Le Deuxième Centenaire de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, 1700-1900. (29 mai 1900.)

LE
DEUXIÈME CENTENAIRE

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE LYON

1700-1900



LYON

A. REY, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

4, RUE GENTIL, 4

1900

LE

DEUXIÈME CENTENAIRE

DE

L'ACADÉMIE DE LYON

LE DEUXIÈME CENTENAIRE

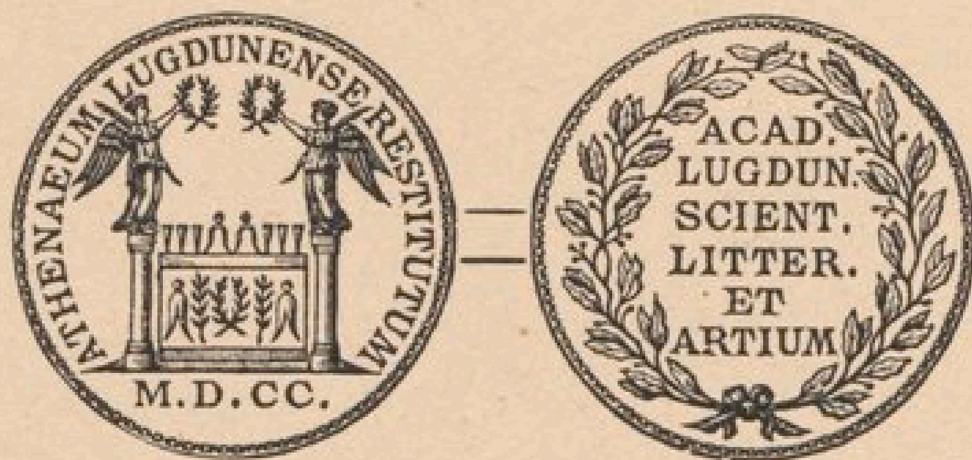
DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE LYON

1700-1900



LYON

A. REY, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

4, RUE GENTIL, 4

—

1900


CAMILLE FALCONET,
de l'Academie des Inscriptions et Belle
Lettres, Medecin consultant du Roi,
et Né a Laon le 29 Mars 1671 Mort le 8 fevrier 1762

ÉTAT DE L'ACADÉMIE

Au 31 Mai 1900

MEMBRES ASSOCIÉS

MM. Coppée (François), de l'Académie Française, à Paris (1885).

Le cardinal Perraud, évêque d'Autun, de l'Académie Française (1885).

Cornu (A.), de l'Institut, à Paris (1889).

Roty (O.), de l'Institut, à Paris (1892).

De Costa de Beauregard, de l'Académie Française, à Paris (1896).

Germain (Henri), de l'Institut, à Paris (1896).

Duclaux, Direct. de l'Institut Pasteur, à Paris (1896).

D'Haussonville, de l'Académie Française, à Paris (1898).

L'abbé Rambaud (Camille), fondateur de la Cité Rambaud, à Lyon (1899).

Le cardinal Coullié, archevêque de Lyon (1899).

Sully-Prudhomme, de l'Académie Française, à Paris (1899).

Jordan (Camille), de l'Institut, à Paris (1900).

Ranvier, de l'Institut, à Paris (1900).

MM. Bouchard, de l'Institut, à Paris (1900).
Violle, de l'Institut, à Paris (1900).
Guignard, de l'Institut, à Paris (1900).
Bourget (Paul), de l'Académie Française, à Paris, (1900).
De Vogüé (Le marquis), de l'Académie Française, à Paris (1900).
Revoil, de l'Institut, à Nîmes (1900).
De Meaux (Le vicomte), de l'Institut, à Montbrison (1900).
Bonvalot (Gabriel), à Paris (1900).
Gailleton, ancien Maire de Lyon (1900).

BUREAU POUR LES ANNÉES 1900 et 1901

	Classe des Sciences. MM.	*Belles-Lettres et Arts.* MM.
Présidents	Ollier,	Beaune,
Secrétaires généraux.	J. Bonnel,	Vachez,
Secrétaires adjoints .	Horand,	A. Bleton,
Trésorier	J. Perrin,	
Archiviste	Saint-Lager.	

CLASSE DES SCIENCES

1° MEMBRES TITULAIRES ÉMÉRITES

MM. Michel (Jules) (1878), ingénieur en chef des chemins de fer P.-L.-M., rue de Madame, 77, à Paris.
Falsan (1884), place Morand, 18, à Lyon.
Delocre (1886), rue Lavoisier, 1, à Paris.

MM. Aynard (Th.) (1887), quai Saint-Clair, 11, à Lyon.
Chauveau (1887), membre de l'Institut, avenue Jules-Janin, 10, à Paris.
Berne (1897), rue François-Dauphin, 6, Lyon et à la Forestière, près Givors.

2° MEMBRES TITULAIRES

Section Ire

Mathématiques, Mécanique et Astronomie, Physique et Chimie.

(Neuf Membres.)

MM. Lafon (1873), rue du Juge-de-Paix, 5.
Bonnel (J.) (1874), montée Saint-Laurent, 14.
André (Ch.) (1878), à l'Observatoire de St-Genis-Laval.
Valson (1882), rue Vaubecour, 14.
Leger (1886), rue Boissac, 9.
Gobin (1887), quai d'Occident, 8.
De Sparre (1890), rue du Plat, 25.
Tavernier (1896), cours du Midi, 21.
Vignon (1896), chemin de Saint-Fulbert, 6, à Monplaisir.

Section IIe

Sciences naturelles, Zoologie, Botanique, Minéralogie et Géologie, Économie rurale.

(Neuf Membres.)

MM. Lortet (1876), quai de l'Est, 15.
Chantre (1879), cours Morand, 37.
Locard (1879), quai de la Charité, 38.
Saint-Lager (1881), cours Gambetta, 8.

MM. Delore (1884), rue Saint-Joseph, 22.
Arloing (1886), à l'École Vétérinaire.
Koehler (1896), rue Guilloud, 29, à Monplaisir
Roux (G.) (1898), rue Duhamel, 17.
Crolas (1899), place Carnot, 10.

Section IIIe

Sciences médicales.

(Six Membres.)

MM. Ollier (1876), quai de la Charité, 3.
Teissier (J.) (1889), place Bellecour, 8.
Horand (1895), rue de l'Hôtel-de-Ville, 99.
Lacassagne (1896), place Raspail, 1.
Bondet (1897), place Bellecour, 6.
Marduel (1899), rue Saint-Dominique, 8.

3° MEMBRES CORRESPONDANTS

MM. Cara, directeur du Musée d'histoire naturelle, à Cagliari (1843).
Schioedte, conservateur du Musée d'histoire naturelle, à Copenhague (1849).
Dohrn, président de la Société entomologique, à Stettin (1852).
Rondot (Nat.), à Lyon, rue Saint-Joseph, 20 (1859).
Damour, membre de la Société géologique, à Paris (1860).
Serpieri, à Urbino (1866).
Frenet, à Périgueux (1867).
Arcelin, à Saint-Sorlin (1871).

MM. Collet, professeur à la Faculté des sciences de Grenoble (1878).

Max Simon, médecin-inspecteur des asiles d'aliénés du Rhône, rue Franklin, 22 (1880).

De Tribollet, à Neuchâtel (Suisse) (1882).

Gubian, inspecteur des Eaux thermales de Lamotte-les-Bains, à Bonnevau, par Chatonnay (Isère) (1883).

Jacquart (L'abbé), à Coublevie (Isère) (1889).

Gallon, sous-directeur des constructions navales à Cherbourg (1889).

Bouillet, docteur-médecin, à Béziers (1891).

De Gordon, docteur en médecine, à la Havane (1897).

CLASSE DES BELLES-LETTRES ET ARTS

1° MEMBRES TITULAIRES ÉMÉRITES

MM. Guinand (1890), rue Sainte-Hélène, 31, à Lyon.

Guimet (E.) (1891), directeur du musée Guimet, à Paris.

Dumont (A.) (1898), rue Galilée, 9, à Paris.

2° MEMBRES TITULAIRES

Section Ire

Littérature, Éloquence, Poésie, Philologie.

(Sept Membres.)

MM. De Cazenove (1883), rue de la Charité, 17.
Beaune (H.) (1884), cours du Midi, 21.
Bleton (A.) (1888), quai de l'Archevêché, 14.
Desvernay (1894), rue de la Préfecture, 10.
Vingtrinier (1895), rue Neuve, 32.
Devaux (1896), quai Fulchiron, 22.
Jullien (1898), quai de la Guillotière, 9.

Section IIe

Histoire et Antiquités

(Six Membres.)

MM. Morin-Pons (H.) (1861), rue de la République, 12.
Pariset (1873), avenue de l'Archevêché, 3.
Vachez (1883), rue de la Charité, 24.
Clédat (L.) (1889), rue Molière, 29.
Chevalier (U.) (1890), rue Sala, 25, ou Romans (Drôme).
De Terrebasse (1895), rue du Plat, 3.

Section IIIe

Philosophie, Morale, Jurisprudence, Économie politique.

(Neuf Membres.)

MM. Rougier (P.) (1872), rue Childebert, 1.
Caillemer (E.) (1876), rue Victor-Hugo, 31.
Charvériat (E.) (1879), rue Gasparin, 29.
Berlioux (1881), rue Cuvier, 2.
Perrin (J.) (1883), cours du Midi, 19.
Malo (L.) (1890), rue de Jarente, 12.
Gilardin (I.) (1892), place Bellecour, 4.
Garraud (1896), place des Jacobins, 79.
Dubreuil (1898), rue du Peyrat, 5.

Section IVe

Peinture, Sculpture, Architecture, Gravure, Musique.

(Six Membres.)

MM. Neyrat (1874), rue Saint-Étienne, 4.
Sicard (N.) (1886), cours Morand, 40.
Armand-Calliat (1887), montée du Gourguillon, 18.
Sainte-Marie Perrin (1895), quai Tilsitt, 25.
Paliard (L.) (1896), rue Vaubecour, 10.
Aynard (Ed.) (1897), place de la Charité, 11.

3° MEMBRES CORRESPONDANTS

MM. Le Duc (Phil.), inspecteur des forêts, à Belley (1862).
Negri (Le commandeur Christophe), à Turin (1865).
De Gerando (Le baron) (1869).
Baguenault de Puchesse (1876).
José da Cunha, homme de lettres, à Bombay (1877).
Robert, professeur à la Faculté des lettres de Rennes (1877).
Lucas (Charles), architecte à Paris (1881).
Labatie (Gabriel), à Talissieu (Ain) (1881).
Rostaing (Léon), à Vidalon-lez-Annonay (1883).
Widor (Charles-Marie), organiste à Saint-Sulpice, à Paris (1885).
Jules d'Arbaumont, à Dijon (1889).
Lombard de Buffières (Le baron Hermann), au château de Champgrenon (Saône-et-Loire) (1891).
Achille Millien, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre) (1893).
Vincent Durand, à Allieu, par Boën (Loire) (1893).
Raymond Thamin, à Paris (1894).

ÉTAT AU 31 MAI 1900

DES

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ACADÉMIE

Prix Christin et de Ruolz. — Cette fondation date de 1756. Elle est due à Christin, secrétaire perpétuel de l'Académie, et à ses héritiers de Ruolz. Le prix Christin consiste en une ou plusieurs médailles de la valeur de 300 francs chacune, que l'Académie décerne, à des époques indéterminées, au meilleur travail qui lui est offert sur une question choisie par elle dans les mathématiques, la physique ou les arts.

Prix Lebrun. — Ce prix, fondé en 1805 par le prince Lebrun, associé honoraire de l'Académie, consiste en une médaille d'honneur qui est destinée aux inventeurs de procédés utiles au perfectionnement des manufactures lyonnaises, ou aux auteurs de découvertes qui intéressent l'industrie en général et celle de la soie en particulier. Les concurrents ne sont assujettis à aucune condition d'âge, ni d'origine.

Prix Ampère. — Le prix Ampère a été fondé en 1866, par M. et M[me] Cheuvreux, légataires universels de J.-J. Ampère.

Ce prix est d'une somme annuelle de 1800 francs. Il est décerné tous les trois ans et pour trois années consécutives, à un jeune homme peu favorisé des dons de la fortune, né dans le département du Rhône, ayant donné des preuves d'aptitude pour les lettres, les sciences, ou les beaux-arts, et il doit lui servir à perfectionner ses études ou à poursuivre le cours de ses travaux. Les candidats doivent avoir dix-sept ans au moins et vingt-trois ans au plus. En aucun cas le prix ne peut être divisé.

Prix Dupasquier. — Ce prix, fondé en 1873 par feu Louis Dupasquier, membre titulaire de l'Académie, est accordé annuellement et à tour de rôle à un architecte, un peintre, un sculpteur, un graveur lyonnais. Cette année, le prix sera de 300 francs et il sera décerné à la sculpture.

Les candidats ne doivent pas avoir dépassé l'âge de vingt-huit ans, sauf les architectes, pour lesquels la limite d'âge est reculée à trente-cinq ans.

Prix Herpin. — La fondation de ce prix est due à la libéralité de feu le Dr Herpin, membre correspondant de l'Académie. Ce prix qui est entré dans les attributions de l'Académie en 1878, consiste en une somme de 700 francs qui sera donnée, tous les quatre ans, aux auteurs de recherches ou de travaux scientifiques, particulièrement physico-chimiques, propres à développer ou à perfectionner l'une des branches de l'industrie lyonnaise.

Les candidats doivent être Français.

Fondation baron Lombard de Buffières. — Cette fondation, qui date de l'année 1882, a été créée par M. Lombard de Buffières, ancien Conseiller de préfecture, avocat à la Cour d'appel de Lyon, en vue d'honorer et perpétuer

la mémoire de son père, M. le baron Jean-Jacques-Louis Lombard de Buffières, ancien député de l'Isère. Le revenu annuel doit être employé « de façon à développer dans l'enfance le respect et l'observation de ses devoirs *envers Dieu, envers soi-même et envers le prochain*, et à encourager tout ce qui pourrait tendre à faciliter et accroître ce développement ». L'Académie affectera la somme de 5000 francs en 1900 à des récompenses accordées aux instituteurs et institutrices les plus méritants dans les départements du Rhône et de l'Isère (arrondissements de Vienne et de la Tour-du-Pin).

Fondation Livet. — Cette fondation, instituée par M. Clément Livet, négociant à Lyon, en 1887, consistera cette année en une somme de 3000 francs, destinée à récompenser, sous le nom de *prix de vertu*, un acte de dévouement soutenu ou spontané, un grand service rendu à l'humanité, et cela sans préférence de sexe.

Fondation Chazière. — Cette fondation est due à la générosité de feu Jean Chazière, de Lyon.

L'Académie a été mise en possession de cette fondation le 6 janvier 1889 ; elle doit, avec les revenus de la somme léguée, décerner à son gré, tous les deux ans ou tous les quatre ans au plus, des récompenses et des encouragements publics à une ou plusieurs œuvres littéraires, scientifiques, historiques. La poésie, l'archéologie, les beaux-arts pourront également être encouragés et récompensés. Une très belle œuvre de sculpture ou un acte exceptionnellement beau de vertu et d'héroïsme pourra mériter le prix entier ou en partie.

Prix de l'Académie. — Indépendamment des fondations qui précèdent, l'Académie choisit aussi, chaque année,

un ou plusieurs sujets se rapportant aux sciences, belles-lettres ou arts, qu'elle met au concours et qu'elle annonce dans l'une de ses séances publiques, en même temps que les règles et conditions de ce concours. La somme affectée au concours est variable. L'Académie en détermine le chiffre elle-même, d'après l'intérêt qu'elle attache à la question et suivant les ressources dont elle dispose. Le jugement est prononcé sur le rapport d'une Commission spéciale de cinq membres, renouvelée tous les ans. L'Académie n'a pas ouvert de concours pour ce prix en 1900.

N. B. — Pour tout ce qui concerne les prix de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts, s'adresser au Secrétariat général, Lyon, place des Terreaux, Palais Saint-Pierre (Bibliothèque).

PRÉFACE

L'Académie de Lyon, n'ayant pu célébrer son premier centenaire par suite de la suppression, en 1793, de toutes les Sociétés savantes, a pensé qu'il était important, à la veille de ses deux cents ans d'existence, de réunir en un volume les travaux accomplis par ses membres depuis sa fondation jusqu'à nos jours.

Il en est des corps savants comme des individus. Un sentiment de l'ordre le plus élevé leur commande de jeter, à certains intervalles, un regard attentif vers le passé et d'en tirer, s'il est possible, un utile enseignement pour l'avenir. La constitution déjà ancienne de l'Académie répond-elle à tous les besoins de l'époque actuelle ? La question vaudra la peine d'être examinée, et il n'est pas douteux que, dans cet examen, le tableau résumé de ses travaux pendant les deux derniers siècles ne soit d'un grand intérêt. C'est cette pensée de prévoyance qui a donné naissance au Livre d'Or du Deuxième Centenaire de l'Académie de Lyon, livre précieux pour elle, mais précieux aussi pour la cité qui a vu éclore, dans cet espace de temps, tant de travaux remarquables dans toutes les branches des connaissances humaines.

Le 29 mai 1899, les sections de l'Académie furent convo-

quées et tinrent séance séparément, en vue de choisir un rapporteur qui serait chargé de recueillir les documents relatifs aux travaux de chaque section. Les sept rapporteurs désignés dans cette séance — à l'exception d'un seul qui dut être remplacé tardivement — ont tous rempli à temps la tâche qu'ils avaient acceptée et dont l'ensemble forme le présent volume.

Chaque rapporteur reçut de l'Académie une entière liberté de rédaction ; c'est pourquoi les différentes parties de ce volume présentent une certaine diversité. Telle partie est une description détaillée, telle autre une simple esquisse, telle autre est une peinture complète ou bien une sorte de panorama expliqué des travaux de la section. Au fond, cette variété de couleurs aura pour effet de faire ressortir davantage l'éclat général du tableau.

Aucun des rapporteurs n'a prétendu d'ailleurs donner par son travail une idée générale et complète de l'Académie, pas même en ce qui concerne sa section. On ne trouvera pas, dans ce volume, de notice suffisante sur l'ancienne constitution de la Compagnie, sur sa vie intérieure et extérieure, sur ses relations officielles avec le Consulat, ses réceptions solennelles et ses séances publiques, sur la part qu'elle a prise aux fêtes, aux embellissements et à la création des principaux établissements de la ville de Lyon. Aucun corps savant n'exerça pourtant, dans les affaires de la cité, une influence aussi prépondérante que celle de l'Académie, aux XVIIIe *et* XIXe *siècles.*

Les legs qu'elle a reçus, les fondations dont elle a accepté le dépôt, ne sont qu'indirectement mentionnés dans le volume et seulement à l'occasion des concours intéressant chacune des sections. Plusieurs de ces fondations ne rentrent effecti-

vement dans aucune catégorie et échappent ainsi à toute classification spéciale.

*Les personnes qui voudront connaître l'histoire générale de l'Académie de Lyon, durant cette longue période, devront consulter, en dehors de ses procès-verbaux, l'*Histoire *publiée en 1840 par J.-B. Dumas, deux volumes in-8°, l'*Historique des concours et fondations de 1840 à 1891, *par J. Bonnel, un volume in-8°, et surtout les* Mémoires de l'Académie (Sciences et Lettres) *publiés annuellement depuis 1845 jusqu'à nos jours, soixante volumes in-8°, dont la* Table analytique des matières *a été éditée en 1881 par le Dr Saint-Lager, un volume in-8°.*

Toutefois, il resterait dans l'histoire générale de l'Académie une période assez obscure, celle de ses débuts ; les procès-verbaux des séances qu'elle a tenues de 1700 à 1714 n'ont pas été régulièrement dressés. Cette lacune, grâce à une heureuse circonstance, a pu récemment être comblée. Des lettres inédites, échangées entre l'un des fondateurs de l'Académie de Lyon et un membre de l'Académie de Villefranche, son parent, ont été retrouvées et mises en ordre par l'un des héritiers. C'est cette correspondance, jointe à celle de Brossette avec Boileau, qui, soigneusement étudiée, a servi à reconstituer par extraits la partie manquante de l'histoire de l'Académie, c'est-à-dire celle de ses premières années. Le résultat de cette nouvelle étude, à laquelle notre Compagnie a attaché un certain prix, est consigné dans ce volume sous le titre de « l'Académie de Lyon au commencement du XVIIIe siècle », *avec une pagination spéciale.*

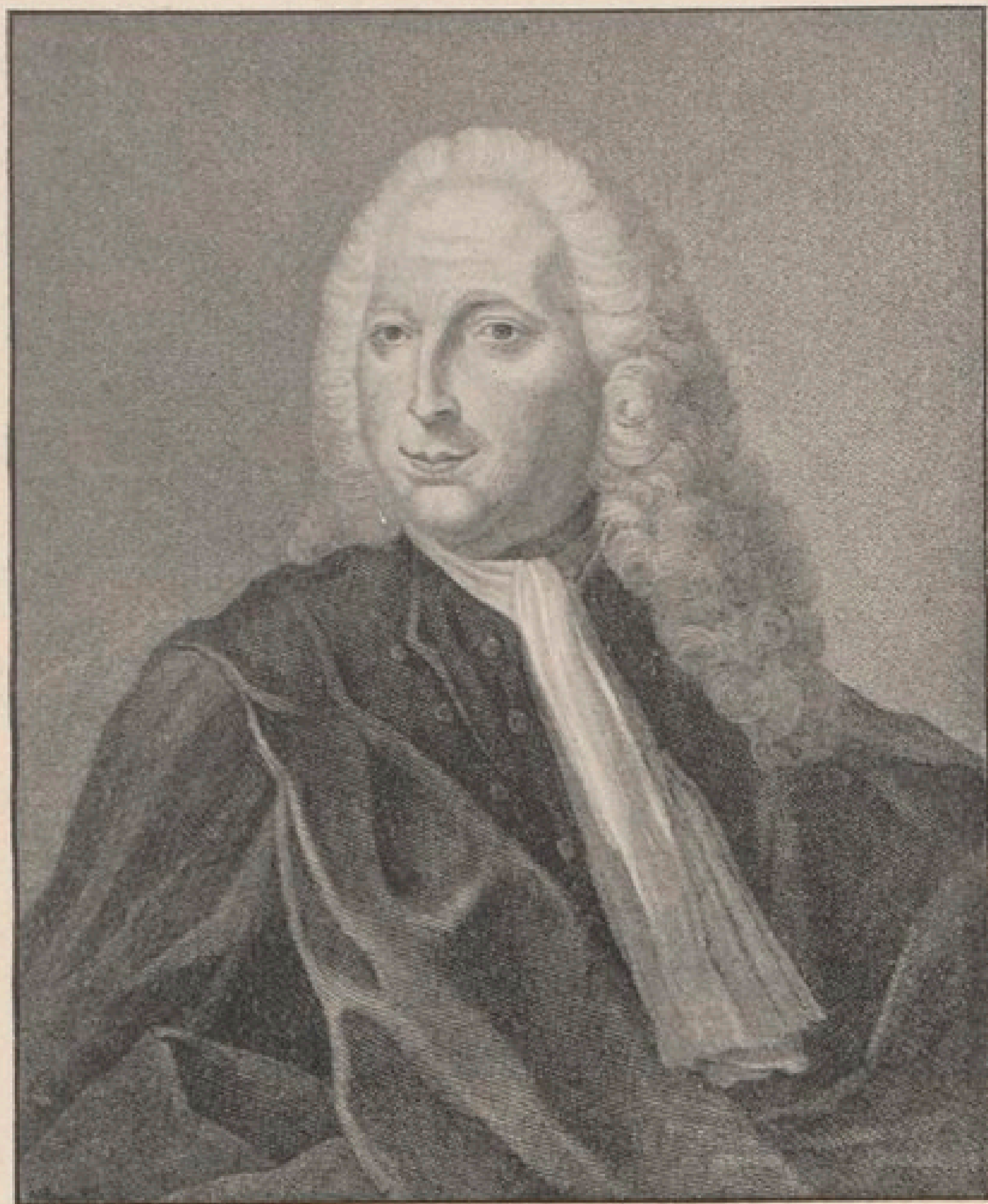
En ajoutant à cette notice les ouvrages déjà publiés à ce jour et cités plus haut, on pourra connaître, sans lacune, l'histoire complète de notre Compagnie. Mais le LIVRE DU

DEUXIÈME CENTENAIRE DE L'ACADÉMIE DE LYON *se compose essentiellement de sept rapports spéciaux, savoir :* trois *sur les travaux de la classe des sciences ;* trois *sur les travaux de la classe des lettres, et* un septième *sur les travaux de la section des Beaux-Arts, depuis l'année 1700 jusqu'à l'époque actuelle.*

Lyon, le 29 mai 1900.

L'ACADÉMIE DE LYON

au commencement du **XVIII**e siècle.



Claude BROSSETTE

L'ACADÉMIE DE LYON

au commencement du XVIII[e] siècle.

Si Lyon subit, au plus haut degré, l'influence du grand mouvement littéraire de la Renaissance, tant sont nombreux, à cette époque, les poètes et les écrivains dont notre histoire locale a gardé le souvenir, on ne saurait néanmoins, comme on l'a fait à plusieurs reprises, affirmer qu'il a existé dans notre ville, une Académie établie à Fourvière, dès les premières années du XVI[e] siècle, et qui aurait disparu pendant les guerres de religion, pour se reconstituer sous le règne de Henri IV, sans laisser plus de souvenir de son existence que de ses travaux.

Depuis longtemps déjà, la critique moderne, examinant avec plus d'attention les documents dont on avait essayé de se prévaloir, a démontré que la réunion de Fourvière n'avait pu être, si elle a existé, qu'une réunion fortuite et momentanée de quelques

amis, qu'il était impossible de considérer comme une Académie [1].

La seule et véritable Académie, qui ait existé dans notre ville est, en effet, l'Académie fondée en 1700, et dont est célébré aujourd'hui le second centenaire.

A ce moment, plusieurs autres Académies de province existaient déjà, et presque toutes avaient tenu à s'affilier aux grandes Académies de Paris.

L'Académie de Lyon, au contraire, se contenta de se placer, à son origine, sous le patronage littéraire du grand législateur du Parnasse français pendant le règne de Louis XIV, Boileau-Despréaux.

Ce patronage, qui l'honorait à juste titre, et dont on retrouve un souvenir vivant dans le buste en marbre du poète, donné par Brossette à la bibliothèque de Lyon, lui suffit.

Et lorsque, trente-deux ans plus tard, le poète Louis Racine, devenu l'un de ses membres, proposera de la faire agréger à l'Académie des Belles-Lettres de Paris, elle déclinera cet honneur, jugeant alors suffisant l'appui qu'elle devait à la haute protection de la Maison de Villeroy, qui ne lui fit jamais défaut [2].

Ses débuts furent bien modestes pourtant, car, lorsqu'elle fut fondée au commencement de l'année

[1] Bréghot du Lut, *Nouveaux Mélanges biographiques et littéraires*, p. 449. — Allut, *Étude sur Symphorien Champier*, p. 62. — Collombet, *Historiens du Lyonnais*, II, 52.

[2] *Lettres du président Dugas* du 10 avril 1732, et de *Bottu de Saint-Fonds* du 19 avril 1732.

1700, elle ne comptait que sept membres, sept amis, qu'avaient réunis, à la fois, une affection mutuelle et une communauté de goût pour les sciences et les lettres.

Mais, chez tous, ce goût était ardent et sincère et, dès le premier jour, cette réunion de lettrés et de savants se considéra comme formant une véritable Académie. Ainsi la qualifie, d'ailleurs, Brossette, dans la lettre qu'il écrivait à Boileau, le 10 avril 1700, pour lui annoncer la création de la nouvelle Compagnie.

Après l'avoir prévenu de l'envoi du Recueil des pièces du procès que les avocats et les médecins avaient été obligés de soutenir au Conseil, pour faire reconnaître la noblesse dont ils avaient toujours joui paisiblement jusqu'à cette époque, il ajoutait :

« La noblesse littéraire, dont je viens de vous parler, me donne la pensée de vous apprendre que, depuis le commencement de cette année, nous avons formé ici des assemblées familières, pour nous entretenir des Sciences et des Belles-Lettres un jour de chaque semaine. La Compagnie n'est pas nombreuse, nous ne sommes que sept : mais nous avons cru qu'un plus grand nombre nous embarrasserait. Toutes sortes de sujets peuvent être, tour à tour, la matière de nos conférences : la physique, l'histoire civile et l'histoire naturelle, les mathématiques, les langues, les lettres humaines, etc. Les deux premières assemblées furent employées à examiner *si la démonstration que Descartes nous donne de l'existence de Dieu est une*

suffisante démonstration. A la fin de chaque assemblée, nous déterminons le jour et le sujet de l'assemblée suivante, et chacun y apporte ses mémoires et ses réflexions ; je puis dire que souvent on épuise la matière avant que de la quitter. Tout cela se fait en assez bon ordre, suivant les règles que nous nous sommes prescrites.

« Si je ne craignais pas de vous déplaire, je ferais la folie de vous les envoyer, mais j'aurais un scrupule légitime de vous embarrasser d'une bagatelle, comme l'est notre petite Académie : cela peut devenir pourtant plus considérable avec le temps ; vous savez mieux que personne, vous, Monsieur, à qui le mystère et la destinée des grandes affaires sont confiés, vous savez, dis-je, que les plus grandes choses ont presque toujours une faible origine.

« C'est suivant cette pensée que j'ai fait une devise pour notre Académie naissante (car comment une Académie pourrait-elle se passer d'une devise ?).

« Voilà donc la devise de la nôtre :

« Un arbre sur le tronc et sur les branches duquel sont gravés les noms des académiciens, avec ces mots : *Dum crescet, nomina crescent*. »

Puis Brossette donne à Boileau la liste des six autres membres, qui composent, avec lui, la nouvelle Académie. Cette liste est la suivante :

1° M. Laurent Dugas, alors président au Présidial, et devenu, plus tard, président à la Cour des Monnaies et prévôt des Marchands de la ville de Lyon.

2° M. Antoine de Serres, seigneur de Charly, aussi conseiller au Présidial.

3° Camille Falconnet, médecin, fils d'Echevin : « Nous n'avons, dit Brossette, personne qui le passe, ni peut-être qui l'égale en esprit, en science, en livres et en mérites. »

4° Le père Jean de Saint-Bonnet, jésuite, « philosophe et mathématicien », et créateur de l'Observatoire, qui subsiste encore au Lycée de Lyon.

5° Le père Fellon, aussi jésuite, auteur de deux poèmes, l'un sur *l'Aimant*, l'autre sur *le Café*, que Brossette envoya à Boileau, qui lui en fit les plus grands éloges.

5° Louis de Puget, fils d'un procureur du roi, au siège présidial de Lyon. « C'est sans doute, écrit encore Brossette, le premier magnétiste du monde.

« Rien n'est plus agréable que les expériences qu'il fait sur l'aimant, rien de plus poli que ses manières, et rien n'est plus curieux que son cabinet, qui est visité de tous les savants qui passent à Lyon. »

Si on ajoute à ces noms celui du correspondant de Boileau lui-même, qui fut pendant trente-neuf ans secrétaire de l'Académie, nous connaissons tous ceux qui formaient la Compagnie à son origine.

Mais, comme le disait fort bien Brossette à Boileau, « les plus grandes choses ont souvent la plus faible origine ». Ne sait-on pas, d'ailleurs, qu'à l'origine l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ne se composait que de quatre membres ?

Quoi qu'il en soit, Boileau, auquel Brossette faisait connaître ainsi la naissance de la nouvelle Académie, répondait, dès le 2 juin 1700, dans les termes les plus flatteurs :

« Je suis ravi, dit-il, de l'Académie qui se forme en votre ville. Elle n'aura pas grand'peine à surpasser en mérite celle de Paris, qui n'est maintenant composée, à deux ou trois hommes près, que des gens du plus vulgaire mérite et qui ne sont grands que dans leur propre imagination. C'est tout dire qu'on y opine du bonnet contre Homère et contre Virgile, et surtout contre le bon sens, comme contre un ancien, beaucoup plus ancien qu'Homère et que Virgile. Ces messieurs y examinent présentement l'Aristippe de Balzac, et tout cet examen se réduit à lui faire quelques misérables critiques sur la langue, qui est juste l'endroit par où cet auteur ne pèche point. Du reste, il n'y est parlé ni de ses bonnes, ni de ses méchantes qualités. Ainsi, monsieur, si dans la vôtre il y a plusieurs gens de votre force, je suis persuadé que, dans peu, ce sera à l'Académie de Lyon qu'on appellera des jugements de l'Académie de Paris. Pardonnez-moi ce petit trait de satire. »

Oui, sans doute, on devait le lui pardonner aisément, quand on songe que, si cette appréciation était flatteuse pour l'Académie de Lyon, elle était inspirée aussi par l'irritation que lui causait la regrettable querelle des anciens et des modernes, soulevée par Perrault, et au cours de laquelle Boileau se montra

toujours le plus vaillant champion de la cause des auteurs anciens.

Or, il connaissait bien l'opinion que professaient à cet égard les membres de l'Académie de Lyon, et ses éloges n'ont pas une autre cause.

Car peu de jours après (15 juillet 1700), Brossette lui écrivait :

« Afin que vous le sachiez, notre Académie lutte autant qu'elle peut contre le mauvais goût du siècle, et *nous tenons tous pour l'antiquité*. Ce que vous me mandez au sujet de messieurs de l'Académie française est fort agréable ; la prévention qu'ils ont en faveur de leur siècle, et peut-être de leur mérite particulier, les a portés d'abord à critiquer les anciens ; ensuite, l'impuissance où ils ont été d'abaisser ces grands hommes, a contraint ces messieurs à faire semblant de les mépriser. Cela est plus tôt fait que de s'amuser à les attaquer dans les formes, contre un homme comme vous, qui les défend avec trop d'avantage et de succès. »

Cette conformité de vue devait suffire déjà, pour attirer à la nouvelle Académie toutes les sympathies de l'illustre poète, alors même que la Compagnie ne se serait pas placée, en quelque sorte, dès ses débuts, sous son haut patronage.

Car dans cette même lettre, Brossette lui écrivait encore :

« J'ai fait part à notre petite Académie de la dernière lettre que vous m'avez écrite, dans laquelle

vous avez la bonté de vous informer comment vont nos assemblées.

« Toute la Compagnie a été extrêmement touchée de l'honneur que vous lui faites par une attention si obligeante : elle m'a recommandé tout précisément de vous bien témoigner sa reconnaissance, mais comment pourrais-je vous en bien marquer toute l'étendue ? Je ne saurais faire mieux qu'en comparant les sentiments de tous ces messieurs à ceux que vous savez que j'ai sur votre compte.

« Je puis vous assurer, monsieur, qu'il n'est aucun endroit au monde, où vous soyez plus estimé, et si je l'ose dire, plus aimé, que le lieu de nos assemblées. L'endroit où nous les tenons est le cabinet de l'un de nos académiciens ; nous y sommes au milieu de cinq à six mille volumes, qui composent une bibliothèque aussi choisie qu'elle est nombreuse. Voilà un secours bien prompt et bien agréable pour des conférences savantes. »

Le possesseur de cette belle bibliothèque était Camille Falconnet, l'un des fondateurs de la nouvelle Académie, qu'il quitta beaucoup trop tôt, pour se rendre à Paris, où il devint médecin consultant du roi [1].

Mais, à ce moment, on ne pouvait prévoir une aussi haute fortune, et Brossette était loin d'y songer, quand il ajoutait dans la même lettre :

« Comme nous sommes tous bons amis, nos

[1] Cizeron-Rival, *Lettres familières de MM. Boileau-Despréaux et Brossette*, I, 88.

assemblées respirent un certain air de liberté et de sérieux qui nous les fait aimer, qui les rend agréables, et qui fait que nous les trouvons toujours trop courtes, quoiqu'elles soient ordinairement très longues. La dernière conférence fut employée à entendre la lecture d'un poème latin sur la musique.

« Il est du même auteur que les deux poèmes, que je vous envoyai l'année dernière, sur l'aimant et le café.

« Ce poème sur la musique n'est pas encore dans sa perfection, et quand l'auteur, qui est un de nos académiciens, l'aura achevé, je vous en enverrai une copie. Vous y trouverez de la force, de la douceur, une noble imitation des anciens. »

Comme on le sait, l'auteur de ce poème latin était le père Thomas-Bernard Fellon, jésuite, né à Avignon, le 12 juillet 1672, auquel on doit aussi plusieurs ouvrages ascétiques.

L'offre de l'envoi de ce poème latin sur la musique fut bien accueillie de Boileau, car le 29 juillet 1700, il répondait à Brossette :

« Je suis charmé du récit que vous me faites de votre Assemblée académique, et j'attends avec grande impatience le poème sur la musique, qui ne sçaurait être que merveilleux, s'il est de la force des deux que j'ai déjà lus. Faites bien mes compliments à vos illustres confrères, et dites-leur bien que c'est à des lecteurs comme eux que j'offre mes écrits : *doliturus si placeant spe deterius nostra.* On travaille actuellement à une nouvelle édition de mes ouvrages ;

je ne manquerai pas de vous l'envoyer sitost qu'elle sera faicte. »

Toute cette correspondance témoigne de l'activité des membres de la Compagnie, et de l'intérêt qu'ils portaient aux questions les plus diverses.

Ainsi s'écoula l'année 1700. Pendant les vacances, on cessa de se réunir. Mais, dès le commencement de l'année 1701, l'Académie reprend ses travaux.

Le 2 janvier 1701, Brossette écrit ainsi à Boileau :

« Nous recommençâmes hier nos assemblées, qui avoient été interrompues depuis les vacances. »

Dans cette réunion, il fut donné lecture de l'Ode sur la prise de Namur. Dans cette Ode, Boileau ayant parlé de la plume blanche que le roi portait toujours à l'armée, Brossette fit remarquer, en citant un passage d'Eusèbe, que les Egyptiens avaient autrefois un dieu, appelé Cneph, qui portait aussi sur sa tête une plume royale.

L'observation communiquée à Boileau fut loin de lui déplaire :

« Il n'y a rien de plus joli que votre remarque sur le dieu Cneph, écrivait-il le 18 janvier 1701, et je ne saurais assez vous remercier de cette autorité, que vous me donnez pour la métamorphose de la plume du roi en Astre. »

A quoi Brossette répondait, à son tour, le 5 février 1701.

« Je suis bien aise que la remarque de la plume royale du dieu Cneph vous ait pu faire plaisir.

Quand je ne devrais que cela à nos Assemblées académiques, je les aimerais beaucoup ; nous les continuons avec assez d'exactitude et, quoique nous ne soyons pas plus de sept personnes, je puis dire que nos conférences sont assez bien remplies. Les dernières ont été employées à examiner l'hypothèse de M. Descartes pour expliquer les effets de l'aimant ; elle a été bien défendue contre l'opinion de MM. Huygens, Hartsoeker et quelques autres, qui n'admettent qu'un seul cours de la matière magnétique. Ces conférences ont été tenues au sujet d'un écrit composé ces jours passés sur l'aimant, par M. de Puget, l'un de nos académiciens, pour répondre à quelques objections qui lui ont été faites par un physicien de Paris contre l'hypothèse de M. Descartes. Je vous prépare une copie de ce petit traité, pour vous l'envoyer à la première occasion ; vous y trouverez autant de force et d'exactitude qu'on en peut souhaiter. Aussi ce M. de Puget est peut-être l'homme du monde qui connaît mieux l'aimant. Il est renommé et cité pour tel par la plupart des physiciens de ce temps...

« Ce que vous trouverez dans l'écrit, que je vous ferai tenir dans peu de jours, pourra vous confirmer dans la pensée avantageuse où vous êtes, que nous ne perdons pas tout à fait le temps dans nos conférences et qu'elles ne sont pas employées à examiner s'il faut dire : *Il a extrêmement d'esprit*, etc.; ce n'est pas que nous négligions la pureté du langage, mais

nous n'en faisons pas le sujet principal de nos entretiens. »

Dès le premier jour, Boileau, flatté de l'attention qu'on lui porte, s'est attaché à la nouvelle Société naissante. Il s'intéresse à ses travaux, et s'il arrive que son correspondant Brossette oublie de lui parler d'elle, il l'interroge à son sujet : « Votre nouvelle Académie, dans quel état est-elle? » lui écrit-il à plusieurs reprises.

Et quand il est renseigné, il applaudit à ses progrès, et il attache une attention soutenue à tous ses travaux.

Or, cette attention bienveillante est un puissant encouragement pour les membres de la Compagnie, qui lui en témoignent toute leur reconnaissance et partagent le culte que lui avait voué Brossette.

Près de trois ans s'écoulent ainsi.

Boileau, à qui Brossette envoie le tableau des expériences magnétiques faites par de Puget sur le double courant de l'aimant, en est émerveillé :

« Si votre Académie, écrit-il le 16 mai 1701, produit souvent de pareils ouvrages, je doute que la nôtre, avec tout cet amas de proverbes qu'elle a entassés dans son dictionnaire, puisse lui estre mise en parallèle ni me fasse mieux concevoir, à la lettre A, ce que c'est que la vertu de l'aimant, que je l'ay conceu par vostre tableau. »

Assurément, de pareils travaux étaient bien faits pour jeter quelque éclat sur la nouvelle Compagnie.

Mais le nombre de ses membres était insuffisant pour assurer sa prospérité croissante.

A la fin de l'année 1701, le père Fellon quitte Lyon, pour aller enseigner dans une autre ville.

L'année suivante, le père de Saint-Bonnet meurt victime d'un accident, en surveillant la construction de l'Observatoire, placé sur la façade de l'église du Collège de la Trinité (juillet 1702).

Puis, bientôt après, Falconnet, chez lequel se sont tenues, depuis son origine, les réunions hebdomadaires de l'Académie, est appelé à Paris où il devient médecin consultant du roi et membre de l'Académie des Inscriptions. — Réduite à cinq membres[1], la Compagnie cesse pendant quelque temps de se réunir.

Mais heureusement, en 1704, M. de Trudaine est nommé intendant du Gouvernement de Lyon.

A peine arrivé dans notre ville, il exprime le désir de fonder une Académie et, tout heureux d'apprendre qu'elle existe, il la reconstitue aussitôt et lui fournit un lieu de réunion dans son hôtel.

Huit membres alors sont nommés, qui viennent donner à la Compagnie une force toute nouvelle :

C'est d'abord un savant astronome, M. Villemot, curé de la Guillotière.

Puis le père de Colonia, dont les travaux sur l'histoire de Lyon sont toujours consultés.

[1] M. Bottu de Saint-Fonds avait été nommé membre titulaire en 1702.

Cheinet, conseiller à la Cour des Monnaies et savant mathématicien.

Laurent Pianello de la Valette, ancien prévôt des Marchands, possesseur d'une riche bibliothèque, dans laquelle ont été retrouvés les manuscrits de la Mure et de Guichenon,

L'abbé de Gouvernet, homme d'esprit, et auteur de réflexions morales sur la Genèse.

Pierre Aubert, avocat, qui céda sa riche bibliothèque à la ville de Lyon.

Gabriel de Glatigny, avocat général à la Cour des Monnaies.

Et Mahudel, médecin, savant antiquaire, qui se rendit en 1717 à Paris, où il devint aussi membre de l'Académie des Inscriptions.

Pendant tout le séjour de Trudaine à Lyon, l'Académie fut florissante, et, désormais, rien ne pouvait arrêter son essor. Quand ce dernier fut nommé intendant de Bourgogne, en 1710, la Compagnie se réunit chez le président Dugas, jusqu'en 1717, où l'archevêque, François-Paul de Neuville, lui donna asile dans son palais archiépiscopal.

Jusqu'à ce moment, l'Académie n'avait observé qu'une seule règle, l'obligation pour chaque membre de la Compagnie de l'entretenir, à son tour, d'un sujet laissé à son choix [1].

Une fois installée à l'archevêché, elle adopta un

[1] Cizeron-Rival, *Lettres familières de Boileau et de Brossette*, p. XIII.

règlement plus circonstancié, et le nombre de ses membres, qui n'était alors que de douze, fut porté à vingt-cinq.

Ainsi constituée, l'Académie vit accourir dans son sein tout ce que Lyon comptait de notabilités, dans le clergé, la magistrature et le barreau [1]. Et, c'est alors que, grâce à la haute protection du maréchal de Villeroy, des lettres patentes du mois d'août 1724 vinrent confirmer officiellement l'existence de la Compagnie, en lui donnant le titre d'Académie des Sciences et des Lettres.

Puis, deux ans plus tard, un acte consulaire du 7 mars 1726 vint témoigner de l'intérêt que lui por-

[1] En 1723, l'Académie comprenait dix-neuf membres, dont voici la liste :

1° Le président Laurent Dugas ;
2° Claude Brossette, avocat ;
3° Le P. de Colonia ;
4° Le P. Folard ;
5° Lainé, directeur de l'Hôtel de la Monnaie ;
6° Le P. Lombard ;
7° Pierre Aubert, avocat ;
8° Dominique de Ponsaimpierre, seigneur du Perron ;
9° Cheinet, conseiller à la Cour des Monnaies ;
10° Michon (Annibal), musicien ;
11° Jacques Annibal Claret de la Tourrette de Fleurieu ;
12° Glatigny (Gabriel de), avocat général ;
13° Glatigny (Gabriel de), 2e du nom, son frère ;
14° Pestalozzi (Jérôme-Jean), médecin ;
15° Dugas (Pierre), fils de Laurent Dugas ;
16° Billy (Pierre de), avocat ;
17° Mignot, abbé de Bussy ;
18° Maischel, Allemand ;
19° Abbé Tricaud, érudit.

(*Lettre de Bottu de Saint-Fonds* du 7 avril 1723).

tait le corps municipal, qui lui accorda une salle de l'Hôtel de Ville pour y tenir ses séances, en attendant le jour où il lui alloue une subvention annuelle de 150 jetons (mars 1735 [1]).

Dès ce jour, l'Académie revêtait en quelque sorte un caractère public, et il ne lui manquait plus que le titre d'Académie des Beaux-Arts. Ce titre, elle le prit, le jour où la Société des Beaux-Arts, créée en 1713, et autorisée, elle aussi, en 1724, fut réunie à l'Académie des Sciences et des Lettres, par de nouvelles lettres patentes de juin 1758.

A ce moment, le nombre de ses membres fut porté à 40, et l'Académie se trouva complètement constituée. Elle embrassait, en effet, par ses travaux, tout l'ensemble des connaissances humaines ; elle pouvait donc accueillir dans ses rangs tous ceux qui, dans un ordre élevé, avaient donné la mesure d'un grand talent ou rendu des services distingués à la science.

Par le tableau des œuvres les plus importantes qui lui sont dues, on peut se convaincre que, pendant tout le cours du XVIIIe siècle, rien ne vint entraver les progrès incessants de la Compagnie. Les quarante années qui précèdent la Révolution furent surtout une période brillante de son histoire. C'est alors qu'après avoir compté le poète Louis Racine au nombre de ses membres, elle reçoit successivement

[1] *Lettre du président Dugas* du 1er avril 1735.

Voltaire, Reynal, Thomas et Ducis, avec un éclat dont le souvenir n'était point encore oublié, quand elle disparut, dans la tourmente révolutionnaire, avec tous les autres grands corps savants.

Mais si l'Académie a vécu ainsi pendant près d'un siècle, il importe de savoir à quelles études se livraient ses membres, surtout à son origine, et quelle part elle a prise au mouvement scientifique et littéraire du commencement du siècle dernier. Une société savante ne se recommande, en effet, à l'attention publique, que par l'importance et l'éclat de ses travaux.

Or, si modestes que soient ses débuts, ils ne furent ni sans intérêt, ni sans valeur.

Mais si, pendant les premières années de son existence, la Compagnie ne s'était assujettie à aucun règlement rigoureux, elle avait négligé aussi de tenir des procès-verbaux réguliers de ses séances. Cet usage paraît bien avoir été adopté en 1714. Malheureusement, ses premiers comptes rendus sont fort incomplets [1].

Pour connaître ce que furent ses travaux avant l'année 1736, nous sommes obligés de recourir à deux recueils de lettres, l'un qui renferme la correspondance de Claude Brossette avec Boileau [2], et le

[1] Dumas, *Histoire de l'Académie de Lyon*, I, 218.

[2] Cizeron-Rival, *Lettres familières de MM. Boileau-Despréaux et Brossette*, 1770, 3 vol. in-12.

Aug. Laverdet, *Correspondance entre Boileau-Despréaux et Brossette, publiée sur les manuscrits originaux*. Paris, Techener, 1858, in-8°.

second, celle du président Laurent Dugas avec M. Bottu de Saint-Fonds, admis dans la Compagnie dès l'année 1702, mais qui était le plus souvent retenu loin de Lyon, par ses fonctions de lieutenant particulier au bailliage de Villefranche[1].

Le premier de ces recueils nous est connu déjà. Et nous savons comment Brossette instruit assez régulièrement Boileau de tout ce qui se passe au sein de l'Académie. Dans le domaine scientifique, il lui fait part ainsi des découvertes de de Puget; dans celui des lettres, il lui offre les ouvrages publiés récemment par ses membres, tels que les poèmes latins de l'un des deux pères jésuites faisant partie de la Compagnie.

Ce ne sont là, sans doute, que des essais, ou des œuvres de gracieuse fantaisie, que le grand poète loue et encourage. Mais plus tard, par la correspondance du président Dugas, on embrasse mieux, dans leur ensemble, les travaux de la Compagnie. On voit alors que l'Académie ne se désintéressait d'aucune des questions pouvant appeler l'attention des esprits éclairés. Les plus hauts sujets de la métaphysique font, dès l'origine, l'objet de ses études. C'est ainsi

[1] *Correspondance littéraire et anecdotique entre M. de Saint-Fonds et le président Dugas, membre de l'Académie de Lyon, 1711-1739* publiée et annotée par William Poidebard. Lyon, Mathieu Paquet, 1900, gr. in-8°. — Le premier volume de cette correspondance vient seulement de paraître. Mais nous avons pu avoir communication de l'ouvrage en cours d'impression, grâce à la bienveillance de M. William Poidebard, auquel nous adressons ici nos sincères remerciements.

que Brossette nous apprend que ses deux premières séances sont consacrées à l'examen de la démonstration de l'existence de Dieu, faite par Descartes. Mais les sciences physiques et mathématiques l'occupent aussi à maintes reprises. Puis, à la suite de l'histoire générale et des institutions anciennes, elle s'attache, avec une attention soutenue, à l'histoire de Lyon, et particulièrement à l'étude des inscriptions antiques retrouvées, chaque jour dans notre sol, et qui devaient former, un jour, les éléments des premières pages des annales de notre ville. De même, lorsqu'une découverte lui est signalée, soit en mécanique, soit dans l'industrie, elle s'empresse, chaque fois, de charger une Commission d'en examiner l'importance et la portée [1].

Les premiers membres de la Compagnie ne sont pas animés, en effet, d'un simple esprit de curiosité, et si, dans le domaine des sciences, ils n'ont guère dépassé, sans qu'on puisse leur en faire un reproche, le niveau des connaissances de leur temps, dans le domaine des lettres, au contraire, ils se sont tous pénétrés profondément des auteurs de l'antiquité, et nous sommes loin, aujourd'hui, de les égaler dans la connaissance des langues, tant anciennes que modernes.

[1] C'est ainsi qu'en 1731, l'Académie nomme une Commission de six membres, pour examiner une machine hydraulique, inventée par un nommé Petitalot. Quel était l'emploi de cette machine? Le président Dugas se borne à dire « qu'elle était digne de la curiosité des gens d'esprit ». (Lettre du 4 mai 1731).

Cette année même, une enquête, qui a fait quelque bruit, a révélé que les études classiques avaient baissé partout, et qu'à de très rares exceptions, on ne connaît que bien imparfaitement le latin, et à peine le grec.

Mais il n'en est point ainsi chez nos Académiciens des premiers temps de la Compagnie.

Le président Dugas non seulement connaît assez l'italien, l'espagnol et l'anglais, pour lire les bons auteurs qui ont écrit dans chacune de ces langues, mais il possède aussi toutes les langues savantes, le latin, le grec et même l'hébreu. Il écrit en latin comme dans sa langue maternelle. Il lit Homère à livre ouvert, et c'est à peine si, au cours de cette lecture, il éprouve de loin en loin quelque hésitation.

Dans une de ses lettres à M. Bottu de Saint-Fonds, il écrit ainsi un jour :

« Les défenseurs d'Homère gâtent plus sa cause qu'ils ne la défendent. Au fond, il est impossible de répondre aux raisons que M. Terrasson et les autres disent contre ce poète. Mais qu'a besoin de défense celui qui se soutient si bien par lui-même. Homère, malgré toutes leurs démonstrations, charmera toujours ceux qui peuvent le lire dans sa langue naturelle. Je vous parle selon votre expérience et la mienne, je ne suis point assez habile pour lire le grec aussi couramment que le français ; plusieurs choses m'arrêtent souvent en chemin. Mais j'éprouve à l'égard d'Homère la même chose qu'à l'égard des tragédies

de Racine, je ne m'ennuie jamais de le relire. N'est-ce pas, encore un coup, ce qu'on peut dire de mieux à son avantage. »

Et celui, à qui il écrit ainsi, Bottu de Saint-Fonds, est loin de lui être inférieur. Car si le président Dugas se complaît à lire Homère dans le texte original avec son fils, le fils de Bottu de Saint-Fonds lit, avec son père, Thucydide. Puis ce dernier, lui aussi, connaît non seulement l'italien et l'espagnol, le latin et le grec, mais encore l'hébreu. Et voici ce qu'il écrit à son ami Dugas :

« Vous ne serez pas surpris de ce que je prie Dieu en italien, puisque vous-même vous le priez bien en espagnol... J'ai donc cru pouvoir suivre votre exemple et j'ai disposé toutes mes occupations de ces vacances de manière que je puisse faire deux choses à la fois.

« Ainsi, le matin, je fais ma méditation dans une Imitation italienne ; l'après-dîner, je fais ma lecture spirituelle dans l'espagnol de Grenade ; Elien m'apprend du grec et de jolis traits d'histoire ; les lettres de Sénèque me font lire du latin et de la morale ; mon psautier hébreu est également pour l'Écriture et l'hébreu ; j'apprends du français et je ne sais combien de belles choses dans les journaux des savants, etc. Voilà un petit *et cætera* où il y a de la vanité ; j'ai fait comme ces seigneurs qui, après avoir mis tous leurs titres : *seigneur d'ici*, *seigneur de là*, mettent encore : *et d'autres places...* »

On comprend , dans une certaine mesure, que l'on pût autrefois, au cours des études classiques, se pénétrer plus qu'aujourd'hui de la connaissance des langues, l'enseignement scientifique laissant alors une plus large place à celui des lettres.

Mais ce qui s'explique plus difficilement, c'est que ces savants légistes, ces graves magistrats, si attachés aux devoirs de leurs fonctions, aient pu trouver assez de loisirs, pour qu'il leur fût permis de chercher, dans la lecture des auteurs classiques, un délassement de leurs travaux de chaque jour.

Sans doute, alors, on voyageait moins, on était moins préoccupé par les affaires publiques. Mais tous ces grands personnages sont très répandus dans le monde, et souvent les affaires auxquelles ils doivent veiller sont très multipliées. Aux fonctions de prévôt des marchands, que remplit le président Dugas, viennent s'ajouter encore celles de commandant de la ville pendant l'absence du gouverneur, qui appartint pendant plus d'un siècle à la famille de Villeroy, mais qui était le plus souvent retenu à la Cour par ses fonctions.

Pourtant, c'est ce même magistrat qui, après chaque séance de l'Académie, prend encore la plume pour instruire son parent et ami, Bottu de Saint-Fonds, des communications faites à la Compagnie.

Ainsi avons-nous, avec des appréciations parfois assez piquantes, un tableau bien vivant de l'Académie, pendant plus d'un quart de siècle. Or, ce

tableau nous apprend que ce n'est pas seulement à des travaux littéraires que se livrent les premiers membres de la Compagnie, mais que, sur les sujets les plus divers, ils donnent aussi la mesure des fortes études classiques qu'ils ont reçues.

Comme savant, de Puget ne se borne pas à ses travaux sur l'aimant et la déclinaison de l'aiguille aimantée, il s'applique aussi à l'étude de l'histoire naturelle. A la suite de ses *expériences sur la trompe des papillons*, il se livre à des *recherches sur l'aiguillon des guêpes*, que Brossette n'hésite pas à communiquer à Boileau (septembre 1704). Pestalozzi communique à la Compagnie un travail sur les odeurs et le sens de l'odorat (1715), avant de lui présenter une histoire abrégée de la médecine (1731).

Et, plus tard, Trollier retracera un tableau de l'origine et des progrès de l'astronomie, dans lequel il n'a garde d'oublier les travaux de l'abbé Gabriel Mouton, qui fut, comme on le sait, l'un des précurseurs du système métrique[1] (30 mars 1734).

L'étude des mœurs et des institutions des peuples anciens tient aussi une grande place dans les travaux de la Compagnie. Pendant que l'avocat Aubert se livre à des recherches sur les Vestales (1715), et que de Fleurieu communique une étude sur l'origine et le progrès du luxe chez les Romains, en démontrant ses funestes conséquences pour la République (1719).

[1] BLETON, Un Précurseur lyonnais du système métrique *(Revue du Lyonnais*, 5e série, 1898, t. XXV, p. 133).

Brossette écrit un mémoire sur les jeux séculaires des Romains (1717), et un autre sur le droit italique (1718). Colonia étudie à la fois la chronologie des Septante, et, à maintes reprises, nos inscriptions anciennes. Lainé, savant archéologue, directeur de la Monnaie de Lyon, met à profit les connaissances spéciales qu'il doit à l'exercice de sa charge, pour pénétrer les secrets de la fabrication des monnaies romaines et déterminer la valeur exacte du sesterce (1723).

C'est qu'en effet l'étude des antiquités a, dès le premier jour, appelé l'attention des membres de l'Académie. A peine est-elle fondée, que Brossette fait connaître à Boileau, comme une découverte d'une haute importance, celle du Taurobole retrouvé à Saint-Irénée et dont l'inscription nous apprend qu'il fut consacré, en l'année 160, pour obtenir des dieux la conservation des jours de l'empereur Antonin le Pieux (12 février 1705).

Lainé étudie aussi une médaille de l'empereur Probus et vient éclairer un sujet, offrant d'autant plus d'intérêt pour nous, qu'un grand nombre des monnaies de ce prince ont été frappées dans l'atelier monétaire de Lyon[1] (1730). Lui aussi essaie, avant et après tant d'autres, et de même que l'avocat Pierre Aubert (1715), de déterminer le sens de la formule *sub asciâ*, inscrite sur nos tombeaux gallo-romains (1730). Il

[1] V. Lepaule, *Étude historique sur M. Aur. Probus, d'après la numismatique*, Lyon, Mougin-Rusand, 1884, in-4°.

signale, en outre, à la Compagnie, chaque découverte de monuments épigraphiques faite à Lyon, dans le quartier de Saint-Irénée. Et le président Dugas, faisant part de ces communications à son parent, de Saint-Fonds, s'empresse d'ajouter : « Tout ce qui est antique mérite attention et est du ressort de l'Académie. » (28 avril 1731.)

Si plusieurs des membres de la Compagnie se livrent à des travaux d'histoire générale, comme l'abbé Tricaud, chanoine d'Ainay, qui disserte sur *l'incertitude de l'histoire* (1729), ou recherche en quel sens les empereurs romains prenaient la qualité et le titre de pontifes (1733), et comme aussi M. de Glatigny, qui traite un jour des mœurs, coutumes et religion des anciens Gaulois et surtout des Druides (1733); d'autres, au contraire, consacrent leurs loisirs à l'histoire lyonnaise. Tel est Brossette, auteur de *l'Éloge historique de la ville de Lyon;* tel est surtout le père de Colonia, qui après avoir communiqué à l'Académie ses recherches sur la Légion Fulminante (1714), lui donne lecture de divers chapitres de son *Histoire littéraire de Lyon*, et de ses *Recherches sur les antiquités de notre ville*, deux ouvrages publiés depuis, mais auxquels il faut ajouter son important travail, demeuré inédit, sur *l'Origine et les preuves du Grand Jubilé de Lyon*, dont l'étude a été poursuivie jusqu'à nos jours, à l'occasion du dernier jubilé de 1886[1].

[1] Abbé Sachet, *le Grand Jubilé séculaire de Saint-Jean de Lyon*, Lyon, 1886, gr. in-8°.

A tous ces travaux viennent se joindre de nombreuses études de morale ou de philosophie. Un mémoire sur la *Charité chrétienne*, communiqué par M. de Regnaud (1730), un jour que Louis Racine assistait à la réunion de la Compagnie, inspire à ce dernier une observation fort juste : c'est que les peuples païens, loin d'exercer la charité, regardaient les pauvres comme haïs des dieux, ce qui explique comment les civilisations antiques n'avaient su ménager, pour les malheureux, ni hôpitaux, ni établissements de bienfaisance d'aucune sorte. Un mémoire sur les préjugés, de M. Noyel (1730), un autre sur la sympathie, de M. Rey (1731), révèlent aussi chez les deux auteurs un esprit d'observation digne d'estime. Mais ces travaux sont loin de s'élever à la hauteur d'une dissertation du père Lombard sur l'emploi que l'homme doit faire de sa raison (1732). Un traité des principes de la morale naturelle, d'un savant allemand, Maischel, est aussi à noter parmi les mémoires de philosophie communiqués à la Compagnie, à cette époque (1719). Mais il est fort à présumer que ce sujet, traité à la manière allemande, ne parut pas d'une clarté suffisante ; car le président Dugas ne put s'empêcher d'observer que « la matière était fort abstraite et fort métaphysique »[1].

L'admission de Maischel dans les réunions de l'Académie, nous montre qu'elle accueillait avec bien-

[1] *Lettres du président Dugas* des 12 février, 26 et 28 avril 1719.

veillance les savants étrangers venant séjourner dans notre ville. Maischel en fut du moins reconnaissant. Car, quinze ans plus tard, devenu professeur d'histoire et d'éloquence à l'Université de Tubingue, il faisait hommage à la Compagnie du discours latin qu'il avait prononcé à la fin de son rectorat, et, la remerciant de nouveau de l'accueil qu'il avait reçu, il ajoutait qu'« il mettait la nation française au-dessus de toutes les autres pour l'humanité et la politesse envers les étrangers » (4 février 1735).

Cet hommage, rendu à notre pays par un Allemand du XVIIIe siècle, ne méritait-il pas d'être rappelé ici?

Fréquemment, on a répété qu'au siècle dernier les Académies de province comptaient surtout des poètes parmi leurs membres, parce que tout le monde, à cette époque, se piquait de faire des vers.

Cette appréciation, fort juste vers le milieu du XVIIIe siècle, l'est moins peut-être pour les premières années de l'existence de notre Académie. A cette époque, on lit peu de vers dans ses réunions, et les pères jésuites, qui versifient avec une facilité remarquable, le font généralement en latin.

Vainement M. du Perron présente un jour un travail sur la *versification* (1733), les plus féconds de nos poètes au siècle dernier, les Bordes, les Vasselier, ne font pas encore partie de l'Académie.

N'oublions pas toutefois qu'à cette même époque et avant de prononcer l'oraison funèbre du maréchal

de Villars, « vive, animée, pleine de grands traits et digne du héros, [1] » le père Folard produisait deux tragédies, *Œdipe* et *Thémistocle*, et que le président Dugas déclare, dans une de ses lettres, qu'il préfère cette dernière au *Brutus* de Voltaire (6 février 1731).

Mais ce qui domine, dans le domaine des lettres, ce sont les travaux de critique et les études littéraires.

Ainsi, le secrétaire Brossette écrit un mémoire sur le *vaudeville* (1719), Cheinet étudie Cicéron comme poète (1727), le président Dugas, savant helléniste, après avoir écrit un travail sur la rhétorique d'Aristote (1733), communique ses recherches sur l'origine, les progrès et la décadence de la langue grecque (1735). Un autre jour, c'est son fils, Pierre Dugas, qui traite du merveilleux dans les poèmes épiques, sujet que Chateaubriand lui-même n'a pas dédaigné d'étudier au commencement de ce siècle. Louis Racine, admis membre honoraire, compare l'*Andromaque* de son père avec celle d'Euripide. Bottu de Saint-Fonds, retenu par ses fonctions à Villefranche et devenu membre honoraire depuis 1724, adresse un jour à la Compagnie un éloge de Plutarque, puis, quelque temps après, une étude sur Pindare, « qui charma, dit le président Dugas, le petit nombre des académiciens qui assistaient à la séance » (30 mai 1731).

La lecture d'une parodie du premier acte du *Brutus* de Voltaire, par M. de Billy, suivie quelque temps

[1] *Lettre du président Dugas* du 18 décembre 1734.

après d'un travail de M. de Fleurieu sur l'origine et la nature des parodies, provoque, un autre jour, une observation fort juste de M. de Faramant, qui déclare tout haut que « la meilleure qualité des parodies est d'être courtes » (3 mars 1733).

Enfin, d'autres travaux témoignent encore de l'importance qu'on donnait, à cette époque, à la littérature dramatique. C'est ainsi que M. de Fleurieu traite des personnages de théâtre (1730), et Aubert du nœud et du dénouement des pièces dramatiques (1731).

De tous ces travaux, un petit nombre a été publié ; d'autres existent encore parmi les manuscrits de l'Académie. Plusieurs forment même de gros volumes. Telle est la dissertation historique et critique sur le Grand Jubilé de l'Église de Saint-Jean de Lyon, qui ne comprend pas moins de 396 pages in-4°. Mais ils ne témoignent pas seuls de l'activité qui régnait au sein de l'Académie. Quand les dissertations écrites faisaient défaut, on discourait librement dans les réunions de la Compagnie sur les sujets les plus divers, et ces échanges de vues ne manquaient jamais d'intérêt, si bien qu'un jour le président Dugas laisse échapper cette réflexion, en écrivant à de Saint-Fonds :

« Il n'y a pas eu de discours ; la réunion s'est passée en causeries. Cela vaut mieux qu'un discours médiocre. » (13 avril 1734.)

Telle fut l'Académie à son origine et tels furent ses premiers travaux.

PREMIÈRE SECTION

**Mathématiques, Mécanique et Astronomie,
Physique et Chimie.**

RAPPORT DE M. A. LEGER



André-Marie AMPÈRE

PREMIÈRE SECTION

Mathématiques, Mécanique et Astronomie, Physique et Chimie.

I

La *première section* de l'Académie comprend neuf membres qui s'occupent spécialement de mathématiques, de mécanique et d'astronomie, de physique et de chimie.

L'histoire de cette section se confond souvent avec celle de l'Académie ; nous ne pouvons retracer en détail l'histoire de tous ses membres, nous parlerons seulement de ceux qui ont laissé la trace la plus lumineuse. Nous dirons aussi les questions traitées par la section, les concours qui relèvent de ses travaux, les prix décernés, les inventions patronnées, de façon à montrer, par cette revue du passé, l'heureuse influence que ce groupe a exercée sur les progrès des sciences et la prospérité de notre cité.

II

Au siècle dernier et au commencement de celui-ci, les sciences de la section ne reposent que sur des bases assez

vagues ou trop fugitives ; on ne trouve guère que des essais à signaler en passant ; c'est seulement de notre temps que les vraies données scientifiques s'établissent et que les noms méritent d'être retenus.

Nous devons pourtant en citer quelques-uns au XVIIIe siècle, avec leurs principaux ouvrages :

Puget (1629-1709) s'occupa d'électricité et de magnétisme et fit des découvertes sur le double courant de l'aimant et sur la déclinaison de l'aiguille aimantée.

Delorme (1700-1782) eut un mémoire couronné par l'Académie des sciences, sur les cabestans les plus propres à charger et à décharger les navires avec promptitude et facilité. Il fit des recherches considérables sur les anciens aqueducs de Lyon. En 1738, il présenta un plan pour l'agrandissement de la ville de Lyon en éloignant le confluent du Rhône et de la Saône jusqu'à la pointe méridionale de l'île Mogniat, plan que Perrache a mis à exécution beaucoup plus tard. Il rectifia et termina le canal de Givors ; il fit de nombreux travaux sur l'artillerie, les ponts roulants, la construction des murs de terre, des ponts, sur les moulins, etc., etc.

De Ville (1712-1770) fut un ingénieur qui fit construire des ponts à Roanne et près de Boën, fit exécuter les casernes de Montbrison, des quais à Lyon, la digue de la Tête-d'Or, des routes dans la Bresse.

Jacques Matton de la Tour (1712-1777), avec Euler et Daniel Bernouilli, remporta des prix dans des concours ouverts par l'Académie des sciences ; il publia des études sur la navigation à voiles, puis produisit des éléments de dynamique et de mécanique ; il étudia de nombreux problèmes de physique, d'hydraulique, de balistique, etc.

Perrache (1729-1779) voulut étendre la ville de Lyon au Midi en reculant d'une demi-lieue le confluent ; c'était le plan

de Delorme agrandi ; on fit une chaussée qui a immortalisé son nom. Il proposa également des quais sur la Saône, depuis le pont du Change jusqu'au palais de l'Archevêché, pour former des ports vastes et commodes, projets qui furent exécutés.

Lallié (1762), ingénieur de la Généralité de Lyon, publia des travaux importants sur la construction et la conservation des grandes routes et des ponts ; des mémoires concernant la digue de la Tête-d'Or, les digues de la Durance, sur le cintrement et le décintrement des voûtes, etc.

Jars cadet (1729-1808) fut chargé de missions fort importantes, visita les mines du Nord, notamment celles de Suède et de Norvège; exploita les mines de cuivre de Sain-Bel, publia des voyages métallurgiques ; produisit d'intéressants mémoires sur les filons, sur la ventilation des mines, des notices historiques sur les mines du Lyonnais et du Beaujolais ; fut l'auteur de travaux sur la carbonisation de la houille, sur le grillage des minerais de cuivre, d'essais sur la métallurgie, sur la minéralogie, etc.

Roland de la Platière (1793), plus célèbre encore par sa femme, fit des études intéressantes sur la chimie, sur la préparation des cuirs et des peaux, sur la fabrication des huiles et des savons, sur la question des manufactures de lainages, sur les procédés des teintures anciennes, etc.

L'abbé Rozier (1734-1793) eut de Bourgelat la place de directeur de l'Ecole vétérinaire ; il fut aussi directeur de la Pépinière de la province ; il a publié des observations sur la physique, sur l'histoire naturelle et sur les arts, des traités sur la fabrication des vins, sur la culture de la navette et du colza, sur les moulins et pressoirs à huile, sur le rouissage du chanvre, etc.

Pendant cette période, l'Académie s'honora de posséder comme associés Lalande, Crozet, Vaucanson, l'ingénieur

Perronnet, Parcieux, Bernouilli, Guyton de Morveau, Franklin, Chaptal, Monge, Montgolfier aîné, Pilâtre des Roziers, de Saussure, etc.

A sa réinstallation en 1800, l'Académie compta dans sa première section des hommes remarquables dont les travaux sont mieux parvenus jusqu'à nous. La plupart des sciences se transforment ou se créent; on n'en est plus aux bégaiements du siècle passé.

Joseph Mollet (1815) a laissé une œuvre assez considérable sur l'emploi de la pile, sur la gnomonique, sur la météorologie; il découvrit l'apparition d'une vive lumière et l'inflammation des matières combustibles par la seule compression de l'air dans le briquet à air; il y eut même à l'Académie une très vive discussion à ce sujet.

On trouve de lui, dans la collection des manuscrits de l'Académie, de nombreux mémoires ou rapports sur l'électricité, l'écoulement des fluides, les roues à aubes, la décomposition de l'eau par la pile, etc.

Il nous faut faire ici une très large place à celui que Maxwell a appelé si heureusement le Newton de l'électricité, à André-Marie Ampère (1775-1836), le plus grand physicien de notre époque et l'inventeur du télégraphe électrique.

D'abord professeur à Bourg et à Lyon, puis à l'Ecole polytechnique, enfin inspecteur de l'Université et membre de l'Académie des sciences, Ampère débuta par des recherches sur les principes fondamentaux des mathématiques et de la mécanique, puis par des études sur la réfraction de la lumière; mais il fut bientôt attiré par l'électro-magnétisme, science qu'il devait révolutionner de fond en comble. En 1820, quelques jours après la découverte d'Œrstedt sur l'action des courants d'une pile sur l'aiguille aimantée, Ampère, le premier, déduit le courant électrique, lui donne une direction; l'électro-magnétisme était constitué; puis il

établit que les mouvements de l'aiguille sont des signaux que le fil conjonctif prolongé doit transmettre instantanément à toute distance; la télégraphie électriqne était inventée.

Il ne s'arrête pas : il annonce la réciprocité de l'action des aimants sur les courants, la direction d'un courant mobile par le magnétisme terrestre, l'action réciproque des courants, créant ainsi une nouvelle branche de science, l'électro-dynamique, et finalement l'identification complète des courants et des aimants.

Il trouve le solénoïde ou cylindre électro-dynamique, il introduit un barreau de fer doux dans l'hélice électro-dynamique, et l'électro-aimant est inventé. C'est à l'électro-aimant qu'on doit de pouvoir transmettre la pensée, la parole même, ainsi que la lumière et la force. Par un juste hommage rendu à sa mémoire, le nom d'Ampère est devenu synonyme d'unité de courant.

La première machine d'induction à courant continu à été construite en 1832 par Pixii sous la direction d'Ampère. N'oublions pas que la chimie lui doit une de ses conceptions les plus fécondes, la loi des volumes gazeux, sur laquelle l'école atomique a fondé la chimie moderne.

Ampère a laissé partout une trace immortelle, comme mathématicien, géomètre, physicien, chimiste, naturaliste, philosophe, partout où il a appliqué l'effort de son grand esprit.

On a dit ailleurs quelle large part l'Académie de Lyon a prise à l'érection de la statue d'Ampère qui orne une de nos places, et aux hommages officiels qui lui ont été rendus en 1889.

III

Vers cette époque, l'Académie, outre ces illustrations dans les sciences, compta dans les arts industriels des hommes remarquablement distingués, tel fut J.-M. RAYMOND (1766-1837) qui rendit à l'industrie de notre ville les plus grands services. Il avait d'abord fondé un établissement pour le blanchiment des toiles; puis il dirigea comme inspecteur général la fabrication des poudres et salpêtres; nommé répétiteur de chimie à l'Ecole polytechnique, il fut ensuite appelé à la chaire de chimie appliquée qu'on venait de fonder à Lyon.

En 1810, Napoléon voulut remplacer l'indigo dans la teinture en bleu et fondait un prix de 50.000 francs pour encourager cette étude; en trois ans, Raymond parvint à donner à la soie une couleur égale et aussi brillante, beaucoup plus belle et plus solide qu'avec l'indigo. Il gagna le prix, mais ne toucha que 8000 francs. Ce fut le bleu Raymond pour lequel il employa le nitrate de fer au lieu de sulfate.

En 1818, il dirigea une fabrique de produits chimiques et fut décoré.

Il perfectionna la préparation de beaucoup d'autres couleurs, le carthame ou safranum, en créa de nouvelles, améliora la fabrication des aluns, produisit de remarquables essais sur le chlore, les alcools, les vernis. On a de lui de très intéressants manuscrits sur la préparation des pastels, sur la solidité des couleurs.

La chimie des couleurs provoqua de nombreuses études, telles que celles de POTOT, puis celles d'ANTOINE MICHEL sur

la teinture des soies en noir, de J.-B. Guimet sur les outremers; de Dupasquier (1804-1841) et de Bineau (1811-1885) qui effectuèrent tant de recherches savantes en chimie inorganique.

Glénard (1857), qui contribua pour une si large part à la fondation de la Faculté de médecine de Lyon, fournit une quantité considérable d'analyses et de dosages d'eaux minérales.

Loir (1862), se fit connaître par d'intéressantes découvertes chimiques, sur la mannite, sur les outremers artificiels, etc.

IV

Dans les sciences mathématiques, citons d'abord trois noms bien connus : Briot (1847), Bouquet (1848) et Frenet (1851), dont chacun rappelle de brillants travaux d'analyse.

M. Dieu (1864), fit paraître de nombreuses notes de mécanique et des essais sur l'histoire des mathématiques.

M. Th. Aynard (1865) présenta de nombreux travaux professionnels sur la fondation des ponts, sur la construction des ponts et des quais.

M. Lafon (1873), tout en occupant avec une grande distinction une chaire de mathématiques à la Faculté des sciences, publia les observations météorologiques de 1867 à 1878, et résuma les observations faites dans la partie supérieure du Rhône ; il découvrit aussi les restes de l'amphithéâtre de Fourvière. Dans les communications qu'il fit à la Compagnie, il fit connaître des propriétés nouvelles extrêmement curieuses des courbes géométriques.

M. J. Bonnel (1874), outre un grand nombre de travaux pour l'Académie, a communiqué des études intéressantes sur les astronomes grecs, sur l'astronomie au moyen âge, puis des spéculations mathématiques sur la géométrie imaginaire, sur la définition des parallèles, sur la ligne droite et le plan, sur l'angle plan, sur les hypothèses dans la géométrie, des essais de géométrie rationnelle, etc.

M. Ch. André (1878) a fondé l'Observatoire de Lyon à Saint-Genis-Laval ; c'est là qu'il a pu se livrer aux études les plus savantes qui remplissent les mémoires de l'Académie : observation sur le passage de Mercure sur le soleil ; observations météorologiques de 1879 à 1884 ; influence de l'altitude sur la température ; mouvements verticaux de l'atmosphère ; oscillations magnétiques diurnes à Lyon ; influence de la nature du sol sur la température à son intérieur ; la température aux limites de l'atmosphère ; variations du champ électrique avec la hauteur, sans compter des observations faites au Pic du Midi.

M. Allégret (1879) a publié des études sur l'astronomie, sur le calendrier, sur le calcul des éclipses de soleil, des recherches sur l'ancien calendrier de Numa Pompilius.

M. Valson (1882), a produit une étude extrêmement importante sur le système philosophique d'Ampère, sans parler de ses travaux sur l'œuvre de Cauchy.

M. Leger (1886) a présenté une monographie considérable sur les Travaux publics aux temps des Romains, une reconstitution du Pont de Saône, des études économiques sur le Travail et la Paix sociale, sur les Institutions patronales et les grandes Compagnies industrielles, sur les Canaux dérivés du Rhône, sur les Eaux de Lyon, etc.

M. Gobin (1887) a fourni à l'Académie un grand nombre de travaux professionnels.

M. de Sparre (1890) a présenté à la Compagnie de remar-

quables études sur la balistique, sur le mouvement des projectiles oblongs autour de leur centre de gravité et sur les conditions de stabilité de ces projectiles.

V

Après cette rapide revue des individualités dont la gloire se reflète sur l'Académie, nous avons à examiner les questions générales dont cette collectivité eut à s'occuper, les concours qui furent ouverts ou les inventions qui furent patronnées par elle : nous aurons aussi l'occasion de rappeler les choses d'intérêt général auquel la Compagnie n'a cessé d'attacher toute sa sollicitude.

Pendant le cours du XVIIIe siècle, les moulins étaient fort gênés par la gelée en hiver, et la mouture du blé en souffrait ; la question de parer à ce chômage fut longtemps proposée à l'attention de l'Académie ; après étude, on ne trouva comme solution que des moulins à chevaux.

Mais la question qui fit le plus de bruit fut celle des aérostats, en 1784 : Montgolfier aîné vint à l'Académie exposer sa découverte ; on l'associa à la Compagnie et on nomma une Commission pour assister à la grande expérience du ballon aérostatique et dresser un procès-verbal de l'essai. L'intendant de Flesselle, qui assista à la séance, promit 1200 francs à décerner au jugement de l'Académie, à l'auteur qui indiquerait le meilleur moyen de diriger cette machine. Le 13 janvier 1784 se tint une séance à laquelle assistent Montgolfier, de Saussure, Pilâtre, le prince de Ligne, de Dampierre, Boissy d'Anglas ; puis, après le voyage, le 20 janvier, réception des voyageurs; l'enthousiasme fut

extrême. Le 4 juin 1784, deuxième expédition du comte de Laurencin, de Mme Tible et du roi de Suède.

On a dans les collections de l'Académie de fort importants mémoires manuscrits de Montgolfier sur les ascensions aérostatiques, ainsi que de très nombreuses lettres qui lui furent adressées concernant la direction des aérostats.

En 1793, on chargea l'Académie d'examiner un procédé pour teindre les soies en noir. Dans cette même année, on a recours à ses lumières pour examiner divers procédés, entre autres un procédé pour le blanchiment des toiles.

VI

Mais c'est surtout en ouvrant des concours et en décernant des prix que l'Académie put faire rayonner le plus heureusement son influence autour d'elle. Elle fut en cela puissamment aidée par de généreux donateurs, comme Christin, en 1756 ; par Adamoli, en 1763, qui créèrent des fondations importantes. En 1760, le prix Christin fut partagé entre trois mathématiciens, Bernouilli fils, Jeannerot et l'abbé Bossut.

A partir de cette époque, l'Académie mit chaque année au concours des questions d'intérêt général ou d'un très vif intérêt particulier.

Ainsi, en 1762, on demande un nouveau procédé pour décreuser la soie sans altérer ni sa qualité ni son lustre.

La question de la mouture du blé est toujours à l'ordre du jour : en 1763, on mit au concours la construction des moulins la plus avantageuse pour le produit et la moins nuisible à la navigation.

En 1764, on demanda les moyens les plus convenables

pour moudre les blés nécessaires à la subsistance de Lyon, avec plans, cartes et devis.

Puis on aborda une question qui restera longtemps à l'étude et qui est encore pendante depuis près de cent trente-cinq ans : indiquer les moyens les plus faciles et les moins dispendieux de procurer à la ville de Lyon la meilleure eau, et d'en distribuer une quantité suffisante dans tous les quartiers. Ce sujet, mis au concours en 1765, renouvelé les années suivantes, n'aura de solution qu'en 1775, avec Ferregeau, qui indique une solution; mais ce sujet sera encore remis à l'étude.

En 1777, on demande les perfectionnements de la teinture en noir sur la soie; on constate déjà qu'on a porté en France cette teinture à sa plus grande perfection.

En 1778, on mit au concours des questions de travaux publics : le moyen de garantir les canaux et leurs écluses de tout atterrissement de sable ou de gravier.

En 1780, on demande les moyens les moins dispendieux et les plus durables d'entretenir le pavage de la ville de Lyon.

En 1784, on met en discussion le parallèle entre les voûtes surbaissées et les voûtes en plein-cintre.

En 1785, on met à l'étude la direction des aérostats.

En 1793, on propose de propager les manufactures de lainages pour parer aux chômages des autres industries.

En 1794, on propose la description géographique et minéralogique du département de Rhône-et-Loire.

On revient encore sur la question des moulins, et on demande les moyens les plus sûrs et les moins dispendieux de mettre les moulins et autres usines sur rivières à l'abri des interruptions pendant les gelées (1793).

Lors du rétablissement de l'Académie en 1800, le prince Lebrun, troisième consul, lui offrit un prix de 1000 francs.

que la Compagnie décida d'employer en récompenses ou encouragements aux inventeurs de quelque procédé utile aux manufactures lyonnaises.

L'œuvre ancienne des concours fut reprise; on demande alors des procédés pour extraire, fixer, aviver les couleurs que peuvent fournir les substances simples indigènes non encore connues en teinture.

En 1804, on met à l'étude la cause des atterrissements de la rive occidentale du Rhône à Lyon, les moyens de les détruire et de les empêcher à l'avenir.

En 1807, l'Académie est consultée sur la nature des pierres à recommander pour le pavage de la ville; on demande les pavés plats en granit au lieu des galets ronds. On demande aussi la réfection du nivellement des chaussées.

En 1811, on repropose la question des eaux potables, question déjà traitée par Ferregeau en 1775; on la remettra à l'étude en 1825; puis on la retirera.

En 1819, on met au concours l'étude des émanations insalubres dégagées des marais et de l'infection de l'air.

En 1822 et 1823, on repropose la question du décreusage de la soie.

En 1827, on donne en sujet la mise de la Guillotière à l'abri des inondations.

En 1829, l'Académie étudia la réfection de l'éclairage de la ville; elle propose une usine à gaz, des gazomètres, un réseau de conduites; mais une Compagnie se forma alors pour entreprendre ces travaux.

En 1833, on reprend l'étude de la question des eaux nécessaires à Lyon pour les habitants, l'assainissement de la ville et les besoins de l'industrie..

En 1835, apparaît une question très actuelle, la forme des rails et des roues de voitures de chemin de fer, pour dimi-

nuer les frottements et parcourir sans danger avec de grandes vitesses les courbes de petit rayon.

En 1838, on met au concours la géologie d'un ou plus d'un canton du Rhône et, en 1839, on propose l'histoire de de la soie.

A partir de 1840, les concours se multiplient, soit sur les fonds des donations, soit sur allocations spéciales. Nous ne rappellerons que ceux qui tombent dans les travaux de notre première section.

En 1844, on demande quels sont les avantages et les inconvénients qui peuvent résulter pour la ville de Lyon de l'établissement des chemins de fer.

En 1847, deux médailles du prince Lebrun furent décernées pour l'invention des freins destinés à prévenir ou amoindrir les chocs des trains sur les chemins de fer.

En 1854, dans un concours relatif aux aqueducs romains, fut décernée une médaille d'or de 1000 francs.

En 1855, la découverte de propriétés tinctoriales dans l'enveloppe du sorgho fut approuvée par l'Académie.

En 1856, on ouvrit un concours de poésie qui avait pour sujet le premier puits artésien créé dans le Sahara.

En 1857, on donna un prix à des perfectionnements et à des inventions introduits dans l'application de la vapeur.

En 1860, on mit au concours l'histoire de l'exploitation des gîtes métallifères du Lyonnais et du Beaujolais.

En 1867, l'Académie choisit pour sujet de concours l'éloge d'Ampère, l'indication des conséquences de ses découvertes, et, en particulier, l'étude théorique et pratique de la télégraphie sous-marine.

En 1863, une récompense honorifique est décernée à M. Verguin pour sa belle découverte du rouge d'aniline ou fuchsine.

En 1865, la médaille du prince Lebrun est attribuée à

M. Seeligmann pour la découverte de la chryséine, belle couleur jaune pour la soie, la laine, le chanvre, la sparterie.

Dans la même séance, une médaille d'or est décernée à MM. Falsan et Locard, auteurs d'une belle carte géologique du Mont-d'Or lyonnais.

En 1866, trois découvertes furent présentées à l'Académie : le propulseur Salmon, un nouvel appareil plongeur du lieutenant Charpy ; enfin l'appareil de M. Charles Emmanuel, un instrument appelé pantographe, destiné à remplacer le théodolithe et l'équatorial dans les observations astronomiques.

Dans la période de 1870 à 1890, l'Académie récompensa avec les médailles du prince Lebrun, des appareils destinés au filage, au dévidage, à la pesée des soies, à l'exécution des tissus, etc.

Mais, avec la suppression des subventions autrefois accordées par les pouvoirs publics, l'Académie a dû renoncer à encourager par des récompenses pécuniaires les travaux d'érudition et les ouvrages de l'esprit qui se produisent en dehors du cadre de ses fondations.

VII

Nous venons de retracer l'histoire succincte de la *première section* de l'Académie, au cours des deux derniers siècles, de la part qu'elle a prise aux travaux et aux succès de la Compagnie, au mouvement des idées et aux progrès de la cité.

Elle s'est largement associée à la gloire de la Société mère, dont l'illustration a rejailli sur elle. L'histoire de la

section est souvent en effet l'histoire même de l'Académie, et nous avons eu parfois grand'peine à séparer ce qui était à l'une de ce qui appartenait à l'autre ; mais la mère et la fille n'avaient pas un grand intérêt à distinguer leurs biens.

Nous les confondons bien volontiers dans le souvenir respectueux que nous leur adressons.

A. Léger

DEUXIÈME SECTION

Sciences naturelles, Zoologie, Minéralogie et Géologie, Économie rurale.

RAPPORT DE M. ARNOULD LOCARD



J. J.-B. FOURNET

DEUXIÈME SECTION

Sciences naturelles, Zoologie, Botanique, Minéralogie et Géologie, Économie rurale.

L'Académie de Lyon dut, comme on le sait, son premier établissement à la réunion de sept ou huit notables de notre ville, « non moins liés, dit son historiographe J.-B. Dumas[1], par l'amitié, que par leurs goûts pour les sciences et les belles-lettres ». Lors de sa première assemblée, le 30 mai 1700, elle comptait déjà dans son sein deux naturalistes éminents, Camille Falconnet et Louis de Puget.

Et pourtant, il faut bien le reconnaître, à cette époque les sciences naturelles étaient loin de tenir dans le monde intellectuel le rang qu'elles occupent aujourd'hui. On en était alors aux grandes théories, aux vastes conceptions synthétiques, où le pur raisonnement philosophique jouait un rôle plus important que l'observation rigoureuse des faits et leur analyse méthodique. Aussi, rien de moins surprenant que de rencontrer, presque uniquement, durant tout le XVIIIe siècle, des conceptions absolument générales dans les diverses branches de l'histoire naturelle, conceptions souvent

[1] *Histoire de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon*, par J.-B. Dumas, secrétaire perpétuel ; 2 vol. in-8°, Lyon, 1839.

originales et véritablement ingénieuses, mais certainement plus curieuses qu'utiles, plus hypothétiques que réelles, et qui ne contribuèrent que dans une bien faible part au progrès des connaissances humaines.

Mais avec le XIXe siècle, et plus particulièrement sous l'impulsion puissante donnée par l'immortel Linné, une ère nouvelle s'ouvrit. L'étude de l'histoire naturelle prit alors un rapide et prodigieux essor : aux cabinets privés uniquement consacrés aux choses curieuses de la nature, succédèrent de grands et vastes musées accessibles à tous, et où chaque élément du monde animal, végétal et minéral devait avoir une place méthodiquement assignée. D'autre part, les excursions locales et les voyages scientifiques intelligemment dirigés se multiplièrent de jour en jour. Enfin, avec un enseignement largement distribué et mis à la portée de tout le monde, la science ne resta plus l'unique monopole de quelques rares privilégiés de la fortune ; elle se répandit bien vite dans toutes les classes de la société, faisant partout de nombreux et fervents adeptes, attirés par les charmes sans nombre qu'elle sait prodiguer à tous ceux qui s'y consacrent.

L'Académie de Lyon, qui toujours eut à honneur de marcher dans la voie du progrès, joua, elle aussi, un rôle prépondérant dans le développement scientifique de ces deux derniers siècles. Ecrire l'histoire de notre Compagnie, c'est écrire en même temps une des plus belles pages du grand livre de l'histoire de la science française. Mais comme il ne nous appartient pas de juger l'œuvre parfois considérable de nos contemporains encore vivants, nous nous bornerons, dans ce travail, à esquisser rapidement la part que nos devanciers ont su prendre dans l'étude de chacune des branches de l'histoire naturelle, glissant un peu, quoique à regret, sur les travaux moins importants ou déjà parfois oubliés du

siècle dernier, pour insister davantage sur l'œuvre de ceux de nos maîtres qui nous ont précédés dans cette voie nouvelle.

*
* *

Les premiers travaux écrits sur l'histoire naturelle pour l'Académie, ayant trait à la minéralogie, c'est par cette science fondamentale que nous commencerons notre revue. L'aimant, avec ses étranges propriétés, considéré au double point de vue physique et pétrographique, fut l'objet de deux mémoires imprimés : le premier, dû à CAMILLE FALCONNET[1], *Dissertation historique et critique sur ce que les anciens ont cru de l'aimant;* le second à LOUIS DE PUGET, en 1702, sous le titre *Lettre à M. Joblot sur l'aimant.*

Si les écrits de Falconnet touchent parfois à des mondes bien différents, Louis de Puget nous appartient davantage comme véritable ami des sciences naturelles. Fils d'un procureur du Roi au siège présidial de Lyon, il cultiva les sciences non sans un réel succès. Son cabinet de physique et d'histoire naturelle devint un des plus riches de l'Europe ; après sa mort, en 1762, sa bibliothèque, non moins précieuse, fut léguée au collège des Jésuites de notre ville, et les pièces les plus rares de ses collections furent réparties entre ses meilleurs amis.

Un autre cabinet tout aussi intéressant fut celui de JÉROME-JEAN PESTALOZZI[3]. Originaire de Venise, nous savons qu'il exerça la médecine à Lyon avec le plus noble désintéressement, consacrant ses loisirs à l'étude de l'his-

[1] FALCONNET (Camille), né à Lyon le 1er mars 1671, décédé le 8 février 1762.

[2] PUGET (Louis de), né à Lyon en 1629, décédé le 6 décembre 1709.

[3] PESTALOZZI (Jérôme-Jean), né à Venise le 23 juin 1674, décédé à Lyon le 26 avril 1742. Entré à l'Académie en 1715.

toire naturelle. S'étant rendu acquéreur des collections d'un voyageur lyonnais Balthasar Monconys, il légua à son fils, médecin, comme lui, de notre grand Hôtel-Dieu, une collection d'histoire naturelle très importante pour l'époque. Plus tard, la garde de cette collection acquise par le consulat moyennant une rente de 1500 francs qui n'a jamais été payée, fut confiée à notre Académie. Elle était, dit le catalogue, riche en minéraux, pierres précieuses, cailloux diamantés, etc.; soumise aux tristes vicissitudes des agitations politiques de l'époque, elle eut à subir bien des tribulations. Quoi qu'il n'en reste plus rien depuis longtemps, ce fut néanmoins le point de départ des riches collections que nous admirons aujourd'hui dans les galeries devenues trop étroites de notre Muséum.

J.-J. Pestalozzi ne nous a légué que des œuvres manuscrites ayant trait à la minéralogie : *Des pierres précieuses ; Des marbres; Des cailloux cristallisés en dedans; Dissertation sur la pierre nommée vertre-cristallino*. Un peu plus tard deux autres savants, Jacques-Annibal Claret de la Tourrette de Fleurieu[1], et le Père Charles-Pierre-Xavier Tolomas[2], nous ont aussi laissé deux manuscrits, le premier une *Dissertation sur la lithologie*, le second un *Mémoire sur les pétrifications*.

Pour terminer l'histoire des minéralogistes du siècle dernier, nous citerons encore les travaux de Blumenstein[3],

[1] Claret (Jacques-Annibal de la Tourrette de Fleurieu), né à Lyon le 18 mai 1692, décédé le 18 octobre 1772. Entré à l'Académie en 1716.

[2] Tolomas (Le P. Charles-Pierre-Xavier), né à Avignon en 1705, décédé dans la même ville le 21 septembre 1762. Entré à l'Académie en 1740.

[3] Blumenstein (De), fils de François, lequel était à Strasbourg, décédé à Vienne (Isère) au commencement du XIXe siècle, âgé de plus de 80 ans. Entré à l'Académie en 1751.

d'Antoine-Nicolas Gavinet[1] et de Le Camus[2]. Dans leurs écrits, nous commençons enfin à entrevoir quelques horizons plus pratiques qui permettent de pressentir le règne bientôt prospère, pour nos régions, de la métallurgie et de l'exploitation des mines. Les cinq manuscrits de Blumenstein ont pour titre : *Des parties intégrantes et constitutives des métaux ; Des semi-métaux et des minéraux qui les enveloppent ; Mémoire sur les divers minéraux dans lesquels les métaux se trouvent ; Extrait sur la minéralisation des métaux ; Mémoires sur l'exploitation des mines de la concession accordée aux sieurs Blumenstein.* L'écrit de Gavinet a pour titre : *Analyse du charbon minéral ;* et ceux de Le Camus : *Origine des gouttes d'eau renfermées dans les cristaux de roche et autres corps ; Dissertation sur ce qu'on doit appeler sable, gravier, cailloux, silex et gravier.*

Avec le xixe siècle, nous aurons à enregistrer des travaux minéralogiques d'une beaucoup plus grande importance. Citons en premier lieu notre compatriote Eugène-Louis-Melchior Patrin[3]. D'abord avocat, puis officier des mines de Sibérie, il commence par parcourir en observateur la plus grande partie de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Bohême, de la Hongrie et de la Pologne. Pendant huit années il explore les montagnes de l'Asie boréale, depuis les monts Ourals, jusqu'au delà du méridien de Pékin. De retour en France, il offre au cabinet du roi la riche collection des minéraux qu'il avait recueillis lui-même durant ses longs et nombreux voyages ; mais ce don généreux dut être refusé

[1] Gavinet (Antoine-Nicolas), né le 5 avril 1724, décédé le 5 mars 1795. Entré à l'Académie en 1762.

[2] Camus (Le), directeur des opérations du cadastre. Entré à l'Académie en 1775.

[3] Patrin (Eugène-Louis-Melchior), né à Lyon en 1742, décédé à Saint-Vallier (Drôme) le 15 avril 1815. Entré à l'Académie en 1790.

faute d'un emplacement suffisant pour le loger. Nommé par le département du Rhône député à la Convention, puis proscrit pendant la Terreur, Patrin est enfin nommé bibliothécaire à l'Ecole des mines de Saint-Etienne, lors de sa fondation. C'est là que ses précieuses collections trouvèrent enfin un asile digne d'elles. Nous devons à Patrin une magistrale *Histoire naturelle des minéraux*, en 5 volumes, véritable monument scientifique qui servit de base aux nombreux traités écrits depuis cette époque sur un pareil sujet.

La voie pratique une fois ouverte, nos savants lyonnais vont porter désormais leurs vues sur des études monographiques locales, d'un intérêt plus réel. C'est ainsi que nous devons au Dr Alphonse Dupasquier[1] un *Mémoire sur la minéralogie de Saint-Rambert (Ain)*, et à Grognier[2] un *Mémoire sur la mine de manganèse de Romanèche*. Mais en même temps les sciences géologiques mieux comprises entraient également dans une autre phase. L'étude analytique des roches qui constituent l'écorce du globe terrestre ouvrait à la minéralogie un horizon inconnu jusqu'alors. Une science nouvelle, la Pétrographie était créée. Elle eut bientôt, parmi ses plus fervents adeptes, un de nos plus illustres collègues, le professeur J.-J. Fournet. C'est lui qui, le premier, nous mit à même de connaître, par ses nombreux écrits, la constitution minéralogique et pétrographique des montagnes du Lyonnais, du Dauphiné, du Beaujolais et d'un grand nombre d'autres régions. Mais Fournet était en même temps un véritable géologue dans la plus vaste acception du mot; aussi nous réservons-nous d'en parler plus longuement à son

[1] Dupasquier (Alphonse, Dr), né à Chessy (Rhône) le 28 août 1793, décédé à Lyon le 14 avril 1848. Entré à l'Académie en 1802.

[2] Grognier (Louis-Furcy), né à Aurillac le 20 avril 1774, décédé à Lyon, le 7 octobre 1837. Entré à l'Académie en 1802.

heure. Bornons-nous, pour terminer ce chapitre, à rappeler ici le remarquable *Traité de minéralogie et pétrographie des environs de Lyon*, écrit sous l'inspiration du maître par un de ses plus savants élèves, A. Drian.

*
* *

De la minéralogie à la géologie la transition nous paraît tout indiquée, car il nous semble aujourd'hui bien difficile de séparer ces deux sciences jumelles. Mais la géologie elle-même comprend un grand nombre de branches annexes. L'étude proprement dite de la succession des couches terrestres ou stratigraphie ne comporte-t-elle pas en même temps la connaissance des êtres organisés anciens, animaux ou végétaux, qu'elle renferme ? De là la paléontologie, qui se subdivise en paléozoologie et paléophytologie. En dehors de ces sciences pures, nous aurons encore parfois à envisager quelques-unes de leurs applications les plus immédiates, comme par exemple l'exploitation des mines et la métallurgie. Dans notre Compagnie, ces différentes branches d'une même science ont toujours été brillamment représentées. Comme pour la minéralogie, nous trouvons dans le passé nombre de mémoires ou récits, parfois bien surannés ou tout au moins peu connus aujourd'hui. Mais parmi nos modernes, nous aurons la bonne fortune d'enregistrer des noms comme ceux des Fournet, des Leymerie, des Jourdan, des Dumortier, des Thiollière de l'Isle, dont l'enseignement ou les écrits ont fait époque dans l'histoire de la science.

Avec les abbés Antoine Lacroix[1] et Jean-Baptiste Grep-

[1] Lacroix (L'abbé Antoine), né à Lyon en 1708, décédé à Paris en mai 1781. Entré à l'Académie en 1737.

PO[1], vers le milieu du siècle dernier, nous en sommes encore aux grandes théories des tremblements de terre, des volcans et du déluge, le premier dans deux manuscrits : *Observations sur les tremblements de terre*, et *Observations sur le Vésuve et les volcans ;* le second dans son écrit de la *Théorie de la terre relativement aux effets du déluge*. MARC-ANTOINE CLARET DE LA TOURRETTE[2] nous ouvre le premier les voies des recherches paléontologiques en publiant en 1743, dans le dictionnaire des fossiles de Bertrand, ses *Conjectures sur l'origine des bélemnites*. Il nous laisse en outre deux manuscrits : *Recherches et observations sur des os fossiles trouvés en Dauphiné dans la terre de M. de Valernod*, et *Lettre à M. Bertrand sur les bélemnites*. En même temps, il propose à l'Académie un *Projet pour une histoire naturelle des provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolais*, d'une conception trop vaste pour la faible étendue des connaissances en histoire naturelle d'alors, et qui jamais ne fut mis à exécution dans son ensemble. Citons encore un manuscrit du père DUMAS[3], *Mémoire sur la force centrale*, et arrivons au véritable fondateur des mines et de la métallurgie lyonnaise, Gabriel Jars.

Après avoir parcouru en compagnie de son frère aîné les centres miniers de la Suède et de la Norvège, GABRIEL JARS[4], d'abord élève des ponts et chaussées, puis ingénieur et inspecteur général des mines, vint se fixer à Sain-Bel, consa-

[1] GREPPO (L'abbé Jean-Baptiste), né à Lyon le 17 mai 1712, décédé le 12 juin 1767. Entré à l'Académie en 1749.

[2] CLARET (Marc-Antoine-Louis de la Tourrette de Fleurieu), né à Lyon en 1729, mort en cette ville en 1793.

[3] DUMAS (Le P.), né à Lyon en 1696, décédé en 1776. Entré à l'Académie en 1754.

[4] JARS cadet (Gabriel), né à Lyon en 1729, décédé à Ecully (Rhône), le 2 octobre 1808. Entré à l'Académie en 1775.

crant ses soins et son expérience à l'exploitation de ces riches gisements cuprifères. Outre ses *Voyages métallurgiques* publiés à Lyon en 3 volumes de 1774 à 1781, il nous a laissé de nombreux manuscrits qui peuvent être consultés avec fruit, non seulement au point de vue historique, mais encore comme documents géologiques et miniers ; nous citerons : *Mémoire sur les filons ou veines minérales; de la Circulation de l'air dans les mines, et des moyens qu'il faut employer pour l'y maintenir ; Notice historique des mines du Lyonnais, Forez et Beaujolais, avec l'indication des lieux où elles se trouvent ; Manière de préparer le charbon minéral, appelé houille, pour le substituer au charbon de bois dans les travaux métallurgiques ; Méthode avantageuse de griller les mines de cuivre ; Essai de métallurgie ; Mémoire sur l'exploitation des mines de Rive-de-Gier ; Mémoire sur la minéralogie.*

Les connaissances scientifiques de Le Camus étaient certainement très étendues, à en juger par le nombre et la diversité des sujets qu'il a traités. Pourtant son histoire nous est peu connue. Directeur des opérations du cadastre à Orléans et reçu membre de notre Compagnie en 1775, il nous a laissé, outre les manuscrits relatifs à la minéralogie que nous avons déjà signalés, les trois écrits suivants : *Description des salines de Bex dans le canton de Berne ; Origine et formation des basaltes ; Dissertation sur l'origine de la houille ou charbon de terre.*

Des ossements fossiles d'éléphants, découverts en 1824 à la Croix-Rousse, furent le point de départ d'une longue série de découvertes paléontologiques de la plus haute importance, effectués, non seulement sur le territoire lyonnais, mais encore dans les régions avoisinantes. Avec ses deux mémoires imprimés : *Notice sur des os fossiles de grands mammifères trouvés à la Croix-Rousse en 1824*, et *Mémoire*

sur une défense d'élephant fossile trouvée à Serin en 1825, Claude-Julien Bredin[1], devint le précurseur d'une brillante école de paléontologistes lyonnais, les Chantre, Depéret, Dumortier, Fontannes, Gaillard, Jourdan, Lortet, Thiollière de l'Isle, etc. En même temps, la paléophytologie faisait ses premiers pas avec le botaniste Nicolas-Charles Seringe[2], dans son mémoire intitulé *Description de quelques végétaux fossiles du bassin houiller de Ternay et Communay*. Mais il était réservé à Fournet de jouer un rôle prépondérant dans l'évolution de la géologie lyonnaise.

« Peu de savants, disait Vapereau en 1858, ont déployé autant d'activité et rendu plus de services à la science et à l'industrie », que Joseph-Jean-Baptiste Fournet[3]. Né à Strasbourg, en 1801, élevé à une époque de luttes héroïques, Fournet, encore tout jeune, accompagne son père, ingénieur en chef des ponts et chaussées dans ses excursions à travers notre vieille Alsace et ses ballons. Reçu en 1821 comme élève libre à l'Ecole des mines de Paris, nous le voyons successivement à sa sortie de l'Ecole, aux mines de Katzenthal dans le Bas-Rhin et de Pontgibaud dans le Puy-de-Dôme. Appelé à la chaire de géologie et de minéralogie de notre ville, il occupa ce poste pendant près de quarante ans. Les écrits qu'a laissés Fournet sont extrêmement nombreux ; notre collègue, M. E. Chantre, dans la notice historique qu'il a publiée sur ce savant maître[4] n'en cite pas moins de 279.

[1] Bredin (Claude-Jullien), né à l'Ecole royale vétérinaire d'Alfort près Paris le 25 avril 1776, décédé à Lyon en 1834. Entré à l'Académie l'an VIII.

[2] Seringe (Nicolas-Charles), né à Longjumeau (Seine-et-Oise) le 3 décembre 1776, décédé à Lyon le 29 septembre 1858. Entré à l'Académie en 1831

[3] Fournet (Joseph-Jean-Baptiste-Xavier), né à Strasbourg le 15 maj 1801, décédé à Lyon le 8 janvier 1869. Entré à l'Académie en 1815.

[4] Ernest Chantre, *Notice historique sur la vie et les travaux de J.-J. Fournet* (Ann. Soc. sciences industrielles de Lyon. Lyon, 1870).

Les limites de notre cadre ne nous permettent pas d'en faire ici l'analyse ; pourtant nous croyons devoir rappeler quelques-uns des traits les plus importants de son œuvre.

Dans son enseignement, Fournet donnait à la géologie une extension toute particulière ; il divisait son cours en trois années : dans la première année, il exposait les principes de la minéralogie, et en faisant ressortir les principales applications à la pétrographie comme à la métallurgie et à l'exploitation des mines ; dans la seconde, il traitait la géologie pure, au point de vue de la formation du globe et de la succession des âges géologiques ; dans la troisième, il montrait l'action des phénomènes atmosphériques sur la nature des roches, ainsi que les accidents que présente le sol dans ses divers reliefs, de là l'étude de la météorologie et de la géographie physique. Avec sa grande expérience, acquise de vieille date et chaque jour encore accrue sur le terrain, Fournet savait donner à son enseignement un attrait tout particulier ; aussi peu de cours étaient-ils plus suivis que les siens. Après chaque leçon, son auditoire emportait toujours quelque idée nouvelle émise par le maître, quelque aperçu original dont il pouvait ensuite tirer profit.

Loin de faire de la minéralogie une science purement abstraite, il l'envisageait au contraire d'une façon très large et absolument nouvelle : « Fournet, dit M. E. Chantre, avait considéré l'association des minéraux comme un des principes essentiels de sa théorie des gîtes métallifères, et il y attachait une très grande importance. Dans un savant mémoire présenté en 1844, à la Societé d'agriculture et d'histoire naturelle de Lyon, sous ce titre : *Caractères d'association en minéralogie et en géologie*, il développe ses idées sur cette question. Suivant lui, la minéralogie ne doit pas avoir pour but exclusif l'étude de l'espèce dans ses rapports les plus abstraits, car un minéral n'est point un

corps tellement isolé dans l'espace qu'il ne se rattache à un autre corps qui lui sert de base, qui l'enferme ou qui l'empâte. De là, l'adjonction d'un caractère comme complément de la minéralogie descriptive, auquel on a donné différents noms, et que Fournet nomme *caractère d'association*. C'est lui qui unit la minéralogie à la géologie, et il domine à tel point celle-ci, qu'il en est devenu une des bases fondamentales [1]. »

D'après ce que nous venons de rappeler, on ne sera point surpris de voir les tendances scientifiques de Fournet se porter bien plus en géologie, sur l'étude des roches primitives et de leurs filons que sur les terrains stratifiés proprement dits. Aussi les Alpes, l'Auvergne, l'Aveyron, les montagnes du Lyonnais, sont-ils ses champs d'exploration favoris ; faut-il rappeler ses magistrales études : *Géologie de la partie des Alpes comprise entre le Valais et l'Oisans; Détails concernant l'orographie et la géologie de la partie des Alpes comprise entre la Suisse et le Comté de Nice; Mémoire sur les filons métallifères et les terrains des environs de l'Arbresle; sur les Gites cuprifères du Lyonnais, suivis d'une considération sur certaines formations minérales; Essai sur les filons métallifères du département de l'Aveyron ; sur les Terrains anciens de Neffiez (Languedoc)*, etc.

Outre ses observations et les conséquences pratiques qui en dérivent sur les caractères d'association, on doit encore à Fournet nombre de théories géologiques non moins importantes. L'étude des transformations subies par certaines roches soumises à l'influence des actions calorifiques et chimiques produites par les différentes phases du refroidissement du globe l'avait conduit à sa théorie des filons,

[1] E. CHANTRE, *loc. cit.*, p. 34.

ayant pour base l'injection des masses métallifères et de leur gangue à l'état de fusion ignée. Plus tard, pour expliquer la formation des filons de quartz dans les micaschistes, il fit intervenir le principe de la surfusion, ou liquéfaction particulière du quartz au-dessous de son point normal de fusibilité. D'autre part, l'altération que subissent les roches éruptives au contact des masses encaissantes l'avait amené à admettre l'existence de phénomènes nouveaux dits d'endomorphisme, par opposition au métamorphisme normal. Rappelons encore son importante découverte en métallurgie, la sulfurabilité des métaux, que les Allemands ont qualifiée de loi de Fournet.

Mais il ne se contentait pas de vues purement théoriques ; ses recherches géologiques ont eu une application des plus fécondes. Après de longues et persévérantes études sur les gisements houillers des divers bassins de France et de l'étranger, il démontra que la formation houillère n'a pas été un fait isolé, purement local, mais, bien au contraire, qu'elle a été continue aussi bien en France qu'en Angleterre et en Belgique. C'est sur ses propres indications qu'en 1853 des sondages pratiqués au Creusot furent bientôt couronnés d'un plein succès. Sans parler ici de ses nombreuses observations météorologiques et géographico-physiques, nous ne pouvons cependant passer sous silence une de ses œuvres les plus curieuses et les plus instructives. En 1860, chargé de prononcer un discours de rentrée à la Faculté, Fournet écrivit quelques pages sur *le Mineur et son influence sur les progrès de la civilisation*. Mais au cours de l'impression, le cadre qu'il s'était primitivement tracé s'élargit rapidement, et les quelques lignes de son discours se transformèrent en un gros volume plein de conceptions nouvelles et originales, de documents sans nombre, non seulement sur l'histoire de l'homme, mais encore sur sa préhistoire.

Comme l'a si justement écrit M. Daubrée, Fournet a véritablement personnifié l'école des métamorphistes. Cette école, comme nous venons de l'exposer, procédait dans son mode de classification des éléments constitutifs du sol, surtout par l'analyse chimique et par la pétrographie proprement dite. Mais un tel procédé n'est applicable qu'à l'étude des roches cristallines azoïques, c'est-à-dire à la partie la plus ancienne de l'écorce terrestre. Fournet avait bien compris que pour étudier les terrains sédimentaires et leur succession chronologique, il est indispensable de faire usage des caractères fournis par les débris fossilisés et les empreintes des animaux ou végétaux qui ont vécu autrefois sur ces formations stratifiées.

« Les espèces organiques, le test des coquilles conservées dans le sein des roches, a dit Fournet lui-même, sont en effet autant de médailles que la nature a enfantées comme à dessein pour marquer les époques successives de ses créations. Là où tous les autres caractères font défaut, là où les ordres d'architecture particulière se substituent à ceux qui sont en vigueur ailleurs, il reste néanmoins une date imprimée sur la pierre, et cette date est donnée par la forme spéciale d'un mollusque conchylifère[1]. » C'est à ces études paléontologiques que se sont plus particulièrement appliqués les savants géologues dont il nous reste à parler, Leymerie, Jourdan, Dumortier, Thiollière de l'Isle et Berthaud.

Auguste Leymerie[2] était né à Paris au commencement du siècle. A sa sortie de l'Ecole polytechnique, il se consacre quelque temps à l'enseignement libre, puis vient à Troyes

[1] Fournet, sur les Travaux géologiques de V. Thiollière (*Mém. Acad. sciences, belles-lettres et arts de Lyon*, 1re série, t. II, p. 107).

[2] Leymerie (Auguste), né à Paris en 1801, décédé à Toulouse le 5 octobre 1878. Entré à l'Académie en 1835.

en 1827, pour y enseigner la géographie et la mécanique appliquée aux arts. Le hasard lui ayant fait un jour exhumer de l'un des recoins les plus ignorés de la bibliothèque de la Ville une petite collection de minéralogie qui s'y trouvait ensevelie depuis nombre d'années, il s'adonna avec ardeur à en étudier les échantilllons, à les classer, à les décrire. L'étude de ces formes cristallines fut le point de départ d'une véritable vocation qui ne devait s'éteindre qu'avec la vie.

Appelé à prendre possession d'une chaire à l'Ecole La Martinière de Lyon, il ne tarda pas à devenir le directeur de cette institution. Mais en 1837, il quitta ce poste, et en 1840 on créa pour lui une chaire de minéralogie et de géologie à la Faculté de Toulouse. C'est là qu'il mourut en 1878, à la suite d'une excursion dans ses chères montagnes, victime d'une ardeur que son grand âge n'avait point affaiblie.

Parmi les 120 mémoires ou volumes qu'il a publiés[1], nous retiendrons plus particulièrement son *Cours de minéralogie* en deux volumes, et ses *Eléments de minéralogie et de géologie* qui n'eurent pas moins de trois éditions successives. On lui doit des études stratigraphiques sur l'Aube, l'Yonne, la Provence, le Rhône et la Loire, les Pyrénées et le bassin du sud-est de la France. Dans sa *Notice familière sur la géologie du Mont-d'Or lyonnais*, il établit, le premier, la succession des étages jurassiques de nos contrées jusqu'alors fort mal connues. Ce modeste opuscule fut pour ainsi dire le point de départ des nombreux travaux qui depuis lors ont été publiés sur cette terre classique de nos géologues lyonnais. Citons encore son œuvre capitale et dernière, à laquelle il consacra plus de trente années de sa vie, *la Des-*

[1] Lartet (Louis), Vie et travaux d'Alexandre Leymerie *(Bull. Soc. géologique de France* 3e série, t. V, VII, p. 530. Paris, 1879).

cription géologique et paléontologique de la Haute-Garonne.

Si les écrits qu'a laissés Claude Jourdan [1] sont beaucoup moins nombreux que ceux de Leymerie, du moins a-t-il bien plus vécu de notre vie académique. Professeur de zoologie, puis doyen à la Faculté des sciences de Lyon, il enseignait en même temps l'anatomie artistique à notre Ecole des beaux-arts. Mais c'est plus particulièrement dans le domaine de la paléontologie des animaux vertébrés qu'il a su se rendre illustre. En 1832, Jourdan avait été nommé directeur de notre Muséum et chargé de sa réorganisation. Ce n'était alors « qu'une ébauche imparfaite, que nous avions l'amour-propre de soustraire aux regards des étrangers, tant sa pauvreté nous accusait d'indifférence pour l'histoire naturelle [2] ». Avec une ardeur infatigable, qui ne s'est pas ralentie un seul instant pendant les quarante années de son exercice, Jourdan s'efforça d'amasser quantité de matériaux qui devaient un jour trouver place dans nos galeries.

Après de longues et persévérantes recherches, il était parvenu à collectionner des pièces paléontologiques de la plus haute importance, des squelettes entiers d'éléphants, de rhinocéros, d'ours, de félidés, etc. Il se proposait d'adopter un mode de classification nouveau et pourtant bien rationnel pour nos collections. Aussi put-il dire au maire de Lyon, en lui présentant ses nouvelles galeries : « seul, entre tous les musées de l'Europe, le nôtre présente l'alliance des animaux fossiles et des animaux vivants, alliance qui rétablit les séries interrompues, et qui fait pressentir ce que devait être leur organisation par celle des animaux vivants placés à leur côté dans l'ordre de la classification ».

[1] Jourdan (Claude), né à Heyrieu (Isère) le 18 juin 1803, décédé à Lyon le 17 février 1873. Entré à l'Académie en 1835.

[2] Fontannes, *le Muséum d'histoire naturelle de Lyon*, Lyon, 1873, p. 21.

Infatigable chercheur, presque uniquement voué à ces travaux de restauration qu'il ne voulait confier à personne, il ne trouva jamais le loisir d'utiliser pour ses écrits les innombrables matériaux qu'il avait si bien su accumuler dans les galeries et jusque dans les greniers du Muséum. Causeur plein de charme et d'une réelle finesse, sous un dehors parfois un peu simple, il était toujours écouté avec le plus réel plaisir soit dans ses cours, soit dans les communications improvisées qu'il faisait dans nos diverses sociétés savantes. Il faut savoir méditer un livre toute sa vie avant de l'écrire, disait-il ; et, malheureusement pour la science, il a trop rigoureusement suivi ce sévère précepte. A part quelques courtes notices sur divers sujets zoologiques et paléontologiques, il n'a laissé que d'innombrables carnets de notes que lui seul eût pu utiliser.

Il n'appartient pas uniquement à nos savants professeurs des Facultés de prêcher d'exemple en inculquant à une jeunesse studieuse les principes d'une science et l'amour du travail ; mais bien rares, il est vrai, sont les simples amateurs qui consacrent leur vie à des recherches scientifiques sans autre stimulant que l'amour désintéressé de la science pure.

Tel fut pourtant un autre savant paléontologiste, Victor Thiollière de l'Isle. Il fit pendant peu de temps partie de notre compagnie, et cependant le rôle qu'il a joué dans la science est indiscutable. Simple amateur, il avait su réunir une collection considérable de fossiles de nos régions et des régions avoisinantes. Le Mont-d'Or lyonnais, le Bugey, le Mâconnais, le Dauphiné, le Vivarais, avaient tour à tour été explorés par lui. Mais le plus beau fleuron de sa couronne scientifique, c'est la découverte des gisements fossilifères des

[1] Thiollière (Victor-Joseph de l'Isle), né à Saint-Etienne le 22 mars 1801, décédé à Lyon le 12 mai 1854. Entré à l'Académie en 1846.

carrières de pierre lithographique de Cirin, dans le département de l'Ain. Là, toute une faune ichtyologique nouvelle, aussi riche que variée, dans un admirable état de conservation, fut mise à jour par ses soins. Il avait commencé la publication de ses intéressantes trouvailles, lorsqu'une mort trop prompte est venue brusquement l'enlever à la science et à ses nombreux amis. Sa collection fut cédée par sa famille au Muséum de notre ville, tandis que sa riche bibliothèque scientifique était acquise par les soins de la municipalité. « Victor Thiollière, a dit de lui Paul Sauzet, possédait (et il était peut-être le seul à l'ignorer), tous les caractères de la vraie science, l'amour du travail qui la prépare, la persévérance qui la mûrit, l'élévation d'esprit qui la couronne, la bienveillance qui en fait le charme, la modestie qui en double le prix. »

Comme Thiollière de l'Isle, Eugène Dumortier [1] n'appartenait à aucune université. Il avait déjà cinquante ans lorqu'il put consacrer utilement ses loisirs aux recherches paléontologiques; l'œuvre qu'il a laissée n'en est pas moins considérable. Plus jeune, il aimait déjà les sciences, mais sans cultiver aucune d'elles plus particulièrement. « Un jour, raconte M. A. Falsan son biographe [2], pour employer une de ses longues soirées qu'il ne pouvait plus consacrer à sa famille (il avait perdu presque successivement, sa mère, ses deux frères et sa sœur), il alla par curiosité entendre une leçon de géologie à la Faculté des sciences. La parole simple et claire de Fournet le captiva ; depuis longtemps pour lui une heure ne s'était aussi rapidement écoulée. Il revint bientôt écouter de nouvelles leçons et fut un des audi-

[1] Dumortier (Vincent-Eugène), né à Lyon en 1801, décédé en cette ville, le 13 août 1876. Entré à l'Académie en 1863.

[2] A. Falsan, *Notice sur la vie et les travaux de Vincent-Eugène Dumortier*, Lyon, 1877. 1 br., in-8°.

teurs les plus assidus. » C'est là qu'il rencontra Thiollière de l'Isle, et ces deux amis, dignes élèves d'un tel maître, s'adonnèrent avec une égale ardeur à l'étude de la stratigraphie et de la paléontologie française.

Dès ses premiers écrits, Eugène Dumortier sut mettre en relief la précision et l'exactitude de ses vues scientifiques : « Si les études paléontologiques, disait-il, embrassées avec ardeur depuis quelques années, ont déjà fourni d'importants résultats en caractérisant la faune des principaux étages, ces études n'ont pas encore cependant la précision de détails que chacun devrait y trouver, et nous avons beaucoup à faire, en France surtout, pour arriver à distingner d'une manière certaine les fossiles des assises différentes d'un même étage ; il n'y a pourtant que cette connaissance exacte qui puisse guider, si l'on veut sortir des généralités, et ne pas s'égarer dans l'étude du massif, quelquefois d'une épaisseur considérable [1]. »

Dans ses belles *Études paléontologiques sur les dépôts jurassiques du bassin du Rhône*, dont quatre volumes ont été publiés, il décrit et figure avec un soin parfait, une exactitude scrupuleuse, un nombre considérable de formes nouvelles ou peu connues de notre région. En quelques années, ne ménageant ni son temps, ni ses forces, il avait réuni une collection considérable, évaluée à 50.000 échantillons, aujourd'hui répartis dans les galeries de notre Muséum. Les séries de fossiles des formations dites du Ciret, du Mont-d'Or Lyonnais et du minerai de fer de la Verpillière, font chaque jour l'admiration des naturalistes. Vingt-quatre notices ou volumes sur la géologie et la paléontologie du bassin du Rhône ont été publiés par ses soins.

[1] E. Dumortier, Notes sur quelques fossiles peu connus ou mal figurés du lias moyen (*Ann. Soc. d'agriculture de Lyon*, 1857).

Pour terminer cette trop rapide revue des études géologiques faites par nos devanciers, il nous reste encore à dire quelques mots de Jean-Marie-Claude Berthaud[1], le dernier disparu de cette brillante pléiade. Ancien élève de l'Ecole normale, Berthaud, après un court séjour aux collèges de La Rochelle puis de Saint-Omer, en qualité de professeur de physique, fut nommé en 1850 au lycée de Mâcon dans la même chaire qu'il occupa vingt-deux ans. Pendant son séjour dans cette dernière ville, il étudia avec succès les formations géologiques du Mâconnais et publia, soit seul, soit en collaboration avec son ami Tombeck différents mémoires sur ce même sujet. Sa thèse de doctorat, publiée en 1869, est son meilleur ouvrage et a pour titre : *Description géologique du Mâconnais*. En 1872, il fut appelé à la faculté des sciences de Lyon pour succéder à Fournet. Ayant pris sa retraite en 1888, après quarante-huit ans de services universitaires, il voulut encore utiliser ses loisirs ; il mit sa longue expérience au service de la Faculté catholique des sciences de notre Ville. Il avait entrepris depuis de longues années un travail considérable sur la philosophie des sciences naturelles ; la mort ne lui a pas permis de mettre la dernière main à son œuvre.

* * *

Les zoologistes, à part quelques heureuses exceptions, semblent avoir brillé, dans notre compagnie d'un éclat, peut-être un peu moins brillant que les géologues et les paléontologues. Pour mieux les suivre dans leurs différents écrits, nous passerons successivement en revue les travaux de zoologie pure, puis ceux relatifs à la zootechnie et à l'économie rurale.

[1] Berthaud (Jean-Marie-Claude), né à Sornay (Saône-et-Loire) le 11 janvier 1818, décédé à Cannes le 23 février 1896. Entré à l'Académie en 1873.

Dès la première heure, nous trouvons Louis de Puget dont nous avons cité déjà les mémoires sur l'aimant, faisant imprimer ses curieuses *Observations sur la structure des yeux de divers insectes et sur la trompe des papillons*. Ses études sur le microscope, à une époque où ce précieux outil était encore tout à fait dans l'enfance de l'art, lui avaient permis d'entreprendre avec un réel succès de pareilles recherches aussi délicates que minutieuses.

Pestalozzi et Marc-Antoine Claret de la Tourrette se sont illustrés dans toutes les branches de l'histoire naturelle. Nous en avons parlé précédemment comme minéralogistes; nous les retrouverons encore comme botanistes. Mais en zoologie, on doit au premier, outre un mémoire plus ou moins scientifique intitulé : *Quelques Dissertations sur Jonas dans le ventre de la baleine*, un manuscrit qui a pour titre *Architecture animale et physiologique du corps humain*. Le second a fait imprimer dans le *Mercure de France*, une *Lettre contenant des recherches physiques sur les gallinsectes ;* il nous a, en outre, laissé deux manuscrits : *Observations sur les bézoards de quelques animaux*, et *Abrégé de l'histoire des gallinsectes de M. de Réaumur, avec des recherches sur l'hermès, le coccus polonicus et la cochenille.*

Un curieux mémoire est celui du père Charles-Pierre-Xavier Tolomas[1], professeur de belles-lettres et bibliothécaire au grand Collège, imprimé en 1756, et ayant pour titre : *Dissertation sur l'hyène, à l'occasion de celle qui a paru dans le Lyonnais en 1754, 1755 et 1756*. Un autre académicien, dont nous avons déjà parlé[2] également, Louis-François de Sozzi, avocat au Parlement, traite à la même

[1] *Vide ante*, p.

[2] Sozzi (Louis-François de), né à Paris le 4 octobre 1706, décédé à Lyon le 11 mars 1780. Entré à l'Académie en 1755.

date, le même sujet, dans un petit volume intitulé : *Avertissement sur l'hyène qui a paru dans le Lyonnais en 1756*. S'agit-il bien réellement là de la véritable hyène rayée ou tachetée que nous ne connaissons guère qu'en Afrique, à moins qu'elle ne soit échappée de la cage de quelque montreur de bêtes? Ne faudrait-il pas plutôt y voir un autre animal carnivore, le lynx, qui vivait autrefois dans nos pays, et dont on retrouve encore de rares représentants dans certaines forêts de la haute Maurienne ?

L'entomologie, si brillamment représentée durant notre siècle par Mulsant et toute sa nombreuse école, avait trouvé son précurseur, dès la fin du siècle dernier, dans Joseph-Charles Devilliers[1]. Il enseignait alors la physique et les mathématiques dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville et avait fondé successivement deux cabinets remarquables pour l'époque. On a de lui : *Caroli Linnæi entomologia, curante ac augente*, en 4 volumes in-8°.

Nous citerons encore à titre de simple document, un manuscrit de Brisson[2], inspecteur du commerce et des manufactures de la généralité de Lyon, datant de la fin du siècle dernier, et ayant pour titre : *Remarques sur divers objets d'histoire naturelle dans le territoire d'Avignon et du Comtat venaissin*, et arrivons aux naturalistes plus connus du XIXe siècle, et dont les travaux zoologiques ont une tout autre importance.

Marie-Jacques-Philippe Mouton-Fontenille de la Clotte[3], né en 1769 à Montpellier, vint de bonne heure à

[1] Devilliers (Charles-Joseph), né en 1724, décédé à Lyon le 9 janvier 1810. Entré à l'Académie en 1764.

[2] Brisson. Entré à l'Académie en 1771.

[3] Mouton-Fontenille (Marie-Jacques-Philippe de la Clotte), né à Montpellier le 7 septembre 1769, décédé à Lyon le 22 août 1837. Entré à l'Académie en l'an VIII.

Lyon et enseigna l'histoire naturelle au Lycée et au Conservatoire des arts. A la mort de Gilibert, la place de conservateur du cabinet d'Histoire naturelle, lequel devait un jour devenir le Museum, fut réunie à celle de directeur du Jardin des Plantes, et confiée en 1816 à Mouton-Fontenille. Il proposait alors au préfet, M. de Chabrol qui l'accepta, l'acquisition par la ville, de sa bibliothèque, de ses herbiers, de ses collections riches, disait-il, « en oiseaux empaillés et préparés au Saint-Esprit, en coquilles fluviatiles ou terrestres du département, en papillons et insectes de la plus grande fraîcheur[1] ». D'après ces indications, ne sommes-nous point en droit de conclure que Mouton-Fontenille avait su explorer nos régions au point de vue des principales branches de la zoologie ?

Mais on lui doit encore de nombreux écrits ; citons en premier lieu son *Traité élémentaire d'ornithologie*, publié en 1811, en 2 volumes in-8° avec des planches; puis, des *Observations sur le phoque et les pélicans venus à Lyon*, des *Instructions sur la chasse aux papillons*, un *Mémoire sur le sauvage de l'Aveyron*, un autre *Mémoire sur le cabinet d'histoire naturelle de Lyon*. Ses observations sur les marmottes élevèrent entre lui et Saissy une polémique au sujet de certaines fonctions de cet animal, dont ce dernier avait étudié les habitudes avec une attention, dit malicieusement Dumas, « qui ne s'endormait jamais[2]».

Jean-Antoine Saissy[3], né en Provence, presque à la même époque, avait une origine beaucoup plus modeste. Fils d'un simple cultivateur, qui le destinait comme lui aux durs travaux des champs, il arriva par son travail et sa persévérance

[1] F. Fontannes, *le Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon*, Lyon. 1873. 1 br., grand in-8, p. 16.

[2] J.-B. Dumas, *Hist. de l'Acad. de Lyon*, II, p. 284.

[3] Saissy (Jean-Antoine), né à Mougins près de Grasse en 1756, décédé à Lyon en 1832. Entré à l'Académie en 1814.

à acquérir une instruction suffisante pour se mettre à même d'apprendre la médecine et de suivre les cours de la Faculté de Paris. Reçu docteur, il exerça à Lyon où il eut une nombreuse clientèle. Ses *Recherches expérimentales, anatomiques, chimiques, etc., sur le physique des animaux mammifères hibernants, notamment les marmottes, les loirs, etc.*, remportèrent, en 1808, le prix proposé pour les classes des sciences physiques et mathématiques de l'Institut. On lui doit aussi des *Observations sur quelques mammifères hibernants*, et des *Considérations physiologiques sur le sommeil naturel propre à l'homme et à divers animaux.*

Un autre zoologiste, Martin l'aîné[1], chirurgien en chef de l'Hospice des vieillards, au commencement du siècle, plus connu par ses travaux littéraires, a laissé un *Essai sur l'histoire naturelle du chat.* Rappelons également les travaux de zoologie pure publiés par Claude Jourdan[2]: *Mémoires sur des apophyses vertébrales antérieures pénétrant dans l'œsophage et y remplissant les fonctions de dents; Mémoire sur un nouveau genre de Lémurien, le genre Avahi; Mémoire sur deux mammifères nouveaux de l'Inde considérés comme type de deux genres de Paradoxures; Mémoires sur cinq mammifères nouveaux, servant à établir deux nouvelles coupes génériques, les genres Heteropus de la famille des Kangourous et Nelomys de l'ordre des Rongeurs; Des cestracions; Pluies de crapauds, etc.*

Mais parmi les nombreuses branches de la zoologie, il en est une qui a toujours été en grande faveur parmi nos naturalistes lyonnais ; nous voulons parler de l'entomologie. Foudras, Lacène, Donzel, Mulsant, Perris, Perroud, Rey, Sichel, pour ne citer que les principaux, ont tour à tour

[1] Martin aîné. Entré à l'Académie en 1800.
[2] *Vide ante*, p. 36.

enrichi cette science de leurs intéressantes découvertes. Dans le nombre, deux d'entre eux ont fait partie de notre Académie, Perroud et Mulsant.

Benoit-Philibert Perroud[1], après avoir fait ses études au Lycée de notre ville et son droit à Dijon, occupa de 1826 à 1846 une charge d'avoué au tribunal civil de Lyon. « Dans ses jeunes années passées au collège, raconte Mulsant[2], il s'était amusé à collecter des insectes. Ces goûts pour l'histoire naturelle avaient eu chez lui des racines plus vivaces que chez la plupart de ses camarades ; il les avait conservés étant clerc, et sans dérober un instant à ses devoirs, il leur consacrait une partie de ses dimanches et les quelques moments qu'il pouvait leur donner sans nuire aux intérêts de son patron. » Mais devenu patron à son tour, ses devoirs professionnels ne lui laissèrent que bien peu de loisirs pour se consacrer à ses études favorites. L'état de sa santé l'ayant forcé à céder sa charge, il put enfin se livrer entièrement à ses recherches entomologiques. Il parvint à réunir une collection considérable d'insectes français et exotiques parfois fort difficiles à se procurer. Mais Perroud n'était pas un simple collectionneur ; il a su utiliser ses matériaux d'étude, soit en les communiquant à Mulsant, soit en publiant lui-même ses *Mélanges entomologiques* en trois parties, de 1846 à 1855, ainsi que divers autres opuscules. Sa belle collection est précieusement conservée par un de ses fils, également ami des sciences naturelles, M. Charles Perroud.

Le rôle d'Etienne Mulsant[3] en zoologie fut des plus con-

[1] Perroud (Benoît-Philibert), né à Lyon le 17 février 1796, décédé à Lyon le 10 février 1878. Entré à l'Académie en 1857.

[2] E. Mulsant, *Notices et portraits*, Lyon, 1879, p. 148.

[3] Mulsant (Etienne), né à Mornand, petit village du canton de Thizy (Rhône) le 7 mars 1797, décédé à Lyon le 4 novembre 1880. Entré à l'Académie en 1839.

sidérables, et lui valut de la part de ses confrères allemands le surnom dont il avait bien droit d'être fier, de *Pater entomologicus*. Mulsant vit le jour en 1797 à la Platière près de Thizy (Rhône), dans la chambre même où était né Jean-Baptiste Rolland de la Platière, le célèbre Girondin. Voué d'abord au commerce, profession qui cadrait peu avec ses goûts, il devint bientôt professeur au Lycée de Lyon, puis sous-bibliothécaire et bibliothécaire de la ville, position qu'il occupa depuis 1838 jusqu'à la fin de ses jours en 1880. Le nombre de ses écrits s'élève à près de 300 notices ou volumes. C'est en 1840 que parut son premier mémoire entomologique sur la tribu des longicornes. Il avait, dès cette époque, entrepris l'histoire générale des coléoptères de France, œuvre véritablement considérable, malheureusement inachevée, et qui ne comprenait pas moins de 35 volumes au moment de sa mort[1].

Avec un coup d'œil admirable, Mulsant, dans ses écrits, discute la validité des espèces trop nombreuses citées jusqu'alors, en se basant sur des vues nouvelles et originales puisées dans l'étude des caractères spécifiques. Sans entrer dans la discussion des idées de transformisme ou celles des créations successives, Mulsant admet une sorte de système mixte. Pour lui, les êtres de la nature se classent suivant une série de branches subparallèles, dont la tête de chacune d'elles reste au-dessous de celle qui la précède. Renonçant au système de Fabricius et de son école, qui tiraient surtout les caractères spécifiques des organes de la nutrition, il fait avec juste raison prévaloir les caractères déduits de la vie de relation, en s'appuyant sur la manière d'être complète de l'individu, non seulement dans la partie la plus apparente

[1] A. Locard, *Etienne Mulsant, sa vie et ses œuvres*, Lyon, 1 br., gr. in-8°, 1882.

de l'insecte lorsqu'il est en marche, c'est-à-dire le dos, mais encore et surtout dans la partie inférieure du corps.

Dans ses écrits, il donne toujours un développement tout particulier à ses descriptions spécifiques ; ne se bornant pas à l'aridité des diagnoses ou à une description plus ou moins complète d'un insecte, il ne manquait jamais d'en relater la manière d'être générale ou individuelle. Apportant le même soin de recherches dans l'étude de sa vie évolutive, il en suit les diverses phases, avant d'arriver à sa vie de relation, à ses mœurs, à son mode de reproduction souvent si polymorphe. C'est alors qu'abandonnant la sécheresse du style purement diagnostique imposé fatalement à toute description scientifique, il reposait sa plume en la laissant glisser sur une pente plus littéraire.

En dehors de cette grande publication sur les coléoptères, où Mulsant trouva un précieux collaborateur dans son modeste ami Claudius Rey, on lui doit également un *Speciès des sécuripalpes*, ouvrage de plus de onze cents pages, où l'auteur étudie dans le monde entier ce gracieux insecte que tout le monde connaît sous le nom de bête à bon Dieu, et une *Histoire naturelle des punaises de France* en cinq gros volumes. Enfin citons encore quinze mémoires d'ornithologie qui ont précédé les publications de son grand et magnifique ouvrage intitulé *Histoire naturelle des oiseaux mouches ou colibris*, publié en quatre volumes avec la collaboration d'Edouard Verreaux.

Notre dernier zoologiste fut le Dr HENRI-JOSEPH-AUGUSTE SICARD[1], professeur de zoologie et doyen de la Faculté des sciences de Lyon. Ses deux thèses, l'une en médecine, *Sur les Organes de la respiration dans la série animale*, l'autre

[1] SICARD (Henri-Joseph-Auguste), né à Carcassonne le 19 septembre 1837, décédé à Paris le 27 mars 1894. Entré à l'Académie en 1887.

en histoire naturelle, *Recherches anatomiques et zoologiques sur le Zonites algirus*, avaient déjà attiré sur lui l'attention du monde savant. Attaché d'abord, en 1869, à la Faculté de médecine de Montpellier, il passe, en 1875, à la Faculté des sciences de Dijon comme professeur suppléant, et n'y séjourne que deux ans à peine, avant d'être nommé à la Faculté des sciences de Lyon en 1877.

Son œuvre la plus importante est certainement ses *Eléments de zoologie*, ouvrage éminemment classique, qui a rendu les plus grands services à tous ceux qui se proposent d'étudier l'histoire naturelle. Dans ce volume, toutes les branches de la zoologie sont traitées avec le même soin, le même esprit méthodique, la même justesse de vue. Nous retrouvons encore cette même pondération lorsqu'il touche à la philosophie scientifique. Partisan très décidé des doctrines évolutionnistes, il n'exagère rien, discute les faits acquis avec la plus sage modération, reconnaît et signale les points qui restent à élucider, appelant les observations sans parti pris, toutes les fois qu'une question ne lui paraît pas suffisamment tranchée. Telles sont les théories que nous retrouvons soit dans son *Coup d'œil historique sur la marche de la zoologie*, soit dans son beau livre, *l'Évolution sexuelle dans l'espèce humaine*.

*
* *

La zoologie envisagée dans ses applications économiques, soit au point de vue de l'exploitation rurale, soit au point de vue de la zootechnie proprement dite, a eu dans notre Compagnie plusieurs savants représentants. L'enseignement professé à notre Ecole vétérinaire, la première fondée en France, dès 1762, par l'illustre Bourgelat, devait nécessai-

rement donner naissance à une série d'études spéciales dans lesquelles plusieurs auteurs ou professeurs se sont illustrés.

Dans la dernière moitié du XVIII[e] siècle, nous voyons déjà les travaux de CHARLES-JOSEPH DE RUOLZ [1], conseiller à la Cour des Monnaies, représentés par deux manuscrits : *de la Méthode de M. de Réaumont sur l'art de faire éclore et d'élever les oiseaux domestiques*, et *des Moyens à employer contre la mortalité des bêtes à cornes*. Vers la même époque, l'abbé ROZIER dont nous aurons surtout à parler comme botaniste, avait fait paraître un *Mémoire sur la manière de se procurer les différents animaux, et de les envoyer des pays que parcourent les voyageurs*. D'autre part, LOUIS BREDIN le géologue [2], outre ses *Avis et conseils dans les cas d'épizootie*, s'étant particulièrement occupé de notre Ecole naissante, avait fait paraître une *Lettre à M. l'abbé Teissier, sur les Ecoles vétérinaires* (Journal encyclopédique, 15 février 1780), et des *Observations en réponse au mémoire de M. Lafosse sur l'Ecole vétérinaire d'Alfort*.

Mais tout autre fut le rôle de LOUIS-FURCY GROGNIER [3]. Né à Aurillac en 1774, Grognier, destiné successivement à la prêtrise, puis à la marine, abandonna bientôt ces voies qui ne répondaient nullement à ses aptitudes, pour entrer à l'École vétérinaire de Lyon, où il se fit bien vite remarquer par sa vive et brillante intelligence. Il y obtint en effet, à la suite d'un concours, une place de répétiteur. Mais lors de l'attaque de Lyon par les troupes de la Convention, il se rallia à Précy et le seconda de tous ses efforts durant deux mois de siège. Nous le retrouvons peu après chasseur de la

[1] RUOLZ (Charles-Joseph de), né à Lyon le 14 novembre 1708, décédé à Lyon le 10 juillet 1756. Entré à l'Académie en 1742.

[2] *Vide ante*, p. 30.

[3] GROGNIER (Louis-Furcy), né le 20 mars 1774 à Aurillac, décédé à Lyon le 7 octobre 1837. Entré à l'Académie en 1802.

montagne, dans la Vendée, où il fait à la fois le service de soldat et de vétérinaire.

En 1799 il rentre à notre École dont il devient bibliothécaire, et où il obtient une chaire de botanique, qu'il change plus tard contre une chaire de zoologie. Grognier a écrit un nombre considérable d'opuscules, mémoires, notices, sur les sujets les plus variés. Nous retiendrons plus volontiers ses *Recherches sur le bétail de la haute Auvergne, et plus particulièrement sur la race bovine de Salers ; Précis d'un cours de zoologie vétérinaire ; Précis d'un cours de multiplication et de perfectionnement des principaux animaux domestiques, etc.*

Un des traits particuliers de l'enseignement de Grognier, trait qui le dépeint lui-même admirablement, c'est la façon toute spéciale avec laquelle il insiste sur la douceur dont on doit toujours faire usage envers les animaux : « Malheur, dit-il, à l'être aux yeux duquel les animaux ne sont que des machines organisées ! Il voit d'un œil indifférent leurs douleurs, il s'amuse de leurs souffrances. Cet homme ne me persuadera jamais qu'il est sensible aux douleurs et aux souffrances de ses semblables. » Quelle juste et sage leçon malheureusement trop souvent méconnue dans nos villes comme dans les campagnes !

Un autre maître de cette savante école, Félix Lecoq[1], né à Avesnes dans le Nord, en 1805, exerça durant quelques années à Sobre-le-Château, dans son département, après avoir passé par l'École vétérinaire d'Alfort. Mais la carrière de l'enseignement avait pour lui plus d'attrait. En 1828, il est nommé au concours chef de service clinique à l'École de Lyon, puis professeur et enfin directeur. Pendant trente-

[1] Lecoq (Félix), né à Avesnes (Nord) le 20 avril 1805, décédé à Menton le 14 février 1880. Entré à l'Académie en 1852.

cinq ans nous le voyons dans cette chaire qu'il ne quitte que pour le grade d'inspecteur général des Ecoles, digne couronnement de sa brillante et laborieuse carrière. « Homme intègre, droit et loyal, a dit de lui son élève, le professeur Saint-Cyr, invariablement attaché aux principes de l'honneur ; ennemi de l'intrigue pour laquelle il avait une aversion profonde ; ami sûr, fidèle, dévoué, toujours prêt à rendre service, à donner un bon conseil », tel était ce maître si hautement apprécié de ses amis, de ses collègues et de ses élèves. Dans son enseignement, c'était l'homme simple, clair, méthodique ; dans ses relations scientifiques, c'était encore le causeur brillant et sympathique, dont on aimait toujours à entendre la parole. Il avait écrit plusieurs ouvrages ayant plus particulièrement trait à son enseignement. Faut-il citer : son *Traité des animaux domestiques*, le *Dictionnaire général de médecine et de chirurgie vétérinaire* en collaboration avec Rey, Tisserant et Tabourin ; son *Traité sur l'extérieur du cheval et des principaux animaux domestiques*, dont la première édition parut en 1843 et la sixième en 1876, etc. ?

Presque à la même époque, nous trouvons encore à l'École vétérinaire de Lyon un autre maître d'un mérite non moins grand, EUGÈNE TISSERANT[1]. Sorti de l'École d'Alfort le premier de sa promotion, il obtient, à la suite d'un brillant concours en 1840, le poste de chef de service de physique, chimie et pharmacie à notre École. Trois ans après, nous le retrouvons comme professeur adjoint, puis comme professeur à l'Ecole de Toulouse ; mais en 1846, il revient à Lyon pour occuper la chaire d'histoire naturelle,

[1] TISSERANT (Eugène), né à Châtel-sur-Moselle (Vosges) le 20 avril 1816, décédé à Mâcon le 28 décembre 1889. Entré à l'Académie en 1863.

hygiène et zootechnie qu'il conserva jusqu'au moment de sa retraite en 1875, avant d'aller se fixer à Mâcon.

Pendant trente ans, ce fut un maître toujours aimé et toujours apprécié de ses nombreux élèves. Très érudit, se tenant constamment au courant de tout ce qui se publiait dans la sphère de son enseignement, il professait avec une facilité et une élégance remarquable. Vingt ans avant l'institution officielle du professorat agricole départemental, il institua dans notre région des conférences publiques qui ont rendu les plus grand services à nos agriculteurs. Il a laissé de nombreux écrits. Outre la part importante qu'il a prise à la publication du *Dictionnaire général de médecine, chirurgie et hygiène vétérinaire*, nous citerons : son *Histoire de la médecine vétérinaire;* sa *Monographie de la race bovine de Villars-de-Lens;* les deux éditions de son *Guide des propriétaires dans le choix, l'entretien et la multiplication des vaches laitières;* son mémoire *de la Reproduction chevaline en France, etc.*

Enfin Charles-Ernest Cornevin [1], dont nous déplorons la perte récente, doit encore prendre rang dans cette brillante série de professeurs de notre École vétérinaire lyonnaise. Fils d'agriculteur, il avait appris de bonne heure à connaître et à aimer les animaux domestiques. « Celui qui a passé ses années d'enfance et d'adolescence à la ferme et au village, disait-il dans son discours de réception à l'Académie, conserve à jamais dans l'esprit et dans le cœur des impressions dont la nature l'a ému. » Élève de notre École après avoir exercé quelque temps à Montigny-le-Roi dans la Haute-Marne, son pays natal, il fut nommé chef de ser-

[1] Cornevin (Charles-Ernest), né à Is-en-Bassigny (Haute-Marne) le 4 octobre 1846, décédé à Lyon le 24 novembre 1897. Entré à l'Académie en 1894.

vice, puis professeur à Lyon, après un concours, en 1876, dans cette chaire de zootechnie qu'il devait si brillamment illustrer à son tour. Comme l'a si judicieusement fait observer notre collègue, M. Arloing[1], dans son enseignement « il ne s'enferma pas dans le cercle assez étroit tracé par ses devanciers. Convaincu que les êtres vivants, sans distinction, sont soumis aux mêmes lois biologiques, il poussa ses investigations sur toutes les branches du règne animal ; il étudia la botanique et la zoologie, les spéculations philosophiques comme les ouvrages descriptifs. Puis il revint aux animaux domestiques, l'esprit nourri de faits intéressants sur la biologie comparée. Là, au lieu de s'en tenir à des considérations sur les formes extérieures, il demande à l'anatomie, à la tératologie, à la physiologie des éléments pour le guider dans ses déterminations. »

C'est dans cet esprit qu'il écrivit son *Traité de zootechnie générale*, œuvre considérable et consciencieuse, souvent originale, qui restera comme l'expression la plus complète de cette science. Après ce travail d'ensemble, il avait entrepris la publication d'un *Traité de zootechnie spéciale,* où toutes les branches utilisables de la zoologie devaient successivement être passées en revue. Deux fascicules avaient paru, et il corrigeait les épreuves du troisième, lorsque la mort est venue brusquement le surprendre.

Pendant les quelques années durant lesquelles il exerça la médecine vétérinaire, il avait été frappé de la ressemblance qui existe entre le charbon symptomatique et la fièvre charbonneuse, jusqu'alors regardés comme deux formes d'une seule et même affection. Avec la collaboration de MM. Arloing et Thomas, il démontra, par une heureuse

[1] *Ecole nationale vétérinaire de Lyon*, le professeur Ch.-E. Cornevin, p. 6.

application des découvertes de Pasteur, que ces affections étaient réellement distinctes. Il résulta de l'association féconde de ces trois savants une série de découvertes qui les conduisirent à des procédés de vaccination dont la valeur est affirmée aujourd'hui par plus de quinze années de pratique.

Ne négligeant jamais aucune des questions qui peuvent intéresser l'élève, il s'était occupé de l'étude des plantes vénéneuses qui quelquefois passent dans l'alimentation de l'homme et des animaux, s'attachant à déterminer le siège, les migrations, les variations qualitatives et quantitatives, ainsi que les effets sur chaque espèce animale, des substances toxiques qu'elles renferment. Dans un récent mémoire, il avait démontré comment, par un procédé très simple, on pouvait immuniser les sujets de l'espèce bovine, de manière à permettre de les alimenter sans danger avec les tourteaux de ricin.

Avec son ancien condisciple, M. Darbot, il avait fondé les *Annales de zootechnie et de médecine vétérinaire*, et il s'occupait avec le plus grand zèle de la direction du *Journal de médecine vétérinaire et de zootechnie*, organe de l'Ecole vétérinaire de Lyon, où, pendant près de vingt ans, il publia un nombre considérable d'articles et de mémoires importants. Mais cette mort cruelle qui « frappe aveuglément et ne respecte rien, ni la force, ni le travail, ni le dévouement à la famille et à la science », devait l'enlever bien prématurément à l'Ecole comme à ses nombreux amis. Cornevin n'avait que cinquante et un ans lorsqu'il mourut.

*
* *

La botanique, « cette science aimable et douce qui, faisant déjà le bonheur de ceux qui la cultivent, paie aussi quel-

quefois en immortalité le culte qu'on lui rend », a toujours eu de nombreux représentants dans notre Compagnie. Nous n'aurons pas moins de 28 noms à enregistrer. Assurément, tous n'ont pas une égale valeur, et quelques-uns semblent déjà tombés dans l'oubli. Ils appartiennent surtout à la première moitié du XVIIIe siècle. Qu'on nous permette cependant de les rappeler rapidement, ainsi que les titres des manuscrits qu'ils nous ont laissés : En première ligne par rang d'ancienneté, LAURENT DUGAS DE BOIS SAINT-JUST [1], président à la Cour des monnaies, prévôt des marchands, avec ses deux ouvrages : *de la Sève et des différentes manières d'enter les arbres; Eloge de l'agriculture et considérations sur les différentes espèces d'un même genre de fruits* ; — NICOLAS MAHUDEL [2], médecin à Lyon, puis à Paris, *Additions et corrections à l'Histoire naturelle du cacao et du sucre de M. de Chélus ;* — JEAN-JÉROME PESTALOZZI, dont nous avons déjà parlé ainsi que des deux suivants [3] : *sur l'Etude de la botanique ;* — JACQUES-ANNIBAL CLARET DE LA TOURRETTE DE FLEURIEU, président à la Cour des monnaies : *sur les Propriétés du bois de frêne* ; — le père CHARLES-PIERRE-XAVIER TOLOMAS : *Dissertation sur le café ;* — le père LAURENT BÉRAUD [4], astronome distingué : *Mémoire touchant l'influence de la lune sur la végétation et sur l'économie animale* ; — CHARLES-JOSEPH DE RUOLZ [5], conseiller : *Mémoire sur la*

[1] DUGAS (Laurent de Bois Saint-Just), né à Lyon le 10 septembre 1670, décédé le 8 mars 1748. Entré à l'Académie à sa fondation en 1700.

[2] MAHUDEL (Nicolas), né à Langres le 21 novembre 1673, décédé à Paris le 7 mars 1747. Entré à l'Académie en 1700.

[3] *Vide ante*, p. 23, 24.

[4] BÉRAUD (Le P. Laurent), né à Lyon le 5 mars 1703, décédé en cette ville le 26 juin 1777. Entré à l'Académie en 1740.

[5] RUOLZ (Charles-Joseph de) né à Lyon le 14 novembre 1708, décédé en cette ville le 10 juillet 1756. Entré à l'Académie en 1742.

saison la plus propre à la taille de la vigne ; — Barthélemy Collomb[1], lieutenant du premier chirurgien du Roi, professeur au collège de chirurgie de Lyon : *Dissertation sur l'origine, l'objet et l'utilité de la botanique ;* — Alexis Noyel de Belleroche[2], lieutenant criminel, grand bailli d'épée du Beaujolais, trois mémoires, *de la Multiplication des végétaux*, *Considérations sur les principales causes qui diminuent la fertilité des terres*, et *de la Conservation des grains ;* — l'abbé Jacques Pernetti[3], le savant historiographe : *Mémoire sur le citronnier*, *le cochléaria et la véronique ;* — l'abbé Jean-Baptiste Greppo[4], chanoine de Saint-Paul, *Observations sur la méthode de M. Duhamel pour la conservation des grains.*

Mais à partir du milieu du XVIIIe siècle, le rôle de nos botanistes prend une importance beaucoup plus considérable. Nous citerons en premier lieu Marie-Antoine-Louis Claret de la Tourrette de Fleurieu que nous avons déjà signalé comme géologue et zoologiste. Fils de Jacques-Annibal, il fut pendant vingt ans Conseiller à la Cour des monnaies. Il quitta la magistrature pour suivre sa véritable vocation et s'adonna entièrement à l'histoire naturelle. Il avait constitué un riche herbier ainsi qu'une collection considérable d'insectes et de minéraux du Lyonnais, du Dauphiné et de l'Auvergne, qui plus tard fut joint à celui de la ville au parc de la Tête-d'Or. En 1766, il institua dans le

[1] Collomb (Barthélemy), né à Lyon en 1718, décédé en cette ville le 25 avril 1798. Entré à l'Académie en 1742.

[2] Noyel de Belleroche (Alexis), né à Villefranche (Rhône) en mars 1703, décédé à Lyon le 25 mars 1775. Entré à l'Académie en 1745.

[3] Pernetti (Jacques), né dans le Forez en 1696, décédé à Paris le 6 février 1777. Entré à l'Académie en 1748.

[4] Greppo (Jean-Baptiste), né à Lyon le 17 mai 1712, décédé en cette ville le 12 juin 1767. Entré à l'Académie en 1749.

vaste parc qui entourait le château de la Tourrette, au-dessus de la petite ville de l'Arbresle (Rhône), une pépinière où il tenta d'acclimater de nombreux arbres et arbustes de l'étranger. Dans son jardin, établi à Lyon même, sur le coteau de Fourvière, il cultivait plus de 3000 espèces de plantes rares ou peu connues, qu'il avait récoltées non seulement au cours de ses excursions dans les montagnes du Forez, du Lyonnais, du Bugey et du Jura, mais encore durant ses voyages en Italie, en Sicile et en Angleterre. Il entretenait, en outre, une correspondance suivie avec Linné, Bernard de Jussieu, Adanson, Haller, Voltaire et Jean-Jacques Rousseau, qui fut son compagnon d'herborisation dans les montagnes du Dauphiné. Il a publié de nombreux travaux, notamment : ses *Démonstrations élémentaires de botanique*, 2 volumes, en collaboration avec son ami l'abbé Rozier, pour les élèves de l'Ecole vétérinaire de Lyon ; *Voyage au mont Pilat*, suivi du *Botanicum Pilatense; Chloris Lugdunensis; Mémoire sur les monstres végétaux; Mémoire sur l'Helminthocorton ou mousse de Corse*, etc.[1]. Le *Chloris Lugdunensis* avait surpris d'admiration les botanistes par le grand nombre des espèces qu'il renferme, surtout dans le groupe des cryptogames.

Nous passerons rapidement sur Louis-François de Sozzi[2], avocat au Parlement, qui a laissé un *Traité de la parfaite conservation des grains*, manuscrit traduit de l'italien de Barthélemi Intieri, pour arriver à la grande figure de l'agronome Pierre Poivre.

Il est peu d'existences qui aient été aussi tourmentées que

[1] Magnin (Dr Ant.), *les Botanistes Lyonnais*, I, *Claret de la Tourrette*, Paris-Lyon, 1885.

[2] Sozzi (Louis-François de), né à Paris le 4 octobre 1765, décédé à Lyon le 11 mars 1780. Entré à l'Académie en 1755.

celle de Pierre Poivre[1]. Né à Lyon, en 1719, nous le voyons, à vingt ans, attaché à la Congrégation des Missions étrangères, partant pour la Chine et la Cochinchine. Au retour de ce premier voyage, dans un engagement avec un navire anglais dans le détroit de Banca, il a le poignet droit emporté par un boulet de canon. Trois fois, dans sa carrière de voyageur, il fut fait prisonnier par ces mêmes ennemis. Mais il avait rapporté de ses courses lointaines des connaissances approfondies sur la géographie, la philologie et l'histoire naturelle des divers pays qu'il avait parcourus. Retenu prisonnier à Batavia, siège principal des établissements hollandais, il s'était bien vite rendu compte de la possibilité d'enlever à ce peuple un monopole, fort onéreux pour nous, celui de la culture et du débit des épices fines; il pressentit, dans son exil, les immenses avantages que nos colonies pourraient retirer de la possession de ces plantes précieuses.

A son retour, il présenta à la Compagnie française des Indes deux projets de la plus haute importance économique: Ouvrir un commerce direct entre la France et la Cochinchine, transplanter dans les îles de France et de Bourbon les épices dont la culture était jusqu'alors concentrée aux Moluques. Chargé de l'exécution de ces projets, il parvint à établir un comptoir français à Faï-Fo; mais la ruine de la Compagnie des Indes empêcha la réussite de la seconde partie de sa mission. En 1767, nous le retrouvons avec les fonctions d'intendant des colonies, dans les îles de France et de Bourbon. Par son administration probe, vigilante, habile et éclairée, il rendit ces contrées florissantes. Il put alors réaliser les vœux qu'il avait formés. Parmi les plantes

[1] Poivre (Pierre), né à Lyon le 23 août 1719, décédé à Paris le 6 janvier 1786. Entré à l'Académie en 1759.

intéressantes dont Poivre dota nos colonies, il convient de citer plus particulièrement le muscadier, le giroflier, le laurier des Antilles, le cacaotier, le cannelier de Ceylan, les variétés javanaises de la canne à sucre, le sagoutier des Moluques, l'arbre à pain, etc. Mais en même temps l'humanité lui doit aussi beaucoup de reconnaissance pour le soin qu'il mit à adoucir le sort des malheureux esclaves. Il se retira enfin sur les bords de la Saône, dans sa propriété de la Fréta, où il consacra ses derniers jours à l'agriculture et à l'économie politique. Poivre a publié, soit à l'Académie, soit à la Société d'agriculture de Lyon, un grand nombre de mémoires relatifs à la soie, au coton et à quelques-unes des plantes que nous venons d'énumérer[1].

Après Pierre Poivre, nous dirons peu de mots de GOIFFON[2], médecin lyonnais. En collaboration avec son père, il prépara un *Index plantarum quæ circa Lugdunum nascuntur*. Claret de la Tourrette et Jean-Emmanuel Gilibert mirent souvent à contribution leur herbier. Malheureusement à la mort de Stanislas Gilibert, fils de Jean-Emmanuel, on vendit, avec de vieux papiers, cet herbier et des manuscrits qui eussent été sans doute fort intéressants à consulter pour l'histoire de la botanique lyonnaise. Nous passerons aussi rapidement sur FRANÇOIS TISSIER[3], pharmacien et professeur à Lyon, chargé d'un cours d'histoire naturelle et de chimie pharmaceutique, et qui n'a laissé dans la sphère qui nous occupe qu'un manuscrit sur *la Rouille des blés*.

Tout autre est la personnalité scientifique du docteur

[1] *Vide :* BOULLÉE, *Notices sur M. Poivre*, Lyon, 1835, in-8°.

[2] GOIFFON, décédé à Lyon le 10 mai 1776. Entré à l'Académie en 1767.

[3] TISSIER (François), né à Lyon en 1737. Entré à l'Académie en 1784.

Jean-Emmanuel Gilibert[1]. Né à Lyon et reçu médecin à Montpellier, il vient d'abord se fixer à Chazay-d'Azergues, pour s'y mieux livrer à l'étude de la botanique. Appelé en Pologne par le roi Stanislas-Auguste, sur la proposition de Haller, il fonde en 1771, à Grodno, un jardin botanique où, dès l'année suivante, il pouvait montrer au souverain plus de 1200 plantes exotiques en pleine végétation. L'école de médecine ayant été transportée de Grodno à Vilna, il enseigne dans cette ville la botanique. Malgré de pressantes sollicitations, il rentre à Lyon en 1783, et bientôt il est nommé médecin de l'Hôtel-Dieu, médecin en chef des épidémies dans la généralité et professeur au collège de médecine.

En 1793, nous le retrouvons maire de Lyon. « Pendant le siège, la Commission départementale le choisit pour la présider. Lors de l'entrée du vainqueur, il veut se tuer et se tire sans succès deux coups de pistolet dans la poitrine. Il s'échappe pour éviter l'échafaud et erre, pendant les dix-huit mois de la Terreur, dans les départements du Midi. Dans son exode, arrêté par des soldats, il pense être condamné et avale 2 onces de laudanum, mais le poison non toléré est rendu et, contre toute attente, Gilibert est de nouveau relâché[2]. » Lorsqu'avec le calme, l'Ecole centrale fut rétablie, on lui confia la chaire d'histoire naturelle. C'est alors qu'il fonda à Lyon notre premier jardin botanique, sur les pentes de la Croix-Rousse, dans le clos de la Déserte.

Pendant son séjour en Pologne, Gilibert avait préparé des matériaux pour écrire sa *Flora Lithuanica inchoata*. Parmi

[1] Gilibert (Jean-Emmanuel), né à Lyon le 20 juin 1741, décédé en cette ville le 2 septembre 1814. Entré à l'Académie en 1784.

[2] M. G. Gérard, *la Botanique à Lyon avant la Révolution*, Lyon, 1896, p. 24,

les nombreux ouvrages qu'il a laissés, nous signalerons en outre : *Caroli Linnæi botanicorum principis Systema plantarum; Exercitia phytologica; Démonstrations élémentaires de botanique ; le Calendrier de Flore ; Synopsis plantarum horti Lugdunensis*, *Histoire naturelle des plantes d'Europe*, avec figures, 2 vol., 1798; 2e édition, 1806, etc.

A la même époque, vivait également à Lyon un ami de Gilibert, l'abbé FRANÇOIS ROZIER[1], qui acquit une grande célébrité comme naturaliste et surtout comme agronome. Moins heureux que Gilibert, il fut une des trop nombreuses victimes de ce malheureux siège. François Rozier était né dans notre ville ; il entra au séminaire et y reçut la prêtrise. Mais dès son jeune âge il s'était adonné à l'étude de la botanique, et l'on raconte qu'il employait son bien modique patrimoine en expériences agronomiques. Lorsque Bourgelat quitta Lyon pour aller fonder l'Ecole d'Alfort, il confia à l'abbé Rozier sa succession à l'Ecole de Lyon. L'abbé Rozier remplit ces fonctions durant quelques années, et institua dans les terrains de l'Ecole de la Guillotière un jardin botanique qui disparut ensuite avec lui. Bientôt il quitta Lyon et se rendit à Paris pour s'occuper de la rédaction du *Journal de physique et d'histoire naturelle* qu'avait fondé Gauthier d'Agoti. C'est à cette époque que le roi de Pologne lui fit des offres avantageuses pour venir fonder une Ecole d'agriculture dans son royaume; l'abbé Rozier refusa, mais grâce à la vive et généreuse sollicitude du roi auprès de la Cour de France, il fut nommé au prieuré de Nanteuil-le-Haudouin dans l'Oise. En 1788, il revint à Lyon et on lui confia la direction de la Pépinière de la province. La révolution éclate et le prive de son prieuré. Il

[1] ROZIER (François), né à Lyon en 1734, décédé en cette ville le 29 septembre 1793. Entré à l'Académie en 1787.

est alors nommé curé de la paroisse Saint-Polycarpe. C'est dans son presbytère qu'il fut écrasé par une bombe des armées de la Convention, lors du siège de Lyon.

L'œuvre de l'abbé Rozier est considérable. Dès 1766, il avait publié avec Claret de la Tourrette, ses *Démonstrations élémentaires de botanique*, en 2 volumes, qui eurent plusieurs éditions. Il fit, en outre, paraître plusieurs mémoires techniques : sur *la Manière de brûler ou de distiller les vins;* sur *la Meilleure manière de faire les vins en province*, sur *la Culture de la navette et du colza;* sur *l'Huile d'olive;* sur *le Rouissage du chanvre*, etc. Mais son travail le plus important, c'est son *Cours d'agriculture* en 12 volumes. Lors de sa mort, ce grand ouvrage n'était point encore achevé ; le tome X ne parut qu'en 1798, et les deux volumes de supplément ne furent édités qu'en 1800.

En parcourant la liste de nos zoologistes lyonnais, nous avons déjà eu l'occasion de dire quelques mots de la vie et des travaux de Mouton-Fontenille[1]. Mais son rôle ne s'est pas exclusivement borné à l'étude des animaux ; il fut aussi un savant botaniste et a laissé de nombreux écrits phytologiques. Nous signalerons : *Tableau des systèmes de botanique, généraux et particuliers ; Dictionnaire des termes techniques de botanique ; Système des plantes*, en 5 volumes ; *Coup d'œil sur la botanique; Tableau de concordance des genres d'un pinax des plantes européennes.*

Une autre figure non moins intéressante à signaler, est celle de Jean-Baptiste Balbis[2] ; il était d'origine italienne et était né à Moretta en Piémont. Fils de médecin, il fit ses études à Turin, et prit à son tour le grade de docteur en

[1] *Vide ante*, p. 42.

[2] Balbis (Jean-Baptiste), né à Moretta (Piémont) le 17 novembre 1765, décédé en cette ville le 13 février 1831. Entré à l'Académie en 1819.

médecine. Nommé membre du Collège de la Faculté de médecine de cette ville, puis répétiteur et enfin professeur de médecine au Collège royal des provinces, à la mort d'Allioni son maître, il devint directeur du Jardin botanique de Turin. « Ayant adhéré aux idées de la Révolution française, dit M. le professeur Gérard, il est obligé de quitter Turin, passe en France, entre dans les hôpitaux militaires et fait les campagnes des Alpes et d'Italie. Rentré à Turin, Bonaparte le nomme membre de l'Administration supérieure. Les Austro-Russes le forcent à émigrer à nouveau. Après Marengo, il abandonne la politique, et réclame sa place de professeur qui lui est rendue. Mais en 1814, la réaction lui enlève sa chaire. Il se retire d'abord à Pavie, puis il sollicite, en 1819, la chaire de botanique et la direction du Jardin des plantes de Lyon qui lui sont accordées[1]. » En 1830, l'état de sa santé le condamne à donner sa démission pour aller respirer l'air natal. Mais peu de mois après son retour dans sa patrie, il expirait. Son herbier, extrêmement riche, fut vendu à l'Académie de Turin et sa bibliothèque fut dispersée.

Par son enseignement, Balbis avait beaucoup contribué à développer le goût de la botanique chez la jeunesse studieuse de notre ville, avec Aunier, Champagnieu, Roffavier et Mme Clémence Lortet, il avait fondé la Société Linnéenne de Lyon. Sous sa direction, notre Jardin botanique s'était tout particulièrement modifié. Ses écrits concernent surtout la flore lyonnaise et la flore turinoise ; nous signalons notamment : *Elenco delle piante crescenti nei contorni di Torino; Miscellanea botanica; Flora Taurinensis*, enfin sa *Flore lyonnaise*, en 3 volumes, dont une partie des matériaux

[1] M. Gérard, *la Botanique à Lyon avant la Révolution*, Lyon, 1896, p. 43.

avait été puisée dans l'herbier de Claret de la Tourrette devenu propriété de la ville, ainsi que dans les herbiers de ses collègues de la Société Linnéenne.

Balbis eut pour successeur NICOLAS-CHARLES SERINGE[1]. Fils d'un receveur des aides de Longjumeau, il naquit dans cette ville en 1776 et fit ses études médicales à Paris. Réquisitionné pour le service des armées de la République, il fait campagne, et donne sa démission de chirurgien-major après la paix de Lunéville en 1801, pour aller s'établir à Berne, où il avait obtenu une place de professeur de français au Collège. Il parcourt les Alpes Bernoises et ne tarde pas à se faire connaître par plusieurs écrits sur la botanique. C'est alors que Aug.-Pyr. de Candole, le grand savant Genevois se l'attache comme collaborateur pour la publication de son *Prodrome*. Mais après le départ de Balbis il vient à Lyon et est nommé directeur du Jardin des plantes, puis professeur de botanique. En 1834, lors de la création de la Faculté, il dut, à l'âge de cinquante-huit ans, passer ses examens de bachelier, de licencié et de docteur, pour se conformer à la nouvelle loi, avant d'être nommé professeur de botanique à la Faculté.

Seringe avait collectionné un herbier contenant 16.000 à 17.000 plantes, qu'il avait cédé à la ville et qu'il a toujours continué à enrichir. En outre, il a publié un nombre considérable de notices et de mémoires sur la botanique. Parmi les plus importants de ses travaux, nous rappellerons : *Essai d'une monographie des Saules de la Suisse; Monographie des céréales de la Suisse; Mélanges de botanique* en 2 volumes; *Mémoire sur les Cucurbitacés; de l'Hybridité dans les plantes et les animaux; le Petit Agriculteur, ou traité*

[1] SERINGE (Nicolas-Charles), né à Lonjumeau le 3 décembre 1776, décédé à Lyon le 29 septembre 1858. Entré à l'Académie en 1831.

élémentaire de botanique; Eléments de botanique; Description et figures des céréales européennes; Flore des jardins et des grandes cultures; Description des mûriers avec planches, etc.

Un autre savant botaniste lyonnais, Louis-Jacques Hénon[1], né en 1802 et mort en 1872, est peut-être plus connu de notre génération comme homme politique que comme naturaliste. Pourtant plusieurs de ses travaux méritent certainement d'être rappelés. Son père Jacques-Marie Hénon[2] avait, lui aussi, appartenu à notre Compagnie; professeur à l'École vétérinaire de Lyon, il avait collaboré avec Mouton-Fontenille. Reçu docteur en médecine, Louis-Jacques Hénon exerça dans notre ville, tout en s'adonnant à la botanique. Longtemps il dirigea la Pépinière du département du Rhône. Mais la politique semblait avoir plus d'attraits pour lui. Déjà sous Louis-Philippe, il affirmait hautement ses opinions républicaines; sous l'empire, député de Lyon, il fut un des *cinq* qui entrèrent à la Chambre en 1857. Après la révolution du 4 septembre 1870, il devient Maire de notre ville. Il ne nous appartient pas de le juger comme homme politique; bornons-nous à dire que ce fut toujours un homme bon, loyal et droit, un convaincu. Comme botaniste, il avait pris en affection plusieurs groupes de plantes qu'il se plaisait à cultiver et pour l'étude desquelles il est passé maître. Citons parmi les travaux qu'il a publiés : *sur une Espèce de Narcisse peu connue; Histoire et description d'un champignon parasite qui attaque les bois de construction; Histoire et description de l'Œillet superbe; Promenade aux Glénans, à la recherche du Narcissus reflexus;*

[1] Hénon (Louis-Jacques), né à Lyon en 1802, décédé à Montpellier en 1872. Entré à l'Académie en 1841.

[2] Hénon (Jacques-Marie), né à Sardes en Picardie, le 17 janvier 1749, décédé à Lyon le 7 mai 1809. Entré à l'Académie en 1800.

Mémoire sur le mûrier multicaule. On lui doit également plusieurs notices descriptives sur des plantes nouvelles ou peu connues des genres *Cytisus*, *Oxalis*, *Narcissus*, *Iris*, *etc.*, ainsi que des travaux sur le Mûrier, le Cotonnier, le Chanvre et divers arbres fruitiers.

Nous ne pouvons passer sous silence un autre savant de grande valeur et qui a également joué un rôle politique dans nos annales lyonnaises. Nous voulons parler de PIERRE LORTET[1], à la fois médecin, littérateur et naturaliste. Né à Lyon en 1792 et reçu docteur à Paris, il revint bientôt exercer dans notre ville, et collabora à l'*Indépendant* et au *Précurseur*, organe des idées libérales de l'époque. Secrétaire du Comité philhellénique, il fit preuve d'un grand dévouement à la cause de l'indépendance de la Grèce. Nommé, en 1836, administrateur des hôpitaux de Lyon, il put donner essor à son esprit charitable et philanthropique. Après la révolution du 24 février, il représenta le département du Rhône à l'Assemblée constituante. Mais ses goûts simples et modestes le ramenèrent bientôt au milieu de nous. Pierre Lortet n'a pas écrit de grands ouvrages, mais il a laissé plusieurs notices et opuscules agronomiques et horticoles dans les Annales de nos Sociétés savantes et plus particulièrement dans celles de la Société d'agriculture de Lyon.

Il y a quelques mois à peine nous conduisions à sa dernière demeure une des plus grandes illustrations de la science botanique française, ALEXIS JORDAN[2]. Dès ses études classiques terminées, Alexis Jordan s'était adonné à la bota-

[1] LORTET (Pierre), né à Lyon en 1792, décédé à Oullins (Rhône) en 1868. Entré à l'Académie en 1847.

[2] JORDAN (Alexis), né à Lyon le 29 octobre 1814, décédé à Lyon le 7 février 1897. Entré à l'Académie en 1850.

nique, et l'on peut dire qu'il y consacra presque toute sa longue carrière. Il débuta par des recherches approfondies sur la flore lyonnaise, puis étendit peu à peu à la France entière son champ d'exploration. « Au retour de chacune de ses excursions, nous dit M. le Dr Saint-Lager[1], Jordan avait remarqué que plusieurs des plantes récoltées par lui présentaient des caractères plus ou moins différents de ceux qui étaient indiqués dans les ouvrages descriptifs. Ces plantes étaient-elles des variétés non signalées ou des espèces méconnues jusqu'alors? La première supposition lui parut peu vraisemblable parce qu'il avait constaté, soit par son observation personnelle, soit par celle de ses correspondants, qu'un grand nombre des susdites plantes litigieuses reparaissaient chaque année aux mêmes places où il avait signalé une première fois leur présence. » Il s'agissait donc d'établir « la permanence de la variabilité des caractères de ces plantes. C'est pourquoi Jordan résolut de cultiver celles-ci, et, à cet effet, il acheta dans la banlieue de Lyon, à la Cité-Villeurbanne, un vaste terrain pour y établir un jardin botanique. C'est là que, pendant cinquante années, il s'est appliqué à démontrer expérimentalement la fixité d'un grand nombre de formes végétales avant lui méconnues. »

C'est dans ces conditions qu'il a enrichi la flore française d'un nombre considérable d'espèces nouvelles et de races issues de ces espèces; peut-être même a-t-il été trop prodigue dans ses créations et en a-t-il exagéré la valeur spécifique; c'est, du moins, ce que certains naturalistes reprochent à son école aujourd'hui connue sous le nom d'école Jordanienne. Il avait trouvé dans Jules Fourreau un zélé et fécond collaborateur, qui lui fut enlevé prématurément à la suite de la guerre de 1870.

[1] Dr Saint-Lager, *Notice sur Alexis Jordan*, Lyon, 1898, p. 2.

Parmi les 18 ouvrages publiés par Alexis Jordan, nous signalerons : *Observations sur plusieurs plantes nouvelles, rares ou critiques ; Origine des variétés ou espèces d'arbres fruitiers ; Diagnoses d'espèces nouvelles ou méconnues ; Breviarium plantarum novarum*, en collaboration avec J. Fourreau ; *Icones Floræ Europæ*, 2 volumes in-folio, en collaboration avec J. Fourreau ; *Remarques sur le fait de l'existence en société des espèces végétales affines*, etc.

Le dernier botaniste, par ordre d'inscription, dont nous avons à vous entretenir est le regretté Jean-Joseph-Augustin-Ernest Faivre [1]. Il était originaire de la Bourgogne, et était né en 1827. Fils d'un notaire, il fit d'abord son droit, qu'il ne tarda pas à abandonner pour se consacrer uniquement à l'étude des sciences. Reçu docteur en médecine en 1853, trois ans après il obtenait le diplôme de docteur ès sciences. Chargé d'abord d'une suppléance à la chaire d'histoire naturelle de Lille, il est nommé en 1858 professeur à la Faculté des sciences de Lyon, dont il devint plus tard doyen ; il était en même temps directeur du Jardin botanique de la ville. Il fut une des trop nombreuses victimes de la science ; déjà, étant à Lille, il avait perdu un œil pour avoir abusé de la loupe et du microscope dans ses recherches physiologiques, ses études de prédilection ; à Lyon, il mourut comme un vaillant soldat, sur le champ de bataille ; se rendant à une herborisation qu'il devait diriger sur le plateau des Dombes, il fut renversé par une voiture et mortellement atteint.

Consciencieux et méthodique dans son enseignement, dans la vie de relation c'était l'homme doux et bon par

[1] Faivre (Jean-Joseph-Augustin-Ernest), né à Pontailler-sur-Saône (Côte-d'Or) le 16 mars 1827, décédé à Lyon le 24 juin 1879. Entré à l'Académie en 1859.

excellence. « Je n'ai jamais rencontré chez aucun homme, disait de lui notre collègue Heinrich, une telle passion des circonstances atténuantes, qu'il plaidait, non sans chaleur, en faveur de ceux pour lesquels il aurait eu le droit d'être sévère ; plus fort et plus animé quand il s'agissait d'excuser autrui que lorsqu'il fallait se défendre lui-même [1]. »

Parmi ses nombreux écrits, nous relèverons : *la Question de la génération spontanée ; Considérations sur la variabilité de l'espèce et sur ses limites, dans les conditions actuelles d'existence; la Variabilité de l'espèce et ses limites; sur l'Ovule et sur sa nature morphologique chez le Primula sinensis ; Influence du milieu sur la variabilité de l'espèce; Symétrie florale et transport du pollen sur le stigmate des orchidées; Œuvres scientifiques de Gœthe analysées et appréciées ; Études sur l'histologie comparée du système nerveux chez quelques animaux inférieurs,* avec planches.

* * *

Telle est, dans son ensemble, la trop rapide esquisse des principaux travaux des membres de la section des sciences naturelles de l'Académie de Lyon, écrits depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Un pareil sujet aurait évidemment comporté des développements que les limites du cadre qui nous est tracé ne permettent pas de donner. Nous avons donc été forcément condamné à nous restreindre. Et pourtant, on a pu apprécier par cet exposé la somme considérable d'études et de découvertes scientifiques et même philosophiques produites par nos devanciers durant ces deux derniers siècles.

[1] G.-A. Heinrich, Notice sur Ernest Faivre, Lyon, 1879-1880. (*Mém. Acad. de Lyon*, classe des sciences, XXIV, p. 131.)

Mais de tels maîtres ont fait de nombreux élèves, et quelques-uns de ceux-ci sont passés maîtres à leur tour ; leur œuvre n'est point encore achevée ; il ne nous appartient donc pas de la juger; leur heure viendra plus tard sans doute. Laissons à nos successseurs le soin d'accomplir cette tâche.

A. Locard

TROISIÈME SECTION

Sciences médicales.

RAPPORT DE M. LE Dr J. TEISSIER



A. BONNET

TROISIÈME SECTION

Sciences médicales.

LES MÉDECINS A L'ACADÉMIE DE LYON[1]

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A NOS JOURS

Vous retracer la vie et vous analyser les œuvres de tant de confrères distingués, dont d'aucuns même furent illustres, serait un travail au-dessus de nos forces, comme il dépasserait aussi les limites du temps dont je dispose, si vous n'estimiez sans doute que, bien loin de chercher à être complet, le but qu'il nous faut atteindre est surtout de mettre en relief par quelques grands traits la part prise par nos devanciers dans la renommée légitime que s'est acquise votre Compagnie pendant ces deux derniers siècles ; comme le lot de patrimoine qui leur revient dans les conquêtes de l'art médical français, toujours en honneur dans notre grande cité universitaire.

Obligé de passer sur bien des détails, nous voulons cependant éviter le reproche d'avoir commis trop de lacunes. Pour corriger ce que notre exposé pourrait avoir de trop schématique, nous avons donc placé à la fin de cet article une table chronologique, reproduisant la liste exacte de tous les médecins qui ont fait partie de l'Académie depuis

[1] Communication faite à l'Académie, dans sa séance du 3 avril 1900.

sa fondation, avec indication sommaire de leurs œuvres capitales. Nous espérons de la sorte compenser, dans la mesure du possible, ce que cette étude aura nécessairement d'insuffisant.

PREMIÈRE PARTIE. — XVIIIe Siècle.

Messieurs,

Le culte des choses de la médecine a été de tout temps considéré comme ouvrant l'esprit aux sentiments les plus élevés, à l'amour des lettres et des arts. Rien d'étonnant dès lors que, dès son berceau, l'Académie ait compté un médecin éminent parmi ses fondateurs; on peut même ajouter parmi ses protecteurs.

Camille Falconnet figure en effet en tête de cette liste, parmi les sept savants dont les réunions bi-hebdomadaires sont considérées comme les premières de ses séances. Il en était même le commensal habituel le plus apprécié.

Voici d'ailleurs ce que Lebeau écrit à ce sujet dans l'éloge qu'il prononça sur Falconnet, le 12 novembre 1762, dans la séance publique de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres : « Un grand ministre venait de mettre en mouvement, dans la ville de Lyon, ces manufactures célèbres dont les ouvrages vont au delà des mers faire admirer l'industrie française. M. Falconnet, uniquement préoccupé des richesses de l'esprit, y établissait une autre sorte de commerce, qui s'étend de la terre au ciel et qui embrasse tous les siècles. Le goût du savoir, qu'il avait d'abord inspiré à un petit nombre d'amis, se communiqua bientôt à ses concitoyens : chacun s'empressait d'apporter chez lui le fruit de ses études en tous genres. On s'assemblait deux fois par semaine, et son cabinet fut le berceau de

l'Académie de Lyon, qui subsiste encore avec honneur et qui mérite d'être soutenue dans une ville si grande, si peuplée, si éloignée de la capitale[1]. »

Sa réputation attirait les étrangers; ses concitoyens le considéraient comme un médecin des plus habiles. Sa perspicacité clinique était grande et l'on cite avec raison l'histoire du jeune léthargique qu'il arracha du linceul près d'être enseveli, reconnaissant chez lui les signes de la mort apparente. Mais Falconnet ne put rester à Lyon qu'il affectionnait pourtant profondément; son père, Noël Falconnet, l'attira en 1701 à Paris, où il ne devait pas tarder de conquérir une éclatante renommée.

Devenu médecin attitré de la Cour, il justifia sa grande réputation par la cure retentissante du Dauphin. Mais il ne se contenta pas d'être un médecin praticien de premier ordre, il se montra encore érudit consommé; on a conservé de lui des commentaires appréciés des livres de Gallien; bibliophile éminent, il réunit une magnifique bibliothèque dont il fit les honneurs avec un tel empressement qu'on a pu dire de lui que « ne pas lui emprunter de livres, ce n'était guère moins le désobliger que de ne pas les rendre ». En 1742, il cédait à la bibliothèque royale 11.000 volumes, et, vingt années plus tard, il s'éteignit à quatre-vingt-onze ans, après une courte maladie, n'ayant rien perdu de son intelligence, de son ardeur à savoir, de sa grande activité.

Vous excuserez ces détails, Messieurs, en raison de la valeur du modèle, et surtout en considération de ce fait que Falconnet fut en quelque sorte le fondateur de l'Académie. D'ailleurs, dans cette première moitié du XVIIIe siècle, rares seront les noms qui devront nous arrêter. Jusqu'en 1758

[1] Lebeau, *Eloge historique de M. Falconnet*, chez Durand, libraire, rue du Foin, MDCCLXII.

en effet, époque où les règlements académiques comportent deux places de titulaires pour les anatomistes, les médecins entrent dans vos rangs à titre seulement d'érudits ou de lettrés, si bien que, en parcourant les procès-verbaux de vos anciennes séances, on en signale un certain nombre (14 fév. 1755, 21 janvier 1757) où l'on ne trouve pas un médecin parmi les assistants.

Jusqu'à cette époque en effet nous relevons seulement dans nos annales les noms de Pestalozzi (1775), Guillaume Rey, Olivier (1742), Barthélemy Collomb (1742), Pestalozzi fils (1751), Grassot (1750), Rast (1755), Claude Pouteau. Pestalozzi le père, né à Venise en 1674, vint s'établir à Lyon (1755); il s'y fit bientôt estimer, publia de beaux travaux sur la peste de Marseille de 1721 et mourut médecin de notre Hôtel-Dieu. Guillaume Rey, né à la Guillotière, fut un praticien modeste qui nous a laissé pourtant une importante monographie sur le délire. Olivier, médecin conseiller du roi, conquit le grade de chirurgien-major, et nous laissa deux publications intéressantes sur la rage et sur la cataracte. Barthélemy Collomb, professeur au collège de chirurgie de Lyon, admis à l'Académie avant vingt-cinq ans, fut un érudit recherché dont plusieurs manuscrits sont conservés dans nos bibliothèques : il s'occupa d'hygiène, et nous avons de lui un rapport intéressant sur l'établissement d'un cimetière général à Lyon (1742) et des instructions pour les mères nourrices qu'il publia en collaboration avec Rast. Collomb fut l'émule malheureux de Grassot qui l'emporta sur lui au concours pour la place de chirurgien-major. Pestalozzi le fils ne vous appartint pas longtemps, car il quitte bien vite sa situation de médecin de l'Hôtel-Dieu pour faire de la chirurgie de guerre et suivre nos armées en Italie. Quant à Rast, distingué par Haller qui lui avait dédié un de ses ouvrages et que les études d'hygiène et de dermatolo-

gie avaient particulièrement captivé, il se signala surtout par son goût spécial des lettres et des livres, il réunit une riche bibliothèque dont il fit don à l'Ecole de Montpellier, berceau de ses études. Les deux hommes vraiment marquants de cette période, et qui méritent tout spécialement de fixer notre attention, furent Pierre Grassot et Claude Pouteau.

Pierre Grassot, émule heureux de Barthélemy Collomb, plusieurs fois lauréat et finalement associé de l'Académie de chirurgie, fut chirurgien-major de notre grand Hôtel-Dieu; ce fut un opérateur répandu et recherché; souvent appelé au dehors pour apporter au malade le secours de sa grande expérience clinique et de son intervention armée. C'est dans un de ses voyages professionnels à Genève qu'il fut appelé à faire la connaissance de Butini, un des plus fervents adeptes de l'inoculation variolique comme mesure préventive à opposer aux épidémies redoutables qui dévastaient alors tant de contrées de l'Europe. Convaincu par les calculs de Lacondamine qui avait établi que la petite vérole détruit, mutile, ou défigure un quart du genre humain, Grassot essaya de vulgariser chez nous un procédé qui depuis longtemps en Angleterre paraissait donner d'importants résultats, et il résuma dans une monographie extrêmement curieuse publiée à Bruxelles, les considérations et les observations cliniques lui paraissant militer en faveur de l'inoculation préventive. Ce mémoire de Grassot constitue un des plaidoyers les plus intéressants et les plus instructifs que l'on puisse lire sur la méthode. Et non seulement Grassot fut un vulgarisateur ardent de la variolisation mais il est l'inventeur d'un procédé ingénieux destiné à limiter l'éruption ainsi provoquée.

Déjà bien des siècles avant notre ère, l'inoculation était pratiquée en Chine sous le règne de l'Empereur Tchen-Sou; l'inoculation se faisait alors par *introduction nasale* de

poudre de pustule désséchée, et dont on imprégnait de petits tampons d'ouate. Plus tard, les prêtres de la vallée du Gange firent l'inoculation *par incision*, après une série de mesures préparatoires qui avaient pour but de restreindre l'éruption consécutive à l'inoculation. Au commencement du XVII[e] siècle; cette pratique fut importée à Constantinople où deux femmes célèbres (la vieille Thessalienne et la vieille de Philipopolis) firent par centaines de mille l'inoculation variolique par incision en croix grecque, de préférence à la face. On sait comment de là la méthode fut importée en Angleterre par lady Montagu qui avait fait varioliser ses enfants.

Quant à Grassot il opérait autrement : il incisait les pustules varioliques jeunes et avant leur suppuration, et recevait le virus qui s'écoulait des lèvres de l'incision sur des brins de charpie qu'il faisait dessécher ensuite dans un bocal à large ouverture; puis ces fils étaient introduits dans une légère et superficielle incision pratiquée aux deux bras, et que l'on recouvrait d'ouate ou de diachylon ; la variole atténuée éclatait du septième au huitième jour. C'est ainsi que furent inoculés et le fils du Président des Brosses et les enfants de notre célèbre architecte Morand, les deux filles de Tholozan, avocat général de la Cour des Monnaies, et bien d'autres dont on peut lire les noms dans les 65 observations que Grassot rapporte dans son très curieux mémoire.

Les conclusions de Grassot furent vivement discutées dans un mémoire contradictoire de Rast, lu précisément en cette Académie le 19 juillet 1769. Rast pensait pouvoir établir que, malgré l'inoculation variolique, les cas de décès imputables à la variole avaient sensiblement augmenté en Angleterre, que l'inoculation préventive était un procédé plutôt dangereux qu'utile, favorisant la diffusion du mal;

qu'enfin il n'y avait qu'un moyen à opposer à l'extension de la variole : c'était la création d'hôpitaux d'isolement dont il fixait très minutieusement les conditions d'organisation. Ces discussions peuvent nous paraître oiseuses aujourd'hui que nous possédons un moyen de défense admirable dans la découverte de l'immortel Jenner. Mais on comprend aisément l'importance qu'elles devaient avoir avant la vulgarisation de la vaccine : en tout cas, il n'était pas sans intérêt de les rappeler, à une époque surtout, où la variole semble tenter des agressions nouvelles.

Tout autre est la figure de POUTEAU. Sa vie fut courte mais largement remplie. Elève de Jean-L. Petit, nommé à vingt-deux ans chirurgien-major du grand Hôtel-Dieu où l'on peut encore admirer son image de marbre sous la voûte du dôme de Soufflot, membre de l'Académie de chirurgie, il acquit, jeune encore, une grande réputation : un des premiers, il vulgarisa l'usage chirurgical de la cautérisation, de cet art si lyonnais auquel la pratique des Bonnet, des Philippeaux, donna plus tard tant d'extension. On disait de lui *ferro et igne sanabat.* Il appliqua ses procédés sur lui-même d'abord, et s'en servit ensuite pour combattre les engorgements chroniques des articulations, encore un des sujets d'études de prédilection de nos chirurgiens lyonnais. Il fit hommage de ses observations à votre Académie.

Fort occupé par les exigences de la vie professionnelle, Pouteau n'eut pas le temps de publier de longs mémoires. C'est surtout par ses œuvres posthumes imprimées en 1783 que nous connaissons l'importance de sa vie chirurgicale : ses interventions hardies, sur la boîte crânienne par exemple, et son ingénieux procédé pour la destruction de la pierre dans la vessie ou pour l'opération de la fistule lacrymale ; ses observations sur la pourriture d'hôpital, etc.

Mais ce n'est point par ce côté seulement que la mémoire

de Claude Pouteau doit justement revivre dans cette enceinte. Il fut un bienfaiteur de l'Académie où il fonda de ses deniers plusieurs prix importants. Très passionné pour les choses de l'hygiène publique, curieux de voir résoudre plus d'un des problèmes mystérieux de notre art, il chercha à provoquer par la création de concours retentissants des travaux et des mémoires de la part des savants les plus compétents de l'époque : c'est ainsi qu'en 1770 il fut le fondateur d'un prix spécial de 600 livres sur le thème suivant : « Quelles sont les causes du vice cancéreux qui conduisent à déterminer sa nature, ses effets, et les meilleurs moyens de le combattre ? » Quelque temps après, il fondait un prix de même importance sur cette autre question : « Quelle est la théorie des maladies chroniques du poumon, et quel doit être le traitement ? » Sa générosité était légendaire, et J.-B. Dumas nous raconte que, dans une des séances de l'Académie où Poutheau venait ainsi de vider son escarcelle avec une spontanéité admirable, un académicien improvisa ce méchant quatrain :

Touché des maux des mortels aux abois,
Pouteau veut en tarir la source,
Pour les guérir, il emploie à la fois
Sa main, son génie et sa bourse[1].

Du reste, Messieurs, ce n'est pas un des moindres titres de l'Académie à la reconnaissance de la Cité que le souci tout spécial qu'elle a eu dès sa création pour les choses intéressant l'hygiène publique, le bien-être et la sécurité de la population et des classes laborieuses. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire cette courte énumération des principaux sujets mis au concours et proposés à l'émulation des chercheurs et des lettrés.

[1] J.-B. Dumas, *Histoire de l'Académie*, 1840, t. I, p. 204.

« 1° Quelle est la qualité nuisible que l'air contracte dans « les prisons et dans les hôpitaux, et quel serait le meilleur « moyen d'y remédier?

« 2° Quelle est la nature et le traitement des dartres? « (fondé par Rast, 1774.)

« 3° Quels sont les moyens les plus faciles et les moins « dispendieux de procurer à la ville de Lyon la meilleure « eau et d'en distribuer une quantité suffisante dans tous « ses quartiers? (1775.)

« 4° Quels sont les principes qui constituent la lymphe, « quel est le véritable organe qui la prépare, quels sont ses « usages dans l'économie animale?

« 5° Quelles sont les plantes indigènes qui pourraient « remplacer le quinquina, l'ipécacuanha et le séné? (1776.)

« 6° L'électricité de l'atmosphère a-t-elle quelque influence « sur le corps humain? Quels sont les effets de cette influence?

« 7° Les étangs considérés du côté de la population et de « l'agriculture sont-ils plus utiles que nuisibles? (1779.)

« 8° Quels sont et quels ont été les aliments des grands « peuples relativement à la santé, à la force, à la durée de « la vie, à la population? (1782.)

« 9° La mixtion de l'alun dans le vin est-elle un sûr « moyen de le conserver ou de rétablir sa qualité lorsqu'elle « est altérée? — Le vin tenant en dissolution la quan- « tité d'alun nécessaire à sa conservation ou à son améliora- « tion est-il nuisible à la santé? (1783.)

« 10° Quelles sont les espèces de lichen dont on peut faire « usage dans la médecine et dans les arts? (1786.) »

Il n'en faut pas davantage pour vous montrer combien l'Académie fut de tout temps avide de connaître et de servir les vrais intérêts de la Cité. D'ailleurs ses faveurs étaient recherchées, et qui ne pouvait espérer lui appartenir du moins était flatté de recueillir ses récompenses. Les prix

d'ailleurs furent toujours vivement disputés; et nous trouvons, parmi les lauréats de ses concours, des noms qui jouirent à l'époque d'une notoriété étendue : Duroussel de Caen remporte le prix fondé par Rast sur le traitement des dartres ; Nahuiss, professeur à Hoor (Nord-Hollande), triomphe sur de Boissieu dans le concours sur la composition de l'air nosocomial ; c'est Camper qui est couronné dans le concours fondé par Pouteau sur les maladies chroniques du poumon ; Gardini, médecin piémontais, se fait décerner un des prix relatifs à l'influence de l'électricité sur le corps humain ; c'est un professeur de l'Université de Mayence (Charles Srach) qui remporte le prix sur les succédanés de l'ipéca et du quinquina. Enfin, il n'est peut-être pas inutile à ce sujet de rappeler que l'illustre révolutionnaire, notre quasi-confrère Marat, brigua, sans l'obtenir d'ailleurs, une de vos récompenses. Son mémoire, qui avait trait aux expériences de Newton sur la réfrangibilité des rayons hétérogènes, est conservé parmi vos manuscrits. Dumas raconte que Marat fut extrêmement marri de son échec, d'autant, ajoutent quelques commentateurs malins, qu'il aurait fait lui-même les frais de la médaille. Il est vrai que Bonaparte concourut aussi pour un de vos prix et ne fut pas plus heureux ; mais, mieux partagé que Marat, Bonaparte, une fois empereur, eut, par l'intermédiaire de Talleyrand, la ressource de faire réclamer à l'Académie son mémoire qu'il brûla, dit-on, avec dépit (voir Dumas, *Hist. de l'Acad.*, p. 143, t. I).

Les savants de France et de l'étranger, qui briguèrent alors l'honneur de vous appartenir à titre d'associés, n'étaient pas moins renommés que les lauréats qui se distinguaient dans vos concours ; la liste serait longue, s'il fallait seulement énumérer tous les confrères éminents qui, à différentes périodes de ce premier siècle, vous furent successivement

attachés : il me suffira de retenir surtout les noms de Garnier, médecin du roi, d'Hoffmann, le célèbre professeur d'Erlangen, de l'abbé Tessier, membre de l'Académie de médecine et surtout de l'illustre médecin de Louis XV, Quesnay. Quesnay, une des plus belles figures dont puissent se réclamer ceux qui pratiquent et vénèrent notre art, ce modeste praticien de Mantes que le maréchal de Noailles, alla arracher à son hôpital de province pour en faire le consultant de confiance de la reine, et que la Peyronie, préoccupé de la fondation de l'Académie de chirurgie, désignait comme le plus digne pour en faire le premier secrétaire général de l'illustre Compagnie. Quesnay, ce médecin éminent, économiste et philanthrope qui n'avait dans sa modestie désintéressée qu'un seul but, le bien public, et qui devait être le promoteur véritable de ces mesures fameuses, la libre circulation du blé, la suppression des corvées et des douanes provinciales qui firent plus tard l'honneur d'un grand ministre, de Turgot. Quesnay, Messieurs, se faisait un mérite de vous appartenir et il plaçait son titre de membre de votre Compagnie à côté de celui de membre de l'Académie des Sciences et de la Société royale de Londres.

. . . .

Messieurs, lorsqu'en 1793 l'Académie, entraînée avec tant d'autres institutions dans la tourmente révolutionnaire, allait être dissoute, elle comptait encore cinq médecins dans ses rangs : Grassot et Rast qui lui appartenaient depuis environ quarante ans et dont vous connaissez déjà les œuvres ; Bonnefoy, mort quelque temps après son élection, n'avait jamais pu prendre séance. Par contre, trois membres particulièrement actifs occupaient à la fois vos ordres du jour, en même temps qu'il se mêlaient intimement aux affaires de la Cité; deux d'entre eux, même, MM. Vitet et Gilibert, en furent le maire élu.

Le plus anciennement nommé était VILLERMOZ; après avoir professé et enseigné la chimie à la Faculté de médecine de Montpellier, il vint s'installer à Lyon et se signala par des recherches intéressant la thérapeutique, et surtout par un *Essai sur les Eaux potables à Lyon*, question de haut intérêt et qui, vous le voyez, a passionné depuis longtemps les savants et les pouvoirs publics.

C'est en 1784 que JEAN-EMMANUEL GILIBERT vous fut attaché. Sa vie mériterait de vous être racontée : botaniste éminent, il fut distingué par Haller, et c'est sur sa proposition qu'il fut appelé à aller fonder le jardin botanique de Grodno et à enseigner son art à Wilna. Ses connaissances scientifiques étendues ne l'empêchèrent pas de faire un praticien de mérite ; rentré à Lyon en 1783, il sut rapidement conquérir le titre envié de médecin de l'Hôtel-Dieu et il devint médecin des épidémies pour la contrée. Maire de Lyon en 1793, il fut après le siège envoyé en exil ; lorsqu'il revint en France, le calme une fois rétabli, il fut appelé à occuper la chaire d'histoire naturelle à l'École centrale qui venait d'être fondée.

VITET occupa aussi une place éminente dans le Conseil de la Cité. Maire de Lyon en 1789, député à la Convention, il eut à s'occuper bien plus des affaires publiques que de science pure ; on lui doit cependant quelques mémoires intéressants sur certaines substances médicamenteuses : plusieurs de ses manuscrits sont conservés dans notre bibliothèque.

Tels sont, Messieurs, les faits importants qui marquent le passage de nos aînés du XVIIIe siècle à l'Académie; leur œuvre est loin d'être sans prix : ils ont contribué à répandre dès votre fondation votre renom et votre prestige ; ils ont marqué leur place aussi bien par leur activité scientifique que par leur immixion incessante et féconde aux affaire

de la Cité. Vous écoutiez avec intérêt leurs communications ou leurs rapports, et c'est avec un égal empressement qu'ils vous apportaient l'hommage de leurs observations et de leurs découvertes. C'est enfin sur un rapport médical, une lecture de Tissot sur la nature des plaies par armes à feu, que vous clôturiez votre dernier ordre du jour en 1793. Comme c'était encore un des vôtres, le Dr Gilibert qui à ce moment avait le périlleux honneur de diriger l'administration communale pendant l'investissement de la Ville.

Avec le siècle qui va s'ouvrir, et avec le rajeunissement auquel l'art médical ne resta pas étranger, vos travaux prirent un nouvel et important essor, et vous pourrez juger que l'œuvre des médecins qui surent alors se faire ouvrir vos rangs ne fut pas inférieure à celle de leurs devanciers.

DEUXIÈME PARTIE. — XIXe Siècle.

L'Académie reconstituée en 1800, sous le nom de Société de l'Athénée, ouvre largement ses portes à la médecine : sur vingt-deux membres titulaires affectés à la classe des sciences, on compte dix médecins : Cartier, Desgaultières, Dussaussoy, Gilibert, Martin aîné, Parat, Pétetin, M.-A. Petit, Willermoz et Eynard. Mais à cette époque existait une catégorie de membres associés qui n'étaient point encore attachés à votre Compagnie d'une façon définitive, qui constituait seulement les candidats de l'avenir et qu'on appelait les *Emules*. Or, parmi les émules de l'Athénée figurent encore quatre médecins, Bugniard, Martin le Jeune, Renaudin et Viricel auxquels on peut joindre aussi le nom de Pitt, attaché à la classe des lettres ; de sorte que quinze médecins ou chirurgiens assistèrent souvent simultanément aux premières séances de l'Académie reconstituée.

Ce nombre imposant, d'aucuns ont pu dire exagéré, a soulevé à un moment donné quelques critiques ; et J.-B. Dumas a cru devoir y répondre en rappelant à ce sujet le mot de J.-J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre : « *De tous les savants, ce sont les médecins qui savent le plus et le mieux.* »

Nous ne saurions nous prévaloir d'une pareille affirmation qui nous paraîtrait quelque peu prétentieuse, car si le problème de l'égalité nous semble avoir été quelque part réalisé, c'est assurément parmi les hommes de science à quelque classe qu'ils appartiennent ; tous ceux qui travaillent et qui cherchent accomplissant le même effort, et méritant le même respect.

Mais ce qui est bien certain, c'est que l'étude de la médecine ouvre l'esprit à tous les horizons sur quelque région qu'ils s'étendent : qu'il s'agisse de sciences physiques ou naturelles, d'anatomie comparée ou de physiologie expérimentale, de chimie, de toxicologie, ou de mécanique, l'étude de la vie, de la souffrance, nous force à tourner nos regards vers toutes les sciences qui peuvent accroître nos connaissances et nous fournir des armes plus sûres pour combattre la maladie : c'est ce que, sans doute, voulait dire Sydenham quand il écrivait que : « *La médecine surpasse une capacité ordinaire, et qu'il faut plus de génie pour en saisir l'ensemble* qu'il n'en faut pour embrasser *tout ce que la philosophie peut apprendre.* »

D'ailleurs, si le temps me permettait d'énumérer seulement les travaux et les titres de ces quinze médecins qui siégèrent aux séances de l'Athénée, il me serait facile de vous prouver que leur présence fut largement justifiée, et qu'ils firent grandement honneur au corps savant qui les avait accueillis. Vous savez déjà ce que fut Gilibert, ce naturaliste éminent, universellement connu et qui nous a laissé l'histoire

de toutes les plantes de l'Europe, et Villermoz dont les travaux sur les eaux potables de Lyon ne sont point oubliés.

Faut-il vous rappeler que, parmi ces hommes de l'art, nous comptons deux opérateurs célèbres dont nos chirurgiens lyonnais s'honorent encore d'être les descendants et les imitateurs ; Dussaussoy, élève de Desault, qui n'eut bientôt rien à envier à son maître, et dont la génération actuelle n'a pas oublié les recherches sur la lithotomie, la cure de l'hydrocèle par les caustiques, et la gangrène des hôpitaux, et Marc-Antoine Petit, dont les cours d'anatomie, d'opérations, et de chirurgie clinique de l'Hôtel-Dieu eurent un succès si retentissant et dont la renommée comme opérateur était si grande qu'il fut appelé pour pratiquer l'opération de la cataracte par extraction, dans la patrie même de Scarpa, le célèbre restaurateur de la méthode par abaissement, à Pavie. Il faudrait lire l'éloge qu'en a fait Cartier pour se faire une idée plus juste de cette belle et grande figure qui consacrait encore ses loisirs à l'étude des plus nobles questions de philosophie sociale : témoin son *Essai sur la meilleure manière de pratiquer la bienfaisance dans les hôpitaux*, qui est daté de l'an VI.

D'autre part les médecins ne restaient pas inactifs et, comme leurs devanciers du siècle précédent, leurs préoccupations allaient surtout aux choses de l'hygiène et de la prophylaxie : on peut même affirmer que c'est aux efforts réunis et aux études de trois de vos membres, Pétetin, Parat, Martin l'Aîné, que l'on doit la constitution locale d'une police sanitaire, d'un Conseil de salubrité, d'archives statistiques et enfin d'une Ecole de médecine.

Pétetin, médecin érudit et hygiéniste consciencieux, s'est occupé beaucoup d'électricité animale et de galvanisme ; il a même laissé une étude importante sur le traitement de l'hystérie et de la catalepsie par l'électricité et a consacré de pré-

cieuses études à la question des cimetières à établir pour la ville de Lyon, et sur les eaux du Rhône dont il reconnaît l'excellente qualité potable. C'est lui enfin qui fut le premier promoteur du mouvement qui devait aboutir à l'organisation de l'enseignement officiel de la médecine à Lyon ; car c'est le 4 floréal an XII (24 avril 1804) qu'il a lu dans cette Académie le mémoire qui devait être envoyé plus tard par le Conseil général au ministre de l'Intérieur pour réclamer énergiquement la création d'une École de médecine à Lyon ; aucune ville ne pouvant faire valoir de plus puissantes considérations pour la création d'une institution semblable.

Martin l'Ainé qui prononça l'éloge de Pétetin, dans la séance du 23 avril 1808, suivit les traditions de son modèle : on connaît ses deux premiers *Essais sur les rapports de l'hygiène et de la prophylactique avec la magistrature de police de salubrité*. Les lectures qu'il vous fit de plusieurs chapitres de son *Traité didactique* ne furent pas sans influence sur l'institution d'un Conseil de ce genre en 1822, par M. de Tournon, alors préfet du département, lequel s'empressa d'ailleurs de faire entrer dans ce Conseil plusieurs de vos membres. La statistique d'autre part absorbe ensuite tous ses efforts : l'Académie ayant été sollicitée par le ministre de l'Intérieur, de s'appliquer à la rédaction d'une statistique du département, Martin fut naturellement désigné comme devant être l'âme de la Commission chargée de ce soin. Il s'y consacra tout entier, fit un plan complet de recherches, et organisa une série de sous-commissions destinées à se partager le travail, et à aboutir plus vite à des résultats précis, méthodiques et raisonnés ; la Commission de la santé publique se trouva ainsi composée de Pétetin, Parat, Martin, M.-A. Petit. Et, à cette occasion, il vous communiqua deux curieux mémoires, l'un sur la conformation, les caractères, les habitudes et les usages du Lyonnais, et l'autre sur la consomma-

tion de la Ville (pain, boissons, comestibles). Dans ce travail où tout est analysé avec une minutieuse exactitude, Martin s'élève énergiquement contre la distribution trop facile de l'opium et de l'arsenic, et surtout contre la conservation des viandes dans les terrines de cuivre, et la conservation du vin dans des vases métalliques de plomb et d'étain.

Les travaux de Martin furent les premiers rudiments des *Archives départementales du Rhône* dont quelques années plus tard, grâces aux écrits de Sainte-Marie sur la police médicale et aux efforts de Parat, la constitution se trouva réalisée.

Lorsque, en 1803, l'Académie reprit son titre primitif, la plupart des membres médecins qui siégeaient dans l'ancien Athénée lui appartenaient encore; mais elle ne tarda pas à s'en adjoindre de nouveaux, et, de 1809 à 1830, nous la voyons successivement faire entrer dans ses rangs, en plus des anciens émules de l'Athénée devenus titulaires, Sainte-Marie (1812), Saissy (1814), Richard de Laprade (1816), Stanislas Gilibert (1818), Balbis (1819), Prunelle (1825), Dupasquier (1828), Péchard (1830).

Mais à partir de cette époque l'Académie s'étant répartie en sections, le nombre de places réservées aux professionnels de la médecine va devenir de plus en plus limité, vos portes ne s'ouvriront plus pour eux qu'à de rares intervalles. Mais elles s'ouvriront toutes grandes il est vrai, pour accueillir des hommes comme Polinière (1832), Brachet (1833), Gauthier, Montfalcon, Terme et Imbert.

Si j'ai groupé dans un coup d'œil d'ensemble les noms des médecins académiciens que vous vous êtes attachés dans les quarante premières années du siècle, c'est que leur œuvre, tout au moins leur œuvre académique, se présente avec certains caractères d'unité qui méritent d'être tout spécialement signalés. Car si chacun conserve assurément son originalité

propre et n'abandonne rien de ses études personnelles ; si l'un, comme Laprade, se consacre plus volontiers à la clinique hospitalière ; l'autre, comme Dupasquier, aux études de chimie pure ; celui-ci, comme Prunelle, à la gestion des affaires publiques, ou enfin, comme Polinière, aux soucis de l'Assistance hospitalière, tous n'ont qu'un seul but, le bien public, qu'un seul objectif, servir les intérêts de la Cité, en améliorant, par des études constantes et des mesures d'hygiène raisonnée, le sort des indigents, des enfants pauvres, des ouvriers ou des malades.

Martin le Jeune introduit à l'hospice de la Charité la pratique systématique de la vaccination et nous rapporte les principaux épisodes relatifs à la vulgarisation de cette méthode à Lyon ; il s'attache encore à systématiser les comptes rendus de la Société de médecine sur les maladies régnantes. Il s'applique à montrer l'influence que peut avoir sur la santé publique le curage des fosses d'aisance ; et je laisse de côté ses travaux relatifs à la médecine infantile, au croup et à l'hydrocéphalée, relatés dans d'importants mémoires dont plusieurs peuvent être encore consultés avec fruit.

Prunelle, plus que tout autre, par sa haute situation, put favoriser les tendances de nos confrères vers ces études d'hygiène sociale et urbaine. Maire de Lyon en 1830, député en 1834, votre président ensuite : de tout temps préparé aux grandes questions intéressant les relations du médecin avec les pouvoirs publics, la politique ou l'enseignement, ainsi qu'en témoignent ses nombreux discours à Montpellier, ou sa lettre bien connue au Conseiller d'Etat, baron de Gérando, sur l'organisation future des Ecoles de médecine et sur l'art de guérir en France, il était l'homme désigné à l'avance pour restaurer l'Enseignement supérieur à Lyon, et compléter ainsi, après deux siècles, l'œuvre de Symphorien Champier, fondateur de notre premier Collège

de médecine. C'est donc Prunelle qui eut l'honneur de créer notre Faculté des lettres et notre Faculté des sciences; il avait nourri un moment l'espoir de doter la ville d'une Faculté de médecine, mais ses efforts se brisèrent contre la jalousie des Ecoles rivales. Et Lyon dut se contenter de la modeste Ecole que le gouvernement de la Restauration avait instituée en 1821, en adjoignant à l'Enseignement de l'Hôtel-Dieu qui comprenait deux chaires de pathologie interne et externe, et deux cliniques, quelques professeurs destinés à rendre l'enseignement un peu plus compréhensif.

Prunelle eut un collaborateur précieux dans le Dr baron de Polinière, le futur président de notre administration hospitalière. Auteur d'un mémoire remarqué sur les avantages et les inconvénients respectifs des hôpitaux et des secours à domicile, d'un rapport important sur le choléra à Paris et d'une étude intéressante sur les salles d'asile destinées aux enfants de la ville de Lyon, Polinière avait toutes les qualités requises pour diriger avec compétence cette grande administration où l'on conserve encore, aussi bien parmi ses collègues que parmi ses confrères, le souvenir de son exquise délicatesse, de sa politesse impeccable, de son dévouement inaltérable au bien des malades et à l'amélioration des différents services qui lui furent confiés. C'est à lui que nous devons d'avoir à l'Hôtel-Dieu les grands couloirs couverts, seul asile où nos malades puissent encore un peu s'abriter lors de leurs premières sorties.

A côté du nom de Prunelle et de Polinière, nous devons une mention toute particulière à leurs deux émules dans le bien, à Terme et à Montfalcon, deux noms qui doivent être inséparables dans notre reconnaissance comme ils le furent dans la récompense que l'Institut leur décerna pour leur travail si remarqué sur les enfants trouvés et dans lequel ils

proposèrent l'abolition des tours et leur remplacement par des mesures plus humaines et plus morales. C'est aussi à ces deux travailleurs infatigables que l'Académie confia le soin de jeter les bases d'une organisation nouvelle de la statistique du département : leur projet fut adopté dans la séance du 21 avril 1838, et l'administration préfectorale accepta leur plan d'organisation qui comportait sept articles très nets réglant le but et les conditions de fonctionnement pour cette Commission qui reçut une subvention du Conseil général et dont les représentants de l'Académie furent les membres les plus actifs et les plus influents.

Faut-il rappeler enfin que Terme, qui avait été premier adjoint de Prunelle, devint à son tour président de l'administration des hospices, de 1832 à 1840, puis maire de Lyon le 3 novembre 1840, et que, durant son administration très estimée, il s'occupa tout spécialement de l'alimentation de Lyon en eau potable. Terme nous laisse une série de rapports d'un haut intérêt sur les eaux de source (300 pages), l'impôt progressif et les secours aux indigents?

Qu'ajouter aussi sur Montfalcon, dont l'immense labeur nous a été transmis sous forme de travaux originaux intéressant à la fois l'anatomie, la médecine proprement dite, l'hygiène publique, la bibliographie médicale, l'histoire, la littérature, la philosophie, l'économie politique, le journalisme ? Son *Traité des marais et des fièvres intermittentes* a eu plusieurs éditions et a été traduit en plusieurs langues. La seule énumération de ses ouvrages imprimés remplit cinq grandes pages de l'*Histoire de l'Académie*, par Dumas ; les érudits recherchent encore ses articles bibliographiques sur Baudeloque, Bourgelat, Cavendish, Broussais, Barthez ; les économistes lisent avec intérêt son *Code moral des ouvriers*, qui fut couronné par l'Académie française ; les bibliophiles apprécient sa traduction d'Horace

ou de Virgile, les hommes de cœur ne peuvent lire sans émotion son *Histoire du Choléra asiatique à Marseille*, où il avait conduit une mission composée de vingt-cinq médecins (dont le docteur Fraisse qui devint plus tard votre secrétaire général) pour aller secourir les indigents de la vieille cité phocéenne. Lyon enfin lui doit un monument d'une érudition achevée qui transmettra à nos descendants les traits les plus glorieux de son histoire.

Certes, Messieurs, il y a là tout un ensemble de titres et de travaux collectifs qui suffiraient, ce me semble, à assurer aux premiers titulaires de notre section de médecine la reconnaissance publique, tant a été effectif et soutenu le souci qui les a toujours inspirés pour le bien, la sécurité, l'honneur de la Cité. Mais avec le temps, les tendances mêmes de nos collègues durent se modifier quelque peu.

La Société de médecine qui, depuis plusieurs années déjà, fonctionnait avec une activité féconde, suivie de près par sa sœur cadette, la Société médicale d'émulation; d'autre part, le Comité de salubrité, de constitution récente, devaient naturellement absorber les efforts des médecins appelés à s'occuper de science pure ou d'hygiène communale, de sorte que votre section de médecine se trouva entraînée de ce fait à modifier la nature et l'orientation de ses recherches : avec Pravaz, Pétrequin et Barrier, les yeux se tournent vers les travaux de chirurgie pratique ; avec Brachet, vers la physiologie pure ; avec Théodore Perrin et Devay, vers les recherches philosophiques ; avec Gauthier, Imbert, Potton, vers les travaux d'érudition et les recherches d'histoire médicale les plus délicates. Permettez-moi de vous rappeler en quelques mots les travaux essentiels de quelques-uns de ces collègues éminents.

Brachet a bien laissé une série de mémoires intéressants de médecine pratique ou de thérapeutique, mais c'est à la

physiologie qu'il a consacré le meilleur de ses recherches, et c'est à ce titre qu'il nous est plus particulièrement connu. Ses belles études sur les fonctions du système nerveux ganglionnaire ne sont pas sans avoir contribué à élucider le rôle du système grand sympathique. Elles ont été couronnées par l'Institut (1828) comme d'ailleurs son beau *Traité sur l'hystérie et l'hypocondrie* qu'on lit encore avec profit.

PRAVAZ vous a appartenu d'abord à titre d'académicien libre pendant dix ans; en 1846, il devient titulaire. Esprit de haut mérite, ancien élève de l'école polytechnique, novateur entreprenant et hardi; quel chirurgien pourrait ignorer aujourd'hui ses efforts incessants pour corriger les attitudes vicieuses du squelette, et les succès qu'il obtint dans l'ordre de la thérapeutique orthopédique? Son *Traité thérapeutique et pratique des luxations congénitales du fémur* est classique; l'Institut a couronné ses recherches sur l'emploi de l'air comprimé; l'Académie de médecine a rendu justice à son ingéniosité et à son ardeur scientifique, en l'admettant, à quarante-cinq ans, parmi ses correspondants (1836).

Quelques années plus tard, il inventait cette fameuse seringue compte-gouttes dont la première application fut destinée aux injections coagulantes intraveineuses de perchlorure de fer, et qui est devenue depuis l'instrument le plus merveilleux et le plus populaire, puisqu'il nous permet d'endormir et de calmer la douleur, cet art quasi divin.

On comprend qu'un tel modèle ait tenté plus d'un panégyriste; il a inspiré en tout cas un des éloges les plus intéressants qui ait été lus dans cette enceinte, celui du Dr ROUGIER, père d'un de nos vénérés doyens. ROUGIER, à qui nous devons aussi quelques études d'une importante portée pratique sur la morphine et la strychnine, considérée dans ses applications au traitement de la chorée, et qui, depuis, se consacra tout entier aux œuvres philanthropiques et aux

multiples travaux intéressant l'hygiène sociale ou privée.

Avec Pétrequin (membre de la section de médecine de 1852 à 1871, président en 1859), la chirurgie est envisagée surtout au point de vue de ses conquêtes à travers l'histoire. Erudit et helleniste éminent, les textes n'ont pour Pétrequin aucun secret; ses fragments de littérature médicale sur Hippocrate, Galien, Paul d'Egine, Oribase sont connus de tous les lettrés ; sa *Chirurgie d'Hippocrate* figure dans toutes nos grandes bibliothèques, car elle a eu les honneurs de l'Imprimerie nationale. Mais Pétrequin ne se borne pas au rôle de traducteur ou d'historien; il se montre commentateur éclairé et perspicace, il tire des textes les déductions les plus intéressantes dans leurs applications ; c'est ainsi qu'il nous démontre qu'Hippocrate et les grands médecins de l'antiquité connaissaient les effets croisés des lésions traumatiques du crâne.

Professeur à l'ancienne Ecole de médecine, ancien chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu, Pétrequin s'était retiré de bonne heure de la vie militante, mais il consacra les loisirs de sa retraite à ses recherches incessantes sur les sujets les plus variés, car tout sollicitait sa curiosité scientifique et il aimait à vous communiquer le fruit de ses investigations. La liste de ses mémoires ou discours à l'Académie ne compte pas moins de 38 numéros dans la table de notre distingué et aimé bibliothécaire, M. le Dr Saint-Lager.

Barrier fut au contraire un chirurgien militant, opérateur habile, professeur distingué et jaloux de son art. Mais les obligations de la chirurgie étaient loin de le captiver tout entier; entraîné vers les choses de la philosophie, séduit par les doctrines de Fourier, il rêvait d'une Société basée sur les règles de la plus stricte équité, sur le triomphe du droit et de l'égalité, sur le travail obligatoire enfin. Son *Traité de sociologie* est l'œuvre d'un homme de cœur, plus imbu d'illu-

sions généreuses que de notions vraiment pratiques, et je ne sache pas que les disciples de Karl Max et d'Engels pensent à se réclamer de lui. Son souvenir vivra sans doute plus longtemps grâce à son *Traité didactique des maladies de l'enfance*, œuvre de jeunesse peut-être, mais dans lequel il y a encore plus d'une observation précieuse à puiser.

Deux autres de vos collègues d'alors, bien que dans un ordre d'idées bien différent, subissaient l'influence des doctrines philosophiques, j'ai nommé Théodore Perrin et Devay. Théodore Perrin, dont plusieurs d'entre vous n'ont pas oublié la digne et sereine attitude, et qui vous a entretenus souvent des problèmes les plus intéressants sur les fonctions de la vie. Il se plaisait dans la critique des doctrines médicales; animisme, vitalisme, force psycho-vitale faisaient le sujet de ses dissertations favorites, en même temps qu'il se consacrait tout entier à faire triompher cette idée généreuse, qui fut le but de toute sa vie : la doctrine moralisatrice de l'allaitement maternel, en montrant que l'allaitement mercenaire pouvait devenir le point de départ des pires maladies constitutionnelles.

Quant à Devay, dont Bouchacourt nous a retracé en termes exquis la douce et méditative physionomie, il avait été entraîné dès sa jeunesse vers les choses de la philosophie; sa thèse inaugurale intitulée : *Appréciation philosophique et pratique sur la doctrine de Broussais*, accuse nettement cette tendance que l'on retrouve dans tous ses écrits. Ses œuvres, auxquelles il réservait les loisirs que lui laissait l'enseignement, où, après Pointe, il avait succédé à Richard de Laprade, sont toutes empreintes du même caractère que l'on retrouve au plus haut degré dans son *Traité de l'hygiène des familles* (1846), et dans son étude sur les mariages consanguins, œuvre saine et forte, où il nous montre que le choix dans le mariage est le meilleur correctif des maladies

héréditaires et que, « là où l'on admire la plus forte sève, c'est dans les positions moyennes où la vertu règle les mœurs ».

Après les philosophes, les érudits et, parmi eux, Gauthier, Imbert et Potton. GAUTHIER (1834), dont nous connaissons les *Lettres de quelques femmes philosophes de la Grèce* et les recherches historiques sur l'histoire de la médecine et les *Guérisons opérées par les prêtres d'Esculape*. IMBERT (1837), ancien chirurgien-major de la Charité, que l'Académie couronna d'abord pour son Histoire manuscrite des médecins de Lyon jusqu'au XIXe siècle, et qui la charma plus tard par d'intéressantes lectures, en particulier par une étude fort curieuse sur l'accouchement de Thamar, à la suite de sa liaison incestueuse avec Judas.

Dans ce travail, œuvre de critique serrée et basée sur l'analyse minutieuse des textes bibliques, Imbert démontrait que, « contrairement à l'idée généralement accréditée que les femmes des Hébreux se délivrent seules, comme les bêtes, et sans secours particuliers », il y avait aussi des sages-femmes chez le peuple juif; et que si Josabel, mère de Moïse, ne fut pas assistée et put pendant trois mois dissimuler la naissance de son fils, avant de l'exposer sur le Nil, Rachel, au contraire, reçut des soins spéciaux lors de l'accouchement de Benjamin, auquel elle succomba, et Thamar fut assistée elle aussi par une accoucheuse habile, qui diagnostica la grossesse gémellaire, passa un fil d'écarlate sur le bras procident de l'enfant qu'elle croyait devoir être l'aîné, mais que le second sortit d'abord, *brisant les membranes qui lui étaient propres*, circonstance pour laquelle on le nomma « Pharès ».

POTTON, ancien médecin de l'Antiquaille, avait aussi une attraction irrésistible pour les études bibliographiques et les travaux de critique historique. Le temps me manque pour

vous rappeler les qualités de ce fin lettré, de cet analyste sévère, dont les savantes études ont charmé plus d'une de vos séances; mais comment ne pas vous remémorer que c'est à lui que nous devons de bien connaître cet extraordinaire Symphorien Champier à qui Lyon doit son premier collège de médecine et dont l'histoire même constitue la plus curieuse odyssée! Médecin du duc de Lorraine, à côté de qui il se bat en héros à Marignan et qui le crée sur le champ de bataille chevalier de Saint-Georges *(eques auratus*, chevalier aux éperons d'or); à la fois reître et héros, helléniste et philanthrope, poète, médecin, académicien, agrégé de l'Université de Pavie, Champier vient à Lyon où la colonie italienne a apporté le goût des lettres et des arts de la Renaissance, en même temps que le culte des sciences. Le voilà médecin répandu et influent, qui gagne l'amitié du gouverneur de la Province, Trivulce de Pomponne, lequel, à l'instigation de Champier, accueille Michel Servet (un médecin illustre) et Etienne Dolet, traqués et poursuivis pour leurs idées trop libérales; le voilà qui conquiert l'estime de tous et se fait nommer échevin de la ville, se consacre à ce titre à l'étude de la police municipale et de l'hygiène de la cité, au sujet desquelles il adresse des observations au Consulat, force enfin la confiance de l'archevêque François de Rohan, à telle enseigne que lorsque, conformément aux édits réitérés de François Ier, disposant des biens des congrégations puissantes, les propriétés de la confrérie de la Trinité, sises alors au bord du Rhône, à l'extrémité de la rue Neuve, allaient être confisquées, Symphorien Champier obtint que ces propriétés servissent à la construction d'un collège d'enseignement où seraient conviés les professeurs les plus illustres, qui serait en même temps un contrôle de garantie pour la science et la dignité professionnelle, Champier devint ainsi le premier fondateur de l'enseignement

supérieur à Lyon, y compris de son premier collège de médecine, auquel les lettres patentes de Henri III conférèrent seulement l'existence légale en 1576. Vous savez, Messieurs, comment Champier fut récompensé : Un jour d'effervescence populaire, sa maison fut pillée, ses collections et ses livres dispersés aux quatre vents, et il connut le chemin de l'exil ; tant il est vrai que la reconnaissance du peuple ne va pas toujours à ceux qui ont le plus et le mieux travaillé pour lui ; la foule aveugle a plus d'une fois brisé ceux qui se sont le plus attachés à le servir.

Très certainement, Potton avait retrouvé chez Champier les qualités de l'esprit qui étaient les siennes, la méthode, la critique, l'érudition la plus étendue, le besoin et le culte du libre examen, c'est là sans doute une des raisons qui l'avaient si justement attiré vers cette figure qui a quelque peu dérouté et déconcerté les historiens.

Potton n'a pas fermé la liste des médecins érudits qui siégèrent parmi vous ; quelque trente ans plus tard, notre confrère Humbert Mollière ressuscitait ces traditions en faisant revivre sous vos yeux certaines des pages les plus intéressantes de l'histoire de la Gaule.

Mais la reconstitution de l'Ecole de médecine, en 1854, avait imprimé un essor puissant aux recherches de chirurgie ou de médecine pure. Un corps enseignant de premier ordre commençait à attirer à Lyon l'élite d'une jeunesse avide de s'instruire, et les leçons de ces maîtres éminents commençaient à jeter sur la cité un lustre nouveau. L'Académie a eu sa part dans cette page nouvelle de notre histoire médicale, car ils vous ont tous appartenu, et Devay, et Barrier, et Pétrequin, comme aussi Bonnet, Bouchacourt, Desgranges et B. Teissier, tous ceux-là en somme qui ont été les premiers pionniers de l'Œuvre dont nous

recueillons aujourd'hui les fruits, et qui par leurs leçons, leur haute conception de la pratique médicale, leur grande expérience clinique, ont forcé la main aux pouvoirs publics, et obtenu enfin le couronnement de leurs efforts, et la transformation de l'école secondaire en Faculté.

Je ne puis m'étendre longuement sur cette période de notre vie médicale ; car plus d'un de ceux dont j'aurais à retracer les œuvres appartient en quelque sorte au groupe de nos contemporains et, pour plusieurs d'entre eux, sur leur tombe récemment fermée, l'éloge académique laisse encore plus d'un écho. Nous vous avons déjà rappelé Pétrequin, avec son étonnante érudition, Barrier avec sa grande expérience clinique; mais il faut vous présenter encore Desgranges, professeur disert et justement écouté dont l'enseignement précis et méthodique a séduit tant de générations, par sa clarté, son élégance, sa rectitude. Desgranges opérateur souvent prestigieux, auteur de la seconde ovariotomie faite en France, et dont le bistouri hardi, manié souvent avec une étonnante célérité, rappelait l'extrême habileté de ces chirurgiens *d'avant l'anesthésie*, dont le premier but était d'abord d'économiser le temps et la douleur et dont l'illustre Gensoul a réalisé le type le plus accompli.

Comme ses éminents devanciers, Terme, Prunelle et Polinière, Desgranges n'a pas craint de consacrer ses loisirs à l'étude des affaires municipales ou des grandes questions administratives ou d'assistance : il vous a fait connaître les bases fondamentales de l'assistance publique en Angleterre.

Et Bouchacourt ! ce maître accoucheur, élève d'abord, émule ensuite, ami toujours de cet autre maître dans l'art obstétrical, l'illustre Stolz, esprit d'une délicatesse exquise, toujours en éveil, d'un jugement des plus pénétrants, et qui, arrivé à un âge où depuis longtemps les plus laborieux goûtent légtimement le repos bien gagné, occupait ses loisirs à

la rédaction de ses remarquables articles du *Dictionnaire encyclopédique* où il a résumé les observations de sa longue carrière. Le Dr Marduel a retracé dans une autre enceinte, et mieux que je ne saurais le faire moi-même, ce que fut cette vie de labeur, de loyauté, et d'honorabilité professionnelle.

Mais il est parmi ces hommes deux noms que vous me pardonnerez de retenir d'une façon plus intime en les associant dans la même pensée, comme ils ont eu le même esprit et le même cœur : j'ai nommé Amédée Bonnet et Benoît-Marie Teissier. Les sentiments ou les liens qui m'attachent à eux seront à la fois ma justification et mon excuse.

Amédée Bonnet né à Ambérieux le 19 mars 1809, chirurgien de l'Hôtel-Dieu à vingt-cinq ans, correspondant de l'Académie à trente ans; mort à quarante-neuf ans, associé de l'Académie de médecine et correspondant de l'Institut, enlevé brusquement, en pleine gloire, à l'admiration et à l'affection de tous, et dont la statue de bronze s'élève dans notre grand Hôtel-Dieu comme un hommage spontané à la reconnaissance publique.

Le temps, ce critique sévère qui, a-t-on dit, brise les réputations stériles, a respecté la sienne, et l'on peut répéter encore aujourd'hui, devant ce bronze, ce qu'on écrivait le jour de son inauguration : « L'homme qu'il représente était un savant illustre, un chirurgien habile, un professeur éminent, qui partout où il passait donnait une active impulsion, et honorait la dignité humaine par l'exemple des plus nobles sentiments. » (B. Teissier, Discours à l'inauguration de la statue d'Amédée Bonnet, 1862.)

C'était en effet un esprit d'une sagacité rare, d'une ardeur indomptable pour le travail, d'une persévérance à toute épreuve, plein de foi dans le progrès, ne désespérant jamais de l'avenir.

Il ne m'appartient pas de juger son œuvre chirurgicale qui est immense et qui commence avec le *Traité des sections tendineuses* (1836) pour finir au *Traité des maladies articulaires.* Tous les chirurgiens reconnaissent encore la portée des lois qu'il a formulées, sur l'importance de l'immobilité dans le traitement de ces affections, comme ils emploient toujours les appareils ingénieux qu'il inventa pour la réaliser. Qu'il me suffise de signaler avec Marjolin cette tendance naturelle de l'esprit profondément humanitaire de Bonnet, de s'adresser toujours aux infirmités les plus graves et qui plus rebelles semblent défier les efforts de l'art ; et dans quelle exceptionnelle estime le tenaient les maîtres de l'École de Paris, puisque le célèbre Nélaton lui-même, mettant sa chaire à la disposition de Bonnet, désireux d'exposer *de plus haut* ses idées sur la cautérisation ou la coxalgie, n'hésitait pas à le présenter à ses élèves comme « le premier chirurgien de France ».

Eh bien, Messieurs ! cet illustre compatriote que tous les honneurs sont venus chercher préférait cependant à ces titres si enviés celui de Membre et de Président de votre Académie. Il vous a donné tout son cœur et toutes ses forces, et Bouillier, un des vôtres encore, a pu dire : « la forte impulsion qu'il a donnée à votre Compagnie qu'il avait à cœur de voir prospérer et grandir dans l'intérêt de la culture des sciences et des lettres, et pour l'honneur de sa chère ville de Lyon. C'est à vous qu'il confiait les secrets de sa pensée généreuse et ses craintes relatives à l'avenir de la jeunesse et de la dignité professionnelle. C'est dans cette enceinte qu'il prononça un discours resté célèbre pour stigmatiser l'oisiveté avec sa hideuse contagion et ses ruines, l'oisiveté d'autant plus coupable que l'homme a été plus largement doté par la fortune, et pour glorifier l'obligation du travail comme le palladium et la sauvegarde des sociétés.

Le travail, suivant l'admirable expression de P. Sauzet, « première loi de Dieu, première mission de l'homme, le travail qui est un besoin pour les uns, un honneur pour les autres, un devoir pour tous. » Cette loi inéluctable du travail, Bonnet l'a mise en pratique jusqu'à la dernière heure, car il était de ceux qui pensent que, tant qu'il y a du bien à faire, on n'a pas le droit de se reposer.

Benoit-Marie Teissier, son élève, son collaborateur et son ami, né le 13 avril 1813, médecin des hôpitaux en 1844, professeur à l'Ecole de médecine réorganisée, et ensuite à la Faculté de médecine, correspondant, puis associé de l'Académie de médecine, président de la section des sciences médicales de l'Association française (Paris, 1878), Teissier est le véritable fondateur, à Lyon, de l'enseignement de la clinique médicale sur lequel il répandit un lustre éclatant, à telle enseigne que, dans plus d'une circonstance officielle, on le désigna volontiers sous le nom de Trousseau lyonnais (*Comptes rendus de l'Association française*, Rapport du Secrétaire général, 1889).

Teissier, absorbé par les soucis de son enseignement, de ses devoirs hospitaliers et des exigences professionnelles créées par cette unanime confiance et cette considération respectueuse qui l'ont entouré pendant près de cinquante ans, n'a pu trouver le temps de condenser dans un livre didactique les résultats de ses observations, de ses recherches et de ses expériences thérapeutiques. Au moins a-t-il laissé un nombre imposant de leçons ou de mémoires dans lesquels sont résumées ses idées de prédilection, ses doctrines médicales, ses importantes recherches thérapeutiques, en commençant par son intervention hardie dans la cure de l'ascite par les injections intrapéritonéales de teinture d'iode, et son travail sur le traitement des névroses viscérales par l'arsenic, notion que la thérapeutique moderne utilise largement

aujourd'hui. Sa thèse sur le mal de Pott cervical et son mémoire sur les effets de l'immobilité sur les jointures sont restés classiques, ainsi que les études sur le goitre exophtalmique et ses deux communications magistrales sur le tabes dorsal.

Pour juger l'homme public, son rôle comme chef d'Ecole, son influence sur le mouvement médical de la génération, je ne saurais mieux faire que de vous rappeler l'éloge autorisé que le professeur Potain, ce maître universellement respecté, porta sur l'œuvre de B. Teissier, en inaugurant le premier Congrès de médecine interne dont les assises se tinrent à Lyon il y a six ans : au moins éviterai-je ainsi d'encourir jusqu'au soupçon d'une trop pieuse partialité. « Parmi tant d'hommes remarquables, il en est un qui semble avoir réuni toutes les qualités et tous les mérites. C'est celui dont on a pu dire que, dans son passage à l'Hôtel-Dieu, il avait su rendre à la clinique médicale le sceptre que pendant si longtemps la chirurgie seule y avait tenu ; c'est le professeur B. Teissier auquel nous conservons un respectueux et affectueux souvenir. Celui-là, par son zèle, son activité, sa foi médicale, par la haute conception qu'il avait de la médecine et de l'enseignement, ne tarda pas en effet à grouper autour de lui la jeunesse studieuse. A parcourir aujourd'hui son œuvre, on comprend aisément qu'il ait fait école. Théoricien savant et profond, très soucieux d'idées générales, très attentif à tenir son enseignement au courant des innovations les plus récentes, il n'a pas laissé pour sa part de contribuer au progrès de la science. Mais il n'a jamais oublié que le but véritable de la médecine est de soulager et de guérir et, de cette préoccupation constante, sont sorties les études nombreuses et variées dont il ne cesse d'enrichir la thérapeutique. » (*Congrès français de médecine*, Lyon, 1894, p. 32.)

Quant à l'homme privé, je le revendique hautement ; car

pendant vingt années j'ai vécu sa vie de chaque jour, et je ne lui ai jamais surpris une défaillance. Considérant la bonté comme la qualité la plus haute, estimant le caractère au-dessus du talent, sévère pour lui, toujours indulgent à autrui, n'ayant jamais connu l'envie, esclave irréductible du devoir, et n'en plaçant la récompense que dans le seul plaisir de bien faire, sa vie a été un perpétuel labeur, et le meilleur il l'a donné aux déshérités de ce monde, mettant ainsi en constante pratique sa conception du rôle social que le médecin doit avoir pour éternel objectif, et dont il nous a tracé l'idéal dans son discours de réception (De la mission sociale de la médecine, *Comptes rendus de l'Académie*, 1864.)

L'Académie, qui lui avait ouvert ses portes en 1863, l'a deux fois élevé à la présidence ; comme Bonnet il lui avait donné une large place dans ses préoccupations et dans son cœur. On peut ajouter qu'il est mort en la servant.

Il est encore un homme qui a exercé sur le mouvement scientifique de son temps une influence considérable et dont le nom mérite d'être tout spécialement rappelé à votre mémoire, c'est celui de Joseph Rollet, né à Lyon, le 12 novembre 1824, et mort en 1894, professeur d'hygiène à la Faculté, associé de l'Académie de médecine et correspondant de l'Académie des sciences. Son œuvre comme syphiligraphe est de tout premier ordre, car elle s'est jugée par une série d'applications non moins utiles au traitement de ces maladies, que riches en conséquences précieuses au point de vue de l'hygiène.

La plupart des idées et des découvertes de Rollet ont été exposées dans son *Traité des maladies vénériennes* (1865), livre dont la renommée devint rapidement universelle. C'est là qu'il a établi la pluralité des maladies vénériennes, l'existence du chancre mixte, et surtout cette contagiosité

des accidents secondaires, si discutée par l'école de Ricord, mais dont il prouva la réalité d'une façon victorieuse, grâce à une série de savantes études sur les chancres buccaux et amygdaliens, plus particulièrement observés chez les ouvriers verriers, découverte qui a eu l'admirable conséquence d'assainir cette importante industrie et de soustraire un grand nombre de jeunes sujets aux dangers d'une contagion inévitable.

Rollet nous a donné encore une série de travaux sur le chancre des nouveau-nés, indice certain de la syphilis acquise ; sur le chancre mammaire des nourrices, dû à la transmission de la syphilis héréditaire dans l'allaitement; le chancre vaccino-syphilitique, et tant d'autres indications, conquêtes d'une observation rigoureuse et impeccable, qui ont abouti à fixer le principe de médecine légale applicable à ces cas si délicats, faits qu'on expliquait autrefois à contre-sens et qui amenaient la contagion des nourrices alors que c'était les nouveau-nés ou plutôt leurs parents qui étaient les vrais coupables.

De pareils travaux, qui ont jeté un grand lustre sur l'Ecole de l'Antiquaille, assurent à Rollet une place de premier ordre parmi les savants de son temps.

Avec Rollet, Messieurs, se clôt la liste des membres de votre section de médecine aujourd'hui disparus. Et cependant notre tâche n'est point encore terminée, car s'il nous est interdit de parler des vivants, il est pourtant des hommes dont le passé appartient à l'histoire, et je commettrais une trop regrettable lacune si j'omettais dans cette longue énumération l'auteur de la découverte des fonctions du périoste, du traité de la régénération des os et du traité des résections, et si je ne vous proposais de joindre dans cet hommage public de votre admiration et de votre reconnaissance le nom de votre éminent président, M. Ollier.

Alors que les chirurgiens d'outre-Rhin ont placé dans le palais de leur Académie ses traits respectés à côté de ceux des chirurgiens les plus illustres de notre époque, les Lister, les Langenbeck, les Billroth, l'Académie ne me pardonnerait pas de ne pas saluer au moins au passage le digne héritier des Pouteau, des M.-A. Petit, des Bonnet, qui a su porter si haut et si loin le renom de la chirurgie lyonnaise.

Le sectionnement de l'Académie m'a naturellement conduit à limiter cette revue à ceux de nos collègues qui ont appartenu au groupe de Sciences médicales proprement dites ; autrement il m'eût fallu en élargir singulièrement le cadre, car nombreux ont été encore les médecins que leurs connaissances encyclopédiques vous ont attachés à divers titres. Il m'eût été bien doux pourtant d'offrir un juste tribut d'hommage au Dr Lortet, ce naturaliste expert doublé d'un philosophe de marque, dont l'œuvre agrandie est continuée dans cet antique Palais Saint-Pierre par un digne et savant héritier que l'Institut a voulu s'attacher ; au Dr Faivre, doyen de la Faculté des sciences, votre secrétaire général pendant longtemps, connu bien au delà de nos frontières par de savants travaux d'embryologie ; à Alexandre Glénard, l'éminent successeur de Dupasquier et de Polinière, chimiste hors de pair et professeur émérite qui a dirigé de si longues années les travaux du Conseil d'hygiène et de salubrité pour le plus grand bien de nos concitoyens, etc. Mais je ne saurais oublier quelques noms glorieux parmi les autres médecins qui briguèrent en ce dernier siècle l'honneur de vous appartenir : et Dumas, de Montpellier, et le baron Corvisart, le célèbre auteur du *Traité des maladies du cœur*, et le baron Larrey, et, plus près de nous, notre grand Pasteur à qui, bien que non pourvu des diplômes officiels, la médecine actuelle doit son orientation féconde et ses plus merveil-

leuses découvertes, les malades d'innombrables bienfaits.

Messieurs, j'ai terminé cet aperçu trop long peut-être pour votre attention bienveillante, mais trop court assurément pour rendre une impartiale et complète justice à ceux des vôtres qui, dans l'ordre des choses de la médecine, ont contribué à constituer ce patrimoime envié dont j'ai cherché, bien qu'imparfaitement sans doute, à vous esquisser les grands traits. De tels titres de noblesse doublent le prix de vous appartenir ; ils stimulent notre zèle, en nous rappelant les traditions pleines de grandeur qui furent celles de nos devanciers et qui se résument en cette courte formule : aimer la science, se dévouer sans compter au bien public, marcher incessamment vers le progrès pour l'honneur de la Cité et du pays.

F. Tissier

LISTE DES ACADÉMICIENS-MÉDECINS AU XVIII[E] SIÈCLE

FALCONNET (Camille), 1700[1]. — Né à Lyon le 1[er] mars 1671, mort à Paris. Fondateur de l'Académie, 1700. Membre de l'Institut, 1716. Auteur de notes importantes *sur le livre de Galien.*

PESTALOZZI (Jérôme-Jean), 1715. — Né à Venise le 23 juin 1674, mort à Lyon en 1742. Dissertation *sur les causes et la nature de la peste*, 1721.

REY (Guillaume), 1729. — Né à la Guillotière en 1687, mort à Lyon en 1758. Dissertation latine *sur le délire.*

OLIVIER, 1742. — Conseiller et médecin du roi. Dissertation *sur la rage*, 1742.

COLLOMB (Barthélemy), 1742. — Né à Lyon en 1718, mort le 25 avril 1798. *Instructions pour les mères nourrices*, avec Rast, Lyon, 1785.

GRASSOT (Pierre), 1750. — Mort en 1799. Chirurgien-major du Grand-Hostel-Dieu. *Mémoire sur l'inoculation de la petite vérole.*

PESTALOZZI (Antoine-Joseph), 1751. — Né à Lyon le 17 mars 1703, mort le 19 avril 1779. Médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon. *Travaux sur l'électricité.*

RAST DE MAUPAS (J.-B.), 1755. — Né à la Voulte 173.., mort à Albigny, en 1810. *Réflexions sur l'inoculation de la petite vérole.*

POUTEAU (Claude), 1755. — Né à Lyon le 14 août 1724, mort le 10 février 1775. Chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu, membre de l'Académie royale de chirurgie. *Mélanges de chirurgie; Essai sur la rage ; De la taille; Emploi du feu dans les maladies.*

VILLERMOZ (Pierre-Jacques), 1778. — Né à Lyon en 1735, mort le 26 juin 1795. Professeur de Chimie à la Faculté de Montpellier. *Mémoire sur les eaux potables à Lyon.*

GILIBERT (Jean-Emmanuel), 1784. — Né à Lyon le 20 juin 1741, mort le 2 septembre 1814. Professeur de botanique à Grodno et

[1] Cette première date indique l'année de la réception à l'Académie.

à Wilna sur la présentation de Haller, médecin de l'Hôtel-Dieu, 1783 ; Maire de Lyon, 1793 ; exilé ensuite.

VITET (Louis), 1786. — Né à Lyon en août 1756, mort à Paris le 25 mai 1805. Maire de Lyon, Député à la Convention, Proscrit après le siège de Lyon. *Mémoires de pharmacopée et de thérapeutique.*

BONNEFOI (Jean-Baptiste), 1789. — Né à Lyon en 1756, mort en octobre 1810.

LISTE DES ACADÉMICIENS-MÉDECINS AU XIX[e] SIÈCLE

A. — MÉDECINS AYANT FAIT PARTIE DE L'ATHÉNÉE 1800

CARTIER, 1800. — Né à Saint-Laurent-des-Mûres en 1767, mort à Lyon le 23 janvier 1819. Chirurgien en chef de l'Hospice Général. *Médecine interne appliquée aux maladies chroniques ; Traitement des fièvres muqueuses à caractère adynamique ; Eloge de M.-A. Petit, Notice sur Pouteau.*

DESGAULLIÈRES, 1800. — Né à Feurs (Loire) en 1768, mort en.... ? Divers travaux de médecine militaire. *Etude à l'armée des Alpes*, 1793.

GILIBERT. — Déjà mentionné.

MARTIN AINÉ, 1800. — Né à Saint-Rambert (Ain) en 1767. Chirurgien en chef de l'Hospice des Vieillards. Importants travaux de statistique.

DUSSAUSSOY, 1800. — Né à Lyon le 29 novembre 1755, mort le 12 décembre 1820. Chirurgien major de l'Hôtel-Dieu en 1776. *Etude sur la gangrène des hôpitaux généraux*, Lyon, 1787 ; *Cure radicale de l'hydrocèle par les caustiques* Leipsick, 1756 ; Thèse sur *la lithotomie.*

Parat (Ph.), 1800. — Né à Lyon en septembre 1763, mort le 11 décembre 1838. Médecin de l'Hôtel-Dieu et à l'Ecole vétérinaire. *Mémoire sur les moyens de perfectionner les études de l'art de guérir.* Autres travaux de statistique du département du Rhône, 1826.

Pététin (J.-H.-Désiré), 1800. — Né à Lons-le-Saunier, mort à Lyon le 27 février 1808. *Observations sur l'établissement des cimetières hors de la ville de Lyon,* 1776 ; Nombreux ouvrages sur l'*électricité animale et ses applications à la cure de l'hystérie et de la catalepsie.*

Petit (Marc-Antoine), 1800. — Né à Lyon le 3 novembre 1766, mort le 7 juillet 1811. Chirurgien en chef de l'Hôpital-Général. Dissertation *sur la phtisie laryngée,* 1750 ; *Essai sur la médecine du cœur,* 1806.

Villermoz, 1800. — Déjà mentionné.

Eynard, 1800.— Né à Lyon le 10 avril 1749, mort en 1837. Nombreux travaux d'économie sociale ou industrielle. *Projet d'alimentation de la ville de Lyon par l'eau du Rhône, et sur l'éclairage de la ville par le gaz extrait de la houille.*

B. — ÉMULES DE L'ATHÉNÉE

Bugniard (P.-F.), 1809. — Né à Lyon le 31 août 1767. *Quodnam congruens Kelotomiæ momentum ?* Thèse de Montpellier, 1792.

Martin le Jeune, 1809. — Né à Saint-Rambert (Ain) en 1772. Thèse sur *la gibbosité vertébrale,* 1778 ; Rapport sur l'*introduction de la vaccination à Lyon* (26 mars 1811) ; Nombreux mémoires de médecine et de chirurgie : *sur le croup, l'hydrocéphalie, les maladies des femmes* ; Comptes rendus *sur les maladies régnantes à la Société de médecine,* 1828.

Renaudin. — *Réflexions sur l'air atmosphérique ; Moyens de corriger son infection dans les hôpitaux,* 1797. Médecin des prisons.

Viricel. — Né à Lyon en 1773. Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu *Sur l'art de préparer les malades aux grandes opérations.*

C. — MÉDECINS A L'ACADÉMIE DEPUIS SA RECONSTITUTION

Sainte-Marie (Etienne), 1831. — Né à Sainte-Foy-lez-Lyon le 4 août 1777, mort le 3 mars 1829. *Traitement des maladies véné-*

riennes invétérées, 2e édition, 1821 ; *Précis élémentaire de police médicale*. Nombreux travaux littéraires

Saissy (Jean-Antoine), 1814. — Né près de Grasse le 2 février 1756. Mort à Lyon le 22 mars 1822. *Recherches sur les animaux hibernants; Essai sur les maladies de l'oreille interne.*

De Laprade-Richard (Jacques Laprade), 1816. Président de l'Académie, 1823. — Né à Montbrison le 11 juin 1781, mort le 19 octobre 1860. Professeur de clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. *Dissertation sur la doctrine médicale de Brown; Mémoire sur l'influence de la nuit sur les malades.* (Couronné par la Société de Médecine de Bruxelles.)

Gilibert (Stanislas-Auguste), 1818. — Né à Grodno en 1780, mort le 16 juillet 1870. *Recherches sur les systèmes lymphatiques*, 1804. *Mémoire sur le pemphigus*, 1813. Conservateur des cabinets d'histoire naturelle et du Jardin botanique. A légué toute sa fortune à la ville de Lyon pour fonder la Martinière des filles.

Balbis (Jean-Baptiste), 1819. Né à Moretta (Piémont), 1765. Réfugié à Lyon, où il fut nommé directeur du Jardin botanique. Mort directeur du Jardin des Plantes de Turin, 1831.

Prunelle (Clément-François), 1825. — Né à la Tour-du-Pin le 22 juin 1777, mort à Paris le 20 août 1853. Maire de Lyon, 1830. Député, 1834. Restaurateur de l'enseignement supérieur à Lyon, fondateur de la Faculté des Sciences et des Lettres. Nombreux discours prononcés à Montpellier sur l'influence de la médecine. *Études remarquables sur le rôle de la médecine politique et de la médecine légale; Lettres sur l'enseignement de la médecine.*

De Polinière (Augustin-Pierre) 1832. Président de l'Académie, 1836 et 1845. — Né à Vire (Calvados), le 15 décembre 1790, mort le 14 juillet 1856. *Mémoire sur les avantages et les inconvénients des hôpitaux et des secours à domicile; Notice sur les salles d'asile de Lyon; Rapport sur le choléra morbus à Paris.* Président de l'Administration des Hôpitaux.

Dupasquier (Alphonse), 1828. — Né à Chessy le 28 août 1793, mort à Lyon le 13 avril 1848. Professeur de chimie à l'Ecole de Médecine. Nombreux travaux de thérapeutique. Recherches cliniques en collaboration avec Gensoul et Imbert. Travaux de toxicologie, principalement sur le phosphore et l'arsenic.

Pichard (Jean-Marie), 1831. — Né le 22 avril 1781, mort en 1836. Parent de Jacquard. Se consacre surtout à l'étude des

lettres. Éloge de Mortier, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu.

Brachet (Jean-Louis), 1833; président, 1846. — Né à Givors le 21 avril 1789, mort le 10 avril 1858. *Études remarquables de physiologie; Travaux sur les fonctions du système nerveux ganglionnaire; Recherches sur l'hystérie et l'hypocondrie.* Professeur de physiologie à l'École de Médecine.

Gauthier (Louis-Philibert), 1834. — Né en 1792, mort en 1870. *Recherches sur la fièvre intermittente.* Travaux d'histoire médicale.

Terme (Jean-François), président de l'Académie 1839 et 1845. — Né à Lyon le 11 juillet 1771. Président de l'Administration des Hôpitaux, 1839. Maire de Lyon, 1840. Mort, maire de la ville, député du Rhône, 8 décembre 1847 *Histoire des Enfants trouvés* : Rapport couronné par l'Académie Française (avec M. Monfalcon). Nombreux articles littéraires et économiques. Établit l'éclairage au gaz et les trottoirs de la ville.

Monfalcon (Jean-Baptiste), 1836. — Né à Lyon le 11 octobre 1792, mort à Lyon le 5 décembre 1874. Esprit encyclopédiste. Publiciste éminent. Médecin de la Charité. *Mémoire sur l'œdème du poumon; Traité des fièvres intermittentes.* (Plusieurs éditions et traductions.) Nombreux articles littéraires et de Dictionnaire. *Histoire de la ville de Lyon* (in-8°, 2 volumes).

Fleury-Imbert, 1837. — Né à Lyon le 24 décembre 1895, mort le 26 décembre 1851. Travaux de physiologie. *Histoire de la Médecine et des Médecins de Lyon depuis sa fondation.* (Manuscrit de l'Académie). Chirurgien-major de la Charité. *Traité théorique et pratique sur les maladies des femmes.*

Hénon, 1839; président, 1869. — Né à Lyon, le 31 mai 1802, mort à Montpellier (1872). Travaux d'histoire naturelle. Maire de Lyon et député du Rhône.

Pravaz, 1841; président 1850. — Né le 24 mars 1751, à Pont-de-Beauvoisin (Isère), mort en 1853. *Traité des luxations congénitales du fémur* (couronné par l'Institut). Inventeur de la seringue compte-gouttes pour injections intraveineuses de perchlorure de fer; correspondant de l'Académie de Médecine (1836).

Rougier, 1842; président, 1858. — Né à Lyon, le 28 décembre 1793, mort à Lyon le 4 mars 1863. — S'est particulièrement

consacré aux œuvres philanthropiques (Dispensaire, Assoc. des médecins du Rhône), et aux études d'hygiène publique. A rédigé en 1860, en collaboration avec Glénard, le compte rendu des travaux du Conseil d'hygiène. Plusieurs fois président de la Société de Médecine. A publié un mémoire important sur le traitement de cette maladie nerveuse par la morphine et la strychnine.

Fraisse, 1850. — Né à Plain-Palais, Genève, le 2 février 1804, mort le 25 juin 1870. Secrétaire général de l'Académie (classe des sciences). *Relation de l'épidémie de choléra à Marseille. Mémoire sur le pemphigus.*

Bonnet (A.), 1847, président, 1856. — Né à Ambérieu le 19 mars 1809, mort à Lyon le 1er décembre 1858. Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, 1833. Grand prix de l'École pratique, à Paris. Correspondant de l'Académie de médecine, 1839. Correspondant de l'Institut, 1854. Associé de l'Académie. Auteur d'un grand nombre de publications restées classiques, surtout *sur les sections tendineuses* (1836), *les maladies articulaires* (Traité en 3 volumes, 1848). Travaux remarquables *sur la Coxalgie* et *la Cautérisation*. Professeur de clinique chirurgicale à l'Ecole de Médecine, 1838-1858.

Pétrequin, 1852, président, 1859. — Né à Villeurbanne, près de Lyon, le 25 juin 1809, mort le 1er juin 1876 à Lyon. Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, 1838. Professeur de pathologie chirurgicale. Auteur d'un grand nombre de travaux de critique et d'histoire médicale, particulièrement *sur la chirurgie d'Hippocrate*. (Imprimé à l'Imprimerie Nationale.)

Perrin (Théodore), 1854, président, 1868. — Né à Lyon le 20 octobre 1795, mort le 9 novembre 1880. A publié une série d'études *sur les Doctrines médicales*. A écrit plusieurs mémoires pour soutenir la nécessité de l'*Allaitement maternel.*

Barrier, 1856, président, 1862. — Né à Saint-Etienne en 1815, mort à Montfort-Lamaury en 1870. Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu. Professeur de clinique chirurgicale à l'École de Médecine. *Traité de Sociologie*, en deux volumes ; *Traité des Maladies de l'enfance.*

Devay, 1859. — Né à Tarare en mars 1813, mort à Lyon en 1863. Professeur de clinique médicale à l'Ancienne École de Médecine. *Traité de l'hygiène des familles*, 1846 ; 2e édition, 1858. *Essai sur les mariages consanguins*, 1863. *Etudes sur la conicine.*

Potton, 1860, président, 1866. — Né à Bourgoin le le 17 mars 1810,

mort à Lyon, 1869. Ancien médecin de l'Antiquaille. Auteur de remarquables études de critique historique, en particulier d'une notice sur Symphorien Champier. Travaux littéraires. *Recherches sur la goutte.*

BOUCHACOURT (A.), 1863, président, 1880. — Né à Lyon le 3 janvier 1812, mort à Lyon le 6 octobre 1898. Chirurgien-major de la Charité. Professeur de clinique obstétricale d'abord à l'École de Médecine (professeur suppléant depuis 1842), à la Faculté ensuite (1877). Associé national de l'Académie de Médecine. Auteur d'un grand nombre d'articles du *Dictionnaire encyclopédique* très remarqués.

TEISSIER (Benoît-Marie), 1863, deux fois président, 1875-1889. — Né le 13 avril 1813 à Lyon, mort à Lyon le 22 février 1889. Médecin des Hôpitaux, puis professeur de clinique à l'École de Médecine, 1854. Professeur à la Faculté de 1877 à 1884. Correspondant de l'Académie de Médecine, 1878. Associé de l'Académie (Paris), 1888. Président de la Section de Médecine de l'Association française (Paris), 1889. Auteur de nombreux travaux de médecine pratique : *sur le tabes*, 1864 ; *le goitre exophtalmique*, 1865 ; *sur les injections de teinture d'iode dans le péritoine*, 1858 ; *les Diathèses morbides*, etc., et de nombreuses recherches de thérapeutique.

DESGRANGES, 1864, président, 1872. — Né à Loire, près Givors le 16 septembre 1819, mort à Lyon le 1er août 1896. Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu. Professeur de clinique chirurgicale à l'École de Médecine (1863) ; à la Faculté ensuite. Longtemps président de l'Association de Médecine du Rhône. Membre de la Commission municipale, 1874-75.

ROLLET (Joseph), 1875. — Né à Lagnieu le 12 novembre 1824, mort à Lyon le 3 août 1894. Chirurgien de l'Antiquaille, 1850. Professeur à la Faculté de Médecine, 1877. Membre et président du Conseil d'hygiène. Membre correspondant de l'Académie des Sciences. Associé de l'Académie de Médecine. *Recherches chimiques et expérimentales sur la syphilis, le chancre simple et la blennorragie* (1 vol., 1869) ; *Traité des maladies vénériennes* (Paris, 1865). Nombreux travaux de syphiligraphie : *chancre du nouveau-né ; syphilis vaccinale ; chancre amygdalien chez les verriers*, etc., etc.

MOLLIÈRE (H.). — Né à Lyon le 3 mai 1845, mort à Lyon le 26 avril 1898. Médecin des Hôpitaux. Travaux sur *le purpura hémorragique, le traitement des néphrites par la pilocarpine;*

Études sur la population de la Gaule. (Comptes rendus de l'Académie).

D. — MEMBRES ACTUELS DE LA SECTION DE MÉDECINE

BERNE, 1869. — Né à Lyon, le 14 juillet 1830 ; ancien chirurgien en chef de la Charité, professeur suppléant de pathologie externe, à l'ancienne École de médecine, depuis 1863, ensuite professeur à la Faculté, de 1877 à 1894. Auteur d'un *Traité de pathologie générale chirurgicale* (2 vol. in-8°).

OLLIER (L.), 1876, président, 1896-1900. — Né aux Vans, Ardèche, le 2 décembre 1830. Ancien chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, 1860. Professeur de clinique chirurgicale à la Faculté depuis sa fondation, 1877. Membre honoraire de la Société de chirurgie de Paris, 1887. Associé national de l'Académie de médecine, 1883. *Correspondant de l'Institut depuis 1874.* Président du Congrès de chirurgie en 1886. Membre honoraire de la Société de biologie, 1893. Membre étranger ou honoraire d'un grand nombre de Sociétés savantes : de l'Académie royale des Sciences de Suède, de l'Académie royale de médecine de Belgique, de l'Académie de médecine de Turin, de la Société des chirurgiens allemands, dont il est un des quatre membres d'honneur, de l'Académie impériale de médecine de Saint-Pétersbourg, de la Société de médecine de Londres et de la Société médico-chirurgicale d'Edimbourg, de la Société impériale et royale de médecine de Vienne, 1891, etc. Auteur d'un grand nombre de travaux de chirurgie générale et particulièrement de chirurgie articulaire ou osseuse Ses principaux ouvrages sont : un *Traité expérimental et clinique de la Régénération des os* où sont exposées les *Recherches sur les fonctions du périoste*, recherches qui ont valu à M. Ollier, le grand prix de chirurgie de l'Institut (1867) et plus récemment (1885-1891) un traité en 3 volumes sur *les Résections*, basé sur 700 opérations personnelles, ouvrage qui montre les résultats de ces magnifiques interventions conservatrices, lorsqu'elles sont pratiquées par la méthode sous-périostée.

TEISSIER (J.), 1889. — Né à Lyon (1er octobre 1851). Agrégé des Facultés de médecine (Paris, 1878). Médecin des Hôpitaux

(Lyon, 1878). Professeur de pathologie interne à la Faculté depuis 1884. Correspondant national de l'Académie de médecine (1895). Auteur d'un *Traité de pathologie* (2 vol., 4 édit., plusieurs traductions), d'une *Histoire pathogénique des maladies infectieuses à Lyon* (couronnée par l'Académie des sciences et honorée d'une médaille d'or de la Section d'hygiène sociale, Exp. univers. de 1889) et de nombreux travaux de pathologie générale et spéciale, notamment sur la *Grippe* (Leçons à la Faculté, et Rapport au ministre de l'Instruction publique sur une mission en Russie); *sur les albuminuries, sur les maladies du cœur, et les affections du foie*. Membre correspondant de l'Académie impériale de médecine de Saint-Pétersbourg (1890).

Lacassagne (A.), 1896. — Né à Cahors le 17 août 1843. Agrégé au Val-de-Grâce et à la Faculté de médecine de Montpellier. Professeur de médecine légale à la Faculté de Lyon. Expert près les Tribunaux. Correspondant national de l'Académie de médecine, 1890. Membre du Conseil d'hygiène et de salubrité du département du Rhône. A publié ou inspiré un nombre considérable de travaux de médecine légale et principalement un *Précis de médecine légale*, les *Comptes rendus des travaux du Conseil d'hygiène de 1860 à 1885* (2 vol. in-8°), *un Précis d'Hygiène privée et sociale* (4[e] édition), et une série de mémoires importants sur les grandes affaires criminelles de notre temps auxquelles il fut mêlé à titre d'expert. *(Assassinat du Président Carnot; Études sur Vacher et les crimes sadiques; Affaire Gouffé, etc.)*. *Vade mecum du médecin-expert* (2[e] édition), etc., etc. A fondé une Ecole médico-légale à Lyon avec son important organe : *les Archives d'anthropologie criminelle* (15[e] année) et la *Bibliothèque de criminalogie*.

Horand, 1895. — Né à Lyon, le 23 juillet 1839, médecin de l'armée d'Italie (1859). Ancien chirurgien en chef de l'Antiquaille, 1898. Auteur de travaux remarqués de dermatologie et de syphiligraphie, plus particulièrement : sur le traitement de la blennorragie, la trace indélébile du chancre syphilitique, sur la pelade, etc., a fait d'intéressantes recherches expérimentales pour servir à l'histoire des maladies vénériennes chez les animaux. Président de la Société nationale de médecine (1900). Fondateur d'une école d'infirmières.

Bondet (A.), 1894. — Né à Coligny (Ain), le 27 octobre 1830. Médecin

des hôpitaux, professeur de pathologie interne à la Faculté de médecine (1877), professeur de Clinique depuis 1884, correspondant national de l'Académie de médecine, 1880. Travaux de médecine expérimentale avec Chauveau. *Etude sur le mécanisme et les bruits physiologiques de la respiration* (1877), et sur l'organisation de l'assistance hospitalière (1894), *Recherches cliniques particulièrement dans le domaine des affections du cœur et des voies respiratoires.* Auteur d'un *procédé très pratique pour la mensuration du volume du cœur* et d'un *Rapport très important sur les réformes à apporter aux concours de l'agrégation de médecine.* Associé de l'Académie de médecine (1900).

Marduel (Pierre), 1899. — Né à Lyon (1841). Ancien agrégé d'accouchements à la Faculté de médecine, secrétaire général de la Société de médecine depuis la retraite de P. Diday. Auteur d'importants articles dans le *Dictionnaire de médecine et chirurgie pratiques* (Reins, périnée, ombilic, palais, pharynx, etc.) et de *Mémoires très appréciés de gynécologie et de chirurgie* (principalement sur l'Ovariotomie, la néphrotomie, les greffes cutanées, la mort par le chloroforme, etc.).

RAPPORTS

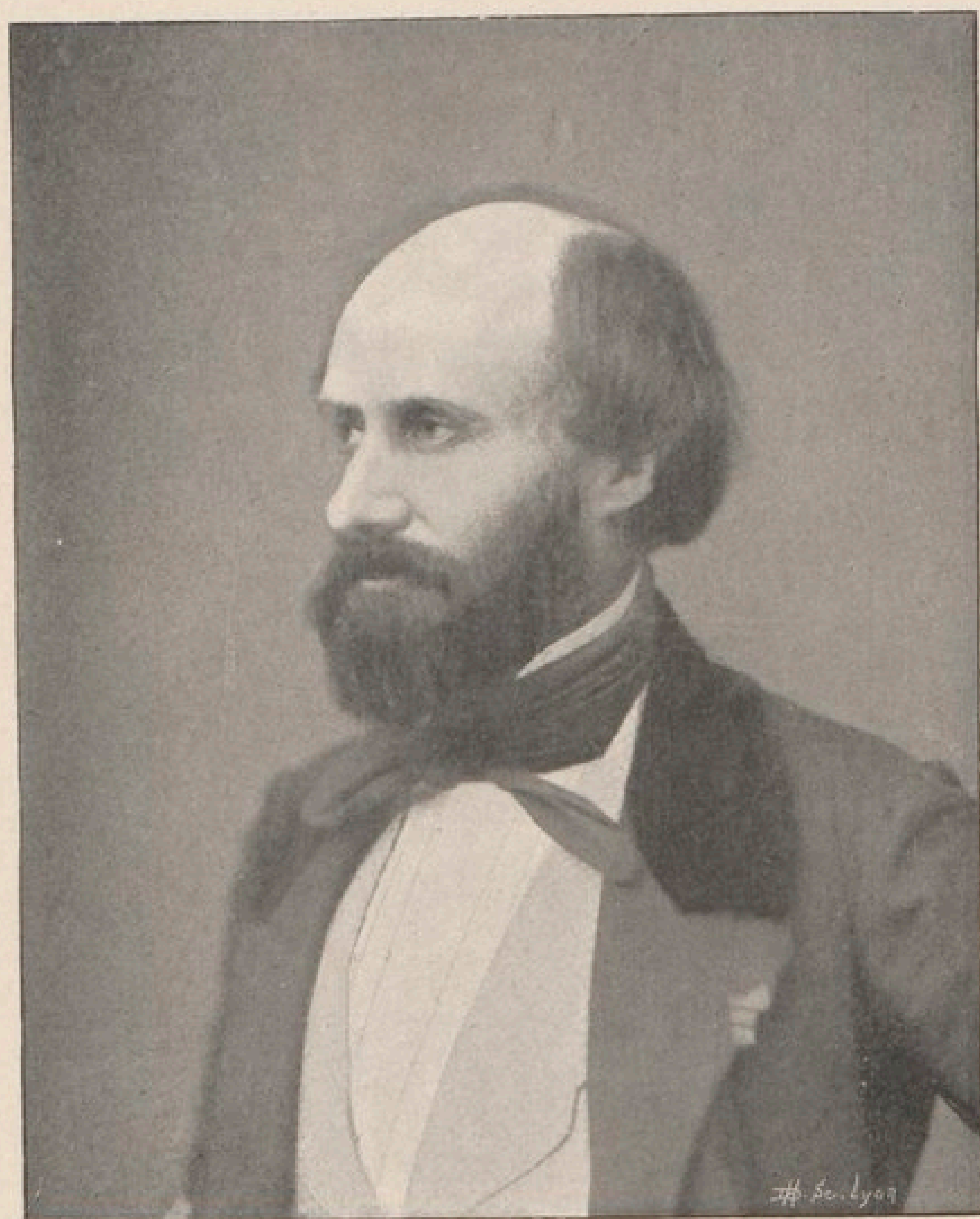
SUR LES TRAVAUX

DE LA CLASSE DES LETTRES

PREMIÈRE SECTION

Littérature, Éloquence, Poésie.

RAPPORT DE M. A. BLETON



Victor de LAPRADE

PREMIÈRE SECTION

Littérature, Éloquence, Poésie.

Parmi les membres de l'Académie inscrits entre l'année de fondation 1700 et l'année 1847, date où la Compagnie établit quatre sections pour la classe des Lettres et Arts, il est assez difficile de déterminer quels sont ceux que peut revendiquer comme absolument siens la section de Littérature, Eloquence et Poésie. Historiens et moralistes, juristes et professeurs sont réclamés par les sections voisines. Restent les poètes, mais c'est rarement une qualité distinctive, et surtout au siècle dernier, tout le monde, selon le langage du temps, sacrifiait aux Muses.

Le rapporteur est donc obligé de confesser d'avance que cette section présente peu de noms que la postérité ait retenus. Du reste, les œuvres de pure littérature, jusqu'à des âges près du nôtre, n'ont été qu'un honorable passe-temps pour les esprits délicats. Expression des idées d'une génération, ce qui survit de cette éclosion éphémère pourrait être comparé à ces fleurs qu'on retrouve incolores et desséchées, entre les pages d'un livre ancien.

XVIIIe SIÈCLE

Bien des jugements, souvent contradictoires, ont été formulés sur le XVIIIe siècle. En l'envisageant sous le point de vue spécial que comporte cette rapide étude, nous pour-

rions dire que les hommes de ce temps ont eu le culte de ce qui, depuis, a été appelé par certaine école littéraire : « l'écriture ». Ils écrivent pour écrire, l'idée est presque toute de surface et la forme est faite de procédés ; peu d'époques ont produit autant de vers, aucune n'a moins eu le sentiment de la véritable poésie.

Au nombre des prosateurs, nous rencontrons d'abord un des fondateurs de l'Académie, Claude Brossette (1671-1700-1743 [1]), avocat, mais surtout connu par sa correspondance avec Boileau. C'est Brossette qui rédigea les statuts de l'Académie des Beaux-Arts, fondée en 1724 et réunie à notre Compagnie en 1758.

Puis vient un groupe d'historiens. Dominique de Colonia (1660-1700-1741), jésuite, professeur au collège de la Trinité, bibliothécaire de la ville ; en sus de ses travaux historiques, il a laissé plusieurs tragédies et un volume de vers. André Clapasson (1708-1738-1770), avocat, perdit sa première cause et quitta le barreau pour se réfugier dans l'étude des Beaux-Arts, demandant « aux Muses de le dédommager des rigueurs de Thémis ». Jacques Pernetti (1696-1748-1777), chevalier de l'Eglise de Lyon, est l'auteur de nombreux ouvrages et de ce livre souvent consulté, bien que sujet à revision : *les Lyonnais dignes de mémoire.* Claude-François Millot (1727-1760-1785), d'abord professeur au collège de la Trinité, dut quitter l'ordre des jésuites, à la suite d'un éloge de Montesquieu, couronné par l'Académie de Dijon. Il fit l'éducation du duc d'Enghien qui devait périr dans les fossés de Vincennes, et il devint membre de l'Académie française.

Charles-Claude-Florent Thorel de Campigneulles (1737-

[1] Des dates inscrites à la suite des noms, la première est la date de la naissance, la seconde celle de l'entrée à l'Académie, la dernière celle de la mort.

1766-1809) et Louis Jacquet (1732-1766-1794) sont encore à citer, moins pour la valeur littéraire de leurs écrits que pour le caractère qui s'en dégage. Le premier était trésorier de France, le second, chevalier de l'Eglise de Lyon. Emplois de finances et bénéfices ecclésiastiques offraient aux hommes d'études l'*aurea mediocritas*, qui assure la dignité de l'existence et favorise les travaux de l'esprit. Campigneulles et Jacquet ont laissé, l'un et l'autre, un certain nombre d'opuscules où se réflète cette forme à la fois légère et compliquée de la littérature et de l'art, vers la seconde moitié du XVIII[e] siècle. Entre les travaux du premier, relevons celui-ci : *Ne peut-on bien écrire qu'à Paris ?* Du second, citons trois discours sous ce titre : *Quel est l'État de nature ?* Sur certains points, la doctrine de l'auteur se rapproche de celle de Rousseau. Combattu par Bordes, son confrère, Jacquet répondit : « Le premier de mes vœux est pour la paix, le second pour la liberté, je n'en forme aucun pour la victoire, parce qu'elle est le prix des combats ».

Nous rencontrons un publiciste en la personne de Charles-Joseph Mathon de la Cour (1758-1780-1793). A la vérité, notre confrère avait d'autres titres comme écrivain, mais il est intéressant de constater que, lorsque l'Académie l'accueillit, Mathon de la Cour avait pris part à la fondation du *Journal de Lyon* et collaboré tant à l'*Almanach des Muses* qu'au *Journal de Musique* et au *Journal des Dames*. Plusieurs des almanachs de Lyon ont été publiés sous sa direction : celui de 1760 contient un dictionnaire géographique des provinces du Lyonnais et Forez. Entre les nombreuses lettres dont il est l'auteur, il en est une « sur l'admission des femmes dans les Académies ».

Cette nomenclature, assez indigente, des prosateurs se terminera par Antoine-François Delandine (1756-1781-1820), bibliothécaire de la ville, auteur de plusieurs

mémoires relatifs à la bibliothèque dont la conservation lui était confiée.

Parmi les académiciens qu'on peut classer comme poètes, il y a Louis de Puget (1629-1700-1709), naturaliste et écrivain, dont Boileau écrivait à Brossette : « Je doute qu'il y en ait à Paris de meillleur goût et de plus fin discernement ». Puget est l'auteur d'une fable qu'il eut l'occasion de communiquer à Lafontaine, pendant un séjour que le grand fabuliste fit à Lyon. Lafontaine s'appropria le sujet et en tira : *Le Chien qui porte à son cou le dîner de son maître.* L'apologue est dirigé contre l'administration municipale du temps, et la fin de Puget mérite d'être mise en regard de celle de Lafontaine :

Ainsi, dans les emplois que fournit la cité,
Tel des deniers publics veut faire un bon usage,
Qui, d'abord, des pillards retient l'avidité,
Mais après s'humanise et prend part au pillage.

Le plus piquant est que Puget avait pour confrère à l'Académie, Camille Dumoulceau (1650-1700-1717), fils d'un prévôt des marchands qui, au cours de ses fonctions, menait une vie princière dans son château de la Galée, à Millery, et était accusé par la rumeur publique de faire supporter par les finances de la ville une partie de son train de maison.

Faut-il citer François Gâcon (1667-1718-1725), clerc de chapelle du duc d'Orléans et prieur de Baillon, auteur d'un recueil de satires : *le Poète sans fard?* Par un fait sans exemple, l'Académie l'a rayé de la liste de ses membres, quoique son livre, devenu presque célèbre et qui lui valut de la prison, fût de plusieurs années antérieur à l'admission de Gâcon.

François-Melchior de Folard (1683-1723-1739), jésuite et

professeur au collège, est l'auteur de deux tragédies : *Œdipe* et *Thémistocle*. Il n'est pas de sujet qui ait été mis à la scène plus souvent que celui d'Œdipe. Sept écrivains français l'avaient traité avant Folard, parmi lesquels Corneille et Voltaire : c'était osé de l'aborder après ces deux maîtres. Contrairement à ses devanciers qui se sont inspirés de Sophocle, Folard suit Euripide dont l'œuvre ne nous est point parvenue et dont nous possédons le plan seulement. Quant au vers de notre confrère, il n'est pas inférieur à celui de Voltaire. Peut-être la pièce a-t-elle été jouée par les élèves du collège de la Trinité, dans quelque solennité scolaire, mais, à en juger par la préface, c'est bien pour le grand public que cette tragédie a été composée.

Un autre membre de la Compagnie, Charles Bordes (1711-1745-1781), a écrit une tragédie, *Blanche de Bourbon*, et plusieurs comédies, les unes en vers, les autres en prose. Le sujet d'une de ces comédies, *les Nouveaux Anoblis ou les Amants vertueux*, s'adapte bien au milieu lyonnais, où l'on voit, d'année en année, des familles consulaires accéder à la noblesse et s'efforcer de faire oublier leurs origines. Bordes a quelques traits heureux, mais l'intérêt n'est pas soutenu et le dénouement ne prouve rien, pas même que les deux amants aient montré beaucoup de vertu.

Pendant la seconde moitié du siècle, les séances de l'Académie se terminent fréquemment par la lecture de quelques poésies. André de Bory (1716-1751-1792), commandant du château de Pierre-Scize, traduit en vers français les Odes d'Horace et compose des élégies. L'abbé Jean-Antoine de Lasserre (1731-1773-1781) remporte des prix de poésie et des prix d'éloquence. Vasselier (1735-1782-1798), employé dans l'administration des postes, composait des fables et des épîtres. Sa manière se rapprochait tellement de celle de

Voltaire que le public attribua plus d'une fois les vers de Vasselier à l'écrivain de Ferney.

Si le clan des littérateurs, prosateurs et poètes, ne fournit point une riche contribution au patrimoine de notre Compagnie, nous avons moins encore à espérer des orateurs. J'ai eu l'occasion de le dire ici même : le talent oratoire, fait surtout de spontanéité, d'audace et d'expansion, ne paraît pas être un don de la race lyonnaise, et s'il est de nos concitoyens qui forment quelques exceptions brillantes, ils appartiennent aux temps modernes.

Lyon a produit d'innombrables vocations religieuses; son Eglise a compté beaucoup de prêtres et d'évêques éminents, aucun n'a laissé un nom dans les annales de la chaire. A peine osé-je citer l'abbé Claude-Antoine Roux (1750-1787-1822), professeur au collège de Notre-Dame, qui s'était acquis une célébrité locale par ses sermons.

Les avocats qui ont appartenu à l'Académie et qui ont attaché quelque notoriété à leur nom, l'ont acquise en dehors du barreau : Pierre Aubert (1642-1700-1733) qui légua sa bibliothèque à la ville ; Pierre-Suzanne Deschamps (1745-1781-1793), député à l'Assemblée constituante ; Roland de la Platière (1734-1785-1793), ministre de l'Intérieur.

Mais la section des Lettres peut revendiquer, parmi les membres associés de l'Académie, plusieurs personnages qui portent un nom illustre dans les Lettres françaises et dont quelques-uns, reçus en séance par la Compagnie, ont pris part à ses travaux.

C'est d'abord (1730) Louis Racine, poète comme son père et membre de l'Académie des Inscriptions. Louis Racine, directeur des gabelles à Lyon, s'était marié en notre ville, et, pendant les années de son séjour, assistait souvent aux séances.

Le 26 novembre 1754, la Compagnie recevait M. de Voltaire, gentilhomme ordinaire du roi. Il était depuis neuf ans académicien honoraire. La séance, présidée par Charles Bordes, fut entièrement consacrée aux Lettres. Le châtelain de Ferney, habile à manier l'éloge autant que la satire, écrivait peu de temps après, en l'honneur de Lyon, les vers souvent cités et qui se terminent par ce distique :

J'ai vu couler dans vos remparts
Les ondes du Pactole et les eaux du Permesse.

Quelques années après, le 30 juin 1768, a lieu la réception de Mme du Boccage, poète, chantée par Voltaire et à qui ses contemporains avaient donné pour devise : *Formâ Venus, Arte Minerva.* Tous les poètes de la Compagnie donnèrent pour la circonstance : Bordes, directeur, Charles de Bory et jusqu'au secrétaire, Charles de Fleurieu, ancien lieutenant de vaisseau et membre du Bureau des Longitudes. Minerve, Cythère et Apollon sont tour à tour invoqués.

En 1782, c'est la comtesse Fanny de Beauharnais, celle dont un critique a écrit :

Eglé, belle et poète, a deux petits travers :
Elle fait son visage et ne fait pas ses vers.

Dans le remerciement en vers qu'elle adresse à l'Académie, Eglé ne manque pas de relever le trait qu'un malappris lui a décoché. Les hommes sont jaloux :

Ils nous accordent volontiers
De belles couronnes de rose,
Mais ils s'emparent, et pour cause,
De toutes celles de lauriers.

Entre temps, l'Académie s'était associé François de Neufchâteau (1766), Ducis (1776), l'abbé Raynal (1780).

Ajoutons-y les noms de trois poètes : Florian (1783), Lemierre (1783) et Thomas (1785), les deux derniers de l'Académie française. On sait quelle amitié unissait Thomas et Ducis qui s'étaient retirés à Oullins, où, dit la notice biographique de Dumas, « ils vécurent ensemble dans le sein de la vertu et de l'amitié ».

La dernière association que la Compagnie ait prononcée est celle de Mme Victoire Lallié, artiste-peintre, à la date du 10 juillet 1792. L'Académie était dissoute l'année suivante.

XIXe SIÈCLE

Reconstituée en 1800, d'abord sous le nom d'Athénée, notre Compagnie se partage désormais en deux classes : Sciences, Lettres et Arts. Dans la classe des Lettres, se retrouvent deux noms d'académiciens qui avaient appartenu à l'ancien corps, avant sa dissolution : Delandine, déjà cité, et Bérenger (1749-1783-1822) qui, après avoir professé dans divers collèges, occupa successivement la chaire d'éloquence à l'Ecole centrale du Rhône, les fonctions de proviseur du Lycée et d'inspecteur. Il a laissé de nombrenx ouvrages, dont un fablier.

A côté de M. Verninac, préfet du département, figure François-Joseph Noël (an VIII), commissaire-général de police. Ce n'est pas le seul fonctionnaire de cet ordre qui a fait partie de l'Académie. Dubois (an IX) est élu en la même qualité. Du reste, la fonction occupée par Noël ne devait être qu'une des nombreuses étapes de sa carrière. Il avait débuté dans un poste diplomatique à la Haye, puis à Venise. En quittant le commissariat-général de Lyon, il entre comme inspecteur dans l'enseignement, où il devait s'acquérir une notoriété considérable en associant son nom

à celui du grammairien Chapsal, auteur de nombreux classiques.

J.-B. Dumas (1777-1802-1842), chef de division à la préfecture du Rhône, faisait des vers comme, plus tard, son collègue Soulary. Mais il nous est surtout connu par l'*Histoie de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon*, qu'il publiait sous les auspices de la Compagnie, en 1840.

J.-B. Dugas-Montbel (1776-1803-1834) appartenait au commerce lyonnais. Il s'adonna de bonne heure aux études helléniques, sans renoncer aux affaires. Son premier début littéraire fut un vaudeville : *la Femme en parachute*, joué en 1800. Mais son œuvre principale est une traduction d'Homère, avec le texte grec et des observations (1818). Cette publication fut suivie de commentaires historiques, de remarques grammaticales et d'études sur la prononciation du grec. Dugas-Montbel était correspondant de l'Institut et membre de la Chambre des députés. Cet exemple de négociant, cultivant les lettres et les arts, n'est pas rare en notre ville.

La section de Littérature peut réclamer Ballanche (1776-1802-1847), comme auteur d'*Antigone*, et Cochard (1763-1809-1834), comme auteur de *Recherches sur les patois du Lyonnais*, et, plus tard, Bréghot du Lut (1784-1821-1849), pour ses travaux littéraires sur Cicéron, Martial et Horace, pour la publication des œuvres de Louise Labé et de Pernette du Guillet; Péricaud (1782-1821-1867), collaborateur de Bréghot, dans ses *Essais sur les auteurs anciens ;* Montfalcon (1792-1836-1874), pour ses traductions polyglottes des œuvres d'Horace, des odes d'Anacréon et de l'Imitation de Jésus-Christ.

Le nom de Servan de Sugny (1796-1824-1831), qui n'est guère connu que de quelques chercheurs, a joui d'une sorte

de célébrité dans les salons lyonnais. Ce fut un des derniers champions du vers latin et du petit vers français, épigramme ou madrigal. Il a traduit Catulle et Théocrite et collaboré à toutes les revues du temps. Une fin prématurée — il mourut à l'âge de trente-cinq ans — l'interrompit dans un vaste travail de revision qu'il avait entrepris sur les dictionnaires de la latinité.

C'est un poète encore, Philippe Benoît (1793-1828-1869), auteur d'une tragédie, *Virginie*, représentée au Grand-Théâtre le 15 août 1825, d'une autre tragédie manuscrite, *la Mort d'Annibal*, et de plusieurs poèmes. Il avait composé les paroles d'une cantate en l'honneur de Lafayette, chantée au banquet qui fut offert au vétéran des guerres de l'indépendance américaine, à son passage à Lyon, le 5 septembre 1829. Benoît occupa les fonctions de secrétaire en chef de la mairie jusqu'en 1852, époque où a été transformé le régime municipal de Lyon.

Très répandu, et d'une physionomie très caractérisée, fut Claude-Louis Grandperret (1791-1827-1854), qui débutait en 1816 dans la rédaction de l'unique journal de Lyon et publiait en même temps un *Traité classique de Littérature*, qui n'a pas eu moins de vingt éditions. Il ouvrit un établissement d'instruction qui conquit rapidement une place distinguée. D'une grande activité intellectuelle, il a participé aux travaux de toutes les sociétés savantes alors existantes : Société littéraire, Société d'agriculture, Société d'éducation. Un de ses derniers ouvrages, 1852, est *Lyon, histoire abrégée de cette ville*, petit volume in-12, qui représente la première tentative de vulgarisation en cette matière.

Auguste Boullée (1795-1832-1846) a collaboré au *Dictionnaire de la conversation*. J.-B. de Montherot (1784-1833-1869), beau-frère de Lamartine, a laissé plusieurs opus-

cules en vers, et publié dans un périodique de Lyon le récit d'un voyage au Bosphore.

Avant de passer outre à l'année 1840, époque où s'arrêtent les listes dressées par J.-B. Dumas, nommons ceux des orateurs qui ont marqué pendant cette première période du siècle. Et d'abord, Camille Jordan (1771-1809-1821) dont la biographie n'est plus à faire; l'abbé Bonnevie (1816); Guerre (1761-1809-1845), avocat, auteur du remarquable rapport présenté par l'Académie au maire de Lyon, en 1837, au sujet de la fondation du major Martin; enfin, Paul Sauzet (1800-1831-1876) qui a tenu un rôle si prépondérant dans nos Assemblées nationales.

Parmi les membres associés, il faut relever deux noms glorieux : Chateaubriand (an XI) et Lamartine (1832). Nous pouvons y ajouter Charles Nodier et Viennet (1832), tous deux de l'Académie française, et mentionner trois noms de femmes : Mme de Sermézy (1818), la princesse de Salm (1830) et Mme Desbordes-Valmore (1835), qui ne fut point, à Lyon, aussi inconnue ou méconnue qu'on s'est plu à le dire.

A partir de 1847, les deux classes des sciences et lettres s'étant partagées en sections, le rapporteur de la section Littérature, Éloquence et Poésie, se meut désormais dans des limites nettement tracées.

Deux poètes: Victor de Laprade (1812-1842-1888) et Joséphin Soulary (1815-1879-1891), exprimant chacun un des côtés du génie lyonnais, ont prêté à cette section un lustre qu'elle ne recouvrera peut-être pas de longtemps. L'un, pour traduire ces aspirations vers l'au-delà, teintées d'un peu de mélancolie, qui semblent se dégager de notre atmosphère embrumée, possède ce que Sainte-Beuve, parlant de lui, a si bien nommé « le fleuve de l'expression »; l'autre, artiste en strophes, transporte dans le vers cette

finesse de dessin et cette recherche harmonieuse de tons qui, dans l'industrie des tissus, sont le propre de nos praticiens.

Les œuvres des deux Tisseur, Jean (1814-1856-1883) et Clair (1827-1886-1895), nous offrent un terrain de transition entre la poésie et la prose ; le premier, plus prosateur que poète ; le second, toujours poète, alors même qu'il décrit, en un style d'une simplicité savante comme celui du bonhomme La Fontaine, les choses de la vie de nos pères, justifiant le mot de Théophile Gautier :

Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes.

Alphonse de Boissieu (1815-1848-1886), de sa plume élégante, a laissé d'assez nombreux écrits. Y figurent au premier rang les deux volumes consacrés à son cousin, l'illustre graveur J.-J. de Boissieu : une notice sur la vie de l'artiste, un catalogue explicatif de ses œuvres.

Ecrivain non moins irréprochable fut Louis de la Saussaye (1801-1857-1878), membre de l'Institut, recteur de l'Académie. Il est connu par ses monographies sur les château de Chambord et de Blois, mais il nous appartient plus étroitement par son *Histoire littéraire de Lyon* pendant les six premiers siècles. C'est une étude précieuse pour l'histoire des idées et du langage à Lyon, à laquelle on peut appliquer le mot dont l'auteur se sert pour qualifier la lettre des chrétiens lyonnais à leurs frères d'Asie : « Le style est partout à la hauteur des pensées, les pensées à la hauteur des choses. »

N'est-ce point évoquer des souvenirs comme d'hier, de prononcer les noms de Guillaume-Alfred Heinrich (1829-1869-1887), d'Henri Hignard (1819-1870-1893), de Marin Ferraz (1820-1871-1898), tous les trois professeurs à notre Faculté des Lettres? Par la parole et par la plume, ils ont

profondément marqué leur passage en notre ville, et notre Compagnie peut s'honorer d'avoir eu plus d'une fois les prémices de leurs œuvres nombreuses.

La mémoire d'Heinrich vivra dans le monde savant par son *Histoire de la littérature allemande*, dans les familles chrétiennes par *le Livre de persévérance*, traduit en allemand, en italien et en anglais. Pour l'Académie, elle gardera longtemps encore le souvenir de ces comptes rendus des séances, qu'il rédigea pendant seize années, en qualité de secrétaire général ; comptes rendus qui, sans rien perdre de la précision d'un procès-verbal, acquéraient sous la plume du rédacteur tout le charme et la vie d'un récit.

Hignard était un fervent des lettres anciennes ; il leur a consacré la plupart de ses écrits, et, défenseur des études latines, s'est efforcé, en toute occasion, de démontrer leur importance comme moyen, sinon comme but. Ferraz, de son côté, fut aussi un champion des principes sur lesquels, doivent reposer les véritables études philosophiques, menacées par les écoles nouvelles : socialisme, naturalisme, positivisme, autant de négations déguisées sous de prétendues affirmations.

Enfin, en l'année 1875, l'Académie prononçait l'admission de Paul Humblot (1806-1882) et de Léon Roux (1821-1897) ; c'était un double emprunt fait au barreau lyonnais. Paul Humblot était alors conseiller à la Cour, mais il avait, pendant quarante ans, porté la robe d'avocat, laissant le souvenir d'une éloquence d'autant plus puissante que l'orateur — qualité rare — se montrait moins soucieux des effets et plus oublieux de sa personnalité.

Avec Léon Roux, dont nous avons souvent entendu la chaude parole, comme rapporteur des Commissions chargées d'examiner les candidatures aux prix décernés par l'Académie, se clôt la liste des membres que la section de Littéra-

ture, Éloquence et Poésie, a perdus, au cours des dernières années.

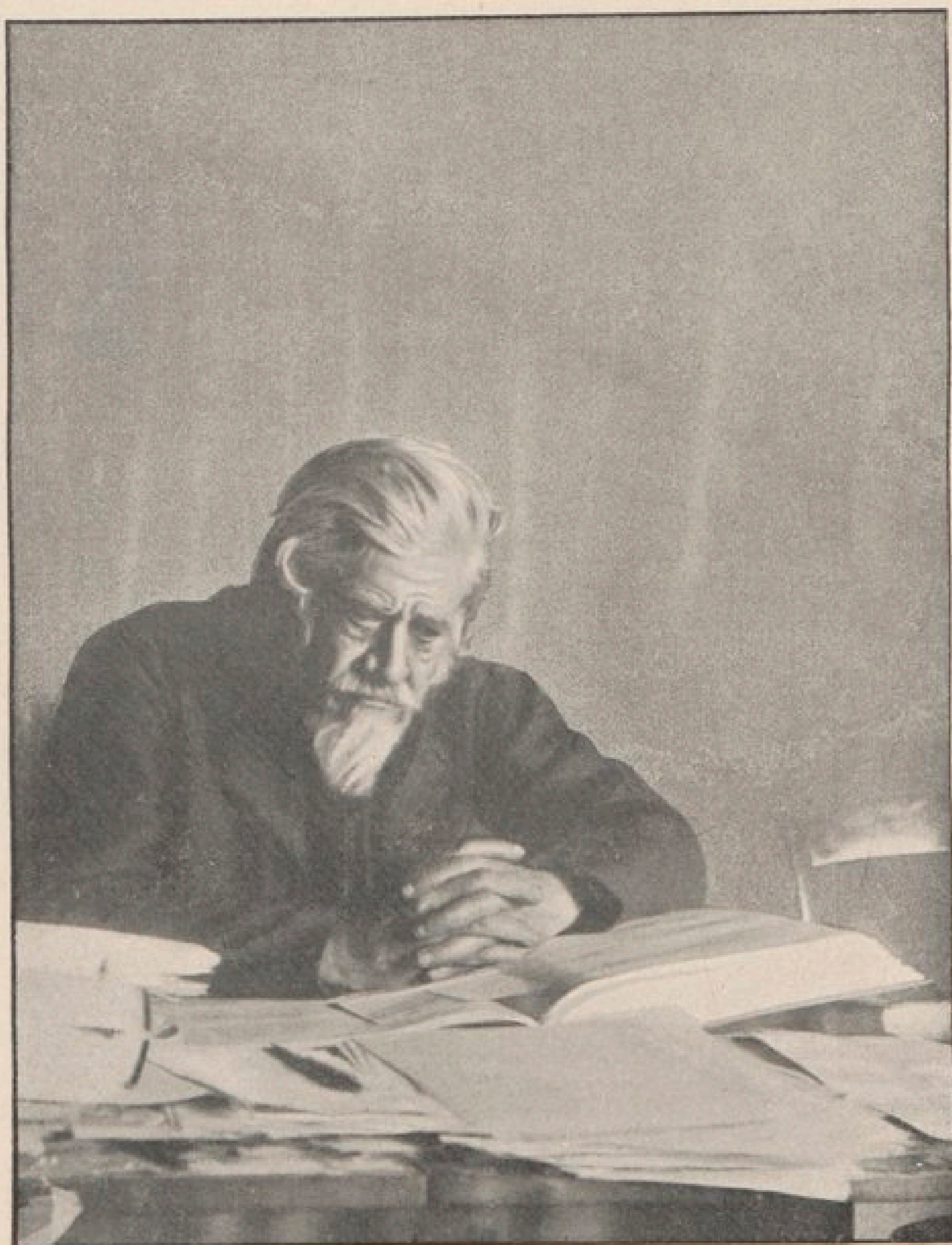
Ainsi finit aussi la tâche que votre rapporteur s'est tracée. Certes, il est tentant et il me serait facile autant qu'agréable de payer un juste tribut, tant à mes collègues de la section qu'à plusieurs des membres correspondants que leurs titres rattachent étroitement à la pure littérature. Mais le vrai mérite a ses pudeurs qu'il faut respecter, et c'est, du reste, avec pleine assurance que je confie la mémoire de mes confrères actuels au rapporteur qui prendra la parole, à l'occasion du prochain centenaire de l'Académie.

Ad. Delattre

DEUXIÈME SECTION

Histoire et Antiquités.

RAPPORT DE M. PARISET



Auguste ALLMER

DEUXIÈME SECTION

Histoire et Antiquités.

CHAPITRE PREMIER. — L'Histoire générale.

L'histoire est une mine inépuisable : la recherche et l'exploitation de ses riches et nombreux filons séduiron ttoujours les hommes réfléchis, aspirant à découvrir dans le passé un souvenir précieux ou un enseignement utile. Dans ce travail l'esprit conserve toutes ses originalités ; l'attrait des découvertes et le piquant de l'inattendu tempèrent l'aridité des recherches.

Aussi l'histoire ancienne et l'histoire moderne ont eu le privilège d'inspirer un très grand nombre de travaux, non seulement aux membres inscrits de la deuxième section, mais encore à beaucoup de leurs confrères, appartenant aux autres sections, soit de la classe des sciences, soit de la classe des lettres.

Vous ne vous étonnerez donc pas si le rapporteur de la section évite de tracer des biographies qui, pour la plupart, deviendraient des reproductions affaiblies. Il se bornera à rappeler les sujets des communications qui ont été faites à l'Académie.

Souvent, l'auteur présente une courte analyse de son

œuvre. La Compagnie, au cours de ses brèves séances, ne peut réclamer une parcelle de leur savoir aux membres qui sont attachés à des recherches de longue haleine, par exemple : l'histoire de France[1], l'histoire des chevaliers romains[2], l'histoire de la littérature allemande[3], l'histoire de la guerre de Trente Ans[4], l'encyclopédie des documents concernant l'histoire ecclésiastique de la France[5], les découvertes qui ne cessent d'être faites en Egypte[6].

[1] Dareste de la Chavanne, nommé en 1851, mort en 1882. Il a été recteur de l'Académie universitaire de Lyon ; il était membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Deux importants ouvrages de Dareste de la Chavanne ont été couronnés par l'Institut : *Histoire de l'Administration en France depuis Philippe-Auguste* et *Histoire des classes ouvrières, depuis saint Louis jusqu'à Louis XVI.*

[2] Belot, nommé en 1882, mort en 1887. Professeur à la Faculté des Lettres de Lyon, correspondant de l'Institut.

[3] Heinrich, nommé en 1869, mort en 1887. Il était professeur à la Faculté des Lettres de Lyon. Il a laissé d'importants travaux sur la littérature française et étrangère.

[4] E. Charvériat, élu en 1879.

M. Charvériat, qui a une connaissance approfondie de la langue allemande, s'occupe, avec passion, des recherches sur l'histoire et la littérature de l'Allemagne. Outre l'*Histoire de la guerre de Trente Ans*, ouvrage couronné par l'Académie française, M. Charvériat a publié *les Affaires religieuses en Bohême au* XVI[e] *siècle*, *les Origines du journalisme en Allemagne* et de nombreux articles qui ont paru dans diverses Revues périodiques.

[5] Ulysse Chevalier (L'abbé), élu en 1890. Infatigable chercheur, l'abbé Ulysse Chevalier est un des savants disciples de l'école documentaire. Il est membre correspondant de l'Institut, et professe à la Faculté catholique de Lyon.

Parmi ses nombreuses communications nous citerons *la Poésie liturgique au moyen âge*, le *Cartulaire de Saint-Maurice-de-Vienne ;* la *Chronique des évêques de Valence et de Die*, etc.

[6] Emile Guimet, élu en 1869. Après chaque fouille faite dans le sol égyptien, le savant égyptologue indique à l'Académie l'intérêt et la valeur scientifique des découvertes. C'est ainsi qu'il a fait plusieurs communications sur le culte d'Isis, sur la statue de Memnon, sur les inscriptions hiéroglyphiques rappelant l'exode des Hébreux, etc.

D'autres fois, ce sont des travaux qui prennent place dans les *Mémoires* de la Compagnie, écrins de petite dimension, destinés à des études pour ainsi dire épisodiques. Et, ici, quelles variétés, quelle activité féconde[1] !

La courtoisie avec laquelle l'Académie de Lyon, après sa réorganisation au XIXe siècle, a accueilli les membres de l'Université, a complété par l'infusion d'un sang nouveau son organisation intellectuelle. C'est à cette union qu'il faut attribuer l'extension du domaine exploité.

Aucune époque ne manque dans notre panorama littéraire historique.

Voici les classiques :

Homère[2], Démosthène[3], Pétrone[4], Hésiode[5], Xéno-

[1] BOULLÉE, nommé en 1832, mort à Paris. L'érudit écrivain a publié dans différentes revues et encyclopédies de nombreux articles sur les sujets les plus variés, tels que : *les Etats généraux*, *la Vie de d'Aguesseau*, *l'Hospital*, *Alcidamus*, *Aspasie*, etc. L'énumération des écrits de Boullée est dans le dictionnaire de Larousse.

[2] DUGAS-MONTBEL, nommé en 1803, mort en 1834, député de Lyon en 1830 ; helléniste consommé, Dugas-Montbel a écrit de nombreux ouvrages sur les auteurs grecs, particulièrement sur Homère.

[3] PÉRICAUD aîné, nommé en 1821, mort en 1867. Ancien bibliothécaire ; Péricaud aîné est une des grandes figures littéraires de la ville de Lyon : historien, archéologue, littérateur, il a abordé les sujets les plus divers. Il est cité ici pour une étude sur Démosthène, recueil des bons mots et sentences de cet orateur, qu'il publia sous le titre de *Démosthénisme*.

[4] PÉTREQUIN, nommé en 1852, mort en 1876. Voici le titre de l'ouvrage : *Nouvelles recherches historiques et critiques sur Pétrone et sur les découvertes successives des principaux manuscrits du Satyricon.*

Pétrequin, médecin et chirurgien distingué, a laissé de nombreux ouvrages scientifiques; il en est fait mention dans le rapport sur la section de médecine.

[5] HIGNARD, nommé en 1870, mort en 1893. Il était professeur à la Faculté des Lettres. Profondément épris de la littérature grecque et de la littérature latine, il entretenait souvent l'Académie de ses recherches sur les auteurs anciens.

phon[1], Horace[2], Martial[3], Polybe[4]. Une étude sur *la Constitution de Sparte et des colonies grecques*[5] est encore un souvenir de l'antiquité classique, de même que celles sur *la Décadence des lettres, des sciences et des arts chez les Romains*[6].

Le moyen âge revit dans : *le Synode de Saint-Laurent-lès-Mâcon en 1855*[7], le *Florus et Modius*, épisode de l'histoire de Lyon au IXe siècle[8] ; *l'Enseignement du droit dans*

[1] Belot. Cette étude est intitulée : *la République de Lacédémone, d'après Xénophon.*

[2] Montfalcon, nommé en 1836, mort en 1874. Il a été longtemps bibliothécaire de la ville de Lyon, et a publié une histoire monumentale de Lyon qui sera mentionnée ultérieurement. L'étude sur Horace précède une publication intitulée : *Edition polyglotte en six langues des œuvres d'Horace.* Montfalcon a beaucoup écrit; on trouve une longue énumération de ses ouvrages dans le dictionnaire de Larousse. Le rapport de la section de médecine les mentionne.

[3] Breghot du Lut, nommé en 1821, mort en 1849. Cet érudit magistrat se délassait dans la culture des lettres. Nous citerons outre l'étude sur Martial : lss *Ciceroniana*, curieux travail sur Cicéron.

[4] Berlioux, élu en 1881. Le savant géographe, professeur à la Faculté de Lyon, fait à l'Académie de Lyon de fréquentes communications verbales excessivement intéressantes ; il en sera question plus loin. L'étude ici mentionnée est intitulée : *le Livre de Polybe sur les terres équatoriales.*

[5] Caillemer, élu en 1876. Membre correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques, Doyen de la Faculté de droit de Lyon qu'il a organisée en 1875. L'éminent jurisconsulte est un travailleur infatigable. Il a publié de très nombreuses études de droit, d'archéologie, d'histoire et de littérature. Les publications sur les antiquités juridiques d'Athènes accusent de considérables recherches.

M. Caillemer est membre de la troisième section ; il appartient donc à l'éloquent rapporteur de la section de philosophie et de jurisprudence d'analyser son œuvre.

[6] D'Aiguepersse, nommé en 1855, mort en 1861.

[7] Caillemer.

[8] Caillemer.

les abbayes normandes[1]; la *Biographie d'un moine italien au* XIIIe *siècle*[2]; les *Origines de la marche du Brandebourg*[3]; *la Fille de Bayard*[4]; *la Constitution de Cologne*[5]; *l'Acquisition des fiefs nobles par les roturiers du* XIIIe *au* XVIe *siècle dans le Beaujolais, le Forez et le Beaujolais*[6].

Aux temps modernes appartiennent: *le Pape Urbain VIII*[7]; *la mission du duc de Nivernais à Berlin*[8]; *Louis XIII et Richelieu*; *les Origines du journalisme en Allemagne*[9]; *la Peste en Allemagne*[10]; *Benjamin Franklin*[11]; *l'Abbé Nicaise, chanoine de la Sainte Chapelle à Dijon et sa correspondance*[12]; *l'Education d'un prince allemand au* XVIe

[1] Caillemer L'étude est intitulée : *les Abbayes de Bec et de Saint-Etienne de Caen, à l'époque anglo-saxonne.*

[2] Clédat, élu en 1889. Doyen de la Faculté des Lettres. M. Clédat est un philologue émérite qui s'occupe plus spécialement de l'histoire de la langue française et de la littérature française.

[3] Heinrich.

[4] Morin-Pons, élu en 1861. Littérateur, bibliophile, numismate, M. Morin-Pons a témoigné dans de nombreuses publications sa grande érudition et de sa brillante éducation littéraire.

[5] E. Charvériat.

[6] Vachez, élu en 1883. Lauréat de la Société des études historiques de Paris, associé correspondant de la Société des antiquaires de France. Par sa science du droit, par son goût éclairé, par sa connaissance approfondie de notre histoire régionale, M. Vachez a pris place parmi les écrivains les plus justement appréciés. Il a abordé avec un même succès et une sûreté de jugement remarquable les questions les plus diverses d'histoire, de littérature et d'archéologie. Il a été bâtonnier de l'ordre des avocats.

[7] E. Charvériat. L'auteur étudie spécialement la politique d'Urbain VIII pendant la guerre de Trente Ans.

[8] Dareste de la Chavanne.

[9] E. Charvériat.

[10] E. Charvériat.

[11] Belot.

[12] Caillemer.

siècle[1] *; la Turquie et les puissances occidentales au commencement du* XVIe *siècle*[2] *; l'Indemnité des députés aux Etats Généraux*[3] *; l'Origine de l'édit impérial de 1629 relatif aux biens sécularisés par les protestants*[4]*; la Transformation de l'empire d'Allemagne à la paix de Westphalie*[5] *; la Première Colonisation du pays de Kentucky*[6]*; un Procès criminel à Lyon au* XVIIIe *siècle*[7] *;* la *Biographie de Dikéa, l'un des chefs de l'insurrection hellénique ; Perga ; la Poésie populaire de la Grèce moderne ; les Ducs français d'Athènes*[8].

En continuant l'inventaire des *Mémoires* de l'Académie, nous trouvons le contingent de l'ethnographie, branche si importante de l'histoire. Ce sont des études sur les Scytes, les Slaves, les Sarmates, les Venèdes[9], les Celtes[10], les Khétas[11], les peuples primitifs de la Chine[12], les populations de

[1] E. Charvériat.

[2] Dareste de la Chavanne

[3] Vachez.

[4] E. Charvériat.

[5] Ducarre, nommé en 1877, mort en 1883. Économiste distingué, ancien député du Rhône.

[6] Belot. Cette communication du savant professeur est extraite de son ouvrage considérable sur les Etats-Unis.

[7] Vachez

[8] Yéméniz, nommé en 1869, mort en 1880. Les études sur l'histoire de la Grèce moderne sont de cet écrivain, passionné pour son pays natal. Le père de Yéméniz a été un fabricant et un bibliophile célèbre.

[9] Eichoff, nommé en 1848, mort à Paris en 1875. Cet érudit professeur a fait plusieurs autres savantes communications sur des sujets variés : *la Mythologie du Nord ; la Poésie des Indiens ; Ninive et Persépolis*, etc. Il y a une énumération de ses écrits dans le Dictionnaire de Larousse.

[10] Humbert Mollière, nommé en 1887, mort en 1898. Le Dr Mollière, médecin distingué, était un bibliophile érudit.

[11] Berlioux. Ce mémoire à pour titre : *Recherches sur les Khétas ou Hittites dans l'Asie Mineure et en Egypte.*

[12] Berlioux. C'est dans les rapports annuels présentés par les Prési-

l'Arménie[1]. A ces dissertations purement scientifiques font une heureuse diversion les récits de voyages des membres de la Compagnie, qui, au retour d'excursions récréatives, ont communiqué à leurs confrères les impressions sociologiques, humoristiques ou artistiques recueillies en Sibérie[2], en Espagne[3], en Italie[4], au Monténégro et au mont Athos[5], dans

dents de la Compagnie. qu'on trouve l'indication des fréquentes et toujours intéressantes communications du savant professeur, telles que celles sur l'état actuel de l'Algérie et les Kabyles ; les colonies européennes dans le Congo ; les villes romaines découvertes près du Zambèze. Les renseignements sur la Chine sont un résumé de très savantes recherches faites dans les anciens géographes grecs et romains, pour établir une carte de l'ancienne Chine, reconnaître les anciennes routes du commerce entre l'Europe et l'Asie soit par terre, soit par mer, recherches qui ont conduit l'auteur à tracer les caractères des anciens peuples les *Sères* et les *Sines*, qui se partageaient l'Empire Chinois.

[1] Chantre, élu en 1879. Professeur à la Faculté des lettres, sous-directeur du Muséum de Lyon. M. Chantre a publié de nombreux ouvrages de haute érudition sur la paléontologie et l'anthropologie. C'est à la suite de missions scientifiques en Grèce, en Turquie, en Asie Mineure, en Egypte, au Caucase, que M. Chantre a fait ses remarquables communications sur les peuples primitifs de ces diverses contrées.

[2] Patrin, nommé en 1790, mort en 1815, avocat, officier des Mines de Sibérie.

[3] Perret de la Menue, nommé en 1878, mort en 1889, architecte des hospices de Lyon.

[4] Desjardins, nommé en 1855, mort en 1883. Cet habile architecte, observateur sagace, a laissé des notes de voyage sur plusieurs contrées, mais particulièrement sur Venise, Rome, Florence, Naples. Sa carrière comme architecte est appréciée par le rapporteur de la section des Beaux-Arts.

[5] Neyrat (L'abbé), élu en 1870. Chanoine de Saint-Jean. Musicien érudit, l'abbé Neyrat s'occupe principalement de la musique sacrée. Il a composé un recueil de cantiques qui est devenu classique. C'est sous sa direction que notre remarquable maîtrise de la Cathédrale a été formée.

l'Asie Orientale[1], dans la Turquie d'Asie[2], dans la Suisse[3].

C'est, en effet, la caractéristique, et, on peut dire, le bon côté d'une académie provinciale d'être une réunion de gens sympathiques les uns aux autres, s'inspirant d'un même goût des choses de l'esprit, venant sans morgue pédantesque et sans préoccupation du dehors, causer comme dans un salon, de science, de littérature et d'art. Chacun apporte sa quote-part de travail, et est assuré d'une bienveillante attention. De là l'émulation à donner aux séances un intérêt sérieux et aimable ; de là l'éloignement du solennel et du monotone.

CHAPITRE II. — L'Histoire locale.

L'Académie, fidèle à sa mission essentiellement lyonnaise, ne cesse de provoquer les travaux qui concernent l'histoire de Lyon.

« Cette histoire, disait en 1854 l'un des présidents[4] les plus éminents de la Compagnie, tantôt elle retrace l'antique Lugdunum, la métropole des Césars et des martyrs, qui régna avant le grand empire romain, et lui survécut par la puissance du christianisme qu'il avait inauguré dans les

[1] E. Guimet. Une mission scientifique, donnée par le Gouvernement, a fourni à M. Guimet l'occasion de visiter dans d'excellentes conditions l'Inde, la Chine et le Japon. Elle a eu pour conséquence la création d'un musée à Paris, où se concentrent tous les objets concernant la religion et l'art dans l'Extrême Asie.

[2] Marmy, nommé en 1878, mort en 1885. Il était médecin militaire.

[3] Christophe (L'abbé). Il a été nommé membre correspondant en 1858. La notice citée est : *Voyage au grand Saint-Bernard.*

[4] Sauzet, nommé en 1830, mort en 1876. Avocat éloquent. A joué un rôle important à la Chambre des députés sous le règne de Louis-Philippe.

Gaules, tantôt elle montre le Lyon de la vieille France, remplaçant la gloire par la paix, se reposant à l'ombre tutélaire de nos rois, sous l'égide des puissantes institutions municipales qui firent pleuvoir dans nos mains une liberté réglée, une prospérité croissante, une charité sans bornes. »

L'Académie lyonnaise a compris l'importance de cette histoire locale ; elle s'est, dès son début, appliquée à mettre en relief toutes les scènes du vaste et brillant panorama.

Quelques-uns de ses membres[1] ont affronté la tâche, peut-être irréalisable, mais certainement bien ardue, de juger impartialement, en faisant abstraction de soi-même, les hommes et les événements durant une longue série de siècles. Ils ont raconté l'existence de la cité Lyonnaise remplie de tant de vicissitudes ; ils ont essayé de définir ses transformations, et de fixer à différentes époques les traits de sa physionomie si mobile. Ils n'ont pas eu la prétention de ne rien laisser à glaner dans les archives municipales et

[1] Delandine, nommé en 1781, mort en 1820. Ancien bibliothécaire de la Ville, ancien député du Forez à la Constituante. Il a publié la *Bibliothèque historique et raisonnée des historiens de Lyon*, montrant avec quelle ardeur de tout temps les Archives de la Ville ont été étudiées.

Brossette, nommé en 1700, mort en 1743. Il a publié l'*Histoire abrégée ou Eloge historique de Lyon*, ouvrage illustré de nombreuses gravures. Brossette était avocat au Parlement de Paris et aux Cours de Lyon.

J. Morin, nommé en 1851, mort en 1881. Il a continué l'*Histoire de Lyon* commencée par Clerjon, et a écrit les deux derniers volumes.

Montfalcon. Son *Histoire monumentale de Lyon* est remplie de documents de toute nature.

Bleton, élu en 1888. La *Petite Histoire populaire de la Ville de Lyon* publiée par M. Bleton est un essai remarquable de vulgarisation historique, tout en étant une œuvre d'érudition. L'élégant écrivain a publié des poésies et des romans, prenant place parmi nos littérateurs. Ses prédilections, toutefois, sont pour l'économie politique ; il est un membre éminent de la Mutualité lyonnaise.

départementales, si riches en documents de toute nature.

Auprès de ces toiles de grande envergure, beaucoup d'académiciens, épris du même amour pour le pays natal, ont placé des tableaux, soigneusement brossés, qui représentent, avec de plus minutieux détails, les différentes parties du paysage d'ensemble. En parcourant cette remarquable galerie le curieux reçoit une vive impression de tout ce qui se rapporte au passé et au présent de la ville de Lyon.

On trouve d'abord les recherches et dissertations sur l'antique cité de Lugdunum [1], et sur l'ancienne population du Lyonnais, les Burgondes [2]; puis sur la réunion de Lyon à

[1] PÉRICAUD, Chercheur infatigable, doué d'une grande facilité de travail, armé d'une grande érudition, cet écrivain a laissé d'innombrables et précieux renseignements sur l'*Histoire de Lyon*. Nous notons ici l'ouvrage intitulé : *Notes et documents pour servir à l'Histoire de Lyon, depuis son origine jusqu'en 1349.*

GUERRE, nommé en 1809, mort en 1845. Ancien magistrat. Il a écrit une dissertation sur *l'Existence de la Ville de Lyon avant l'invasion des Romains dans la Gaule.*

GRANDPERRET, nommé en 1827, mort en 1898. Ancien magistrat. Il a écrit une dissertation historique sur l'origine de Lyon.

J. MORIN, *Munatius Plancus.*

DE LA SAUSSAYE, nommé en 1857, mort en 1878. Ancien recteur de l'Académie universitaire de Lyon, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Son discours de réception à l'Académie de Lyon eut pour sujet : *les Origines de Lyon.*

[2] VALENTIN-SMITH, nommé en 1852, mort en 1891. Ancien conseiller à la Cour de cassation. Cet érudit a publié différentes notices sur l'origine, le nom et l'établissement des Burgondes dans la Germanie. Ses recherches sur la loi Gombette forment un ouvrage de haute érudition.

CAILLEMER, *l'Etablissement des Burgondes dans le Lyonnais.*

BEAUNE, élu en 1884. Ancien magistrat, doyen de la Faculté de droit à l'Université catholique de Lyon. L'éminent jurisconsulte se délasse des sérieuses études sur le droit en s'occupant de littérature, d'archéologie et d'histoire. Son œuvre est considérable, comme l'indique la notice insérée dans le rapport sur la troisième section. Sa note remise sur les Burgondes a pour objet le sens qu'il faut donner au mot *faramani*, dans la loi Gombette.

la couronne de France [1]. Le christianisme, a jeté dès les premiers siècles de notre ère, de trop profondes racines sur le sol lyonnais, et a joué, depuis lors, un rôle trop important dans notre cité pour que l'histoire religieuse ne suscitât pas de nombreux travaux parmi les membres de la Compagnie. Le champ à défricher est vaste, autorités ecclésiastiques, communautés, monuments et fêtes. Nous pouvons citer : l'église et le Chapitre de Saint-Jean [2], les cartulaires, mine inépuisable de renseignements [3], l'archevêque Pierre de Villars [4], l'archidiacre Thibaud de Vasselière [5], l'abbaye de l'Ile-Barbe [6], l'abbaye d'Ainay [7], l'abbaye de Saint-Pierre [8], les Célestins [9],

[1] Péricaud aîné.

[2] Delandine, *Histoire de l'Eglise de Lyon* (souvenir du père Ménestrier). *Redevances et fondation du Chapitre de Lyon.*

[3] Guigue, nommé en 1877, mort en 1889. Ancien archiviste du département, paléographe distingué. Travailleur infatigable, Guigue a publié plusieurs cartulaires et documents importants, en dehors du grand cartulaire que l'Académie de Lyon a fait publier à ses frais en 1886-1892.

[4] De Terrebasse, élu en 1895. C'est de l'histoire et de la bibliographie du Dauphiné que M. de Terrebasse, membre de l'Académie Delphinale, s'est principalement occupé. Il a publié divers ouvrages d'érudition et de littérature. Dans une éloquente notice, il a analysé les œuvres du Dr Humbert Mollière, membre de l'Académie de Lyon et de la Société des bibliophiles.

Péricaud a publié plusieurs notices sur des archevêques de Lyon : Leidrade, Guillaume de Thurey, Amédée de Talaru, Pierre de Savoie, Camille de Neuville, etc.

[5] Vachez.

[6] Cochard, nommé en 1809, mort en 1834. Ancien conseiller de préfecture. Cochard s'est occupé passionnément de tout ce qui intéresse la ville de Lyon. Il a été, comme Péricaud aîné et Bréghot du Lut, un infatigable collectionneur de documents pour l'histoire de notre cité.

[7] Delandine.

[8] Guerre.

[9] Péricaud aîné.

les Cordeliers et les recluseries[1]; la fête de l'Ile-Barbe, le grand Jubilé de Saint-Jean[2].

La littérature historique est représentée par une collection considérable de volumes et d'opuscules où sont traitées des questions de toute nature concernant les faits historiques, les monuments, les usages, les personnages. Nous ne pouvons que mentionner les *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*, recueil où les membres de la Compagnie ont accumulé une foule de documents biographiques et littéraires[3]; les *Tablettes chronologiques pour servir à l'histoire de Lyon*[4], les notices sur de nombreux personnages célèbres[5], tous ces travaux d'intérêt local sont longuement énumérés dans l'*Histoire* de notre Compagnie[6]. Tous ces précieux souvenirs du passé appartiennent plutôt à la littérature qu'à l'histoire. Nous retenons comme travaux, historiques: l'*Histoire littéraire de Lyon*[7], les études sur

[1] Pavy (L'abbé), nommé en 1839, mort en 1886. L'abbé Pavy est mort évêque d'Alger.

[2] Cochard.

Guigue. Il a publié une intéressante notice sur *la Fête des Merveilles*.

Colonia, nommé en 1700, mort en 1741. Il appartenait à l'ordre des jésuites, et a été bibliothécaire de la Ville. Ce savant écrivain s'est beaucoup occupé de l'histoire littéraire de la Ville de Lyon et des auteurs lyonnais sacrés et profanes. Son opuscule sur le Jubilé est intitulé : *Dissertation historique et critique sur le grand Jubilé de Lyon*.

[3] Cette publication qui a duré de 1821 à 1831 forme 14 volumes. Elle est d'un très grand intérêt pour l'histoire de Lyon.

[4] Péricaud aîné. Cet ouvrage, fort estimé des érudits qui s'occupent de l'histoire de Lyon, présente le tableau des faits depuis l'avènement de Louis XIV jusqu'en 1825, en deux volumes.

[5] Cochard. Ces notes sont mentionnées dans l'*Histoire de l'Académie de Lyon,* par Dumas.

[6] Dumas, nommé en 1802, mort en 1861. Cette *Histoire de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon*, publiée en 1840, est un travail inappréciable pour la Compagnie.

[7] De la Saussaye.

les manuscrits des bibliothèques [1], les descriptions à des époques différentes, des monuments civils et religieux renfermés dans la ville [2]; les souvenirs de l'époque révolutionnaire [3]; les notices sur des institutions telles que les hospices [4], les prisons [5], la Chambre de commerce [6]; sur le rôle de la Charité à Lyon [7], sur certains usages tels que les orai-

[1] Caillemer.

Delandine.

Péricaud aîné.

[2] Laisné, nommé en 1714, mort en 1746. Avocat au Parlement. Il a laissé une description de Lyon, en vers latins, sous le titre : *Lugduni descriptio et encomium.*

Clapasson, nommé en 1738, mort en 1770. Avocat au Parlement. La description faite par Clapasson est de 1741.

Pernetti, nommé en 1748, mort en 1777. Chanoine du second ordre de l'Eglise de Lyon. Sa description de Lyon est de 1760.

Cochard, *Description historique de la Ville de Lyon, en 1817.*

Péricaud, *Notice topographique de la Ville de Lyon* et *Dictionnaire des rues, places, passages et ponts*, en 1834.

Bleton, *Lyon pittoresque*, ouvrage illustré de gravures, 1896.

Pariset, élu en 1873, *les Entrées solennelles et les embellissements successifs de la Ville de Lyon*, 1897.

Desjardins, *Notice sur l'Hôtel de Ville de Lyon*, in-f° avec planches.

[3] Guerre, *Histoire de la Révolution à Lyon.*

Morin, *Lyon après le 9 Thermidor.*

Beaune, *Vaise après le siège.*

[4] Achard-James, nommé en 1821, mort en 1848. Ancien magistrat. La vie très active d'Achard-James a été partagée entre les fonctions publiques, les œuvres de bienfaisance et les travaux littéraires. Il a écrit un volume très estimé sur l'*Histoire de l'Hospice de l'Antiquaille.* Sa bibliographie, écrite par Vachez, est insérée dans la *Revue du Lyonnais*, année 1871.

Perret de la Menue, *Monographie des Hospices de Lyon.*

Caillemer, *les Sociétés hospitalières de Lyon.*

[5] Delandine, *les Prisons de Lyon en 1792.*

[6] Pariset, *Histoire de la Chambre de Commerce de Lyon*, 2 vol., 1886.

[7] Vachez, *le Rôle de la Charité à Lyon à toutes les époques.*

sons de la Saint-Thomas [1] ; sur la milice ancienne des pennonages [2], des archers et des arquebusiers [3] ; enfin les biographies des familles célèbres, Gadagne [4], Villeroy [5], de Jussieu [6].

Ainsi, dans notre Compagnie, chacun des traits de la cité aimée a trouvé un peintre passionné.

CHAPITRE III. — Les Antiquités.

L'archéologie est la compagne inséparable de l'histoire et l'illumine trop vivement pour ne pas avoir été, de tout temps, en honneur dans l'Académie.

Quoi de plus instructif pour l'histoire que les témoins des événements et les souvenirs presque contemporains ? Chartes, inventaires, objets mobiliers, médailles, inscriptions lapidaires, qui n'a pas subi votre attraction?

L'Académie a applaudi aux découvertes de ses numismates, et à leurs savantes dissertations sur les médailles anciennes [7] ou modernes, et sur les pierres gravées.

[1] Bleton.

[2] Perret de la Menue.

[3] Bleton.

[4] Cochard.

[5] Morin-Pons.

[6] Vingtrinier, élu en 1895. Bibliothécaire de la Ville. L'érudit bibliophile a publié dans différentes revues les résultats de ses recherches littéraires et biographiques.

[7] Laisné, directeur de l'Hôtel des Monnaies de Lyon. Il fut un numismate passionné ; il avait collectionné une belle suite de médailles dont la ville de Lyon a fait acquisition. Il a publié une dissertation fort appréciée sur *les Médailles de l'empereur Commode frappées en Egypte* et une *Explication d'une Médaille singulière de Domitien* présentée à l'Académie de Lyon, en 1735. Laisné a laissé, en manuscrits, *Disser-*

Elle a écouté avec grand intérêt les communications de ses archéologues sur : les églises de Lyon[1], l'inventaire des joyaux de Philippe le Long[2], la lyre antique[3], le bouclier[4], les repas chez les Romains[5], les fouilles d'Olympie[6], de Sainte-Colombe[7], du mont Palatin et de Vintimille[8], la ville

tation sur une médaille unique de Cicéron et *De l'excellence et de l'utilité des médailles.*

Mahudel, nommé en 1708, mort en 1737. Médecin. Il a été en 1716, nommé membre associé à l'Académie royale des Inscriptions, et il a publié de nombreux articles dans les *Mémoires* de cette Académie. Il a écrit une *Dissertation historique sur les médailles antiques d'Espagne et les monnaies.*

Artaud, nommé en 1810, mort en 1838. Ancien négociant, peintre et dessinateur, Artaud a été un archéologue passionné. Il a légué à la Ville une belle collection de médailles antiques et modernes.

Morin-Pons. Les recherches de ce savant numismate ont eu le Dauphiné pour principal objectif, et ont été exposées dans sa remarquable publication : *la Numismatique féodale du Dauphiné.*

Fleurieu Claret de la Tourrette, nommé en 1716, mort en 1776. Président de la Cour des Monnaies. Prévôt des marchands. Ce magistrat se délassait dans la culture des lettres. Ses dissertations sur la lithologie et sur les pierres gravées sont parmi les manuscrits de la Compagnie.

[1] De Soultrait, nommé en 1858, mort en 1888. Son discours de réception avait pour sujet : *Considérations archéologiques sur les églises de Lyon.*

[2] De Soultrait. Cet érudit archéologue a présenté, en outre, à la Compagnie la *Biographie de l'abbé de Marolles*, *historien nivernais* et la *Biographie de M. de Caumont*, le célèbre antiquaire.

[3] Guillard, nommé en 1851, mort en 1876. Cette notice fut écrite à propos d'une lyre découverte dans la Saône.

[4] Perret de la Menue, discours de réception.

[5] Perret de la Menue, *Etudes sur les coutumes romaines : gourmandise chez les anciens*, *cuisine et repas.*

[6] Hignard. Le savant professeur a communiqué, en outre, à la Compagnie, une étude sur *Vénus, l'Astarté des Phéniciens, l'Aphrodite des Grecs.*

[7] Allmer, élu en 1876, mort en 1899. Membre correspondant de l'Institut. Il avait acquis une haute notoriété, comme archéologue et épigraphiste, dans le monde savant.

[8] Desjardins.

d'Orange[1], les catacombes de Sainte-Calixte[2], l'abbaye et la ville de Nantua[3], l'inscription du monument d'Ancyse[4].

Toutefois l'Académie montre une préférence pour les antiquités locales. Elle les considère comme un bien patrimonial. Aussi avec quelle curieuse anxiété, dès qu'une mine est ouverte, elle suit toutes les péripéties de la fouille; avec quel soin elle s'efforce, par des délégués spéciaux[5], de protéger contre le vandalisme ignorant et inconscient les médailles, les vases, les statues, les mosaïques et les inscriptions dont notre sol est demeuré dépositaire, et qu'il nous rend dès que nous le lui demandons!

[1] Perret de la Menue, *Coup d'œil sur quelques villes du midi de la France.*

[2] Desjardins.

[3] Valentin-Smith.

[4] Allmer. Cette inscription est connue sous le nom de *Testament d'Auguste.*

L'éminent épigraphiste a fait à la Compagnie de fréquentes communications sur des monuments épigraphiques. Il avait le don de faire revivre le passé. Il écrivait l'histoire de la Gaule en interprétant les inscriptions épigraphiques.

Son grand ouvrage *les Inscriptions antiques de Vienne et du Dauphiné*, composé avec la collaboration de M. de Terrebasse, a été couronné par l'Institut.

[5] Tabard, nommé en 1788, mort en 1821. L'abbé Tabard était professeur au lycée. En 1780, il recueillit une précieuse inscription dans la rue Sainte-Catherine.

Artaud. Il succède à Tabard, et, dans la période de 1820 à 1830, durant laquelle de nombreuses fouilles sont faites pour constructions d'édifices dans tous les quartiers de la ville, il se montre partout, à Saint-Just, à Saint-Irénée, dans le quartier de Saint-Georges, à Ainay, sur le coteau de Saint-Sébastien. Ses trouvailles sont énumérées par Dumas dans l'*Histoire* de notre Compagnie Il a laissé une très belle collection d'antiquités qui fut achetée par la Ville.

Martin Daussigny, nommé en 1854, mort en 1878. Archéologue émérite, connaissant tous les secrets de la peinture, Martin Daussigny a rendu de grands services aux Musées de la ville comme conservateur.

De là cette grande satisfaction avec laquelle fut reçue, en 1885, la nouvelle que sur le coteau de Fourvière, au carrefour de Trion, était apparue une voie romaine bordée de tombeaux somptueux. De là cet empressement de l'Académie à publier, avec illustrations et savants commentaires, le beau volume : *les Fouilles de Trion*[1]; elle s'est fait gloire d'ajouter une œuvre, pour ainsi dire personnelle, aux grandes pages publiées par deux de ses membres sous les noms : *le Lyon souterrain*[2] et les *Inscriptions antiques*[3].

Plus récemment, en 1889, la Compagnie a eu la primeur de la précieuse découverte, faite par un de ses membres[4], des ruines de l'ancien amphithéâtre, qui s'élevait près du théâtre sur le coteau de Fourvière, dans l'ancienne ville romaine.

Une grande notoriété a été acquise par les archéologues lyonnais, qui ont disserté sur les monuments découverts et ont donné à la Compagnie tant de savantes notices[5].

[1] Ce volume est le tome XXV, de la collection des *Mémoires de l'Académie de Lyon*. Allmer a écrit la préface qui présente un remarquable tableau de la ville romaine. Les explications des planches ont été écrites par Allmer avec la collaboration du conservateur des Musées, M. Dissard.

C'est également avec la collaboration de M. Dissard, numismate éminent, qu'Allmer a décrit le Musée de Lyon. Ce magnifique travail a été honoré du prix Gobert, par l'Académie des Insctiptions et Belles-Lettres.

[2] Artaud.

[3] De Boissieu, nommé en 1848, mort en 1886.

[4] Lafon, élu en 1873. Savant mathématicien, professeur de mathématiques pures à la Faculté des sciences de Lyon. M. Lafon a calculé les dimensions de cet amphithéâtre célèbre par le souvenir des premiers martyrs chrétiens de Lyon.

[5] Colonia, *Antiquités de la ville de Lyon, ou explication de ses plus anciens monuments*.

Jacquet, nommé en 1766, mort en 1794. L'abbé Jacquet, chevalier de l'église de Saint-Jean, a laissé en manuscrit *Examen des Inscriptions*

L'Académie de Lyon a, d'ailleurs, constamment considéré cette mission archéologique comme un devoir de patriotisme.

En 1810, lorsque l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres entreprend la publication de mémoires embrassant les monuments du moyen âge de toute nature et s'adresse à tous les préfets, ce sont les membres de notre Compagnie qui acceptent de former la Commission chargée de la statistique monumentale du département du Rhône[1].

En 1822, un nouveau Comité de statistique est fondé.

et monuments romains trouvés dans les fondations de la manécanterie en 1768.

Tabard, *Dissertation sur les inscriptions trouvées en 1780, rue Sainte-Catherine.*

Delandine, *Etude sur la mosaïque, dite des jeux du Cirque, trouvée en 1806, près d'Ainay*, cette mosaïque est dans le Musée de la Ville.

Commarmond, nommé en 1845, mort en 1857. Conservateur au Musée de Lyon. Cet érudit archéologue a écrit un *Rapport sur les Musées archéologiques de Lyon* et plusieurs notices sur des monuments.

Claret Fleurieu de la Tourrette (Marc-Antoine), nommé en 1754 mort en 1793. Conseiller à la Cour des Monnaies. Il a fait un *rapport sur la jambe de cheval en bronze trouvée dans la Saône en 1766.*

Laisné, *Note sur l'inscription trouvée à Saint-Just en 1711 et sur les inscriptions sépulturales trouvées à Saint-Irénée en 1731.*

Artaud, *Inscriptions trouvées en 1811 dans le quartier Saint Georges, Sigillum trouvé en 1819 à Saint-Just, Monuments découverts à Saint-Just en 1820, Inscriptions découvertes en 1825 à l'Antiquaille, Mosaïques diverses, les Antiques du Musée de Lyon, les Inscriptions du Musée de Lyon.*

Martin Daussigny. Les *Mémoires de l'Académie de Lyon* renferment les études suivantes : *Description d'une voie romaine, l'Inscription de Sabinius Aquila retrouvée en 1857, Statue à laquelle appartient la jambe de cheval trouvée en 1876 dans la Saône, les Restes de l'autel d'Auguste, Découvertes archéologiques dans le lit du Rhône.*

Allmer, *Note sur plusieurs monuments épigraphiques, Note sur une colonne itinéraire, Description des monuments funéraires, objets antiques et inscriptions découverts à Trion.*

[1] Le décret organisant la Commission porte les noms de : Artaud, Cochard, Richard, Dumas, Cochet, Flachéron.

Les membres qui en font partie sont choisis parmi les Académiciens[1]. Ils fondent, pour conserver la trace de leurs importants travaux, et en appeler le développement, une revue mensuelle, les *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*, recueil précieux, déjà cité, des documents de toute sorte sur les personnages, les institutions, les monuments, la statistique et les événements[2].

En 1857, au moment où des travaux considérables de voirie vont nécessiter des fouilles dans plusieurs quartiers de la ville, l'Académie, sans attendre une impulsion du Gouvernement, prend l'initiative de transformer la section d'histoire et d'antiquité en un Comité spécial d'archéologie. Ce Comité a pour but de surveiller tous les chantiers et de sauver de la ruine tous les objets découverts. Il a la liberté de s'adjoindre tels collaborateurs qu'il juge à propos[3]. Il consigne dans des procès-verbaux formant une collection très intéressante les preuves de son abondante moisson[4].

Ne pouvons-nous pas dire, à bon droit, que la vie de l'Académie a constamment reflété la vie de la cité?

[1] On y trouve les noms de Dumas, Mottet de Gérando, Péricaud, Artaud, Cochard, Grognier, Breghot du Lut.

[2] La Revue est fondée en 1825 sur l'initiative de Cochard, Grognier Bréghot du Lut.

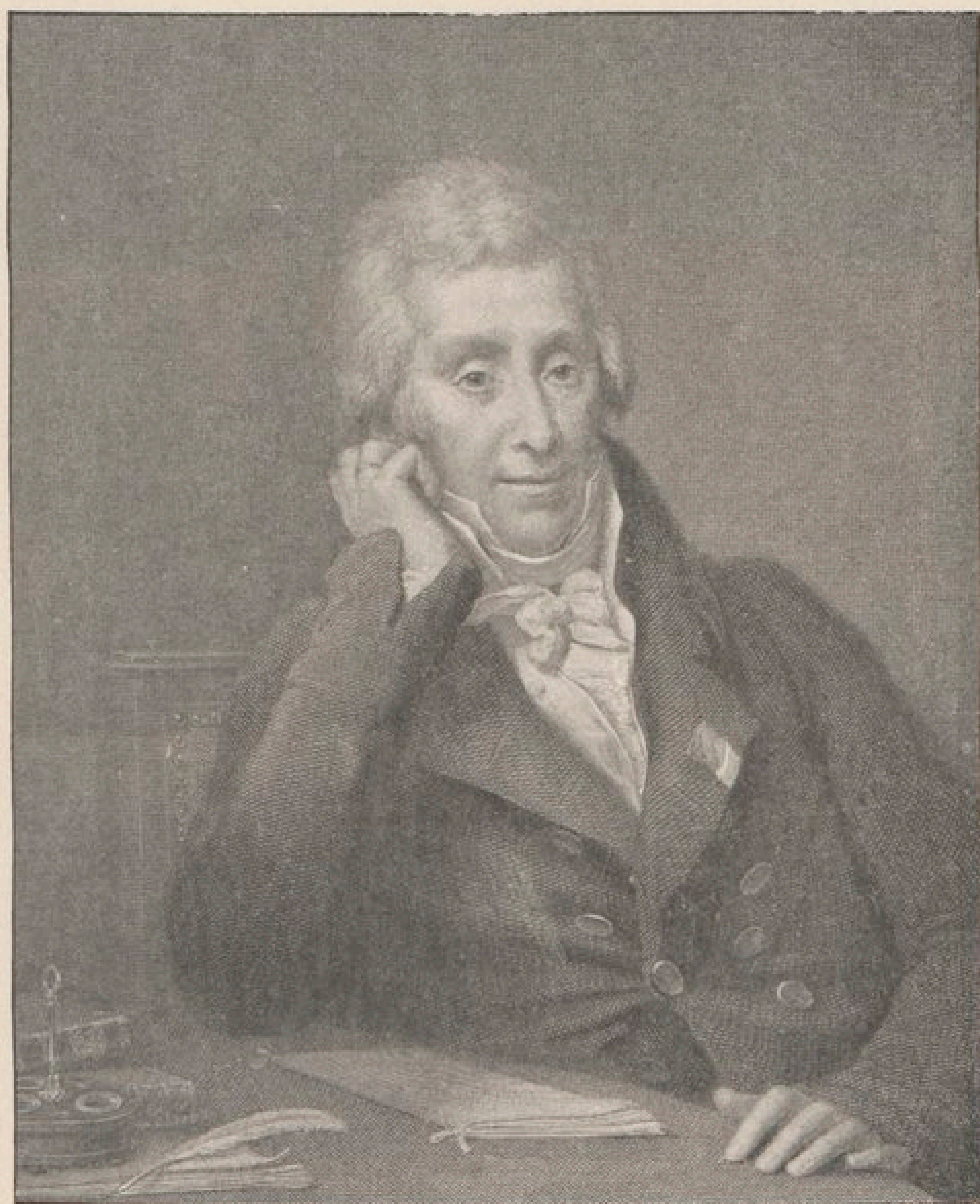
[3] C'est ainsi qu'on rencontre dans ce Comité, qui se réunissait en dehors de l'Académie, les noms de Brouchoud, Saint-Olive, Canat de Chizy, de Lagrevol, de Bombourg.

[4] Le Comité a fonctionné dix années. Les premiers procès-verbaux de 1857 à 1860 ont été publiés dans la *Revue du Lyonnais*. Les suivants ont été insérés dans les *Mémoires de l'Académie de Lyon* de 1861 à 1867.

TROISIÈME SECTION

Philosophie, Morale, Jurisprudence, Économie politique.

RAPPORT DE M. Paul ROUGIER



Camille JORDAN

TROISIÈME SECTION

Philosophie, Morale, Jurisprudence, Économie politique.

PREMIÈRE PARTIE. — 1700-1800.

Ce n'est pas par une classification arbitraire que, parmi les sept sections entre lesquelles se divisent les travaux de l'Académie de Lyon, on a réuni en une seule la philosophie, la morale, la jurisprudence, l'économie politique.

Le lien qui rattache ces diverses connaissances apparaît aisément aux esprits observateurs.

M. Victor Cousin et l'abbé Noirot ont exprimé cette même idée que « la philosophie nous mène à la définition de l'économie politique et de l'économie sociale. Par l'étude de l'homme, nous connaissons sa destinée, ses besoins, ses devoirs ; nous voyons, par voie de conséquence, ce qui est nécessaire à l'homme en société. Aux besoins physiques, aux besoins de sécurité, de justice, de vérité absolue, etc., répondent des recherches spéciales et des fonctions sociales diverses. L'idée de l'utile fait naître la notion raisonnée du travail, de l'industrie, de l'échange, en un mot de l'économie politique[1].

[1] V. Cousin, *Cours d'histoire de la philosophie moderne*, tome Ier, 2e série, leçon du 17 avril 1828.

L'idée de justice préside à l'organisation de l'État, de la société civile, et a pour base la science du législateur et du juge.

Le besoin de vérité absolue dirige l'esprit de l'homme vers le bien et le beau, vers Dieu, vers la religion, la morale et la philosophie.

« Tous ces besoins, dit Victor Cousin *(loc. cit.*, p. 19) également certains, également nécessaires, forment, réunis, un ensemble qui est en quelque sorte l'âme entière de l'humanité... » Vis-à-vis d'eux, la philosophie a une action commune ; elle a pour mission d'en diriger l'étude. « C'est là le caractère nouveau qu'elle doit recevoir des mains de la civilisation du XIXe siècle. » *(Loc. cit.*, p. 20.)

Ainsi se trouve justifiée dans notre Compagnie l'existence d'une section de « philosophie, morale, jurisprudence et écomie politique ».

La tâche qui nous a été dévolue est de rechercher quelle part cette section a eue dans ces divers ordres d'étude de 1700 à 1900.

*
* *

La philosophie pure n'a compté que peu d'adeptes au siècle dernier dans notre Compagnie. Au contraire, nous y voyons d'illustres maîtres en économie politique et sociale. La science, les arts, la médecine, les études relatives au commerce et à l'industrie y ont amplement captivé des esprits distingués.

C'est cependant la philosophie qui occupa la première assemblée de notre Compagnie, le 30 mai 1700. (J.-B. Dumas, *Hist. de l'Académie de Lyon*, t. I, p. 9.)

Cette séance fut consacrée à l'étude de la démonstration par Descartes de l'existence de Dieu tirée de l'existence

même de l'âme, de sa spiritualité et de sa prédominance sur le corps. On sait que la solution de ces problèmes par la raison fit considérer Descartes comme l'auteur de la doctrine des idées innées, doctrine qui était en contradiction directe avec celle d'Aristote, partagée par les scholastiques et saint Thomas d'Aquin, qui enseignaient que notre âme est comme une table rase sur laquelle l'enseignement, l'expérience et le raisonnement viennent peu à peu inscrire et développer nos connaissances.

Bossuet, bien qu'admirant le génie de Descartes, avait signalé les dangers que pouvait faire courir à certains esprits la méthode cartésienne.

L'Académie de Lyon inaugurait donc ses travaux par une étude philosophique de l'ordre le plus élevé. Mais nous devons dire que ce noble exemple ne fut guère suivi. Nous ne voyons que beaucoup plus tard un autre grand philosophe, Leibnitz, invoqué dans une discussion sur l'origine du langage et la formation des idiomes, et, si Condorcet a été admis dans notre Compagnie comme membre associé, il n'apparaît pas que ses idées philosophiques, si voisines de celles du *Contrat social*, de Rousseau, et qui ont inspiré son *Esquisse d'un tableau historique de l'Esprit humain*, aient été l'objet d'une discussion.

La philosophie pure n'eut donc qu'une courte apparition au siècle dernier dans les travaux de notre Compagnie. Si elle fit le plus enthousiaste accueil à deux de ses membres associés, Voltaire et Rousseau, il ne semble pas non plus que ce soit par leurs doctrines philosophiques qu'elle fût captivée. Rousseau, dans ses divers séjours à Lyon, s'est beaucoup plus occupé de ses herborisations à la Grande-Chartreuse, et bien plus intéressé à la botanique et à la musique qu'à la philosophie, et Voltaire, dont la tragédie de *Brutus* fut représentée au Grand-Théâtre de Lyon avec le même

succès qu'elle obtint à Versailles, fut particulièrement fêté comme poète, historien et auteur tragique.

Il a exprimé son admiration et ses sentiments pour notre ville dans des vers fréquemment cités, où il célèbre chez nos pères, avec le culte des beaux-arts, le développement du commerce et de la richesse et qu'il termine ainsi :

« J'ai vu couler dans vos remparts les ondes du Pactole et les eaux du Permesse. » (J.-B. Dumas, *Hist. de l'Académie* I, p. 46.)

*
* *

Notre Compagnie s'était surtout occupée de travaux littéraires, archéologiques et scientifiques lorsqu'à la suite du séjour de François Quesnay et de sa réception parmi nos membres associés, les questions de production agricole ou industrielle prirent chez elle un rapide essor.

On peut croire que François Quesnay exerça sur la direction de ses travaux d'ordre économique une heureuse influence, comme aussi lui-même fit son profit d'observations, sur le commerce, l'industrie, les corporations de Lyon, les entraves apportées aux échanges par notre douane et par celles de Vienne et de Valence.

Médecin du maréchal de Villeroy gouverneur de Lyon, plus tard médecin du Roi, membre de l'Académie des sciences, François Quesnay assista à plusieurs des séances de notre Académie, pendant ses différents séjours dans notre ville.

Nous n'avons pas à faire connaître ici le caractère de l'Ecole Economique fondée par lui et par l'Intendant du commerce Vincent de Gournay, lequel eut avec notre Chambre de commerce des rapports et une correspondance qui ont été appréciés par notre confrère M. Pariset dans un de ses ouvrages, et qui, à l'exemple et en communauté des idées de

François Quesnay, tendait à introduire dans notre commerce des réformes libérales [1].

Les idées de François Quesnay d'ailleurs, au sein même de notre Compagnie, ont été propagées par l'un de ses plus éminents disciples, Dupont de Nemours, qui, en qualité de membre associé succéda chez nous à Buffon (J.-B. Dumas, *Hist. de l'Académie*, I, p. 154).

On sait que Dupont de Nemours, historien et commentateur de François Quesnay et de Vincent de Gournay, a très bien résumé leurs idées en disant qu'ils s'occupèrent de savoir si la *nature* des choses n'indiquait pas les règles d'une science économique. Ils pensèrent qu'il devait y avoir un ordre naturel dans les Sociétés et ils appelèrent physiocratie la recherche sur la science de cet ordre naturel dans les intérêts sociaux. »

On sait aussi que, si les physiocrates tombèrent dans la grave erreur qui les porta, comme avant eux Vauban, à préconiser l'impôt unique sur la production agricole, envisagée comme source unique de la richesse, ils eurent pardessus tout la gloire de fonder la science économique en affirmant que la recherche des lois naturelles devait être substituée aux expédients et aux systèmes arbitraires qui, jusqu'alors, avaient dirigé tous les gouvernements, et partout entravé l'industrie et le commerce.

Ne devons-nous pas mentionner parmi les sectateurs des physiocrates l'abbé Morellet, né à Lyon en 1727, mort à Paris en 1819, membre de l'Académie française? Fidèle aux principes de Quesnay et voulant les faire admettre parmi les négociants lyonnais, et par ceux de Tours et de Rouen, il exerça, sous des formes diverses, une active propagande

[1] *La Chambre de Commerce de Lyon au* XVIII[e] *siècle, d'après les registres de ses délibérations*, par M. Pariset, membre de l'Académie de Lyon ; in-8°, 1887, p. 39 et suiv.

en faveur de la suppression des monopoles, de la liberté du travail, de la libre circulation des céréales, etc. L'histoire lui a assigné une place honorable parmi les économistes comme parmi les Lyonnais dignes de mémoire.

*
* *

Un autre nom plus illustre s'est inscrit vers la même époque dans les annales de notre Compagnie : c'est celui de Benjamin Franklin.

Pendant les huit années et demie qu'il passa en France, il vint plusieurs fois à Lyon; il y étudia notre vie commerciale et industrielle, visita notre Académie où il fut reçu comme membre associé.

De Benjamin Franklin, tout a été dit dans notre pays. Son éloge a été prononcé deux fois dans notre Compagnie, en dernier lieu par notre regretté confrère M. Belot, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, qui, dans son discours de réception (1883), a pu, même après Condorcet, Mathon de Lacour, Sainte-Beuve et Laboulaye, étudier et présenter sous un jour nouveau, l'illustre « chef de la démocratie américaine ».

M. Belot nous a même appris que ce fut la lecture d'un des écrits de Mathon de Lacour, président de l'Académie de Lyon, qui inspira à Benjamin Franklin l'idée d'une fondation dont les effets, grâce au jeu des intérêts composés, devaient, jusqu'en 1890, seconder des œuvres philanthropiques dans les villes de Boston et de Philadelphie[1].

[1] Mathon de Lacour, dont le *Dictionnaire d'Economie politique* de l'éditeur Guillaumin a mentionné les divers travaux sur les finances de la France depuis 1758 jusqu'à 1787, avait, peu après les ouvrages de l'économiste anglais Richard Price sur les *Annuités reversibles et la théorie de l'amortissement*, écrit un petit traité pour démontrer

*
* *

Les questions de colonisation ne devaient pas échapper à l'attention de l'Académie.

Dès 1759, elle avait accueilli Pierre Poivre, né à Lyon en 1719 qui fut, comme on sait, un illustre administrateur des îles Mascarègnes (îles de France et Bourbon). Sa vie et ses œuvres ont été retracées par notre historien J.-B. Dumas (t. Ier, p. 298). Son éloge, prononcé par Mathieu Lacour, fut encore mis au concours et remarquablement traité, en 1823, par Torombert, avocat à la Cour d'appel. Déjà, Mottet de Gérando, un de nos membres associés, avait fait paraître sur la vie et les œuvres de Pierre Poivre une notice qui a pris place dans la biographie universelle de Michaud. J.-B. Say aussi a rendu hommage à son génie colonisateur, à son zèle pour le bien public, et a demandé que son nom fût donné à un monument public, à une place, à un quai de la ville de Lyon[1].

L'intérêt croissant que notre Compagnie manifestait pour les questions d'ordre économique et social, dès le milieu du siècle dernier, s'est révélé sous d'autres formes : par les concours qu'elle a sucités et par les œuvres ou communications diverses de ses membres.

*
* *

A partir de 1758, elle propose ou décerne des prix sur les

la légitimité du prêt à intérêt et les puissants effets de l'accumulation des intérêts composés. C'est cet écrit qui aurait inspiré à Franklin la fondation mentionnée par M. Belot.

[1] Les œuvres imprimées et manuscrites de Poivre sont énumérées par J.-B. Dumas, t. Ier, p. 298. Son nom a été donné à une rue tortueuse et peu connue, près la place Sathonay.

questions suivantes : l'Approvisionnement et la moûture du blé nécessaire à la ville de Lyon (1760) ; la Construction des moulins sur le Rhône (1763) ; les Procédés d'améliorations des vins (1762) ; les Perfectionnements de l'art du tanneur ; l'Adduction d'eaux potables dans tous les quartiers de la ville (1773).

Préoccupée des chômages subis par l'ouvrier tisseur, l'Académie, dans un concours successivement ouvert en 1766 et 1777, mettait à l'étude les moyens d'occuper en divers arts industriels les ouvriers des manufactures d'étoffes dans les temps de cessation de leur travail.

Elle décernait, en 1777, un prix de 300 livres à Jacques Lafond, teinturier, sur le perfectionnement de la teinture noire des étoffes de soie.

L'intérêt des populations agricoles lui suggérait la mise au concours des questions suivantes, en 1781 et 1784 : « Quel est le genre d'industrie convenable pour occuper utilement les habitants de la plaine du Forez sans nuire aux travaux de la campagne ? » et « Quels sont les inconvénients et les avantages des étangs au regard de la population et de l'agriculture ? » — On sait qu'à l'heure même où nous écrivons la même question est soulevée pour la Bresse à raison de la suppression de ses étangs en 1852 à laquelle elle reproche la disparition du revenu de la pêche et l'infécondité des terres. Divers propriétaires de la Dombes réclament donc aujourd'hui la remise en eau de certaines terres, de manière à faire reparaître l'alternance de ce qu'on appelait jadis l'assec et l'évolage, qui donnait lieu d'ailleurs à de fréquents litiges.

Les conditions de bonne viabilité n'échappaient pas davantage à l'attention de l'Académie.

La solidité et la conservation des chemins, des routes, dans les campagnes, des voies publiques dans les villes

dépendent, on le sait, de l'empierrement du sol, et de la largeur et de l'écartement des roues des véhicules. Ces sujets, dont l'un a donné lieu sous la Restauration à une loi sur ce qu'on appelle les jantes des roues de voiture, firent attribuer deux prix en 1780 à l'abbé Bertholus, et au financier Pascal. Déjà la presse de l'époque, c'est-à-dire le *Journal de Paris*, dans son numéro du 5 décembre 1779, signalant les sujets mis au concours, félicitait l'Académie de Lyon d'être une des Sociétés littéraires qui s'occupaient le plus d'objets utiles à l'Etat.

S'élevant à de plus hautes préoccupations, l'Académie, en 1782, sollicitait des mémoires (sans succès il est vrai), sur le point de savoir : « Quels sont et ont été les meilleurs éléments des grands peuples relativement à la santé, à la force, à la durée de la vie et à la population ? »

N'était-ce pas, au fond, le problème qui, dès cette époque, hantait l'esprit des économistes anglais, et particulièrement de Malthus.

D'autre part, on peut considérer comme se rattachant à la théorie de la balance du commerce et du système mercantile qui ont eu leur origine dans la surabondance des métaux précieux importés du Nouveau-Monde, l'offre d'un prix de 1200 francs par l'abbé Raynal sur la question de savoir si « la découverte de l'Amérique a été nuisible ou utile au genre humain, et quelle a été son influence sur la politique, le commerce et les mœurs de l'Europe ? » Magnifique question sur laquelle les économistes de notre siècle ont écrit tant de pages, et qui a fait dire à l'historien Blanqui que la découverte de l'Amérique est venue cent ans trop tôt à raison des perturbations profondes que l'apparition de l'or et de l'argent jeta dans les esprits, au XVI[e] siècle, et dont, de nos jours, l'Espagne ne s'est pas encore relevée.

Nous doutons cependant que M. Myevre, négociant de

Lyon, dont le mémoire sur la question proposée obtint une mention honorable, en ait entrevu toute l'étendue.

Les esprits, d'ailleurs, se tournaient vers des sujets d'un résultat industriel plus immédiat.

Les concours ouverts de 1789 à 1793 portent sur les sujets suivants : l'Emploi des diverses espèces de lichens dans les arts et dans la médecine ; la teinture des tissus de matières végétales et animales à l'aide des lichens et de l'oseille ; les moyens de rendre le cuir imperméable sans altérer sa force et sa souplesse et sans élever son prix.

Le développement des manufactures de lainage dans le but de favoriser l'agriculture et le commerce, les moyens de travail accessibles pour tous les âges et tous les genres de faculté et d'intelligence ; les moyens d'utilisation des métiers des ouvriers en soie, dans les temps de cessation de leurs travaux ordinaires ;

Ainsi l'Académie n'envisageait pas seulement la production agricole ou industrielle comme source de richesses pour les pays, mais comme moyen de subsistance des ouvriers.

Sous l'inspiration d'un sentiment philanthropique, elle met au concours, en 1791 et 1793, la question suivante : « Quelles vérités et quels sentiments importe-t-il d'inculquer aux hommes pour leur bonheur ? »

Le prix de 1200 francs avait été institué par l'abbé Raynal. Le mémoire couronné était signé : P. C. F. Daunou, rue Saint-Honoré, 330, à Paris ; un autre mémoire portait le nom de Napoléon Bonaparte.

MM. O'Meara et Las Cases, le premier dans son livre : *Napoléon en exil* (2e édition, Paris, 1822, in-8°, II, p. 152), et le second dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, s'accordent à dire que Napoléon Bonaparte obtint le prix, et M. O' Meara raconte même que l'auteur, arrivé au faîte de la puissance, et désireux de revoir cette œuvre de sa jeunesse, envoya un

courrier chercher le manuscrit, et, le trouvant, trop imprégné de sentiments républicains, le détruisit sous les yeux de Talleyrand.

Ce dernier fait peut être vrai, mais il n'est pas moins exact que c'est le mémoire signé Daunou qui obtint le prix fondé par l'abbé Raynal.

Quant au mémoire de Napoléon Bonaparte, un de ses frères, probablement Lucien, en avait fait une copie qui fut publiée en 1826 par le général Gourgaud. Notre historien J.-B. Dumas nous fait connaître le jugement qu'en avaient porté deux juges du concours en 1793. L'un d'eux, le poète Vasselin, dit que c'était « un songe prolongé » ; l'autre, M. Champigneul, s'exprime ainsi : « Le n° 15 n'arrêtera pas longtemps les regards des commissaires ; c'est peut-être l'ouvrage d'un homme sensible mais il est trop mal ordonné, trop disparate, trop décousu et trop mal écrit. » (Dumas, t. I, p. 145.)

A ce dernier concours, clos en 1793, se termine la première période d'existence de l'Académie.

*
* *

Mentionnons maintenant, parmi les œuvres des académiciens lyonnais antérieurement à 1793 et se référant à des sujets d'ordre économique, les travaux suivants :

Des progrès de l'agriculture, par Laurent Dugas, prévôt des marchands, 1748. — *Discours sur les Monnaies*, par Duperron de Saint-Pierre, conseiller en la Cour des monnaies, 1755. — *Les Poids et monnaies des Romains*, par le P. de Vitry, jésuite, 1729. — *Mémoires sur la serrurerie, la taillanderie, la menuiserie*, par Nicolas Grollier, comte de Serrières, 1738 à 1745. — *Les Rapports des Monnaies étrangères avec celles de France*, par l'abbé Dugaiby, 1767. — *La Population lyonnaise de 1750 à 1775* par l'abbé Lacroix, vicaire général. — *Des mines de charbons de terre*, par François de Ville, ingénieur

en chef 1770. — *Principales causes de l'indigence des ouvriers de Lyon et les moyens d'y remédier*, par Benoit Goy, avocat et éch e vi 1784. — *Réforme de plusieurs articles de l'ordonnance de 1673 relative aux affaires de commerce* et *Mémoire sur le commerce de la France et de ses colonies*, *1789*, par François Tolozan, avocat général à la Cour des Monnaies et intendant du commerce. — Discours sur *la construction et l'entretien des routes et des ponts* et sur *l'industrie de la verrerie*, par Lallié, ingénieur en chef de la généralité de Lyon, 1762, 1783. — *Mémoires économiques et historiques sur le Beaujolais*, 1772. — *Instruction sur le blanchissage des toiles de chanvre et de lin*, 1780. — *Dissertation sur les traités de commerce entre les peuples anciens.* — Discours sur *les manufactures anciennes et modernes.* — Mémoires sur *la fabrication des toiles*, *l'emploi de la bourre de soie*, etc., *l'origine des règlements relatifs aux manufactures*, etc., 1771-1773, par Brisson, avocat, inspecteur du commerce et des manufactures de la généralité de Lyon, membre de la Société économique de Berne. — *Du Prêt à intérêt*, par Prost de Royer, président du Tribunal de commerce, échevin, etc., 1763, et *Dictionnaire de jurisprudence.* — *Discours sur le commeree.* — *Etude sur la population et mémoire sur le décreusage de la soie*, par J.-F. Genève, échevin et premier syndic du commerce à Lyon, 1706-1778. — *L'impôt territorial*, par Simon Barbier de Crainvilier, 1775. — *Les mines du Lyonnais, Forez et Beaujolais* et divers mémoires sur *l'exploitation des mines*, par Gabriel Jars, 1775-1790. — Nombreux mémoires de Roland de la Platière, inspecteur général des manufactures et du commerce, ministre de l'intérieur, 1779 - 1792, sur *l'art des fabricants d'étoffes de laine, de velours, de coton.* — *La préparation des peaux et cuirs.* — *Les Causes de la décadence du commerce et de la population de Lyon*, enfin son *Dictionnaire des manufactures et des arts.*

Notre Compagnie a en outre, dans ses archives, divers manuscrits de Roland de la Platière sur des questions industrielles et commerciales dont l'actualité a disparu, nous ne croyons pas devoir en donner l'analyse.

Là se bornerait l'indication des travaux économiques de l'Académie de Lyon.

Mais il nous reste à parler du discours que l'avocat général Servan, membre associé, prononça le 10 juillet 1781 dans la

grande salle de l'Hôtel de Ville devant un auditoire de plus de cinq cents personnes.

« Dans cette composition littéraire et philosophique, Servan démontra, dit Boissy d'Anglas (selon le témoignage de notre historien J.-B. Dumas, I, p. 146), combien le XVIIIe siècle était digne des hommages et des respects de la postérité. »

Ce discours fut accueilli « avec transport », paraît-il. Il avait pour sujet *le Progrès des connaissances humaines en général, de la morale et de la législation en particulier.*

L'exemplaire que nous avons sous les yeux ne contient pas moins de 156 pages, précédées d'un avertissement dans lequel l'auteur s'attache à démontrer qu'en province mieux qu'à Paris on peut « juger du progrès du bien et du mal en France », car, ajoute-t-il, « *je doute fort que Paris soit le meilleur observatoire de la raison* ».

Cependant son discours (dont nous avons soumis à l'Académie une analyse trop étendue pour être reproduite ici) montre l'état des esprits en province aussi bien qu'à Paris au siècle dernier.

On n'est pas surpris d'y retrouver cette mentalité qu'a signalée Taine, dans son premier volume *les Origines de la France contemporaine*. Ce sont les mêmes manifestations de sensibilité, de philanthropie, la même confiance superficielle et rassurante dans la bonté native de l'homme, dans l'innocuité de son instinct, sous la souriante et facile direction de la raison naturelle.

Servan, lui aussi, comme les esprits de son temps, croyait qu'une facile entente entre la Royauté et la nation pourrait donner satisfaction à tous les vœux, c'était l'opinion du plus grand nombre. « Partout, en effet, dit Taine, on parlait d'une nouvelle constitution de l'Etat comme d'une œuvre facile, comme d'un événement naturel... les

hommes les meilleurs et les plus vertueux y voyaient le commencement d'une nouvelle ère de bonheur pour la France et tout le monde civilisé. » (Taine, t. I, chap. 1[er] et p. 398.)

Faut-il s'étonner que de telles espérances aient eu leur écho à l'Académie de Lyon, dans le discours de Servan qu'elle accueillit avec tant d'enthousiasme ?

Cependant nos ancêtres lyonnais ne sont pas moins restés fidèles à leur origine, c'est-à-dire aux idées sensées et pratiques qui avaient cours dans leur milieu. Ils ont su, de la hauteur des envolées humanitaires, descendre dans les réalités et les besoins de la vie pratique.

C'est pourquoi si, dans le dernier siècle, notre Compagnie a quelque peu délaissé les questions de philosophie pure, elle a, avec zèle, dans des travaux et des concours multiples, abordé de préférence les questions économiques, industrielles, scientifiques qui lui paraissaient les plus propres à faire progresser le travail, le commerce, les inventions utiles, l'amélioration du sort des ouvriers à la campagne et à la ville ; et il est remarquable que ceux qui ont participé à cette noble tâche, à ce même élan, n'ont pas été seulement des commerçants, mais des membres du clergé, des administrateurs, des magistrats, des médecins, des savants.

Des problèmes analogues après la restauration de notre Compagnie, s'offriront à ses recherches. Ils auront même un caractère plus élevé, plus étendu, plus philosophique. L'économie sociale, le droit, la science de l'industrie, de la charité, de la prévoyance, de l'assistance mutuelle vont tendre à un même but : la recherche théorique et pratique du vrai, du bien et de l'utile. C'est ce que va nous révéler l'étude au XIX[e] siècle des travaux de jurisprudence, d'économie politique et de philosophie dans notre Compagnie.

DEUXIÈME PARTIE. — 1800-1900.

A peine reconstituée sous le nom d'Athénée, par l'arrêté préfectoral du 24 messidor an VIII, l'Académie de Lyon reçut un premier travail d'un Lyonnais, J.-B. Say, fixé à Paris. C'était un mémoire que l'auteur avait présenté à la classe des sciences morales et politiques de l'Institut pour répondre à un concours sur les *moyens de réformer les mœurs*. L'œuvre n'avait pas été couronnée, on lui reprochait à juste titre de n'être qu'un tableau allégorique représentant un peuple parvenu à la vertu dans un monde imaginaire. Mais J.-B. Say annonçait à notre Compagnie l'envoi d'un ouvrage qui serait plus digne de lui être offert.

C'était le *traité d'Economie politique* auquel il travaillait depuis longtemps, la première et la meilleure de ses œuvres, dont les nombreuses éditions, depuis 1803, ont prévalu sur le cours complet résumé en six volumes de ses leçons à l'Athénée de Paris, et au Conservatoire des arts et métiers, publié en 1828.

J.-B. Say, très attaché à sa ville natale, membre de notre Compagnie depuis 1800, lui est resté fidèle jusqu'à la fin de sa vie. Il lui adressait, en 1827, la dernière édition de son traité, avec une lettre touchante, pleine de ses sentiments d'admiration pour le génie inventeur et l'industrieuse activité de Lyon.

*
* *

Pour comprendre les préoccupations d'ordre économique ressenties par notre Compagnie dans la première partie de

ce siècle, il n'est pas inutile de rappeler les questions que partout faisaient naître des faits nouveaux : l'apparition de la grande industrie avec ses procédés mécaniques, l'organisation des manufactures, succédant aux anciennes corporations, la diminution des ateliers domestiques, l'extension de la circulation, la création de nouveaux marchés, les inégalités de l'industrie manufacturière, avec ses alternatives de surproduction et de chômage, l'isolement des ouvriers, leurs souffrances, transitoires mais réelles, devant l'apparition des machines, leur imprévoyance et l'absence d'institution d'épargne.

*
* *

Les sujets mis au concours par l'Académie se ressentent de cet état de choses.

En 1801, elle provoque la solution de deux questions d'intérêt local sur l'industrie de la teinture ; en 1802, l'examen critique de l'influence des romans sur les mœurs de la nation. (Concurrent récompensé, le poète Millevoye.)

En 1803, la navigation du Rhône, grande voie de transport de Lyon à la mer ; en 1803-1804, les mesures gouvernementales propres à faire tourner au profit de l'agriculture, du commerce et des arts, le développement qu'une grande révolution peut donner aux idées.

En 1807, l'influence des monopoles sur la prospérité des peuples ; les effets utiles ou nuisibles des variations de la mode.

Dès 1802, l'Académie, consultée sur le projet du code de commerce, promulgué en 1807, en avait confié l'étude à deux de ses membres : Delandine, ancien magistrat, correspondant de l'Institut, et Béraud, membre du Tribunal d'appel.

Dès 1802 aussi, elle reçoit successivement les travaux dont l'énumération suit :

La Régénération du Commerce, in-8°, 1802 ; *la Refonte des Monnaies ; l'Etablissement en franchise de droits dans la ville de Lyon*, 1808, par Bruyset, négociant, trésorier de l'Académie.

Observations sur le commerce, par Vouty de la Tour, président du Tribunal d'appel, 26 germinal an IX.

Même sujet et observations sur un *Projet de traité de commerce avec l'Espagne*, par Pernon, manufacturier, 1802-1807.

Les Etablissements qui peuvent raviver les arts et les manufactures à Lyon, par Mayeuvre de Champreux, ancien magistrat, an IX, in-4°.

Essai historique sur le commerce de Lyon, par Cochard, conseiller de préfecture, 1809.

Les Voies de communication propres à favoriser dans Lyon le roulage, l'entrepôt, etc., par Bérenger, membre de l'Institut, qui s'élève contre le système prohibitif, et préconise les avantages de la liberté commerciale, 1808.

De 1815 à 1816, Raymond, professeur de chimie, présente une série de mémoires sur la délicate question des relations entre les manufacturiers d'étoffes de soie et les teinturiers, et sur la solidité des teintures.

De 1815 à 1830, divers membres titulaires ou associés, Rougier de la Bergerie, Charles Dupin[1], Artaud, Martin

[1] Nous devons une mention spéciale au mémoire du baron Charles Dupin, membre de l'Institut et de la Chambre des Députés, sur l'industrie de la soierie à Lyon.

Ce mémoire pourrait être de nouveau l'objet d'une étude comparative entre la situation de la soierie vers 1830, et la situation actuelle, d'autant que l'auteur y a passé en revue, avec un soin méticuleux et une grande hauteur de vues, toutes les phases de cette industrie, en y comprenant l'état moral et matériel de toutes les catégories d'ouvriers et ouvrières qui y prennent part. Ce travail a été l'objet

aîné, Tabard, etc., traitent diverses questions d'industrie, de commerce, de statistique, ou concernant le développement de la soierie, les manufactures de Tarare, les toiles de Thizy, les produits miniers de la Loire et du Rhône, la céramique, les machines hydrauliques, etc. Puis ce sont les recherches historiques et statistiques de Grognier, professeur à l'Ecole vétérinaire, sur le mûrier, les vers à soie, la fabrication de la soierie, 1825 ; le mémoire du docteur Eynard sur l'emploi des eaux du Rhône élevées au point culminant de la ville, 1823.

Les observations de Prunelle, docteur en médecine et député, sur l'agriculture, 1827, et sur le projet de loi relatif au droit d'association, 1834. Le mémoire de Dugas-Montbel concernant les droits d'entrée sur les soies étrangères et réclamant leur suppression, in-8°, 1829 ; sujet qui actuellement encore se heurte à tant de divergences.

Toutes ces questions rentrent manifestement dans le domaine de l'industrie et de l'économie sociale.

*
* *

Les problèmes de prévoyance et d'assistance n'ont pas moins préoccupé notre Compagnie dès la même époque.

d'un examen approfondi et de certaines critiques par M. Regny, fabricant lyonnais, membre de l'Académie.

L'étude des progrès à réaliser dans l'organisation de la Fabrique lyonnaise a été de nouveau mise au concours, par l'Académie, dans lequel elle a couronné un mémoire de M. Kauffmann, d'un très grand intérêt, in-8°, 91 pages, 1846.

Les observations et les vœux exprimés dans ces divers mémoires pourraient être utilement rapprochés du grand travail que M. Ed. Aynard a publié sur ce même sujet dans le volume édité en 1889, sous les auspices de la Chambre de Commerce de Lyon à l'occasion de l'Exposition internationale de Paris.

Nous devons signaler l'essai du célèbre chirurgien Marc-Antoine Petit sur *la Bienfaisance par les hôpitaux en l'an VI ;* les moyens proposés par Thomas Riboud, président à la Cour d'appel pour subvenir aux besoins publics.

L'*Etude des secours publics chez les anciens*, par J.-B. Dumas, secrétaire, et plus tard historien de l'Académie.

Viennent ensuite les travaux, livres et mémoires de MM. les Drs de Polinière, Terme et Monfalcon sur *l'Assistance à donner par l'Œuvre du Dispensaire fondée en 1818; les Salles d'asile et l'organisation des hôpitaux en 1822;* l'*Histoire des enfants trouvés*, par Terme et Monfalcon, 1837. Le *Code moral des ouvriers*, de Monfalcon, honoré en 1836 d'un prix Monthion par l'Académie française.

Dès 1810, le plan d'une Caisse d'épargne et de prévoyance avait été proposé par notre confrère M. Guerre, bâtonnier de l'ordre des avocats. Il a pu inspirer en partie la fondation de la Caisse d'épargne de Paris, par Benjamin Delessert, dont l'examen fut renvoyé à l'Académie de Lyon, et donna lieu à une substantielle étude de M. Louis Bonnardel sur le paupérisme.

C'est aussi à la prévoyance et à l'organisation raisonnée de l'assistance que notre compatriote et confrère Mottet de Gérando (né en 1772) demandait la solution des questions nées de l'isolement et de l'instabilité des moyens d'existence des ouvriers :

Son *Visiteur des pauvres*, couronné par l'Académie de Lyon, et par l'Académie française, préludait dans ses éditions successives de 1820 à 1826 à son grand ouvrage sur *la Bienfaisance publique* (4 vol. in-8°, 1839) et à son mémoire sur *les Progrès de l'industrie dans leurs rapports avec le bien-être physique et moral de la classe ouvrière* (1841).

Les mêmes aspirations généreuses hantaient l'esprit de Ballanche, membre de notre Compagnie, lorsqu'il proposait

comme sujet de concours l'étude des *Caisses de prévoyance mutuelle pour les ouvriers;* des *Maisons de refuge pour les filles ;* l'organisation de *Dépôts de mendicité ;* les *Ateliers de travail.* Mais non content de ces solutions partielles des problèmes sociaux, Ballanche écrivait, en 1827, ses *Essais de palingenésie sociale*, dont plus tard Victor de Laprade, en 1846, résumait l'esprit et les doctrines très idéales dans une étude d'ensemble sur la vie et les œuvres de Ballanche.

« Dans l'esprit de l'illustre théosophe, disait de Laprade, la règne de la charité n'a aucune ressemblance avec les utopies de bonheur terrestre dont se repaît le matérialisme des sectes socialistes. Ballanche ne promet ici-bas la félicité ni à la société, ni aux individus. L'homme n'a pas été mis en ce monde pour être heureux, mais pour être grand. »

*
* *

On sait que J.-B. Say, dans les derniers jours de sa vie, avait vu avec un profond chagrin l'expansion des utopies socialistes dont l'apparition avait commencé peu avant 1830. Il avait exprimé l'espoir que des esprits jeunes et vigoureux combattraient ce débordement d'idées antisociales.

Frédéric Ozanam, notre brillant compatriote, avocat à Lyon, encore loin de la chaire qu'il devait si brillamment occuper à la Sorbonne, semble avoir entendu cet appel. Il s'attache dans un de ses premiers écrits à combattre le saint-simonisme dont il démontre les subversives et dangereuses illusions.

M. Francisque Boullier un peu plus tard, devançant M. Thiers dans la défense du droit de propriété, démontrait avec l'appui d'une haute philosophie que la propriété fille de la personnalité humaine participe nécessairement à sa sainteté

et à son inviolabilité (*Mémoires de l'Académie*, année 1846-1848, *Du rapport de la liberté et de la propriété*, par M. F. Boullier).

Mais notre Académie, qui toujours fut ouverte à des intelligences d'élite, quelle que fût leur orientation, ne prit pas ombrage des doctrines d'Arlès-Dufour et de Barrier.

Arlès-Dufour, dont les rares qualités et la haute influence sur la prospérité commerciale de Lyon ont toujours reçu de justes et unanimes hommages, ne pouvait guère se dérober au mandat que l'un des pères du saint-simonisme, Enfantin, lui donnait en le nommant son légataire universel par son testament du 8 avril 1864 ; nous ne sommes donc pas surpris de voir sa signature apposée à l'avant-propos qui précède, en 1865, la publication de la biographie et des œuvres de Saint-Simon.

C'est dans la même année 1865 que notre éminent confrère Barrier, ancien chirurgien en chef de notre Hôtel-Dieu, président de notre Compagnie, sectateur dès sa jeunesse des doctrines de Fourrier, leur fit le sacrifice le plus désintéressé en se démettant de toutes ses fonctions pour pouvoir plus librement exposer les idées et les aspirations de toute sa vie dans deux ouvrages que nous avons sous les yeux: *Principes de Sociologie*, deux volumes in-8°, et le *Catéchisme du socialisme libéral et rationnel*, dans lesquels, écartant certaines données par trop fantaisistes de Fourrier, il ne retient des doctrines phalanstériennes que ses théories sur l'homme, la variété et les divers types d'associations qu'il estime propres à remédier aux vices du corps social (1865).

Certes, ces hommes d'élite, dans leurs généreuses aspirations vers un idéal de bien-être humain, ont pu se laisser bercer par des chimères. Le sens pratique et l'esprit philosophique qui sont dans le domaine intellectuel lyonnais leur ont sur ce point fait défaut ; nous allons en retrouver et en

signaler les manifestations les plus sûres et les plus élevées.

C'est une nomenclature à laquelle — limité par l'espace— nous sommes de nouveau contraint de nous résigner, mais combien elle est riche et suggestive! Combien aussi elle nous révèle d'affinité avec les études de haute philosophie sur lesquelles, en terminant ce travail, nous aurons à présenter un aperçu moins sommaire.

*
* *

Dans la seconde moitié de ce siècle, les médecins lyonnais, membres de notre Compagnie, bien que n'appartenant pas à notre section de philosophie, jurisprudence, économie politique, ne se sont, pas plus que leurs devanciers, Polinière, Terme, Prunelle, Monfalcon, désintéressés des questions sociales sur lesquelles la médecine a si souvent un droit incontestable d'intervention.

La nécessité du travail et son influence directe sur la vie physique et morale de l'homme ne sauraient être démontrées en termes plus saisissants que dans l'étude du chirurgien Amédée Bonnet sur *l'Oisiveté de la jeunesse dans les classes riches*, 1857.

L'hygiène, ses conditions, ses conséquences morales et sociales, ont eu d'éminents propagateurs chez les docteurs Rougier, Glénard, Rollet, Teissier père, Teissier fils.

Avec une compétence toute spéciale, nos confrères médecins ont apporté un précieux concours à l'étude de questions touchant aux conditions d'hygiène industrielle ou agricole, telles, par exemple, que celle des égouts à Lyon et des étangs dans la Bresse (Delore, Teissier fils, Arloing. V. notamment Soc. de Médecine de Lyon, séance du 12 juin 1899.)

C'est que, sur de nombreux problèmes que font naître les

conditions matérielles et morales de la vie humaine, les sciences médicales et économiques ont à se donner un mutuel appui.

C'était la doctrine développée avec autorité par Teissier père dans son discours de réception sur *la Mission sociale de la médecine*.

Le transport des blessés sur les champs de bataille et dans les ambulances relève aussi de la science médicale et des recherches philanthropiques et humanitaires. Avec Pétrequin et Humbert Mollière, nous avons été initiés aux pratiques usitées dans ce but chez les anciens, au moyen âge, et dans les temps modernes.

L'assistance hospitalière et à domicile, sujets permanents d'études, du plus haut intérêt partout, mais surtout dans les grands centres, ont éveillé la sollicitude des docteurs Rougier, Teissier père, Desgranges, Pétrequin, Rollet, Delore, Horand, Marduel, dont les témoignages sur l'assistance en France et en Angleterre, sur l'organisation des hôpitaux, du Dispensaire général de Lyon et les infirmeries et asiles privés ont été recueillis dans nos Annales ou dans des ouvrages ou recueils spéciaux. Voir notamment les *Bulletins mensuels du dispensaire* de 1880 à 1900.

L'hygiène de l'enfance, à laquelle s'intéressait avec tant de zèle Bouchacourt, nous remet en mémoire deux études magistrales du Dr Théodore Perrin sur *l'Allaitement maternel dans ses rapports avec la vie physique, morale et sociale*, et *les Dangers de l'allaitement mercenaire comme cause des affections morbides constitutionnelles*[1].

[1] Voir encore DELORE, *la Mortalité des nouveau-nés*, 1870 ; *le Sevrage*, 1881 ; *la Vérité sur les tours*, 1879 ; *De l'assistance privée*, 1893, etc , etc.

Voir aussi BONDET, *De l'organisation de l'assistance hospitalière il y a un siècle et de l'organisation actuelle*, in-8°, 1894.

Ainsi, les sciences médicales ont fourni, chez nous, de précieux tributs aux études sociales.

*
* *

Mais à leur tour, les industriels, les notabilités de la finance et du commerce, les jurisconsultes, les moralistes, les philosophes, se sont joints aux économistes et leur ont apporté plus d'une fois une utile direction.

Pouvons-nous oublier l'histoire des métaux précieux de Saint-Clair Duport publiée en 1843 et son exposé en 1846-47 de la Création d'une banque hypothécaire, appelée à répondre aux vœux formés en faveur du Crédit foncier de France, qui ne fut institué qu'en 1852?

Peu après, notre Compagnie entendait le discours de Grandperret sur *les Tendances nouvelles de l'économie politique* (1853). Elle recevait de Paul Sauzet ses considérations sur *les Retraites forcées de la magistrature* (1854) ; les études du président Fleury Durieu et de Valentin-Smith sur *la Dépopulation des campagnes* (1858 et 1866), du même ses vues si lumineuses sur *l'Histoire, la nécessité et la philosophie de la statistique* (1854-1857); de Jérôme Morin, notre historien lyonnais, un mémoire sur *les Moyens d'atténuer, pour les ouvriers en soie, les effets des crises* (1854), un autre mémoire sur *l'Oisiveté des classes riches*, démontrant si justement, dès 1848, le futur amoindrissement des revenus de la terre et du capital et l'instabilité des fortunes.

Avec Jean Tisseur, nous admirons son éblouissant discours de réception : *les Affinités de la poésie et de l'industrie.*

La question du salaire et de l'amélioration de la condition des femmes ramène sous notre plume son nom et celui de

Jérôme Morin, rapporteurs successifs, en 1857, 1868, 1876, sur cet inépuisable sujet mis au concours par Arlès-Dufour.

Oserons-nous rappeler que les mêmes préoccupations avaient inspiré le concours qui fut ouvert en 1860 sur l'histoire des associations ouvrières lyonnaises jusqu'à nos jours, qui nous valut, en 1862, avec l'insigne honneur du prix proposé, la préface si instructive de M. Dareste de la Chavanne, auquel son *Histoire des populations agricoles* avait ouvert les portes de notre Compagnie et celles de l'Institut et qui fut, depuis, deux fois bénéficiaire du grand prix Gobin pour son *Histoire de France ?*

Nous rencontrons ensuite parmi nos grands industriels le nom de J.-B. Guimet, dont nous devons rappeler le discours sur *l'Application des sciences à l'industrie* (1852), suivi de ses expériences pour la fabrication de l'outremer, continuées, dans une communication sur le même sujet en 1878, par son fils, Emile Guimet. De celui-ci, nous n'avons pas à apprécier le talent de compositeur et les œuvres musicales, mais seulement l'expérience dans les questions industrielles et économiques révélée notamment par une étude sur les résultats des grèves des ouvriers de l'ameublement à Paris en 1884, et la curieuse organisation de l'hospice des Enfants trouvés, à Canton.

Appartiennent encore à l'Economie sociale, l'étude du regretté professeur Belot sur *l'Organisation de la propriété foncière et le régime de Nantucket*, et son discours sur *la Vie et les œuvres de Franklin* (1882), dont on ne saurait trop répéter l'énergique affirmation : « Si quelqu'un vous dit que la propriété peut s'acquérir autrement que par le travail, ne l'écoutez pas, c'est un imposteur ! »

*
* *

Nous revendiquons aussi, comme rentrant dans le domaine économique, les communications et travaux divers de plusieurs de nos confrères ingénieurs : M. Théodore Aynard, sur de nombreux sujets industriels, et notamment sur l'art d'élever les ponts; M. Gobin, diverses œuvres d'utilité publique et sur l'adduction des eaux potables, où la compétence de notre confrère Locard, éminent naturaliste, géologue et ingénieur, a pu s'exercer à plusieurs titres.

De M. Leger, nous rappelons succinctement en une simple note les publications nombreuses[1] auxquelles il faut joindre cette *Revue industrielle* hebdomadaire d'une si universelle étendue, et dont il dissimule trop modestement l'auteur sous deux initiales.

Il faut en dire autant des lettres de « Jean Guillaume » (M. Léon Malo) dans lesquelles, depuis près d'un quart de siècle, un de nos confrères juge avec autant d'indépendance que de forte précision les faits économiques contemporains. Ces critiques suffiraient à faire apprécier leur auteur,

[1] Publications principales de M. Leger :
La Camargue et le Plan-du-Bourg, 1 vol. in-8, 1892. — *Les Travaux publics, les mines et la métallurgie au temps des Romains*, 2 vol. in-8°, 1875. — *Constitution moléculaire des corps trempés*, 1 vol. in-8°, 1876. — *Transmission des forces extérieures au travers des corps solides*, 1 vol. in-8°, 1878. — *Eaux de Lyon*, 1 vol. in-8°, 1882. — *Canaux dérivés du Rhône*, 2 vol. in-8°, 1883. — *Le Pont de Saône*, 1 vol. in-8, 1886. — *Le Travail et la paix sociale*, 1 vol. in 8°, 1888. — *Les Institutions patronales et les grandes Compagnies industrielles*, 1 vol. in-8°, 1893.

mais nous devons au moins mentionner ses autres œuvres[1].

Il semble que la poésie et l'art n'ont pas accès sur le terrain économique.

Cependant, de même que la poésie n'a pas exclu Victor de Laprade de l'enseignement des plus grands principes de philosophie morale et sociale, de même la poésie, qui fut l'un des premiers titres de Jean Tisseur à la juste notoriété dont son nom a été entouré, ne l'empêcha pas d'apporter le plus utile tribut aux études d'ordre social.

De même encore, le grand art, dont on peut dire qu'il a fait revivre parmi nous un Benvenuto Cellini, a inspiré à notre confrère Armand-Calliat les belles pages d'économie artistique et industrielle qu'il a écrites dans son *Historique de l'orfèvrerie*, 1888.

L'industrie pure, à son tour, nous montre qu'elle peut inspirer, avec l'éloquence parlementaire, les vues les plus autorisées sur les problèmes économiques.

Notre regretté confrère Ducarre nous en a donné l'exemple dans son discours de réception sur *le Travail industriel et le Travail agricole*, ainsi que dans son rapport à l'Assemblée nationale sur *les Conditions du travail en France et les syndicats professionnels*, non moins que dans ses vues sur les enfants trouvés. Nous ne pouvons oublier la perspicacité avec laquelle, dès 1875, il avait pressenti et signalé les excès et les actes de tyrannie dans lesquels tomberaient les syndicats ouvriers par l'abus du droit très dangereux de grève et de coalition.

[1] Principales publications de M. Léon Malo :
Rachat des chemins de fer par l'État, 2 broch., 1880. — *L'Athée* 1 broch. in-8°, 1881, — *Le Socialisme dans les campagnes*, 1 broch. in-8°, 1881. — *La Crémation*, 1 broch. in-8°, 1883. — *Des moyens de faire pénétrer la science économique dans les campagnes*, 1 broch. in-8°, 1885. — *L'Alcool et l'ouvrier*, 1 broch. in-8°, 1895. — *Ce que c'est que le capital*, 1 broch. in-8, 1896.

*
* *

Avec le haut commerce et les hautes régions financières, nous entrons encore plus au large dans les sphères de l'Economie sociale et les conditions du travail.

C'est ainsi que se présente la magnifique industrie lyonnaise de la soierie, dont l'histoire a été magistralement écrite, en deux volumes in-8°, par notre confrère E. Pariset, continuée dans son discours sur *le Régime économique intérieur de l'industrie de la soie* (1875-1876), et son histoire aussi en deux volumes de *la Chambre de commerce de Lyon, d'après les registres de ses délibérations*, 1886-1888, travaux de longue haleine auxquels se lie le souvenir de communications, dont nous rappelons les plus récentes, sur le commerce de Bordeaux antérieur au XVIe siècle, le régime protecteur du bas Empire, et la Mission lyonnaise en Chine.

Le tribut que nous ont apporté nos financiers lyonnais n'est pas moindre.

Avec Morin-Pons nous avons eu de précieuses et multiples études de numismatique se rattachant par un lien visible à des questions d'art et d'histoire qui appartiennent à une autre sphère sur laquelle nous n'avons pas à empiéter.

Avec Henri Germain, créateur de cette grande institution de crédit qui a porté partout le renom de notre ville, la facilité et la sûreté dans les transactions, nous avons d'abord l'ouvrage qui lui a ouvert les portes de l'Institut et celles de notre Compagnie : *Discours parlementaires sur les Finances de la France*, deux volumes in-8°, 1884; puis l'*Etat politique de la France en 1886*, in-8°, 1886 ; la *Situation de la France en 1886*, grand in-8°, 1886 ; *Voyage en Algérie*, in-8°, 1889.

Faut-il, dans un autre de nos confrères, Edouard Aynard, envisager exclusivement le financier? Ce serait trop nous restreindre. Il aurait eu, en effet, son entrée de plein droit parmi nous, aussi bien comme orateur parlementaire, par ses *Discours prononcés à la Chambre des députés*, un volume in-8°, Paris, Plon, éditeur, et son livre *la Liberté d'enseignement devant la Chambre*, in-8°, Colin, éditeur, que comme critique et littérateur dans son étude sur *les quatre Tisseur*, mais c'est son culte pour nos grands artistes, dont il a si bien compris et décrit le génie et le caractère qu'il a préféré invoquer pour prendre place dans notre Compagnie.

Notre section économiqueaurait pu se montrer jalouse et revendiquer en lui le président de la Chambre de commerce et de la Société d'économie politique de Lyon, le rapporteur et l'orateur d'une si grande autorité sur des questions commerciales où la liberté des échanges n'eut jamais peut-être de défenseur plus élevé, plus courtois, plus modeste dans la forme, plus persuasif et ferme dans le fond, alors que des divisions profondes s'élèvent, hélas ! sur des problèmes que nous ne voulons pas aborder.

Notre caractère lyonnais et l'esprit de notre cité laborieuse, patient, persévérant, où se mélangent à la fois des aspirations, spiritualistes et pratiques, ardentes et modérées, ont-ils trouvé un observateur, un analyste et un historien plus exact que dans l'étude qui précède le volume consacré aux œuvres lyonnaise dans l'Exposition de 1889 ?

Les conférences sur les questions de prévoyance, de mutualité et de coopération n'auraient pas été oubliées dans l'œuvre économique de notre confrère Ed. Aynard. Il a préféré parmi nous la sphère plus calme et peut-être plus grandiose des beaux-arts.

Les beaux-arts fraternisent en effet avec les sciences sociales. L'exemple nous en est donné par notre confrère

Bleton, qui, à côté de travaux artistiques et d'œuvres poétiques et littéraires (qui seront mentionnés dans une autre section), a su faire entendre la bonne parole dans tous les congrès de la mutualité, et qui a trouvé le temps d'écrire sur l'économie politique un traité populaire que l'Institut a couronné. Sa récente nomination de membre du Conseil supérieur de la mutualité lui permettra de continuer en haut lieu sa propagande expérimentée.

*
* *

Oserons-nous rappeler que cette même cause de la prévoyance, de l'assistance et de la mutualité, nous a aussi entraîné à des conférences, à des rapports, et à des études spéciales, nombreuses, sur la situation des vieillards, des femmes, des enfants ?

L'économie politique exerce aussi sur ses adeptes une séduction à laquelle nous n'avons pas échappé en lui consacrant divers travaux[1], non plus que l'économie et la législation coloniales, dont nous nous sommes efforcé de retracer, pour nos étudiants, le cadre et les lignes principales[1].

[1] Principales publications :

Résumé général de la Jurisprudence de la Cour d'appel de Lyon, avec un avant-propos de M. Fleury Durieu, président de chambre, in-8°, 775 pages, petit texte, Paris, Cosse et Marchal, 1859. — *Les Associations ouvrières*, in-8°, 467 pages, Paris, Guillaumin, 1864. — *Les Assurances populaires*, commentaire de la loi du 11 juillet 1868, in-8°, 136 pages, Paris, Guillaumin. — *Les Marchés à terme et leur liquidation*, mémoire gr. in-8°, 80 pages, publié par la Compagnie des agents de change de Lyon, avec une lettre du syndic et une approbation de la Chambre syndicale des agents de change de Paris, 1869. — Le *Programme de l'Enseignement primaire*, in-8°, 40 pages, Lyon, 1871, étude publiée par la Société nationale d'Éducation. — *L'Enseignement du droit à Lyon*, 1872-73-74, in-8°, Mougin-Rusand.— *Les*

L'Economie coloniale se lie étroitement à la géographie ; aussi avec quel vif intérêt nous avons écouté et écouterons toujours, pour notre plus grande instruction, les communications de notre confrère si éminent géographe Berlioux, auteur notamment de l'intéressante *Etude des terres équatoriales*, d'après le livre de Polybe.

Mais la section dont nous sommes le rapporteur et l'analyste comprend encore la jurisprudence, la morale, la philosophie. Il est temps, à ce triple point de vue, d'en indiquer tous les travaux.

* * *

Quel plus grand jurisconsulte avons-nous eu que Sauzet? Il suffit de relire sa première œuvre, son discours de 1831 devant la Chambre des pairs, saisie de la poursuite contre les ministres de Charles X, pour comprendre l'explosion

Devoirs des classes supérieures, in-8°, 43 pages, 1874, Mougin-Rusand, imp. — *Les Invalides du travail,* broch. in-8°, 69 pages, Lyon, 1875. Mougin-Rusand. — *La Liberté commerciale, les Douanes et les Traités de commerce,* 1 vol. in-8°, XII-734 pages, Paris, 1878, Guillaumin édit. — *Les Conditions du travail en France et les syndicats professionnels,* in-8°, Lyon, 31 pages, 1879. — *De l'Assistance à domicile*, in-8°, 30 pages, Mougin-Rusand, et *l'Œuvre du Dispensaire général de Lyon*, gr. in-8°, 68 pages, Paris, Guillaumin, 1888. — *Les Réformes proposées sur les opérations de bourse,* in-8°, 53 pages, Paris, Guillaumin, 1882. — *Les Sociétés de Secours mutuels,* conditions et réformes, in-8°, 1889, Lyon, Mougin-Rusand. — *L'Économie politique à Lyon,* 1750-1890, in-8°, 318 pages, Paris, Guillaumin, 1891. — *Les Femmes dans les Sociétés de Secours mutuels*, gr. in-8°, 59 pages, Rey, imp., Lyon, 1893. — *Précis de législation et d'économie coloniale,* 1 vol. in-12, 536 pages, Paris, Larose, 1894. — *Les Sociétés de Secours mutuels devant le Parlement,* broch. in-8°, 31 pages, Mougin-Rusand, Lyon, 1895. — *L'Économie sociale de l'Enfance,* devant le Congrès national d'Assistance de Lyon, in-8°, 87 pages, Paris, Guillaumin, 1896, etc.

d'admiration de ses auditeurs, de ses confrères et de ses adversaires, subjugués par la science et l'habileté du jurisconsulte, non moins que par l'éloquence de l'orateur.

Sa science de jurisconsulte, isolée du prestige de la parole, apparaît plus encore dans son livre de *Rome devant l'Europe*, où, à propos de la défense du Saint-Siège et de l'examen des législations contemporaines, il n'est pas une des grandes questions de droit écrit qu'il n'ait abordée et traitée (in-8°, 1860).

Ses nombreux discours prononcés dans nos séances publiques ont été recueillis dans nos annales. Nous y trouvons aussi sa biographie écrite après sa mort, avec autant d'impartialité que d'éloquence, par notre confrère Léon Roux ; elle fait connaître avec une merveilleuse exactitude la vie tout entière, les actes et les œuvres de Paul Sauzet.

Non loin de lui prend place de plein droit comme jurisconsulte le premier président Gilardin, auteur d'œuvres philosophiques auxquelles nous devrons plus loin réserver toute notre attention.

Sur le terrain juridique nous avons encore à citer, parmi les membres de notre Compagnie, les présidents à la Cour d'appel, Fleury Durieu, Onofrio, Valantin, de Lagrevol, Baudrier, juristes éminents, moralistes, économistes ; Paul Humblot, enfin, ancien bâtonnier, conseiller à la Cour. Nous avons eu la tâche de retracer sur sa tombe sa grande et lumineuse carrière remplie de plaidoiries éloquentes et d'études juridiques comme celle sur les droits de l'époux survivant, qui a contribué à une heureuse innovation dans notre Code civil (1882).

Après eux, nous avons perdu Léon Roux, avocat, membre du Conseil de l'Ordre, auteur du livre, *le Droit en matière de sépulture*, auquel l'intérêt d'actualité, l'élévation et la valeur intrinsèque de l'œuvre ont assuré un succès que n'ont pas amoindri ses autres publications sur la *Responsabilité*

de l'Etat vis-à-vis des particuliers ; sur *les Chapelles privées* les *Œuvres de Cochin*, etc.

Avec tous ces confrères disparus la série des grands jurisconsultes ne s'est cependant pas tarie dans notre Compagnie.

*
* *

Nous avons la précieuse fortune de pouvoir opposer à Bœck et à d'autres savants allemands, et d'ajouter aux études de nombreux écrivains français sur les cités antiques, les clartés nouvelles qui jaillissent des travaux de M. Caillemer sur les antiquités juridiques d'Athènes, œuvre capitale, qui aurait suffi à placer hors de pair son auteur. En voici la rapide énumération : 1° *Des Institutions commerciales d'Athènes au siècle de Demosthène*, in-8°, 21 p., Paris, Durand, 1865; 2° *Lettres de change et contrats d'assurances*, in-8°, 24 p., Paris, Durand, 1869; 3° *le Crédit foncier à Athènes*, in-8°, 15 p., Paris, Imp. Nationale, 1866; 4° *les Papyrus grecs du Louvre et de la Bibliothèque Impériale*, in-8°, 32 p., Paris, Durand, 1867 ; 5° *la Restitution de la dot à Athènes*, in-8°, 42 p., Paris, Durand, 1867 ; 6° *la Propriété littéraire à Athènes*, in-8°, 28 p., Imp. Nationale, 1868; 7° *la Prescription à Athènes*, in-8°, 31 p., Paris, Durand, 1867; 8° *le Contrat de louage à Athènes*, in-8°, 39 p.; 9° *le Contrat de prêt à Athènes*, in-8°, 39 p.; 10° *le Contrat de Société à Athènes*, in-8°, 54 p., Paris, Durand et Thorin, 1869-1872; 11° *les Railways ou Chemins de fer à rainures dans l'antiquité grecque*, in-8°, 11 p., Imp. Nationale, 1869; 12° *le Droit de succession légitime à Athènes*, in-8°, 209 p., Paris, Thorin, 1879 ; 13° *la Défense des places fortes;* compilation anonyme traduite pour la première fois du grec, in-8°, 55 p., 1872 ; 14 *la Naturalisation à Athènes*, in-8°, 40 p., Paris, Thorin, 1880.

Après de telles publications qui mettent en lumière toute l'antiquité grecque, M. Caillemer aurait eu droit au repos; mais c'eût été pour lui l'impossible que de s'y résoudre. Notre plume est à peine assez alerte pour suivre ses publications subséquentes, nous devons nous contenter d'en donner en note une indication succincte[1].

Notre secrétaire général, M. Vachez, ancien bâtonnier, s'il n'eût pas été lui aussi un jurisconsulte des plus autorisés,

[1] 1° *Des intérêts, études philosophiques, historiques et juridiques*, in-8°, 272 pages, Paris, Durand, 1861; 2° *Michel de Marillac*, in-8°, 40 pages, Caen, de Laporte, 1862; 3° *Deux études sur Antoine de Govea*, in-8°, Paris, Durand, 1864 et 1865; 4° *Frédéric Taulier, sa vie et ses œuvres*, in-8°, Paris, Durand, 1864; 5° *Antonii Goveani ad senatus-consultum trebellianum, etc.*, in-8°, 108 pages, Paris, Durand, 1861; 6° *Notes biographiques sur le jurisconsulte Gaïus*, in-8°, Paris, Imp. Nationale, 1865; 7° *Les Burgondes dans le Lyonnais au* v° *siècle*, in-8°, Lyon, 1877; 8° *Les Manuscrits Bouhier-Nicaise, etc., de la bibliothèque du Palais des Arts*, in-8°, Lyon, Mougin-Rusand, 1880; 9° *L'Institut et les Académies*, in-8°, Lyon, 1879; 10° *Le Pape Honorius III et le droit civil*, in-8°, 37 pages, Lyon, Mougin-Rusand, 1881; 11° *Des améliorations à apporter à la grande bibliothèque de Lyon*, in-4°, 28 pages, Lyon, 1881; 12° *Manuscrits de la bibliothèque de Lyon*, provenant des collections de l'abbé Nicaise et du président Bouhier, in-8°, 27 pages, et *Extraits et manuscrits*, in-8°, 50 pages, Lyon, 1881; 13° *Florus et Modius au* IX° *siècle*, in-8°, 31 pages, Lyon, 1882; 14° *Un Synode à Saint-Laurent-lez-Mâcon en 1855*, in-8°, Lyon, 1883; 15° *Le Droit civil dans les provinces anglo-normandes au* XII° *siècle*, in-8°, 72 pages, Caen, 1883; 16° *Lettres de savants à Claude Nicaise*, in-8°, XXXIX-298 pages, Lyon, 1885; 16° *Le Projet de loi relatif à l'organisation militaire*, in-8°, 11 pages, Lyon, 1887; 17° *La Réorganisation des Études pour la licence en droit*, in-8°, 40 pages, Lyon, 1889.

A cette nomenclature il faudrait joindre les discours prononcés aux funérailles du professeur Hanoteau, de MM. les doyens Heinrich, Loir et de M. Charles, recteur. Six rapports présentés à l'Académie de Lyon, sur les prix des fondateurs Livet, Chazière, etc., et une collaboration assidue à diverses publications périodiques : *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines : Revues de législation : historique et critique*, etc., etc.

aurait-il pu, avec autant de sûreté, aborder tant de questions d'histoire, d'archéologie, d'épigraphie? Sa science de jurisconsulte lui a notamment permis de déterminer avec une autorité décisive appuyée sur les textes du droit romain l'emplacement de l'amphithéâtre qui vit le supplice de sainte Blandine[1].

M. Beaune, dans les plus hautes fonctions du ministère public et de l'enseignement du droit, dans ses études critiques de jurisprudence, dans son ouvrage sur les contrats, couronné par l'Institut, dans ses publications et communications touchant l'histoire, l'archéologie, la morale, nous a montré ce que peuvent être l'éloquence judiciaire, les grandes conceptions juridiques et l'érudition contemporaine. C'est sous ce titre que naguère notre regretté confrère Léon Roux a publié une revue bibliographique des travaux de M. Beaune[2].

[1] Principales publications de M. Vachez :

Du Droit de détention, in-8°, 1860. — *Du Droit Italique à Lyon et de ses destinées dans les temps modernes*, 1870. — *Un Procès criminel à Lyon. Condamnation à mort d'un prévôt des marchands*, 1883. — *L'Amphithéâtre de Lugdunum et les martyrs d'Ainay*, 1887. — *L'Acquisition des terres nobles par les roturiers, dans le Lyonnais, Forez et Beaujolais*, 1891. — *Les Livres de raison dans le Lyonnais et les provinces voisines*, 1892. — *De l'indemnité des députés aux États généraux*, 1892. — *Recueil des usages locaux ayant force de lois dans la ville de Lyon et le département du Rhône*, 1re édit., 1892, 2e édit., 1898. — *Des projets d'impôts sur la propriété bâtie*, 1894. — *Les Bureaux des consultations gratuites et l'ancien bureau du Conseil charitable à Lyon*, 1896.

[2] Principales publications de M. Beaune :

Le Pouvoir judiciaire en France, Paris, 1862. — *Études de droit administratif Romain*, Paris, 1863. — *Les Réformes judiciaires dans les cahiers de 1789*, Dijon, 1867. — *Le Droit coutumier et l'unité législative en France*, Lyon, 1880. — *Introduction à l'Étude historique du droit coutumier français jusqu'à la rédaction officielle des coutumiers*, Paris et Lyon, 1880, 1 vol. in-8°, deux éditions. — *L'Enseignement du droit Romain et la papauté*, Lyon, 1881, in-8°. —

Nous voudrions rappeler les noms de plusieurs avocats, bâtonniers de l'Ordre, qui firent jadis partie de notre Compagnie. Mais ils appartenaient plutôt à notre section d'éloquence et échappent ainsi à notre analyse.

En ce temps, les devoirs du Barreau ne comportaient que rarement une diversion dans le domaine des sciences morales et économiques.

Il en est autrement aujourd'hui. L'avocat, même le plus étroitement lié à ses obligations professionnelles, ne peut plus se dérober à la nécessité d'aborder dans des milieux autres que le prétoire des problèmes d'ordre social ou philosophique. C'est ce qui a expliqué la présence dans notre section économique de M[e] Dubreuil, que ses succès à la Barre et la retentissante notoriété d'une cause douloureuse-

La Condition des personnes, Paris et Lyon, 1882, 1 vol. in-8°,— *Note sur la question du Cours dit de compensation,* Lyon, 1882, 1 broch. in-8°. — *Les Chartes coloniales et les constitutions des États-Unis,* Paris, 1885, 1 broch. in-8°. — *La Condition des biens,* Paris et Lyon, 1886, 1 vol. in-8°, couronné par l'Institut. — *La Richesse et la pauvreté,* Lyon, 1886, 1 broch. in-8°. — *L'Église et les contrats consensuels,* Paris, 1888, 1 broch. in-8°. — *Les Contrats en droit coutumier,* Paris, 1889, 1 vol. in-8°, couronné par l'Institut. —*Les Cultes Supplément* de Dalloz, 1889, gr. in-4°. — *Les Cultes et les sépultures,* 1891, gr. in-4°. Code annoté des lois administratives de Dalloz.— *Le Nom et la noblesse,* 1893, br. in-4°, au *Supplément* de Dalloz. — *La Participation aux bénéfices,* Lyon, 1893, broch. in-8°. — *La Propriété féodale,* 1894, gr. in-4°, au *Supplément* de Dalloz. — *L'Assistance publique et les Enfants assistés,* broch. in-8°, 1895. — *La Responsabilité des maîtres à l'égard des faits de leurs serviteurs dans l'ancien droit français,* 1897, Congrès catholique de Fribourg. — *La Liberté d'Enseignement devant le Parlement,* Lyon, 1889 et 1900. La nomenclature complète des *Œuvres de M. Beaune* comprendrait encore en : Histoire; Littérature; Archéologie, un nombre considérable d'études, de mémoires, de rapports et discours. L'indication en a été donnée dans le *Dictionnaire annuaire et album du Rhône,* Paris, 1899, H. Jouve, éditeur des *Dictionnaires départementaux,* etc.

ment célèbre auraient aussi bien appelé à prendre place dans notre section d'éloquence.

Nous retenons à ce sujet cette observation de M. Caillemer dans un de ses rapports (prix de la Fondation Chazières, 1896) : « Tout le monde reconnaît aujourd'hui qu'un juriste, s'il veut se rendre digne du beau titre de jurisconsulte, ne peut plus, comme l'ont fait jadis les interprètes de nos codes, se confiner dans l'étude de nos textes. Il doit s'initier aux sciences auxiliaires du droit et suivre avec attention le mouvement des idées sociales, soit en France, soit à l'étranger. Ce devoir s'impose tout particulièrement dans la sphère du droit criminel. »

C'est, suivant le témoignage de M. Caillemer, ce que M. Garraud a particulièrement compris dans ses diverses œuvres et notamment dans son *Traité théorique et pratique du droit pénal français*, ouvrage devenu classique, couronné par l'Académie des sciences morales et politiques [1]. (Voir le rapport précité de M. Caillemer lu dans la séance publique de l'Académie du 17 mars 1896.)

La connaissance approfondie du droit ne conduit pas seulement certains esprits à en approfondir les principes;

[1] Nous nous bornons à signaler les principales publications de M. Garraud :

Traité théorique et pratique du droit pénal Français, ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques, 5 vol. in-8°, 1894. — Nouvelle édition en 6 volumes, 1899-1900, *Des liquidations judiciaires, de leur pratique, de leur légalité*, in-8°, 1882. — *La Relégation et l'interdiction de séjour*, explication de la loi du 27 mai 1885, in-8°, 1886. — *La Loi des 5-16 juin 1875 sur le régime des prisons départementales*, in-8°, 1877. — *De la déconfiture et des améliorations dont la législation sur cette matière est susceptible*, in-8°, 1880. — *Des attentats à la pudeur et des viols sur les enfants*, in-8°, 1886. — *Le Problème moderne de la pénalité*, in-8°, 1888. — *Précis de droit criminel*, in-8°, 6e édition, Larose, édit., 1898. — *L'Anarchie et la répression*, in-8°, 1895, Larose, éditeur, etc.

elle les engage sur le terrain social à des œuvres actives et pratiques qui réalisent et sèment autour d'elles le bien, la justice et la charité. Gœthe a dit quelque part : « L'action est la véritable fête de l'homme véritablement homme. » Cette maxime ne s'applique-t-elle pas à l'un de nous, dont nous avons vu, depuis tant d'années, l'activité et le zèle éclairé assurer le succès de tant d'œuvres populaires lyonnaises : caisse d'épargne, hospitalité de nuit, sauvetage de l'enfance, fournaux de la presse, patronage des libérés, etc., etc. Cet infatigable dévouement de M. Perrin ne saurait cependant nous faire oublier ni son initiative sur l'enseignement du droit notarial, ni ses études juridiques, ni ses travaux sur l'organisation de l'enseignement à Lyon, etc.

*
* *

Le droit, a-t-on dit souvent, conduit à tout. Chez certaines intelligences, il s'unit étroitement aux plus hautes spéculations philosophiques. L'exemple, plus d'une fois ici même, nous en a été donné.

Nous rentrons ainsi exclusivement dans le domaine de la philosophie pure, très rapprochée souvent des plus hauts problèmes d'économie sociale.

Le premier président Gilardin, qui, à côté de Sauzet, nous l'avons vu, a marqué sa place au Palais parsa science, n'a pu se confiner dans l'interprétation des lois positives. Celles de l'ordre économique et de la philosophie ont captivé son esprit. Il nous faudrait une étude spéciale et un plus ample espace si nous voulions analyser ses œuvres complexes et si considérables dans le domaine de la morale, de la philosophie et de l'économie sociale.

L'énumération que nous en donnons[1] montrera les formes diverses sous lesquelles son esprit a embrassé les questions les plus élevées. On comprend qu'elles aient inspiré le magnifique discours que fit entendre, en un jour de deuil, Paul Humblot, ancien bâtonnier, sur la vie et les œuvres du premier président Gilardin *(Annales de l'Académie*, 1877).

De l'une d'elles, nous voulons retenir au moins une pensée saisissante exprimée il y a plus de trente ans, et qui ne s'applique pas moins aux temps présents : « Regardez dans l'âme humaine, vous y trouverez l'empire du malaise et un sombre penchant à la révolte qui est comme un reste de l'antique chute. C'est ce penchant combiné avec tout ce qui dégénère dans l'homme, avec les déviations de l'intelligence et les dépravations du cœur, avec les effroyables candeurs des consciences vides de Dieu, qui produit l'esprit révolutionnaire. »

Encore, lorsqu'il s'élevait à cette hauteur de vues, Alphonse Gilardin n'avait peut-être pas écrit le livre, qui a pour titre : *Considérations sur les divers systèmes de psychologie*, œuvre collective du père et du fils, publiée en 1893, et dans laquelle le lecteur peut suivre la philosophie ancienne, la philosophie allemande, anglaise, écossaise, cartésienne avec Descartes, Malebranche, Leibnitz, Spinosa, etc.,

[1] Principales publications de M. Alphonse Gilardin :
Étude philosophique sur le droit de punir, 1841. — *De la philosophie de l'Histoire,* 1857. — *Du surnaturel et du mysticisme,* 1861 — *La Doctrine du Père Gratry,* 1863. — *Du rôle politique des parlements,* 1865. — *La Réunion de la Savoie à la France,* 1861. — *J.-B. Dumas, historien de l'Académie,* sa vie et ses œuvres, 1862. — *Le Suffrage universel,* 1872. — Discours judiciaires : 1° sur *les Traditions,* 1851 ; 2° sur *le Sentiment du devoir ;* 3° sur *l'Altération de l'idée de la justice par les sectes de notre temps,* 1869. — *Pendant le Siège,* réflexions politiques et morales, recueillies et publiées par son fils, conseiller-doyen à la Cour de Lyon, Isidore Gilardin.

l'école sensualiste du XVIIIe siècle, l'éclectisme de Cousin, le spiritualisme de Jouffroy, de Maine de Biran, le positivisme de Kant, de Darwin, Spencer, etc., exploration immense que termine un véritable traité de psychologie.

Les liens sont visibles avec une autre étude sur *l'Immortalité et la vie future devant la science moderne* (grand in-8°, 1895), dont l'auteur, digne fils et continuateur du premier président Gilardin, a exposé les preuves de l'immortalité de l'âme, leurs conséquences, avec la critique des systèmes de palingénésie de Charles Bonnet, Reynaud, Henri Martin et autres, concluant, après une intuition saisissante de la vie supra-terrestre, que la science, loin d'éloigner les vieilles croyances, les y ramène et les fortifie sur de nouvelles bases[1].

*
* *

Nous entrons maintenant, en dehors des études juridiques, dans les œuvres de philosophie pure et l'examen de leur influence sur l'économie sociale.

Ici nous apparaît une splendide pléiade, qui comprend : l'abbé Noirot, Francisque Bouillier, Blanc de Saint-Bonnet, Ferraz, Antoine Mollière, l'abbé Rambaud.

L'abbé Noirot n'a rien écrit, mais il fut « le premier professeur de France, » selon Victor Cousin, qui ajoutait : « Les autres m'envoient des livres, celui-ci m'envoie des hommes[2]. Les programmes de son enseignement dictés par lui ont été

[1] Mentionnons encore de M. Isidore Gilardin :
La Croyance au Surnaturel et son influence sur le progrès social, et *la Bête et l'Homme ou la Connaissance par les sens et la connaissance par l'aspect,* deux rapports in-8°, lus à l'Académie, 1898, et sa biographie de Francisque Bouillier.

[2] Cette parole de M. Cousin nous remet en mémoire l'observation suivante de Mgr Dupanloup, membre associé de l'Académie de Lyon : « C'est

conservés par bon nombre de ses élèves. Quelques-uns ont été complétés, à l'aide de notes prises pendant ces extraordinaires leçons, dans lesquelles il faisait développer par les élèves eux-mêmes les questionnaires ou séries d'interrogations qu'il avait dictées et qui formaient par leur enchaînement un cadre complet. Nous avons sous les yeux : 1° le *Cours élémentaire de philosophie* du plus ancien élève de M. Noirot, M. Clément Gourju, dont l'ouvrage a eu quatre éditions, et que l'abbé Noirot lui-même indiquait comme l'expression la plus sûre de ses pensées; 2° les *Leçons de philosophie*, professées au Lycée de Lyon, par M. l'abbé Noirot, publiées avec son autorisation par J.-B. Tissandier, docteur ès lettres, 1 vol. in-8°, Paris, 1852, Dezobry, éditeur; 3° cahier relié très ancien, comprenant 118 questionnaires antérieurs à 1870; 4° nos propres notes et celles de Léon Roux, sur les interrogations de 1844-1846; 5° celles un peu plus anciennes de M. Flotard, qui consacra, en 1883 et 1890, deux séances de la Société d'économie politique de Lyon, à deux conférences sur l'Enseignement économique de l'abbé Noirot; 6° la biographie de notre vénéré maître, par Heinrich, doyen de la Faculté des lettres, suivie du programme de son enseignement économique et social en 1849. *(Mémoire de l'Académie.)*

C'est sur ces documents que nous avons pu dans notre ouvrage, *l'Économie politique à Lyon* (310 p. in-8°, Lyon, 1891 ; Paris, Guillaumin éditeur), présenter un résumé général de ses doctrines économiques.

Mais, suivant la juste observation d'Heinrich, il n'a été donné à personne de faire revivre ces entretiens familiers dans lesquels, pendant vingt-trois années, l'abbé Noirot, par

dans une classe de philosophie bien faite, que l'esprit, le cœur, le caractère des jeunes gens prennent leur forme, leur maturité, leur valeur décisive ». (Extrait du livre de Mgr Dupanloup : *De l'Éducation.*)

son esprit acéré et d'une pénétration inexorable, savait si bien amener ses élèves à l'analyse des questions philosophiques et des faits sociaux pour leur en faire déduire un ensemble de principes et de conséquences.

L'abbé Noirot a eu l'honneur et le suprême bonheur — on a pu le dire — de voir plusieurs de ses élèves consacrer leur vie à la recherche et à la défense de la vérité, en s'appuyant sur la méthode et les principes dont il les avait pénétrés.

Victor de Laprade s'est directement inspiré des sublimes pensées de son maître dans son œuvre poétique et dans ses écrits pédagogiques.

La filiation est plus visible dans les œuvres d'Ozanam, quelque originalité et quelque indépendance propre qu'il y ait montrées. Sa réfutation du socialisme que nous avons signalée plus haut, et par laquelle il semblait répondre aux derniers vœux de J.-B. Say, n'est qu'un prélude. Mais Ozanam s'est élevé bien plus haut que les questions d'actualités sociales courantes dans ses *Études germaniques*, dans sa *Civilisation au* v^e^ *siècle*, dans le *Discours préliminaire* de son volume sur Dante, et enfin dans ses œuvres littéraires diverses qui, en dehors des questions philosophiques et sociales, ont projeté les idées les plus élevées sur le problème de la vie, sur l'ordre dans le monde, sur l'infini et sur l'éternel au delà.

Blanc de Saint-Bonnet, autre élève de l'abbé Noirot, a aussi une originalité propre, une vigueur d'esprit et une élévation d'âme extraordinaires dans son livre impérissable sur *la Douleur*, dans son *Unité spirituelle* et sa *Restauration française*, dont la première édition est de 1851 et la dernière de 1871. Nous l'avons analysé autre part[1]. Nous n'en

[1] V. *l'Économie politique à Lyon*, p. 57 à 64.

voulons rappeler ici qu'une des conclusions de sa très forte et très éloquente étude sur le capital : « Faire l'histoire de l'humanité, dit-il, c'est faire l'histoire du travail, de la prévoyance et du capital... Si les nations chrétiennes exclusivement ont environ cinq fois plus de capital que les plus riches nations antiques ; si leur population est plus du triple sur le même emplacement, c'est par cela même qu'elles sont des nations chrétiennes. »

« La richesse née du travail n'est point chez un peuple le triomphe de la matière, mais le triomphe de l'esprit. Elle ne nuit jamais à celui qui l'a produite ; elle ne corrompt que celui qui l'a reçue sans l'avoir créée et qui la détruit. »

D'Antoine Mollière, dont le nom a deux fois honoré notre Compagnie, et de son principal ouvrage : *les Lois intimes de la Société*, bien qu'en lui vouant un sincère tribut de haute estime et d'admiration, nous ne pourrions donner aucun résumé. La raison en est simple : l'auteur n'appartient à aucune école. Il n'en a fondé aucune. Il avoue être resté en dehors de l'enseignement philosophique de l'abbé Noirot ; il se félicite de n'être pas économiste. « Je n'ai pas, dit-il, la prétention de dogmatiser à ce sujet, » c'est qu'Antoine Mollière a eu de la Société divine et humaine une conception très personnelle, très haute et peut-être même très audacieuse qui échappe aux méthodes ordinaires d'investigation et de critique. Les pages grandioses s'y succèdent ; le spiritualisme contemplatif de l'écrivain se meut à l'aise dans les visions les plus élevées ; elles se dérobent d'autant à l'analyse, aussi bien que les magnifiques soliloques de saint Augustin dont elles rappellent visiblement les épanchements extatiques, débordant d'un cœur subjugué par la vision et l'amour de Dieu.

Avec M. Francisque Bouillier, nous revenons aux élèves de l'abbé Noirot. L'entraînement vers la philosophie

que lui suggéra le maître le porta à concourir pour l'École Normale d'où, en 1837, il sortait le premier comme agrégé avec la mention *hors ligne*. Peu après, reçu docteur avec une thèse latine sur les *Dialogues* de Platon et les *Provinciales* de Pascal et une thèse française sur *la Légitimité de la faculté de connaître*, il était nommé presque immédiatement, ensuite du refus de l'abbé Noirot, à la chaire de philosophie de la Faculté de Lyon qui venait d'être créée et qu'il a occupée pendant vingt-cinq ans.

M. Bouillier a ouvert la série de ses publications par sa *Critique de la révolution cartésienne* qui est devenue, en se développant, l'*Histoire de la philosophie cartésienne* (2 vol. in 8°).

Nous aimerions, si nous en avions la place, à montrer avec l'auteur par quelle faveur fut accueillie la doctrine de Descartes dans le monde ecclésiastique et laïque chez les oratoriens, notamment par Malebranche et dans l'austère société de Port-Royal, aussi bien qu'à la cour de Louis XIV, et par Condé dans sa retraite de Chantilly, et par Mme de Sévigné et sa fille, Mme de Grignan, fervente cartésienne. L'impression que laisse la lecture du livre de M. Bouillier, c'est que le cartésianisme a rendu à l'esprit français d'inappréciables services. « C'est, disait M. Janet dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1869 (sur la publication de la 3e édition), un de nos livres que l'Allemagne connaît et estime le plus. »

Nous passons rapidement sur la *Théorie de la raison impersonnelle*, où M. Bouillier a développé les idées de Victor Cousin, et nous tenons à signaler ses deux ouvrages de psychologie, *le Principe vital et l'âme pensante* (1857) et le livre *du Plaisir et de la douleur* (1867), où, par une puissance toute personnelle de démonstration, l'auteur a conquis à ses idées la légion des philosophes spiritualistes et a sou-

levé chez ses adversaires les plus honorables contradictions. On peut dire qu'après lui la cause de l'animisme contre l'organicisme matérialiste l'a définitivement emporté et que notamment le livre *du Plaisir et de la douleur*, suivant une remarque de M. Ferraz, «est un des plus forts, des plus solides, des plus profonds qui aient été publiés durant ce demi-siècle sur la psychologie ».

Toutefois, la lutte s'est poursuivie sous des formes nouvelles. L'ordre moral et l'ordre social sont solidaires. Il y a des révolutions intellectuelles qui changent les hommes eux-mêmes, en modifiant leur manière de penser et, par suite, leur manière d'agir. Ainsi s'expliquent certaines doctrines de Herbert Spencer, de Taine et de divers penseurs, si différents qu'ils soient.

M. Bouillier n'a pas hésité à les combattre dans son livre : *la Vraie Conscience,* dans lequel il a défendu la responsabilité humaine et,avec elle, la conscience morale qui en est la forme la plus accentuée et la plus haute. De là découlent des conséquences visibles, notamment que la société, qui n'est qu'une collection d'hommes responsables, implique le règne du devoir et du droit, non celui de l'instinct et de la force brutale.

La conscience, une fois posée avec la responsabilité qui en découle, M. Bouillier en déduit les conséquences sur la civilisation; c'est la question qu'il a traitée à fond dans son ivre intitulé : *Morale et progrès.* On y trouve des démonstrations qui portent leur date ; nous n'en voulons signaler qu'une : L'élément moral tombe-t-il trop au-dessous de l'élément intellectuel dans un individu, comme dans un peuple, aussitôt ce peuple ou cet individu dégénèrent et tombent du rang qu'ils occupaient dans le monde. » *(Morale et Progrès,* p. 228.) De là l'importance des croyances religieuses qui sont la garantie la plus assurée de la vie morale et l'excel-

lence des vertus militaires qui en sont la plus éclatante manifestation. « Non seulement, dit l'auteur, il faut garder ces vertus, mais il faut les mettre au premier rang, à moins d'être résignés à subir spoliation sur spoliation, affront sur affront, à moins d'être résignés à périr. »

Nous ne poursuivrons pas plus loin cette très rapide excursion dans les œuvres de M. Bouillier, qui se complètent par plusieurs nouvelles études, et des publications nées de circonstances diverses. Nous admirons son activité infatigable dans les phases diverses de sa carrière où les fonctions de recteur, d'inspecteur général, de directeur de l'Ecole Normale, etc., ne l'ont jamais détourné des plus hautes spéculations intellectuelles [1].

*
* *

Notre confrère Ferraz, professeur de philosophie à la Faculté des lettres, fut lui aussi un élève de l'abbé Noirot.

Au début de sa carrière universitaire, ses thèses sur *les Doctrines stoïciennes chez les poètes romains*, et sur *la Psychologie de saint Augustin* marquèrent sa place à la Faculté de Lyon où il remplaça M. Francisque Bouillier dans la chaire de philosophie. « Son enseignement profondément spiritualiste — a dit de lui son éminent prédécesseur — a porté ses fruits dans la ville de Lyon. »

« Il s'était montré bon psychologue dans son livre sur saint Augustin — a dit M. Bouillier — il ne se montra pas

[1] Ces lignes étaient écrites avant que M. Isidore Gilardin eût communiqué à l'Académie l'étude si complète et si élevée qu'il a consacrée à la biographie, aux doctrines, aux œuvres de Francisque Bouillier, étude qui sera publiée dans les *Mémoires* de notre Compagnie.

moins bon moraliste dans sa *Philosophie du devoir* et dans un autre volume sur *nos Devoirs et nos Droits.* » Ces deux ouvrages prennent place à la suite de ceux qu'ont écrits Cousin, Jules Simon, Jouffroy sur le même sujet ; mais c'est en historien de la philosophie que Ferraz s'est recommandé surtout aux suffrages de notre Académie. Il avait entrepris d'en faire l'histoire au XIXe siècle en trois volumes correspondant aux tendances et aux écoles diverses.

Dans le premier volume : *le Socialisme*, il expose et discute les doctrines de Saint-Simon, de Fourrier, de Cabet, d'Auguste Comte, de Pierre Leroux. Le deuxième volume a pour objet et pour titre : *le Traditionnalisme.* Là, il examine, avec le même esprit d'impartialité, avec la même exactitude, les doctrines bien opposées de de Maistre, de Ballanche, de Bonald, du Père Gratry. *Spiritualisme et libéralisme*, tel est le titre du troisième volume où il parle avec sympathie des représentants de cette école, dont quelques-uns ont été ses maîtres. Il fait surtout à Victor Cousin la part qui lui revient dans le mouvement philosophique de la première partie du XIXe siècle. L'œuvre devait se terminer par un quatrième volume sous le titre de *Portraits des philosophes contemporains.* Il l'avait commencé mais n'a pu le finir.

Quelques-uns de ces portraits, notamment ceux de Barthélemy Saint-Hilaire, de Jules Simon, de Vacherot ont paru dans diverses revues [1].

*
* *

De l'abbé Camille Rambaud, nous ne pouvons ici, faute

[1] Ces portraits ont été recueillis et publiés par les soins d'un neveu de M. Ferraz, M. Covelle, professeur d'histoire au Lycée de Chambéry.

d'espace, exprimer tout ce que l'on pense, tout ce qu'on admire, et tout ce qu'il faudrait en dire.

D'autres, après lui et après nous, feront certainement l'histoire de ce fils de notre cité, fabricant de soierie, chef d'industrie presque au lendemain de ses études classiques au lycée de Lyon, déterminant, par sa seule initiative, la Chambre de commerce à créer, dès 1849, cette grande Société de secours mutuels et de retraite des ouvriers en soie, reconnue comme établissement d'utilité publique en 1850 et dont les statuts sont devenus le texte même des principaux articles de la loi du 18 juillet 1850 sur la Caisse nationale des retraites.

On fera aussi alors l'historique de la création, par cet homme de bien, devenu l'abbé Camille Rambaud, de sa cité pour les vieillards des deux sexes, de ses écoles et de ses procédés d'instruction et de pédagogie, qui ont fait la surprise et conquis le respect à la fois des autorités universitaires et ecclésiastiques.

Aussi bien, les actes et les écrits de l'abbé Rambaud ont été maintes fois exposés à l'occasion des prix qu'il a reçus de nos fondateurs, Lombard de Buffières et Livet, et de ceux que lui ont décernés, sur le rapport de M. Francisque Bouillier, l'Institut, puis l'Académie française.

« De l'ensemble de ses œuvres, disait enfin et récemment M. Isidore Gilardin, se dégage une telle impression de dévouement, une telle élévation d'idées, une telle profondeur et une telle largeur de vues, qu'elles mériteront un jour un examen général devant l'Académie.

« Si l'on compare les deux parties de cette noble vie : d'un côté l'œuvre du penseur et du philosophe, de l'autre l'œuvre de l'apôtre qui a rendu de si grands services à l'humanité, on voit que ces deux œuvres se confondent, qu'elles se tiennent intimement liées l'une à l'autre ; on s'explique ainsi l'influence morale si considérable que l'abbé Rambaud

a exercée ; on arrive à comprendre tous les prodiges qu'un seul homme peut être capable d'accomplir quand il est parvenu à élever son esprit et son cœur à la même hauteur, et que cette hauteur a atteint des proportions surhumaines. » (Allocution de M. Gilardin, lors de la réception de M. Rambaud comme membre associé de l'Académie.)

Ses ouvrages ont été successivement appréciés au fur et à mesure des hautes récompenses qui leur ont été décernées. Il ne nous est possible que d'en donner l'énumération[1].

[1] *Economie sociale et politique ou science de la vie*, 1 vol. in 8°, Paris, Victor Lecoffre, 1887. Dans notre ouvrage : *l'Economie politique à Lyon*, nous avons, avec une analyse étendue du livre de M. Rambaud, fait connaître l'appréciation qui en avait été donnée par M. Ed. Aynard à la Société d'Economie politique de Lyon et par MM Georges Picot, Frédéric Passy et Francisque Bouillier à l'Académie des Sciences morales et politiques. — *La Religion*, 1 vol. in-8°, Paris, Gaume et Cie édit , 1893, dont on peut dire avec M. Isidore Gilardin que « c'est la philosophie de la Religion avec son explication raisonnée, où l'auteur montre l'accord des vérités de la foi et des données de la raison, en mettant leur concordance à la portée des esprits les plus simples », et, on peut même ajouter, des esprits les plus exigeants. — *La Philosophie*, 1 vol. in-8°, 1896, Lyon, Vitte édit., ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques et qui met aussi, comme le précédent, à la portée des esprits les plus simples les données philosophiques sans lesquelles la vie intellectuelle, morale et économique reste incomprise. Ce livre est une édition refondue et complète d'un premier ouvrage de l'auteur publié en 1869 sous le nom d'*Enseignement raisonné*. Ce qui en démontre la haute portée et l'utilité pratique, c'est l'étonnant appendice publié à la suite du volume, d'une série de devoirs de philosophie et d'économie sociale, faits par de jeunes gens, enfants de dix à treize ans, suivant les leçons d'enseignement raisonné dans les écoles de la cité de l'Enfant Jésus, à Lyon. — *Histoire des Idées philosophiques*, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours, 1 vol, in-8°, Lyon, 1898, imp. du *Salut Public*. Cet ouvrage est le couronnement des études par lesquelles, depuis tant d'années, l'abbé Rambaud s'est attaché à former l'intelligence et le cœur des enfants qui fréquentent ses écoles, afin de les rendre capables de comprendre « tout aussi bien les choses

*
* *

Nous aurions terminé notre tâche si nous n'avions à rappeler les noms des prélats qui ont bien voulu s'honorer de faire partie de notre Compagnie.

Au siècle dernier, c'est l'archevêque de Villeroy qui lui ouvrit son palais, dans lequel elle tint ses séances jusqu'en 1731.

Au cours de ce siècle, elle a compté parmi ses membres associés le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux; M[gr] Rendu, évêque d'Annecy; M[gr] Lyonnet, archevêque d'Alby ; M[gr] Ginoulhac, archevêque de Lyon ; M[gr] Dupanloup, évêque d'Orléans, membre de l'Académie française ; M[gr] le cardinal Perraud, évêque d'Autun, membre de l'Académie française, et à une date plus récente, M[gr] Coullié, archevêque de Lyon. On comprendra que nous gardions le silence sur leurs ouvrages de haute philosophie et de théologie dont le caractère et l'influence morale et religieuse sont au-dessus de nos appréciations personnelles.

Cependant, il est deux de ces prélats archevêques de Lyon, qui ont conquis dans notre cité une si profonde et si respectueuse vénération, que nous ne saurions nous contenter de citer leur nom.

De celui que notre Compagnie a eu depuis peu l'honneur de recevoir comme membre associé, nous nous bornerons à dire ce que la voix publique se plaît à répéter : elle voit

de la terre, que les choses de l'Eternelle Vie ». L'auteur a voulu, suivant son expression, « compléter par ce quatrième volume l'exposé des connaissances indispensables, au moins quant à leurs éléments, à celui qui veut être vraiment un homme, à celui qui ne consent pas à vivre au jour le jour, sans savoir pourquoi il naît, vit, souffre et meurt. »

en lui, d'abord comme successeur de Mgr Dupanloup à Orléans, l'évêque populaire de Jeanne d'Arc dont il a retracé et exalté la mission avec toute l'ardeur de sa foi et de son patriotisme.

La voix publique n'a pas applaudi avec moins d'admiration ses lettres pastorales où il a tiré de si hauts enseignements de la mort inopinée de deux chefs de l'Etat, où il a célébré avec des accents d'une grande douleur et d'une noble fierté nationale le dévouement de nos officiers et soldats tués à Madagascar.

De ses mandements, on a dit qu'ils tendaient à assurer par la sanctification des âmes la régénération et la grandeur de la patrie, et à faire de notre pays le missionnaire de la vérité et le champion de la justice.

Mais quelle que soit la noblesse de cette éloquence persuasive où la distinction de l'esprit s'unit aux élans du cœur, elle ne peut effacer l'impression profonde laissée par les allocutions spontanées que le Prélat prononce dans ses visites aux œuvres diverses de prévoyance et de charité. Notre Compagnie a su, par plusieurs de ses membres, ce qu'avait été la visite de Son Eminence à l'Ecole de Brignais, dirigée par la Société de Sauvetage de l'Enfance, et celles faites aux jeunes garçons infirmes et incurables de Saint-Alban à Monplaisir ou encore aux Assemblées générales de la Société de Secours Mutuels des jeunes filles employées de commerce. La voix publique en signalerait bien d'autres, et elle ajoute que cette éloquence n'est jamais si vive et si pénétrante que quand elle s'adresse aux plus humbles, aux plus petits, aux plus déshérités.

Puisse bien des années encore cette voix si apostolique et paternelle se faire entendre pour réconforter et élever les âmes.

*
* *

Il est un autre prélat lyonnais, dont l'apostolat a pris fin à une date un peu plus ancienne. Mgr Ginoulhac a écrit des ouvrages de haute théologie que leur science et leur élévation nous interdisent de juger.

Mais il a publié un livre qui s'adresse à tout le monde et dont l'immense portée morale et sociale n'a peut-être jamais été appréciée à sa juste valeur. Ceux qui l'ignoreraient nous remercieront de le leur faire connaître, sans trop s'étonner du rapprochement que nous allons faire.

Bien des personnes, en effet, seront tout d'abord surprises si nous disons que, dans les lettres profanes, il n'apparaît pas d'hommes qui plus que Jules Simon, en France, et Schulze-Delitsch en Prusse, aient affirmé avec une conviction plus absolue l'autorité morale et sociale du *Sermon sur la montagne* qui se compose, on le sait, de l'oraison dominicale, et de ce qu'on appelle les « huit béatitudes ».

Mgr l'archevêque Ginoulhac lui a consacré, sous le titre même de : *le Sermon sur la montagne*, un volume dans lequel, relatant et analysant ce discours, tel que saint Mathieu l'a rapporté, il en signale la simplicité, la profondeur, la bonté envers les hommes et la grandeur vraiment divines.

Or, bien avant la publication de ce volume en 1872, Jules Simon, dans son livre *l'Ecole*, 1re édition, p. 410, avait écrit : « La propagande religieuse tournant à la propagande de la morale humaine doit être acceptée comme un bienfait, même par les incrédules ; pourquoi les communions chrétiennes n'ont-elles pas la pensée de faire imprimer à des millions d'exemplaires le *Sermon sur la montagne*, et de le répandre dans toutes les chaumières ? »

Le *Sermon sur la montagne*, mis en relief dans toute sa beauté par notre éminent associé, Mgr Ginoulhac, a-t-il été répandu à des millions d'exemplaires, suivant le vœu de Jules Simon ? Nous nous garderons de l'affirmer.

Nous ne croyons pas davantage qu'aucun économiste en France, désireux de vulgariser dans les masses ouvrières les vertus qui seules peuvent assurer la prospérité des Sociétés coopératives et mutuelles, ait eu recours au procédé de persuasion de l'illustre fondateur, en Allemagne, de la coopération et du crédit mutuel, Schulze-Delitsch, auquel Berlin vient d'élever une statue, et qui ne trouva rien de mieux que d'enseigner aux ouvriers de cette ville et à ceux de Cologne, dans des conférences publiques au théâtre, les beautés et la pratique salutaire de l'oraison dominicale.

« Dans cette prière vraiment universelle, disait-il, les membres si nombreux des différentes confessions se retrouvent, après deux mille ans, animés d'un même esprit, et son sens élevé, qui échappe à l'irréflexion des lettrés, est toujours compris des cœurs simples et droits... Dans la joie et dans la reconnaissance, dans la détresse et à l'heure de la mort, elle jaillit des lèvres ; car, semblable à la vie même, elle embrasse tout, elle unit le céleste et le terrestre, l'idéal et le réel, résumant ainsi l'humanité sous ses divers aspects et dans ses rapports avec la mission sociale du christianisme[1]. »

Un poète, membre associé de notre Compagnie, François Coppée, a aussi célébré le *Pater* comme la prière efficace par excellence pour le pardon des injures. Nous pourrions

[1] Nous empruntons cet extrait au texte publié, p. 141 et suiv., dans l'introduction au *Cours d'Economie politique à l'usage des ouvriers et des artisans*, par Schulze-Delitsch, 2 vol. in-18, Paris, 1874, Guillaumin et Cie éditeurs.

encore citer dans le même sens Jules Simon (voir son livre sur *la Religion naturelle*, p. 325 et suiv.).

Ce sont donc autant de témoignages inattendus et que nous ne saurions passer sous silence, venant corroborer la grandeur et la beauté du livre de Mgr Ginoulhac, lequel forme comme le couronnement des œuvres de philosophie, de morale et d'utilité sociale, qu'aient publiés les membres titulaires ou associés de notre Compagnie.

*
* *

Et maintenant que s'achève le second siècle de notre existence, ne devons-nous pas, en terminant notre tâche de rapporteur, tirer, s'il se peut, quelque pronostic de ce que feront nos successeurs au siècle prochain dans le domaine philosophique et social ?

Lyon, ville romaine, chrétienne et gauloise, ville laborieuse et réfléchie, indépendante, n'offre-t-il pas un caractère complexe de religion, parfois de mysticisme, d'attachement profond aux traditions ancestrales, en même temps qu'un sens pratique et critique grâce auquel les élans de la pensée et de la parole savent s'arrêter quand l'utopie apparaît ?

N'est-ce pas ce qui ressort d'une vue d'ensemble sur les œuvres juridiques, philosophiques, humanitaires de notre Compagnie dans ces deux siècles écoulés ?

N'y a-t-il pas, dans cette riche variété d'idées, de travaux, de publications, un trait commun, un même idéal : l'amour du bien, le désir d'élever les consciences, de susciter les efforts individuels, l'initiative privée, les élans les plus nobles, l'amélioration du sort de tous par le travail, et le soulagement de ceux qui souffrent par l'assistance privée, publique ou mutuelle sagement organisée avec le respect des obligations et des affections familiales ?

Il n'est donc pas téméraire d'écrire que nos continuateurs, par une filiation naturelle, marcheront dans la même voie, estimeront comme nous que, si nous avons le droit d'exiger de l'Etat une action sociale, équitable, impartiale, plus ample que celle que les physiocrates admettaient au siècle dernier, c'est cependant de l'individu même, de son énergie personnelle, de sa moralité, de son respect du droit d'autrui, de son triomphe sur l'égoïsme et l'envie, de son esprit de justice et de son sincère amour du bien qu'il faut tout espérer pour voir s'épanouir au XX[e] siècle la pacification des âmes, l'entente des bonnes volontés, la prospérité de notre pays et l'honneur de notre cité.

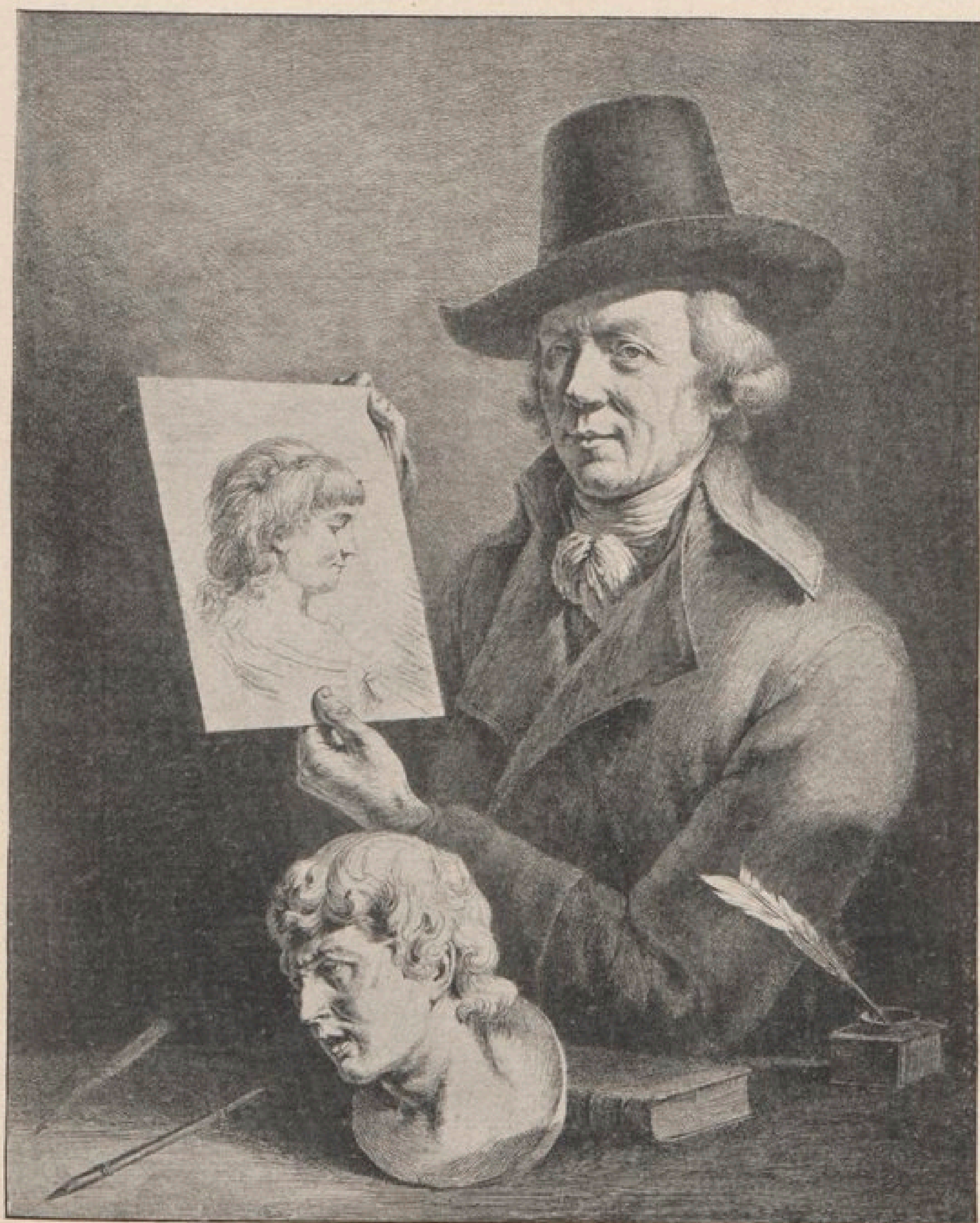
P. Rougier

QUATRIÈME SECTION

Peinture, Sculpture, Architecture, Gravure, musique.

RAPPORT DE M. SAINTE-MARIE PERRIN

Architecte,
Correspondant de l'Institut.



J.-J. DE BOISSIEU

QUATRIÈME SECTION

Peinture, Sculpture, Architecture, Gravure, Musique.

I

Lorsque nous parcourons une belle contrée et que d'un point culminant nous jetons un regard alentour, si ce pays a une histoire, et s'il nous plaît de nommer les grands sommets lointains, les collines plus proches, le fleuve ou la rivière qui arrose la campagne, de cette simple énumération, sans qu'il soit nécessaire de l'illustrer d'épithètes sonores, se dégage comme la description harmonieuse d'un grand spectacle, tant un nom porte en soi une signification profonde, étendue et suggestive.

Ainsi en sera-t-il des quelques pages consacrées ici aux Beaux-Arts dans le domaine de l'Académie. Quelques noms, quelques dates, quelques œuvres.

Le centenaire sera le point culminant d'où il est facile de découvrir des renommées déjà lointaines, d'autres plus proches ou plus modestes, des ouvrages qui ont su conquérir une place dans l'histoire, d'autres qui l'attendent encore. De cette énumération sans commentaire peut naître, ce nous semble, un beau tableau qui fixera dans notre mémoire d'intéressants souvenirs.

Nous n'avons pas à entreprendre ici une étude critique ;

mais il nous faut présenter tout simplement une petite notice historique courtoise ou, si l'on veut, un tableau généalogique de notre famille académique.

II

La section des Beaux-Arts n'a pas le même âge que l'Académie ; elle est plus jeune qu'elle d'un demi-siècle. Fondée en 1700, l'Académie porte à son origine le nom d'Académie des Sciences et Belles-Lettres. Les Beaux-Arts lui sont adjoints par Lettres patentes royales, données à Versailles au mois de juin de l'année 1758. La Compagnie prend dès lors le titre d'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.

Avant cette époque cependant, elle n'est point indifférente aux arts, et je trouve à la date de 1738 l'admission d'André Clapasson(1708-1738-1770[1]), avocat, né à Lyon, lequel, ayant perdu sa première cause, quitte le Barreau pour les Beaux-Arts. Les Muses, dit sa notice biographique, le dédommagèrent des rigueurs de Thémis. Cette faveur insigne des Muses donne, ce me semble, à Clapasson, le droit de figurer dans la section. Clapasson a laissé une *Description des curiosités et des monuments de Lyon*, des *Remarques sur la Chapelle de Versailles*, une *Traduction de la vie de Michel-Ange de Varari*, une *Etude sur les progrès de l'architecture en France*, un *Essai sur les monuments gothiques*, des *Observations sur les Colonnes d'Ainay*, des

[1] Les trois dates entre parenthèse indiqueront la naissance, l'admission, la mort.

Réflexions sur le Sublime dans la peinture, des *Remarques sur la construction de l'église de Saint-Pierre*.

On le voit, Clapasson était critique d'art. Il ne faut cependant pas attacher à ce mot le sens et l'importance qu'il a pris de nos jours. La critique d'alors donnait plus de place à la rhétorique qu'à l'érudition. *Remonter aux sources* est une expression aujourd'hui consacrée qui était à peine soupçonnée du temps de Clapasson.

Claude Perrache (1726-1752-1779), statuaire et ingénieur, illustre son nom par le travail gigantesque qui recule d'une demi-lieue le confluent du Rhône et de la Saône. On lui doit, dans l'église de Saint-Nizier, les fonts baptismaux et le grand retable que décore une vierge de Coysevox. Il a laissé plusieurs écrits : *Du caractère de la décoration propre aux Eglises*. — *Des proportions du corps humain*. — *Observations sur les monuments antiques de Vienne*[1].

L'annexion de la Société des Beaux-Arts à l'Académie, en 1758, nous permet de compter dans notre section l'illustre architecte Jacques Germain Soufflot (1713-1758-1780). Soufflot, après avoir étudié à Rome, comme élève libre de l'Académie de France, vient s'établir à Lyon. En 1743, il construit le maître-autel et le baldaquin de l'église des Chartreux. En 1748, il élève le Dôme central de l'Hôtel-Dieu, plus tard la Loge du Change. En 1756, il s'établit à Paris ; il y construit l'Ecole de Droit et l'église de Sainte-Geneviève, aujourd'hui le Panthéon, où il fut inhumé. Un monument très simple, non loin de l'entrée, à droite, rappelle son souvenir.

Toussaint Loger (1724-1761-1807), architecte, né à Rouen, est appelé à Lyon pour y diriger les travaux de

[1] Voir E.-L.-G. Charvet, *Architectes*, ouvrage dans lequel nous puiserons tous les renseignements relatifs aux architectes.

Soufflot. La façade de l'église de l'Oratoire, aujourd'hui Saint-Polycarpe, est son œuvre.

Léonard Roux (1725-1762-1793), architecte, né à Lyon. Il fut administrateur, puis architecte de l'hospice de la Charité. En 1784, il est inspecteur des travaux du pont de l'Archevêché. Son discours de réception est une *Etude sur la nécessité des mathématiques* dans l'architecture. Il a publié les plans, coupes et élévations de l'église des Augustins (aujourd'hui Saint-Louis) qu'il avait construite.

Jean-Marie Morel (1728-.....-1810), architecte paysagiste, né à Lyon. Il enseignait les mathématiques à l'âge de seize ans à l'Ecole des Ponts et Chaussées. En 1746, il devint, à la suite d'un concours, architecte du prince de Conti. Il a dessiné les jardins de l'Ile-Adam pour ce prince, ceux du château de Bercy, et de beaucoup d'autres habitations de campagnes, notamment de la Sauvagère près de Lyon; notre ancien jardin des plantes avait été tracé sous sa direction. Il a publié, en 1774, *la Théorie des jardins ou l'art des jardins de la nature*, que nous avons appelés jardins anglais.

Après cette série de cinq architectes, nous trouvons en 1780, dans les listes de Dumas, le nom illustre de Jean-Jacques de Boissieu, peintre et graveur, trésorier de France (1736-1780-1810). Celui qui devait à si juste titre être surnommé le Rembrandt français débuta l'année même où était créée notre section des Beaux-Arts, en 1758, par la publication d'un petit cahier modestement intitulé : *Livre de grifonnements inventés et gravés par de Boissieu*. Il grave en 1761 quatre vues de Lyon, puis il part pour Paris. Il avait vingt-quatre ans. Paris alors, comme aujourd'hui, appelait à lui tous les talents. Les saines traditions de l'art et du goût s'y conservent, en dépit des aberrations d'un public que toutes les nouveautés, toutes les folies

séduisent. Par son éducation forte et chrétienne, de Boissieu fut préservé dans sa vie et dans son art. Le duc de Laroche-foucault, en 1765, l'emmène en Italie. Il visite la Toscane, il séjourne à Rome, il parcourt la Campagne Romaine sous la conduite de Winkelmann. L'âme du jeune artiste dépeint ses impressions profondes dans des lettres charmantes, mais c'est dans son discours de réception à l'Académie qu'il met au point le résultat de ses observations toutes personnelles avec une justesse que les travaux de l'érudition moderne n'ont point démentie. Dans la séance publique du 28 août 1810, Dugas-Montbel prononce son éloge; nous ne pouvons donner ici le catalogue de ses œuvres innombrables. Ce travail a été publié en 1878 par sa famille, et l'on peut trouver une exquise appréciation de son talent et de sa vie dans la belle notice publiée en 1789 par Alphonse de Boissieu, son arrière-neveu[1].

III

L'Académie lyonnaise devait, comme ses grandes sœurs de la capitale, succomber en 1793. Elle renaît et reprend ses travaux en 1800.

Joseph Chinard (1756-1800-1813), statutaire, professeur à l'école de Lyon, compose le groupe de Persée délivrant Andromède. Cette étude est couronnée à Rome; notre musée en possède la première pensée. Une statue de la sainte Vierge pour la cathédrale de Belley, un saint Pothin pour l'église de Saint-Nizier, un soldat pour l'arc de

[1] *Notice sur la Vie et les Œuvres de J.-J. de Boissieu*, Paris, Rapilly; Lyon, Auguste Brun, 1879.

triomphe du Carrousel, sont de Chinard. Arrêté sous le règne de Robespierre, Chinard présente à ses juges pour toute justification une figure de l'Innocence qu'il a modelée dans sa prison. Ce plaidoyer muet lui vaut la liberté.

Il meurt en 1813, à l'âge de trente-sept ans, l'année même où était exposée au Salon sa statue du général Cervoni.

Claude Cochet (1760-1800-1835), architecte, obtient le grand prix de Rome en 1783. Il est nommé architecte de la ville de Lyon en 1795. Il professe l'architecture à notre école de 1814 à 1824, époque à laquelle Chenavard lui succède. Il obtient, à la suite d'un concours, l'exécution de la chapelle expiatoire des Brotteaux. En 1821, il est nommé membre correspondant de l'Institut. Il fonde avec quelques collègues, en 1829, la Société académique d'architecture de Lyon.

En 1809, trois peintres entrent à l'Académie : Grobon, Revoil, Fleury Richard, tous trois professeurs à notre école des Beaux-Arts.

Grobon (1770-1809-1853) consacre son talent aux reproductions des vues les plus pittoresques de notre ville ou de ses environs. La cathédrale, le quai Saint-Antoine, l'église d'Ainay, le rocher de Pierre-Scize, l'Ile-Barbe, l'église de Saint-Rambert et d'autres encore. Ses ouvrages, que recommande une scrupuleuse exactitude, assurent une survie aux maisons, aux monuments, aux sites que détruisent chaque jour les exigences de l'édilité moderne.

Revoil (1776-1809-1842) et Fleury Richard (1777-1809-1852) cultivent le tableau de genre, les scènes anecdotiques. Notre musée conserve avec honneur le *Tournoi* de Revoil et le *Vertvert* de Fleury Richard.

Legendre-Héral (1796-1825-1851) appartient à Montpellier par sa naissance, à Lyon par ses principaux

ouvrages. La grande figure équestre de Henri IV qui décore le tympan central de notre Hôtel de Ville est due à son ciseau. Le Louvre possède de lui les bustes de Philibert de l'Horme, de Puget. Une Léda et une Eurydice appartiennent au musée de Lyon.

Un autre professeur de notre école, Etienne Rey (1789-1828-1867) a laissé des *Etudes sur les monuments romains et gothiques de Vienne en France,* de nombreux paysages, un beau portrait de Monseigneur Gaston de Pins, archevêque d'Amasie, administrateur du diocèse de Lyon.

Antoine-Marie Chenavard (1789-1830-1883), né à Lyon, a vu sa longue carrière d'architecte honorée et respectée dans notre ville et notre école. Séduit par l'art antique qu'il étudia dans son voyage en Grèce et en Italie, il s'inspira de cette noble architecture dans la plupart de ses travaux. Le Grand-Théâtre de Lyon est son œuvre maîtresse. Le cimetière de Loyasse possède plusieurs tombeaux dus à son crayon. Il a publié des compositions antiques, un recueil de fontaines, des croquis de voyages. Cependant la renaissance du gothique semble le tenter : il construit à Belley une cathédrale ogivale. La chaire de la Primatiale de Saint-Jean est son œuvre.

Il est mort à l'âge de quatre-vingt-seize ans, entouré de l'estime et du respect de ses nombreux collègues, presque tous ses élèves.

Jean-Claude Bonnefond (1796-1833-1860) imprime à notre école une impulsion nouvelle, il en est nommé directeur. Ses nombreux tableaux corroborent son enseignement par l'exemple. Il affectionne les scènes italiennes. Son *Vœu à la Madone* est un des ouvrages importants de notre galerie lyonnaise.

Léopold de Ruolz (1805-1835-1879) est admis au Salon du Louvre en 1834. Il y obtient en 1836 une médaille d'or

avec le buste en marbre de M. de la Ferrière. Il modèle pour l'église d'Ainay un Christ bénissant. Privé de l'usage de ses mains par une douloureuse infirmité, il fut de bonne heure dans l'impuissance de produire, mais passionné pour son art, il aimait à l'enseigner, et la distinction de sa personne, l'aménité de son caractère donnaient un charme touchant à sa conversation.

Bien qu'il n'appartienne pas à la section des Beaux-Arts, le nom d'Artaud doit recevoir ici une place d'honneur : nous voulons rappeler les démarches heureuses qu'il fit en 1815 pour conserver à notre musée sa perle la plus précieuse, *l'Ascension* du Pérugin. Après de longs et persévérants efforts, Artaud eut la joie de déposer dans les archives de l'Académie la lettre écrite au nom du Pape Pie VII par le cardinal Consalvi, à M. de Damas, gouverneur de la 19e division militaire à Lyon. Cette lettre porte la date de Rome 13 avril 1816. Elle confirme la donation de cette œuvre magnifique, en mémoire de la réception si cordialement enthousiaste que la population lyonnaise avait faite à Sa Sainteté. On sait que le couronnement de cette noble composition du maître italien est à l'église Saint-Gervais à Paris, et que la partie inférieure appartient au musée de Rouen. L'Académie pourrait-elle obtenir la réunion dans notre musée des membres épars du chef-d'œuvre mutilé ? L'ouvrage du Pérugin, ainsi restauré, deviendrait pour la Compagnie un digne mémorial du Centenaire.

IV

Nous avons suivi jusqu'ici les notes de Dumas, dans son *Histoire de l'Académie* (2 vol. in-8°, Lyon, 1839); avant

d'abandonner notre guide, nous voulons ouvrir le chapitre de son étude intitulée : *Embellissements*, où il nous montre que la Compagnie ne restait pas indifférente aux embellissements de la cité.

Artaud, qui s'était si heureusement employé à la donation pontificale de 1816, lut à l'Académie, en 1818, une dissertation historique sur l'érection et le renversement de la statue de Louis XIV sur la place Bellecour. L'Académie se joignit à l'auteur pour solliciter le rétablissement du monument. Ce vœu, expression du sentiment public, fut accueilli par le Conseil municipal qui, de concert avec le Conseil général, confia l'exécution de la nouvelle statue au génie de Lemot, artiste né à Lyon et associé de l'Académie. La première pierre du piédestal fut solennellement posée le jour du baptême du duc de Bordeaux. En 1825, a lieu l'inauguration solennelle du *chef-d'œuvre de Lemot, sculpteur lyonnais*. J'emploie à dessein cette formule, car tel est le texte aujourd'hui gravé dans le marbre en lettres augustales. Dumas, rappelant le souvenir de ces fêtes, écrit en 1840 : « Le monument consacre de nouveau et pour longtemps le nom de Louis le Grand, car il n'est pas probable que de nouvelles révolutions politiques, qui ne sont pas toujours le résultat de progrès sociaux, poussent encore le vandalisme jusqu'à détruire les chefs-d'œuvre des arts. » Huit ans plus tard, je passais sur la place Bellecour avec mon père (qu'on veuille bien me pardonner ce souvenir personnel), c'était en 1848, j'avais treize ans. Plusieurs groupes de citoyens aux physionomies rébarbatives entouraient les grilles de notre Louis XIV. Au milieu de cris significatifs et de gestes menaçants, des orateurs péroraient : il s'agissait tout simplement de trouver un moyen pratique et expéditif de jeter à terre la statue du tyran. Mon père s'avance et prend la parole pour défendre le monument, non point en invoquant

les souvenirs du Grand Roi, mais en exaltant l'œuvre d'art. « Tu prétends que c'est un chef-d'œuvre, s'écrie un ouvrier, l'as-tu seulement regardé ! il n'a pas d'éperons ! » En effet, le talon nu du prince n'a pas d'éperons. Mon père comprit que l'assemblée n'était pas convenablement préparée pour entendre un cours d'esthétique, il se retira. Je ne veux pas attribuer à son intervention le salut de la statue, toujours est-il qu'elle est encore debout, mais pour la sauver de nouveau en 1870, la noble inscription :

LVDOVICO • MAGNO

REGI • PATRI • HEROI

a dû disparaître pour faire place à la pauvre étiquette préservatrice : *Chef-d'œuvre de Lemot, sculpteur lyonnais.*

Dans ce même chapitre des embellissements de la ville, nous voyons que M. Curten, architecte, soumet à l'Académie, à laquelle il était étranger, un mémoire descriptif et un dessin pour la transformation en jardins de la presqu'île Perrache. L'Académie s'empresse d'applaudir à la pensée du jeune artiste, mais le projet n'eut pas de suites, et, sans invoquer comme Dumas les souvenirs du Paradis terrestre, on peut regretter que le magnifique Delta aujourd'hui envahi par les charbons, les voies ferrées, les fumées des usines, n'offre pas aux habitants de notre ville et aux étrangers les attraits d'un parc qui, avec celui de la Tête-d'Or, eût donné à Lyon un cadre merveilleux.

L'admirable position de notre ville, assise au pied de deux collines imposantes et au confluent de deux beaux fleuves, a fait dire à un esprit chagrin que Lyon serait la plus belle ville du monde s'il n'y avait jamais eu d'architectes. Bien qu'architecte, je reconnais volontiers la justesse de l'observation et je la fais mienne, en la modifiant un peu : Lyon

serait la plus belle ville du monde, s'il y avait eu plus d'architectes et moins de bâtisseurs.

V

Avant les fondations magnifiques qui ont enrichi l'Académie dans ces dernières années, la Compagnie distribuait déjà des prix plus modestes, pour les travaux d'art ou les études touchant à l'art. En 1810 l'Académie met au concours une *Etude sur l'inconstance de la mode depuis François Ier jusqu'à nos jours*. Et, à cette occasion, nous apprenons que le *Journal de la Mode*, traduit en turc, fait les délices du sérail, et que Colbert voyait déjà dans les variations de la mode une source de revenus pour la France comme en était une le Pérou pour l'Espagne. Si de nouveau le sujet était mis au concours, ces appréciations ne sauraient être modifiées, il conviendrait seulement de les appuyer d'une autre comparaison, que la géographie moderne pourrait aussi fournir.

En 1814, le sujet est ainsi libellé : *Eloge de Philibert de l'Orme, architecte lyonnais du* XVIe *siècle*. Le prix est décerné à Louis Flachéron, architecte de la mairie de Lyon. Flachéron ne pouvait alors louer convenablement notre grand architecte de la Renaissance auquel la duchesse de Valentinois confie le château d'Anet, et Catherine de Médicis le château des Tuileries, sans souligner l'*inconvenance* et le *ridicule* du style gothique. La critique de nos jours prend un autre ton, et l'on peut admirer l'architecture si noble, si pure, si jeune de Philibert de l'Orme sans être insensible aux lueurs mystérieuses de la Foi catholique somptueusement exprimées dans la pénombre de nos

vieilles cathédrale par la braise des vitraux qui seule éclaire ces forêts de pierre.

En 1819, le prix est obtenu par M. Bossan, appareilleur, pour le modèle en plâtre d'un observatoire astronomique où se trouvent vaincues les plus grandes difficultés de la stéréotomie. M. Guerre présidant alors l'Académie, après avoir donné le nom du lauréat, s'exprime ainsi : « L'apparition de la dernière comète qui a subitement surpris notre horizon sans avoir été annoncée, a sans doute inspiré l'artiste. Quoique la visite de ces astres vagabonds soit fort peu nécessaire aux félicités de notre humble planète, on n'en doit pas moins de reconnaissance à M. Bossan qui ne veut pas qu'à l'avenir on nous prenne ainsi au dépourvu. »

Pour ma part, je crois fort que la comète de 1811 n'est pour rien dans le succès de Bossan, mais il nous est bien permis d'affirmer aujourd'hui que le modeste appareilleur de 1819 n'en était pas moins le précurseur d'une étoile de première grandeur qui devait illustrer notre ville : Pierre Bossan, l'éminent architecte de Fourvière, est le fils du tailleur de pierre couronné par l'Académie.

VI

C'est maintenant notre secrétaire général, J. Bonnel (*Histoire de l'Académie de 1840 à 1891*, un volume in-8°, Lyon, 1892), qui sera mon guide dans la suite de ce rapport.

Les fondations touchant les arts occupent un beau rang dans la seconde partie de son étude sur les annales de l'Académie. Il est inutile d'en refaire ici l'histoire, mais

nous devons rappeler, pour leur rendre hommage, les noms des Cheuvreux, des Dupasquier, des Chazière, dont la munificence permet à la Compagnie d'encourager les jeunes artistes dans ces études si longues, si difficiles, et qui exigent ordinairement de si lourds sacrifices.

Elle est déjà belle la liste de ceux qui, grâce à cet appui, ont su se frayer une voie honorable. Quelques-uns atteignent le sommet. Au dernier concours de l'Institut pour le grand prix de Rome, MM. Garnier, architecte, et Vermare, sculpteurs, lauréats de l'Académie, remportaient la victoire.

La liste du personnel pour la section des Beaux-Arts s'ouvre en 1844 par le nom de Vibert, notre grand graveur.

Vibert (1899-1844-1860) occupe le premier la chaire de gravure fondée dans notre école en 1833. Il avait étudié à Rome, et c'est au Vatican, dans la chambre de la signature, devant les chefs-d'œuvre de Raphaël, que se forme cet artiste savant et consciencieux.

Depuis 1840, neuf fois ses élèves sont couronnés par l'Institut, et ses élèves se nomment Dubouchet, Miciol, Lagrange, Soumy, Saint-Eve, Danguin; tous honorent l'art de la gravure et leur maître. Vibert a gravé : *la Leçon de viole*, le *Portrait de Massaccio, la Vierge à l'œillet*, le *Portrait de Jacquard, le Bien et le Mal*, de Victor Orsel, son ami.

Louis Dupasquier (1800-1845-1870), né à Lyon, fait ses études sous la direction de Chenavard. En 1825, son maître lui confia la direction des travaux de la Préfecture. En 1829, il est nommé professeur de dessin à la Martinière ; il se donne tout entier à cet enseignement dont il modifie les méthodes. En 1838 il entreprend le travail très délicat du redressement des murs de la cathédrale d'Autun, et il réussit. Cependant, séduit par les merveilles de l'église de Brou, il commence la monographie de ce remarquable édi-

fice et, faisant les fouilles nécessaires à cette étude, il est assez heureux pour découvrir les tombeaux de Marguerite d'Autriche, de Marguerite de Bourbon, et de son fils Philibert le Beau. En 1848, il publie son cours de dessin à la Martinière. L'Italie et l'Allemagne adoptent pour leurs écoles son matériel, son outillage, sa méthode.

Dupasquier a construit de nombreuses églises dans le département de l'Ain. La Compagnie ne saurait oublier la fondation qui porte son nom, et qui lui permet de décerner tous les ans, successivement à un architecte, à un peintre, à un sculpteur, à un graveur, un prix de 500 francs.

Saint-Jean (1809-1854-1860), professeur dans notre école, donne à l'étude de la fleur un éclat magnifique ; ses compositions sont l'honneur de notre galerie lyonnaise : elles exercent une influence considérable sur la fabrication des tissus de Lyon ; elles sont admises au Louvre.

Tony Desjardins (1814-1855-1882), architecte, commence sa carrière au moment où les Caumont, les Viollet-le-Duc remettent en honneur l'architecture gothique ; il s'associe à ce mouvement, publie en 1848 avec Peyré un *Manuel d'architecture religieuse au moyen âge*, construit dans le diocèse de nombreuses églises ou romanes ou ogivales. La direction des travaux de la ville lui est confiée en 1852 ; il restaure l'Hôtel de Ville, construit le Grand Séminaire, de nouveaux abattoirs, le marché couvert des Cordeliers où, pour la première fois, la fonte de fer joue un rôle important dans l'architecture. Il publie une monographie de l'Hôtel de Ville et de nombreuses études d'art et d'archéologie. Sa part a été grande dans la rénovation de notre ville sous l'impulsion puissante de M. le sénateur Waïsse.

Deux autres architectes amis de Desjardins, Bresson (1816-1871-1893) et Perret de la Menue (1812-1878-1889) prennent aussi leur part dans ce mouvement, Perret de la

Menue comme architecte en chef des hospices, Bresson en construisant d'importantes maisons, des hôtels privés, des églises. Bresson dérobe à ses nombreux travaux quelques parcelles de son temps pour s'occuper d'études archéologiques ; il entreprend, mais ne peut conduire à bonne fin un plan des aqueducs romains de la campagne lyonnaise ; il recueille de nombreuses gravures ; sa bibliothèque, son médaillier sont des témoins irrécusables de son goût, de sa prodigieuse activité.

Fabish (1812-1857-1886) et Bonnet (1800-1860-1873), taillent dans le marbre de nombreuses figures qui concourent à l'embellissement de la Ville. Fabish, qui aimait se présenter comme *tailleur d'images religieuses*, modèle cependant l'Hercule colossal de notre Hôtel de Ville, une Béatrice, honneur de notre Musée, les bustes d'Ozanam, de Flandrin, de Blanc Saint-Bonnet, une Rébecca médaillée au Salon de 1857. Il est vainqueur dans le concours ouvert en 1850 pour la Vierge monumentale de Fourvière. Il professa la sculpture à l'école de Saint-Pierre de 1845 à 1888.

Bonnet dessine et modèle pour le Palais du Commerce les figures couchées dans les écoinçons des portes principales. La grande figure de la ville de Lyon, sur la fontaine de la place Morand, et les génies qui l'accompagnent sont dus à son ciseau. Son buste en bronze modelé par lui-même se remarque au Palais Saint-Pierre dans la galerie des bustes. Avant ces ouvrages, il avait composé un des grands bas-reliefs qui décorent la salle des Pas-Perdus du Palais de Justice.

En 1861, l'Académie reçoit un élève de Revoil, ami de Bonnefond, Genod (1796-1861-1862), que l'on a pu surnommer le Greuze lyonnais. Genod commence sa carrière en 1819 avec *la Bonne Mère* et *l'Enfant malade*, et la termine

par l'*Épisode de l'inondation de 1856 dans les Brotteaux*. Notre musée possède son portrait du général baron Maupetit.

En 1862, un élève de Saint-Jean entre dans la section des Beaux-Arts, Régnier (1815-1862-1886), qui continue avec honneur les traditions du maître lyonnais, soit dans son enseignement, soit dans l'étude de la Fleur.

Danguin (1823-1865-1894) succède à Vibert. Formé à l'école sévère de ce maître du dessin, Danguin forme à son tour d'excellents élèves ; il grave le portrait de Chenavard. Son ouvrage le plus considérable est la reproduction de l'*Ascension* du Pérugin.

Un architecte qui appartient à la section des lettres, Clair Tisseur (1827-1886-1895) ne saurait être oublié dans cette nomenclature, et nous devons citer ses ouvrages les plus importants : l'église Sainte-Blandine et l'église du Bon-Pasteur à Lyon, l'église de Tassin, la mairie du IIe arrondissement (construite pour les bureaux de *Terre-Noire*).

Deux architectes, deux amis, Gaspard André et Casimir Echernier, se succèdent à l'Académie en bien peu de temps. Gaspard André (1840-1889-1896), deuxième grand prix de Rome, construit à Lyon l'église Saint-Joseph, le temple de l'Église Réformée, le théâtre des Célestins, la fontaine des Jacobins. Des villas à Cannes, à Ecully, dans la vallée de l'Azergues, témoignent de la souplesse et de l'élégance de son talent. Il est vainqueur dans les concours pour la mairie de Neuilly et pour l'Université de Lausanne. Le monument récemment inauguré de Pierre Dupont est dû à son crayon délicat.

Casimir Echernier (1818-1893-1895) n'a fait que passer dans notre Compagnie, mais il laisse dans notre ville des traces profondes de son talent. L'architecture privée lui

doit ses meilleures productions. Il nous faut citer les *maisons Marix*, rue de l'Hôtel-de-Ville, la *maison Blache*, avenue de Noailles, la *Villa Umbrosa*, au Vernay. Les récompenses qu'il a fondées, et qui sont distribuées chaque année aux lauréats de la Société académique d'architecture furent le dernier témoignage de son affection pour ses jeunes confrères et de sa sollicitude pour des études qui le passionnaient.

VI

Nous n'avons rien dit encore de la musique. Il nous a semblé convenable de lui consacrer un paragraphe spécial.

Avant l'annexion des Beaux-Arts à la Compagnie, c'est-à-dire avant 1758, une Société des Beaux-Arts fondée en 1724 tenait ses séances dans la maison du *Concert*. Cet élégant édifice, construit entre la place des Cordeliers et le Rhône, a été détruit en 1856 ; la bibliothèque de l'Académie en possède un dessin, don de notre collègue M. de Cazenove. Il contenait une bibliothèque, diverses salles consacrées aux réunions de l'Académie, et une salle réservée pour les auditions musicales. Ces dispositions semblent révéler une certaine vie musicale à Lyon dès le XVIIIe siècle, et cependant on ne cite qu'un musicien reçu à ce titre à l'Académie, c'est Lamanière (17...-17...-1808). En 1802 il dirigeait une école de musique pour les jeunes filles. Il a laissé un *Écrit sur l'enseignement de la musique*, et une messe composée pour une corporation. Ses autres ouvrages ne sont pas connus.

Après lui, il nous faut remonter jusqu'à l'année 1849 pour trouver le nom d'un musicien, celui de Georges Hainl.

Georges Hainl (1807-1849-1873) fit connaître à Lyon les immortelles sonates de Beethowen que Habeneck avait eu tant de peine à accréditer au Conservatoire de Paris. Après avoir dirigé pendant plusieurs années l'orchestre du Grand-Théâtre de Lyon, il fut appelé à Paris pour remplir les mêmes fonctions au grand Opéra.

En 1863 M. Jules Ward (1830-1863-1866) est admis dans notre compagnie. Il a publié un recueil de 30 chœurs à 3 voix avec accompagnement d'orgue.

En 1891, M. Coutagne (1846-1891-1895) succède à M. Guimet, nommé membre émérite. M. Coutagne a laissé de nombreuses compositions pour orchestre et piano. Il a présenté à l'Académie une étude pleine d'érudition sur les anciens luthiers lyonnais et un examen approfondi de l'œuvre de Richard Wagner.

Telle est la liste très courte des membres musiciens de la section des Beaux-Arts, puisque nous nous sommes imposé le silence sur les membres aujourd'hui nos collègues.

VII

L'ordre chronologique aurait dû me faire nommer déjà Louis Perrin, imprimeur et typographe (1798-1860-1865); j'ai cru devoir isoler son nom parce que son industrie l'isole des arts qui nous occupent. L'imprimerie en effet est ordinairement plus proche de l'industrie que de l'art, mais Louis Perrin a su lui rendre l'éclat qu'elle eut aux temps des Jean de Tournes, des Sébastien Gryphe. Les nombreux ouvrages sortis de ses presses sont reçus et conservés avec un soin jaloux dans les trésors des bibliophiles. L'aimable

poète lyonnais qui fut des nôtres, Joséphin Soulary, a fait précéder la belle édition de ses sonnets de cette charmante dédicace.

A LOUIS PERRIN

MON IMPRIMEUR ET FÉAL AMY

25 février 1857

Tant meur fut-il, ne pouvais escouler
Vin de mon cru, l'acheteur le refuse ;
Attends pourfit du bareil, dict la Muse,
C'est le bareil qui du vin faict parler.

Adonc, amy, viens ça me ciseler
Luisante amphore, et lui donne par ruse
Ce scel du temps que le Temps oncques n'use ;
Céans je veusx ma vendange céler.

Ains peu me chaut qu'elle dorme enfouie
Cent ans et mais, si mon umbre esjouie
Peult veoir ung jour quelque clerc ingénu

La retreuvant es cil vase classicque
Benoistement goutter au contenu
Le cuidant être ou Falerne, Massicque.

VIII

Cette jolie fleur de poésie en couronnant mon rapport en corrigera un peu la monotonie. Pour le clore, on me permettra d'y ajouter une courte conclusion.

Nous nous sommes interdit tout jugement critique sur les artistes du siècle qui s'achève. Comment juger avec impartialité, avec justesse, voire même avec justice des talents si divers, des tendances si contradictoires, des efforts

quelquefois si opposés. L'art au XIXe siècle est quelque peu déconcertant. Donnera-t-il, de notre temps, aux siècles à venir un témoignage favorable ? — Question redoutable — Présentera-t-il à distance une unité qui nous échappe ? Ce que nous en voyons est un individualisme sans lien, sans ressort commun, sans doctrine directrice ; chacun parle sa langue à soi, chacun obéit à une esthétique de son cœur. Dans ces conditions l'art ne saurait être populaire, il ne fait pas corps avec la nation ; la foule, capable d'être impressionnée par une masse imposante d'efforts tendant au même but, n'accorde son attention aux efforts isolés que lorsqu'ils sont extravagants ; s'ils sont raisonnables, elle ne peut les comprendre. C'est là un péril pour l'artiste. Mais Lyon n'est pas la ville des extrêmes, des extravagances ; les voies de l'art y sont sages, et ce caractère est peut-être le trait qui donne aux œuvres lyonnaises un air de famille. S'il en est ainsi, comment ne pas se féliciter d'avoir à reconnaître, au milieu des discordances, disons le mot, de l'anarchie contemporaine, les ouvrages de nos compatriotes à ce signe : la sagesse.

Joseph Marie Perroy

TABLE

Lyon. — Imp. A. REY, 4, rue Gentil. — 23338